QUARANTIÈME ANNÉE — N° 12083 — VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 275 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Un soldat du contingent français tué à Beyrouth

LIRE PAGE 4

Le pape et le supplicié américain

Jean-Paul II est décidément un pape qui dérange. Il ne se contente pas d'intercéder, autant qu'il le peut, en faveur du peuple polonais aux prises avec la pénurie et le régime militaire; il intervient également, « pour des raisons humanitaires », dans une affaire qui touche les Etats-Unis, pays majoritairement protestant, dans lequel le Vatican est perçu comme une entité lointaine, et parfois avec un reste de méfiance. En demandant un sursis pour Robert Sullivan, catholique américain condamné à mort pour meurtre, Jean-Paul II a pris le risque de ne pas être écouté.

Il ne l'a pas été : la démarche pontificale n'a retardé l'exécution que de vingt-quatre heures. Sullivan, condamné en 1973, est mort le mercredi 30 novembre sur la chaise électrique de la prison de Starke, en Floride, après avoir invité les autres condamnés à mort américains à se battre jusqu'au bout. Pour Radio-Vatican, l'événement ouvre « un débat dramatique sur la peine de mort et la possible innocence d'un condamné, un débat qu'aucune société civilisée ne peut éviter ».

A l'évidence, l'intervention du pape a donné à l'exécution de Robert Sullivan un retentissement qu'elle n'aurait, sans cela, jamais eu. Ce geste spectaculaire se double d'un mystère. Un témoignage reçu sous le sceau de la confession innocenterait Sullivan, qui se serait trouvé loin du lieu du crime au moment où celui-ci a été commis.

Cet « élément supplémentaire », au demeurant bien vague puisque les autorités ecclésiastiques n'ont pas le droit d'en dire plus, n'a pas été retenu par la justice américaine, mais il explique les allusions du Saint-Siège à la « possible innocence » du condamné. La radio vaticane est même allée plus loin en affirmant que les évêques de Floride étaient « convaincus de l'innocence » de Sullivan. Mgr John Snyder, évêque de Saint-Augustine, qui est à l'origine de toutes les informations concernant cette confession, était beaucoup moins catégorique mercredi, et parlait seulement de « rumeur ».

L'opinion internationale s'est émue, mais le fait est qu'aux Etats-Unis les exécutions tendent à redevenir banales. Il y en a eu quatre de 1977 à 1981 et cinq au cours des deux dernières années. Environ un Américain sur deux, si l'on en croit les sondages, était, il y a dix ans, partisan de la peine de mort. Cette proportion est actuellement de trois sur quatre.

Un certain retour aux « valeurs » traditionnelles et la montée du conservatisme, symbolisée par la présidence de M. Reagan, expliquent cette évolution. La Cour suprême, avec les lenteurs qui lui sont propres, a suivi le mouvement. En 1972, entérinant une poussée de l'idéal abolitionniste, la Cour avait estimé, statuant sur des cas précis, que certaines exécutions, en raison de la variation des sentences et de la disparité de leur application d'un Etat à l'autre, devaient être considérées comme ces « châtiments cruels et insolites » proscrits par le huitième amendement à la Constitution.

La peine de mort n'avait pas été abolie pour autant, même si, pendant dix ans, de 1967 à 1977, elle n'a jamais été appliquée. En 1976, la Cour avalisait les lois de trois Etats sur les exécutions capitales. Chaque Etat se sentait libre, dès lors, d'agir à sa guise. Environ mille cent condamnés attendent actuellement dans le trop fameux « corridor de la mort ».

C'est au gouverneur de Floride, M. Robert Graham, et non au président Reagan que Jean-Paul II s'est adressé pour sauver Sullivan. Rien n'illustre mieux la souveraineté de chacun des cinquante Etats américains dans ce domaine. Une partie de l'opinion américaine condamne certainement l'acte, entaché de barbarie, qui a été commis en Floride. Elle n'est pas prête pour autant à renoncer aux prérogatives des Etats, qui sont l'un des fondements du système en vigueur outre-Atlantique.

La position de M. Andropov apparaît en U.R.S.S. de plus en plus affaiblie

La maladie du secrétaire général expliquerait le report de la session du Soviet suprême

De notre envoyé spécial

La session d'automne du Soviet suprême de l'U.R.S.S. n'a toujours pas été annoncée, alors que, selon la Constitution, elle devrait se tenir avant la fin de l'année, après un plénum du comité central du parti communiste. Le retard paraît dû à la maladie de M. Andropov, dont l'absence prolongée perturbe le fonctionnement des institutions.

Moscou. — Nous avions quitté Moscou en 1981 en laissant l'atmosphère délétère d'une fin de règne qui n'en finissait pas. Nous y étions retournés en novembre 1982 pour les obsèques de Brejnev et l'intronisation de M. Andropov, qui annonçaient une ère nouvelle. Du moins certains l'affirmaient-ils avec une insistance qui forçait la conviction. Un an plus tard, au hasard d'une visite ministérielle, nous nous sentons revenus un lustre en arrière. C'est la même incertitude renforcée par l'inquiétude née de la tension internationale.

Les Soviétiques en général ne s'intéressent pas à la politique, en tout cas à ce qui se passe au sommet, entre les chefs. La mort de Brejnev les avait laissés totalement indifférents. L'intermède khrouchtchévien oublié, la terreur stalinienne et la torpeur brejnévienne avaient tué jusqu'à l'espoir. Après Staline, c'était le soulagement, dit-on dans les milieux « éclairés » ; après Khrouchtchev, la crainte ; après Brejnev, la résignation. M. Andropov, pourtant, avait suscité une petite attente ; lui qu'on disait intelligent, voire « réformiste », n'allait-il pas donner un nouveau dynamisme à un système essoufflé ?

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que le doute naisse ; avec la maladie, les espoirs les plus modestes se sont évanouis. Personne ne croit à la fable officielle du simple « *refroidissement* », et les rumeurs sont nourries par l'absence d'informations crédibles.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

Le P.S. propose au P.C.F. une concertation permanente sur la politique économique

M. Marchais estime que des « objectifs essentiels » fixés en 1981 restent à atteindre

La direction du P.C.F. n'a-t-elle pas le défaut de privilégier ses propres propositions plutôt que le soutien explicite à la politique du président de la République et du gouvernement ? demande M. Jospin. Les engagements communs pris par les socialistes et les communistes en 1981 sont-ils tous tenus ? répond M. Marchais. C'est, en substance, autour de ces deux questions que s'est engagée jeudi 1er décembre au siège du P.S. la rencontre P.C.-P.S. destinée à « vérifier » le respect de l'accord conclu entre les deux formations le 23 juin 1981.

Les « doutes » exprimés par les communistes sur la politique extérieure conduite par M. François Mitterrand et leur contestation de certains aspects de la politique économique et sociale portent atteinte, selon les socialistes, au crédit du chef de l'Etat et du gouvernement.

M. Jospin l'a répété jeudi et a remarqué que, dans ces conditions, il voyait mal comment la gauche pourrait à nouveau rassembler autour d'elle une « *opinion majoritaire* ».

M. Marchais, pour sa part, s'en tient à la lecture de son « livre de chevet » : les engagements communs pris en 1981. Il reconnaît que nombre d'entre eux, notamment dans le domaine social, ont été tenus. D'autres, selon lui, restent à tenir : lutte contre le chômage, croissance économique, réduction des inégalités sociales, pouvoir d'achat.

C'est pourquoi M. Jospin s'est efforcé, jeudi, d'entrée, de baliser le terrain en affirmant qu'il n'existe pas d'« *alternative à gauche à la politique que mène le gouvernement* ».

L'un et l'autre ont conclu leurs interventions par des propositions d'actions communes. Entre autres propositions, M. Jospin a suggéré au P.C.F. de « *valoriser la politique du gouvernement afin de reconquérir l'opinion* », avancé plusieurs thèmes de campagne communs (sur le projet de loi sur la presse, la popularisation des lois Auroux, contre la renaissance de l'extrême droite et des idées fascisantes) et proposé la mise en place de groupes de travail P.C.-P.S. sur la politique économique et de l'emploi.

J.-Y. L.

(Lire nos informations page 10.)

Assouplissement de la législation sur les loyers

Liberté surveillée pour certains logements vacants

Rigueur oblige : les loyers resteront encadrés en 1984, mais si le dispositif réglementaire comporte un assouplissement et une prime à la concertation.

Le propriétaire privé d'un logement vacant dont le loyer est sous-évalué pourra immédiatement l'aligner sur les prix du marché, après avoir avisé la commission départementale des rapports locatifs (C.D.R.L.) et non plus attendre dix-huit mois pour recouvrer une liberté totale. « *Le gouvernement*, a dit M. Quilès, *a voulu par là remédier à certaines situations particulières effectivement anormales, en s'inspirant des travaux de la commission nationale des rapports locatifs.* »

Concrètement, la difficulté pour le propriétaire sera de se procurer les quittances de trois logements occupés depuis trois ans au moins, qui serviront de justification à la majoration demandée au nouveau locataire. Deuxième difficulté : les C.D.R.L. ne sont pas installées dans tous les départements. On n'en compte guère qu'une cinquantaine actuellement.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 39.)

AU JOUR LE JOUR

Noah

Il l'a annoncé à la France stupéfaite, dans une de ces déclarations radiodiffusées qui marquent la vie nationale : Noah va émigrer aux Etats-Unis.

Ce Français venu d'ailleurs va donc continuer son voyage, nous plantant là, avec nos cocoricos subitement ravalés, notre patriotisme de la raquette trahi.

Et pour quoi ? Pour la qualité de sa vie. Parce que le vedettariat lui pèse. Parce que la presse — qui l'a bien aidé — désormais l'indispose.

C'est vrai, cher Yannick, vous ne vous appartenez plus. Chaque Français pouvait se dire à bon droit : Noah, c'est moi.

Good bye Mister Noah !

BRUNO FRAPPAT.

L'Église dans la France socialiste

I. — *Des évêques décrispés*

par ROBERT SOLÉ

La querelle scolaire ne doit pas faire illusion : jamais, sous la Ve République, les rapports entre l'épiscopat français et le pouvoir n'avaient été aussi cordiaux qu'aujourd'hui. On se rencontre au grand jour, on se parle. Fini le temps où le cardinal Marty se rendait à l'Elysée à contrecœur et presque en cachette. Son successeur à l'archevêché de Paris a reçu en grande pompe, le 20 avril dernier, tous les corps constitués. C'était la première fois depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905) que le président de la République franchissait le portail de la rue Barbet-de-Jouy.

L'événement illustrait une décrispation des rapports entre les deux institutions, et un virage de l'Eglise de France. Virage qui tient en quatre mots : « *une plus grande visibilité* ». L'Eglise éprouve le besoin de se montrer davantage, d'exister socialement, donc de renforcer son domaine.

Ces dernières années, elle craignait d'avoir pignon sur rue. Elle voulait être « *une Eglise d'intériorité* ». Cette peur d'apparaître l'amenait à prendre ses distances par rapport au pouvoir politique et même à saborder certaines de ses institutions. Tout ce qui rappelait les compromissions d'antan était banni. On se disait : « *Soyons immergés dans la société, soyons proches des gens pour être crédibles, et sans nécessairement annoncer la couleur.* » Il fallait, en somme, se faire pardonner d'avoir été triomphalistes.

Le changement qui se dessine échappe encore à beaucoup de catholiques. Il est dû à plusieurs facteurs : l'arrivée de la gauche au pouvoir, les tensions internationales, l'entrée en scène de Jean-Paul II et, surtout, la prise de conscience grandissante de la sécularisation de la société.

La victoire de la gauche a donné aux évêques les coudées plus franches. Jusqu'en mai 1981, ils craignaient d'être accusés de collusion avec le capitalisme, d'apparaître « *du côté du manche* ».

(Lire la suite page 13.)

Un an de gouvernement socialiste en Espagne

Lire page 6 l'article de THIERRY MALINIAK

La rentrée de Soljenitsyne

Lire page 28 dans « le Monde des livres » l'article de GEORGES NIVAT sur « la Roue rouge »

« A LA POURSUITE DE L'ETOILE » D'ERMANNO OLMI

L'espoir venu du ciel

***L'Arbre aux sabots*, Palme d'or au Festival de Cannes 1978, fut le premier succès public d'Ermanno Olmi en France. *A la poursuite de l'étoile*, présenté hors compétition cette année à Cannes, vient de sortir sur les écrans alors que s'achevait l'hommage rendu à Olmi par la Cinémathèque, du 19 au 29 novembre. Cette rétrospective a permis de rétablir la chronologie des longs métrages du cinéaste, et montré quel tournant représente dans son œuvre *A la poursuite de l'étoile* (1).**

Il importe peu qu'Olmi ait déplacé ses décors naturels de la Lombardie ou des régions avoisinantes à Volterra, en Toscane, et aux Alpes apuanes. Ces décors, il les utilise avec la même intensité cinématographique de « lieux de vie ». Et il est resté fidèle aux acteurs non professionnels. Le changement tient au sujet, à l'esthétique et à la mise en scène. L'époque de *l'Arbre aux sabots* appartenait à une réalité historique et sociale. Ici, nous sommes dans la fable, la légende si l'on veut.

Des paysans, des soldats, des moines et des rois d'un temps très reculé s'organisent en caravanes, après la chute d'une étoile filante qui illumine une nuit d'inquiétude, pour rechercher un être qui doit être le sauveur du monde. On aura reconnu le thème de la Nativité de Jésus, mais rien n'indique une volonté de reconstituer la Palestine d'Hérode, de l'occupation romaine et la crèche de Bethléem.

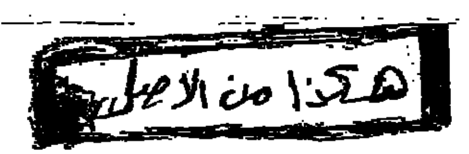
La migration d'un monde tourné vers le divin (le sacrice de l'agneau auquel s'oppose un gamin déluré, incroyant et porteur d'humour) se fait sur une idée religieuse et morale, destinée à sombrer dans le désenchantement. Même si le rythme du film est assez lent (une constante chez le réalisateur), les moments où il ne se passait « rien » ou presque rien sont remplacés par des péripéties constantes, des rencontres, des phénomènes bizarres, comme si l'étoile avait provoqué un remue-ménage de foules, de gens curieux, obsédés, poussés par un espoir venu des cieux.

Olmi, qui s'occupe de tout, y compris de la photographie, a modelé des images très belles, très composées, picturales.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 29.)

(1) Produit par la RAI, *A la poursuite d'une étoile* a été réalisé et monté en deux ans en deux versions, l'une pour le cinéma, l'autre pour le petit écran.



Le Monde

idées

POLITIQUE ET CULTURE

Il n'y a pas d'apanage

par OLIVIER GUICHARD (*)

LA gauche a-t-elle reçu la culture en apanage ? Existe-t-il entre elles deux une harmonie préétablie, un lien exclusif et sacré ? Il faut le croire, si j'en juge par les frémissements d'horreur que provoque l'opposition dès quelle s'aventure en ce domaine : nous serait-il interdit ?

Je souhaite rester au niveau des principes : puisque nous parlons de culture, ils ont leur importance, et il convient d'être clair, ou de s'y efforcer.

Si la gauche pouvait reprocher quelque chose à ce qu'elle appelle la droite, ce ne devrait pas être son intérêt pour la culture. Elle devrait plutôt se féliciter de nous l'avoir mieux fait sentir. Depuis des années, nous l'entendons rabâcher que « tout est politique », y compris la culture. Que le culturel, le social et le politique sont coextensifs : ils ne seraient que les aspects divers d'une réalité unique.

« Changer la société », « changer les mentalités », « changer la vie » — tout va de pair. Ainsi, M. Lang, naguère, avait la générosité de compter au gouvernement quarante-quatre ministres de la culture (1). Tout récemment encore, l'un de ses directeurs régionaux lançait cette fière formule : « *La culture ne doit pas être un supplément d'âme superfétatoire en période de crise mais un nouveau support socio-économique* » (2).

Pour le libéral résolu que je suis, ces propos sont aussi cohérents qu'inadmissibles. Je n'y reconnais ni mon idée de la politique — laquelle a plus à voir avec la nation qu'avec la société — ni mon idée de la culture — laquelle est un cheminement essentiellement personnel.

Mais j'admets un instant l'idéologie globalisante de la gauche, pour mieux comprendre son attitude à notre égard — et, justement, je ne comprend plus.

En effet, si l'on suit la logique de la gauche, de deux choses l'une : ou bien l'opposition, acteur politique de plein droit, s'occupe très légitimement de la culture, ou bien, si on lui interdit le champ culturel, c'est qu'on ne lui reconnaît pas la plénitude de ses droits politiques.

Naturellement, la gauche pourrait s'en prendre à notre politique culturelle en expliquant pourquoi et en quoi elle est mauvaise. Mais elle n'en prend presque jamais la peine. Il lui suffit d'énoncer ce fait, en lui-même intolérable : tel homme de droite, telle municipalité non socialiste se mêle de la culture ; on a osé toucher à des crédits, à des symboles, à des réseaux qui avaient l'aval de la gauche ; on a osé financer ou soutenir des entreprises qui ne l'ont pas. Pourquoi ceux-là l'avaient-ils et celles-ci ne l'ont-elles pas ? Ce pourrait être un mystère, si chacun ne connaissait pas l'explication, inavouable : les uns étaient supposés entrer dans le projet politique de la gauche ; les autres sont censés ne pas y entrer.

Attention pourtant : en se dispensant de toute explication, en se contentant d'exprimer le scandale à l'état pur, les militants de la gauche jouent sur un autre registre. Ils espèrent susciter l'adhésion de ceux pour qui, en effet, il n'est pas convenable de mêler la culture, chose noble et sacrée, aux jeux vils de la politique politicienne. Ils essaient de faire jouer des réflexes qui me semblent, à moi, très sains, mais qui doivent, à eux, paraître très réactionnaires. Quand la gauche était triomphante, elle n'hésitait pas à nous disqualifier au nom de ses idées. Maintenant qu'elle se sent plus frileuse, elle aimerait bien nous discréditer au nom des nôtres.

Mais quittons l'environnement politicien de la culture pour revenir au vrai sujet. Il convient de le traiter avec un peu de pudeur.

Une intimidation usée

Pour inverser une formule célèbre, il arrive trop souvent, à gauche, que, pour défendre un combattant menacé, on sorte le mot « culture » de sa poche. Qu'il soit bien clair que, surtout venant de partis qui ont toujours mélangé militantisme politique et action culturelle, cette intimidation ne marche plus. Elus dans les mairies, les départements et les régions, nous sommes comptables devant nos électeurs de l'emploi des fonds publics, et nous devons respecter une certaine orientation politique. Si certaines personnes ou certaines institutions sont aujourd'hui victimes d'une pratique exagérée du mélange des genres, politique et culturel, tant pis pour elles : si elles ont échoué dans leurs longs efforts pour « changer les mentalités », *qu'elles ne s'en prennent qu'à elles-mêmes*...

Limitons aussi l'enjeu de la querelle. C'est d'action culturelle qu'il s'agit, sujet important, mais qui se situe en amont ou en aval de la culture, aventure personnelle. Nous avons eu, pendant des siècles, la culture sans l'action culturelle. Un mauvais esprit me souffle que nous pourrions avoir, aujourd'hui, l'action sans la culture : ce serait ouvrir un débat qui dépasserait le cadre de cet article. Je suggère simplement qu'on ne juge pas l'attitude d'une collectivité à l'égard de la culture au nombre de ses « animateurs culturels »...

Il est inévitable que de larges secteurs de l'activité culturelle soient sous la dépendance de financements publics. Comment éviter qu'elle ne soit, en plus, au service des intérêts de partis politiques.

Je ne vois que deux méthodes, concurremment utilisables :

— Diversifier les sources possibles de financement : cela s'appelle patronages, publicité, dégrèvements fiscaux, fondations, privatisation. Les partis au pouvoir seront-ils d'accord ?

— Gérer les deniers publics avec un certain respect de la nature des choses culturelles, qui exige le pluralisme. Le respect peut justifier, face à certains monopoles, des actions de rééquilibrage. Il s'agit de préserver la diversité et non de passer d'un monopole à l'autre — l'opposition ne s'est pas convertie aux thèses funestes de Gramsci et attend bien au contraire, du socialisme qu'il y renonce. Le fait qu'il n'arrive pas à vraiment conquérir le pouvoir politique, alors qu'il tient, depuis des décennies, le pouvoir culturel, devrait l'y aider.

(*) Ancien ministre.

(1) En présentant à l'Assemblée nationale son budget pour 1982 : « *Il n'y a pas un, mais quarante-quatre ministres de la culture.* »

(2) Alain Marais, directeur régional des affaires culturelles à Nancy.

LETTRES AU Monde

Réplique à Françoise Gaspard

DANS un « *Point de vue* » intitulé « Danger de mort » (*le Monde* du 23 novembre), Françoise Gaspard tente d'expliquer les motivations et les objectifs des Marcheurs contre le racisme, ainsi que les difficultés (toujours selon son point de vue) que ceux-ci ont rencontrées depuis leur départ de Marseille le 15 octobre 1983.

Françoise Gaspard, chacun le reconnaît, s'est distinguée, du temps où elle était maire de Dreux, pour son action vis-à-vis des immigrés. Plus récemment encore par ses prises de position courageuses contre l'attitude xénophobe et raciste de la droite et de l'extrême droite lors des « municipales » de mars 1983. Et même à gauche, elle s'est distinguée par ses critiques sur la manière dont le gouvernement a présenté ses dernières mesures en matière d'immigration. Pour tout cela, Françoise Gaspard mérite incontestablement l'estime de tous et en premier lieu des immigrés eux-mêmes.

Cela dit, il n'en demeure pas moins que l'article de Françoise Gaspard comporte certains passages pour le moins injurieux (moralement) et faux historiquement et que l'on ne peut laisser passer sous silence. En effet, il est dit, en parlant de l'indifférence vis-à-vis des Marcheurs : « *Ce qu'ils souhaitent aussi, c'est faire comprendre à leurs parents qu'ils ne courberont pas l'échine comme eux sous les injures mais qu'ils se dresseront, chaque fois que cela sera nécessaire, pour dénoncer la violence gratuite du racisme.* »

On ne peut passer sous silence l'idée qui consiste à faire croire à l'opinion en général et à ces jeunes en particulier que les travailleurs immigrés (ou les « primo-migrants »), dont font partie les propres parents de ces jeunes, ont pu « *courber l'échine sous les injures* ».

Par-delà cette injure (morale) faite aux immigrés, y compris les jeunes, Françoise Gaspard commet une erreur et fait une entorse à l'histoire. En effet, si l'on regarde seulement la décennie écoulée (*pour ne pas aller plus loin*), on constatera qu'elle fut marquée par un important développement des mouvements sociaux, et notamment l'immigration. Dans des conditions extrêmement difficiles dues à une double répression de la part du pouvoir en France et des autorités des pays d'origine, et justement pour y faire face, les immigrés ont mené des luttes importantes, se sont mobilisés, se sont organisés : de 1967 à 1972, luttes contre les scandaleuses conditions de travail (Pennaroya, les Câbles de Lyon, Flins...) ; grèves de la faim des « sans-papiers » en 1973-1974 ; luttes contre les bidonvilles, luttes contre les assassinats racistes (manifestations, grèves générales) de 1975 à 1980 ; lutte exemplaire des résidents des foyers Sonacotra ; grandes mobilisations en 1979-1980 contre les lois Barre-Bonnet (manif du 10 mai 1980, du 4 avril 1981...) ; lutte pour le droit et le développement de l'expression culturelle et artistique (les festivals de la M.T.I. de 1975 à 1982...) ; et, plus récemment encore, mobilisations syndicales des O.S. de l'automobile en 1982-1983 ; luttes des « sans-papiers » de 1979 à 1982 ; faut-il, en outre, rappeler que depuis 1975 les traditionnels défilés du 1er mai ont surtout été marqués par la présence massive et combative des immigrés... sans oublier, évidemment, les grandes mobilisations des diverses communautés dans leur soutien aux luttes nationales et sociales de leurs pays d'origine, ou simplement dans le cadre de la solidarité internationale...

Dire comme Françoise Gaspard que les immigrés ont « *courbé l'échine* », c'est pour le moins un curieux raccourci. Probablement n'est-ce pas là le fond de sa pensée. Elle ne fait que constater un état de fait ayant trait à la Marche contre le racisme : une certaine « indifférence », voire même une « incommunicabilité » entre jeunes immigrés et adultes immigrés. Mais là encore cette constatation est par trop partielle, voire partiale, compte tenu à la fois des conditions de préparation et du déroulement de cette Marche elle-même, en même temps qu'elle n'est pas un problème spécifique à l'immigration mais relève plutôt d'un phénomène plus général de la jeunesse en France.

MOHSEN DRIDI,
Union des travailleurs immigrés tunisiens.

Une réponse de M. Claude Quin

LE MONDE a publié, dans son numéro daté du 4 novembre dernier, un article de Bertrand Le Gendre sur les contrôles d'identité. J'ignore les sources qui ont permis à votre collaborateur d'écrire le paragraphe qu'il consacre au métro. Par contre, les faits que je connais et l'expérience de l'entreprise dont j'ai la responsabilité ne me permettent pas de suivre Bertrand Le Gendre dans ses affirmations.

Depuis le début de 1981, le nombre des contrôles d'identité exercés dans l'enceinte du métro a considérablement diminué. Il n'est plus que de quelques centaines par mois pour quatre millions de voyages quotidiens alors que la proportion d'étrangers et de Français dont l'identité est vérifiée est restée du même ordre du grandeur : environ deux étrangers contrôlés pour trois Français. Encore faut-il préciser que le terme d'étranger concerne aussi bien des touristes que des travailleurs immigrés ou que ces jeunes mineurs de moins de treize ans qui se livrent au vol à la tire en récidivistes systématiques, ainsi que *le Monde* a eu l'occasion de le signaler.

Certes, on peut considérer que ces vérifications, en nombre limité et qui aboutissent dans la presque totalité des cas à une mise à la disposition de la justice, sont encore de trop. Je voudrais bien pouvoir suivre ceux qui pensent ainsi. Mais la R.A.T.P., comme la préfecture de police, doit regarder la réalité en face.

Dans certaines stations de métro, à certaines heures particulièrement, des vols, des agressions, des actes de vandalisme ont lieu. Proportionnellement au trafic, le nombre de ces délits est faible. En nombre absolu, il est assez élevé cependant et il inquiète assez les usagers pour justifier des interventions du service de police et de sécurité du métro allant jusqu'à la mise à disposition de la justice des coupables présumés.

En prenant mes fonctions, j'avais indiqué au préfet de police, qui a la responsabilité du respect de l'ordre public dans le métro, et aux associations habilitées par la loi à combattre le racisme que je ne pouvais accepter des contrôles massifs et discriminatoires selon l'âge ou la couleur de la peau comme j'en avais connus, en tant qu'usager du métro, en trop grand nombre, au cours des années 1978 à 1980. J'avais invité les associations à me fournir des dossiers en cas de retour à ces méthodes anciennes. Je n'ai à ce jour reçu aucun dossier de cette nature et ne peux soupçonner de laxisme les associations concernées. Je n'en conclus pas qu'il n'y a pas de contrôles d'identité mais qu'ils ne sont plus ni systématiques ni massifs.

CLAUDE QUIN,
président de la R.A.T.P.

[La lettre de M. Claude Quin est intéressante dans la mesure où elle contredit l'arrêt de la cour d'appel de Paris auquel l'article qu'il critique se référait. Cet arrêt considère que les personnes et les biens sont en permanence menacés dans les couloirs du métro parisien. Les magistrats en tirent comme conclusion que la police peut, pour cette raison, contrôler à tout moment l'identité de n'importe quel voyageur. M. Quin estime, lui, que le danger n'existe que dans « *certaines stations* » et à « *certaines heures* ». Si l'avis autorisé du président de la R.A.T.P. était entendu des policiers et des magistrats, il n'y aurait plus guère à s'inquiéter de l'application de la nouvelle loi sur les contrôles d'identité. — B.L.G.]

LU

« LE SINGE, L'AFRIQUE ET L'HOMME », d'Yves Coppens

Notre histoire

Soixante-dix millions d'années pour faire l'homme actuel à partir du premier Primate connu, à qui a été donné le nom de *Purgatorius*. Ce nom, en forme de gag, ne répond pas à une arrière-pensée métaphysique ou à un schéma religieux, mais plus prosaïquement parce que la colline du Montana (États-Unis) où ont été trouvées, pour la première fois en 1965, les dents minuscules de *Purgatorius* avait été surnommée Purgatory Hill, car les fouilles y étaient particulièrement fatigantes.

Purgatorius n'était pas un ancêtre très présentable : il ressemblait très probablement à un petit rat, doté d'une longue queue et d'un museau pointu. Les *Plesiapidis* d'il y a une bonne cinquantaine de millions d'années n'étaient guère mieux : ils avaient sans doute l'allure d'un écureuil, sautant dans les arbres, ou bondissant sur le sol, mais eux ont un atout majeur — on pourrait presque dire royal — car ils vivaient près... de Reims, donc en Europe, et dans l'ouest des États-Unis. Or l'Eurasie était destinée à se souder à l'Afrique, et le quadrant sud-est de l'Afrique est, en l'état actuel des connaissances, le berceau de l'espèce humaine. D'où le titre *le Singe, l'Afrique et l'Homme* qu'Yves Coppens a donné à son petit livre sur les origines de l'homme.

Dès le début, Yves Coppens prévient son lecteur : « *...Même si la classification est hésitante, parce que les fossiles sont rares et fragmentaires, les personnages présentés aux différentes périodes n'en sont pas moins d'authentiques relais, jalonnant les soixante-dix millions d'années du récit.* »

Avant l'apparition de la *Culture*, l'histoire des ancêtres de l'homme est un peu difficile à suivre. Il faut bien des transformations et des adaptations pour passer du *Purgatorius* à quarante-quatre dents (un détail parmi d'autres) aux Pré-Australopithèques, selon la classification d'Yves Coppens.

Avec les Pré-Australopithèques d'Afrique de l'Est, une étape capitale est franchie aux alentours de moins six millions d'années. Certes, les Kenyapithèques semblent avoir utilisé des cailloux pour casser des os — la moelle est une friandise délicieuse, — mais, avec les Pré-Australopithèques, encore un peu voûtés, la station debout est permanente et la bipédie acquise, ce qui annonce l'homme.

Pourquoi cette séparation entre la lignée des chimpanzés qui continue dans l'ouest et la lignée humaine qui se développe dans l'est ? Peut-être l'ouverture du *rift* africain, cette longue cassure qui fend l'Afrique de Djibouti au lac Malawi (ex-Nyassa), a-t-elle joué un rôle. L'ouverture du *rift*, en effet, a été accompagnée de la surrection de montagnes, et celle-ci a entraîné un dessèchement du climat, donc une disparition progressive de la forêt à l'est de ce relief nouveau. Or les chimpanzés, nos très proches cousins, sont adaptés à un milieu forestier couvert alors que les hominidés le sont à un milieu ouvert de savane.

Parvenue au stade des Pré-Australopithèques, l'évolution de la lignée humaine tâtonne encore cependant. Surtout avant de produire, peut-être dès moins quatre millions d'années, sûrement vers moins deux millions et demi d'années, l'*Homo habilis*.

Cette fois, la bonne direction est prise. L'*Homo habilis* se tient bien droit ; il est omnivore, donc plus adaptable à des milieux naturels différents ; il taille des outils variés ; ses habitats, temporaires et parfois sommairement améliorés, sont divisés en aires spécialisées. Son cerveau grandit peu à peu de 500 à 700 centimètres cubes. Probablement est-ce l'*Homo habilis* qui est parti à la conquête de tout l'ancien monde. Après tout, « *...à raison de 50 à 100 kilomètres par génération, il ne faut pas plus de quinze mille ans pour aller d'Afrique orientale en Extrême-Orient* ».

Il y a deux millions d'années, en effet, le genre *Homo* est présent dans toute l'Afrique, bien sûr, mais aussi en Chine et en Indonésie, et un peu plus tard en Europe. On parle alors d'*Homo erectus*, dont la capacité crânienne grossit jusqu'à 1 250 centimètres cubes. Cette dispersion précoce explique probablement l'extrême diversité physique qui rend très difficile la classification d'abord des *Homo erectus* puis celle de l'*Homo sapiens* (qui apparaît vers moins quatre-vingt mille ans) qui conquiert les dernières terres vierges, l'Australie et l'Amérique.

Une histoire de soixante-dix millions d'années, fragmentaire et compliquée, mais passionnante : c'est la nôtre.

YVONNE REBEYROL.

★ *Le Singe, l'Afrique et l'Homme*, Fayard, 135 pages, illustrations, 49 F.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

COMME LES AUTRES RESPONSABLES OCCIDENTAUX

M. Mitterrand a reçu un message de M. Andropov sur les euromissiles et sur les relations Est-Ouest

On confirme à Paris de source autorisée que M. Mitterrand a reçu lui aussi un message de M. Andropov, chef de l'Etat soviétique, sur la question des euromissiles et des relations Est-Ouest. Auparavant, les gouvernements de Bonn, Londres, La Haye, Rome et Bruxelles, ainsi que celui d'Athènes, avaient fait savoir qu'ils avaient reçu un tel message.

Celui qui a été adressé à Paris est daté du 24 novembre, le jour où a été diffusée la déclaration de la direction soviétique, lue au nom de M. Andropov à la télévision (*le Monde* du 26 novembre). Son contenu n'a pas été révélé, mais il est fort probable qu'il soit très proche du texte de cette déclaration.

D'autre part, M. Husak, chef du parti et de l'Etat tchécoslovaques, a confirmé, au cours d'une visite qu'il fait actuellement en Pologne, que les travaux entrepris en Tchécoslovaquie pour le déploiement de missiles « *tactico-opérationnels* » sont « *accélérés* » et qu'il « *en est de même sur le territoire de la R.D.A.* ». En revanche, une autre visite que M. Kadar, chef du parti hongrois, vient de faire à Berlin-Est s'est terminée sans que mention soit faite dans le communiqué commun des mesures militaires annoncées à l'Est en réponse à l'installation des missiles de l'OTAN.

« Vaincre les tendances dangereuses »

Le communiqué hongaro-est-allemand affirme en revanche qu'il n'existe, « *même dans les conditions nouvelles* », « *aucune solution de rechange raisonnable* » à la coexistence pacifique et que « *la possibilité existe de vaincre les tendances dangereuses qui se font jour dans les relations internationales* ».

Enfin, les négociateurs américains et soviétiques aux pourparlers sur la réduction des armements intercontinentaux (START) se sont retrouvés ce jeudi à Genève pour une nouvelle séance de travail, la seconde depuis que Moscou a mis fin aux conversations sur les armements intermédiaires (F.N.I.). – *(A.F.P.)*

A Londres

M. Chirac demande une révision des accords de défense concernant l'Allemagne conclus depuis trente ans

M. Jacques Chirac sera reçu le vendredi matin 2 décembre à Londres par le ministre des affaires étrangères, M. Howe, puis par Mme Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne. Ce jeudi, il s'entretient avec M. Heseltine, secrétaire d'Etat à la défense. A son arrivée dans la capitale britannique, mercredi, le maire de Paris avait eu un entretien avec le chancelier de l'Echiquier, M. Lawson. Il a ensuite prononcé – en anglais – une conférence sur « La coopération politique européenne » devant les membres du Royal Institute of International Affairs.

De notre envoyé spécial

Londres. – Après le voyage qu'il a effectué en Allemagne le mois dernier (*le Monde* du 19 et du 20 octobre), M. Jacques Chirac poursuit sa visite des capitales européennes. Il continue de développer le thème de la nécessité d'une défense européenne dans le cadre de la fidélité à l'alliance atlantique. Si le président du R.P.R., contrairement à ce qu'il avait fait à Bonn, n'a pas reparlé d'une « *dissuasion nucléaire européo-américaine* », il a cependant précisé comment il souhaitait mieux associer l'Allemagne aux décisions communes à l'Europe en matière de défense.

M. Chirac a ainsi déclaré : « *Il n'y aura pas pour l'Europe de l'Ouest de sécurité solide et durable si l'Allemagne fédérale n'a pas le sentiment que sa sécurité est totalement garantie par ses alliés dans toutes les éventualités : faute de ce sentiment, la tentation neutraliste y demeurerait vivante. Je n'ai pas la prétention de proposer des solutions définitives. Simplement je souhaite qu'il soit procédé à un réexamen sans exclusive des accords passés depuis et tout au long des trente dernières années, en vue, si cela paraît nécessaire, de les moderniser et de les adapter à l'évolution des armements, des rapports de forces et des aspirations des peuples.* »

La référence faite aux « *trente dernières années* » par le président du R.P.R. évoque l'époque des années 50 au cours de laquelle a échoué le projet de Communauté européenne de défense. Elle exclut donc le problème de la non-nucléarisation de l'Allemagne, qui constitue un principe auquel – M. Chirac nous l'a précisé – il n'est pas dans ses intentions de toucher.

A Londres, le président du R.P.R. a été plus circonspect pour associer la Grande-Bretagne à la France en matière de défense nucléaire de l'Europe. Les deux pays sont en effet dotés de forces nucléaires de nature différente, le premier étant seul intégré à l'OTAN. M. Jacques Chirac a donc déclaré : « *Il y a à l'évidence des difficultés à une coopération plus poussée entre nous : je n'exclus pourtant pas que les circonstances puissent, dans un avenir plus ou moins proche, la rendre souhaitable et nécessaire.* »

Le maire de Paris estime que dans un premier temps les deux pays pourraient être associés aux autres Etats européens membres de l'alliance pour développer en commun leurs armements classiques et notamment « *la fabrication d'avions gros porteurs à long rayon d'action* », ainsi qu'une meilleure coordination de leurs actions hors d'Europe. Bien qu'il n'ait jamais fait allusion à la politique conduite par M. Mitterrand, le maire de Paris lui a rendu un hommage indirect en constatant que « *la France est restée un partenaire solide et sûr de l'alliance atlantique* ».

Des projets surprenants

Il y a avait sans doute un certain paradoxe à entendre un disciple de de Gaulle vanter aux héritiers de Churchill – « *l'Angleterre est une île* » – les bienfaits de l'Europe. M. Chirac a cependant été écouté avec attention lorsqu'il a souhaité un accroissement de la coopération politique et une conjugaison plus étroite des actions diplomatiques en Méditerranée et en Afrique. Il a également demandé que le conseil des ministres des Dix se dote d'un « *secrétariat politique permanent, indépendant de la commission, chargé de préparer les délibérations du conseil et de suivre leur exécution* ».

Surprenant aussi d'entendre le chef des gaullistes, à trois jours du sommet européen d'Athènes, rappeler aux Britanniques qu'une diminution de leur contribution financière à la Communauté « *risquerait de ruiner le fondement de celle-ci, la solidarité, et de la transformer, de la banaliser en une zone de libre-échange* ».

ANDRÉ PASSERON.

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN A LA DÉFENSE EN VISITE OFFICIELLE A PARIS

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, sera en visite officielle à Paris à la fin de cette semaine et il prononcera, le vendredi 2 décembre, un discours à l'Institut atlantique.

M. Weinberger aura, le dimanche 4 décembre, une série d'entretiens avec son homologue français, M. Charles Hernu, avec qui il devrait discuter de la sécurité en Europe et des euromissiles, de la participation de forces françaises et américaines à la sécurité de Beyrouth et de divers sujets plus spécifiques aux rapports militaires entre les deux pays, dans le domaine particulier de matériels d'armement.

Durant sa visite, le secrétaire américain à la défense a demandé à rencontrer plusieurs hommes politiques français, parmi lesquels on cite les noms de MM. Jacques Chirac et Raymond Barre.

Le chef du Pentagone passera la journée de lundi auprès de troupes américaines à l'entraînement dans la région de Nuremberg, en Allemagne de l'Ouest. Il sera à Bruxelles, mardi et mercredi prochains, pour la réunion du comité des plans de défense de l'OTAN.

ONZE PAYS CARAIBES VONT BÉNÉFICIER D'EXEMPTION DES TARIFS DOUANIERS

Washington (A.F.P.). – M. Reagan a désigné le mercredi 30 novembre les onze premiers pays caraïbes qui bénéficieront des mesures commerciales de la loi d'aide économique au bassin caraïbe, approuvée en juillet par le Congrès. Ce sont : la Barbade, le Costa-Rica, la Dominique, la République Dominicaine, la Jamaïque, Panama, les Antilles néerlandaises, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinité-et-Tobago et Saint-Kitts-et-Nevis.

Dans une lettre adressée au Sénat et à la Chambre des représentants, le chef de l'exécutif américain indique que les onze pays désignés ont démontré que « *leurs lois, leurs pratiques et leurs politiques sont conformes aux critères* » établis par la loi. « *Des discussions actives et constructives se poursuivent avec d'autres bénéficiaires potentiels* », a ajouté M. Reagan.

Cette loi exempte les produits des onze pays (à l'exception des textiles, des dérivés du pétrole, des cuirs et de l'électroménager) des tarifs douaniers à l'entrée sur le marché américain, pour la période allant du 1er janvier 1984 au 30 septembre 1995.

Le président rappelle dans sa lettre qu'il peut suspendre ou retirer les avantages de la loi d'aide économique au bassin caraïbe à tout pays dont les lois, la politique et les pratiques cesseraient d'être en accord avec les critères de désignation. La loi exclut explicitement les pays à régime communiste.

ANCIEN SECRÉTAIRE AU FOREIGN OFFICE

Lord Carrington est assuré de succéder à M. Luns à la tête de l'OTAN

De notre correspondant

Bruxelles. – La course à la succession de M. Joseph Luns au secrétariat général de l'OTAN est apparemment terminée. Aucune délégation au siège de l'alliance ne veut le reconnaître publiquement, mais on affirme officieusement que « *l'affaire est réglée* » ; le sentiment prévaut que, durant la « grande semaine » des instances atlantiques s'ouvrant lundi prochain à Bruxelles, on apprendra la désignation de lord Carrington à ce poste très disputé.

Agé aujourd'hui de soixante-douze ans, M. Luns reste très alerte. Pendant dix-neuf ans il avait dirigé la diplomatie des Pays-Bas. A l'OTAN, il vient de battre un autre record en occupant le secrétariat général pendant douze ans.

M. Luns n'a jamais paru très pressé de prendre sa retraite, d'autant moins que les statuts de l'OTAN ne prévoient aucune limite au maintien en fonctions du secrétaire général. Mais, au cours des derniers mois, les pressions sur lui se sont accentuées.

Les candidats au secrétariat général de l'alliance ne faisaient pas défaut. Particulièrement remarquable est donc le fait que, il y a plus d'un mois déjà, le gouvernement de Bruxelles se déclarait en faveur de l'ancien secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, alors que l'on prononçait encore les noms de plusieurs hommes politiques belges, dont ceux du ministre des affaires étrangères, M. Tindemans, et de l'un de ses prédécesseurs socialistes, M. Henri Simonet. On parlait aussi du commissaire européen, le comte Davignon.

Les autres candidatures n'ont jamais eu beaucoup de chance de succès. C'est ainsi que le Portugal avait sans trop insister mis en avant son ministre des affaires étrangères, M. Vasco Futscher Perreira, tandis que du côté norvégien on parlait de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Knut Frydenlund. Aujourd'hui, cependant, il semble bien que les jeux soient faits.

La désignation de lord Carrington s'est surtout heurtée aux objections du gouvernement espagnol, qui, pensant au problème de Gibraltar, ne voyait pas d'un bon œil un secrétaire général de nationalité britannique. Du côté français, on ne se serait rallié à l'idée d'un secrétaire général « *qui restera toujours britannique* » qu'après avoir reconnu en fin de compte la compétence indéniable de lord Carrington.

JEAN WETZ.

A L'U.E.O.

M. Hernu invite les Européens à s'associer pour la fabrication de nouvelles armes classiques

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a invité les Européens à s'associer pour la fabrication de la nouvelle génération d'armements classiques censés relever le « *défi militaire et stratégique* » et la « *compétition technologique* » dans le monde.

Devant l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), le jeudi matin 1er décembre à Paris, M. Hernu a cité en exemple l'accord de principe, conclu la semaine dernière à Bonn entre la France et l'Allemagne fédérale, sur la conception en commun d'un nouvel hélicoptère de combat, et les discussions entre le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne fédérale sur l'éventualité de la construction d'un nouvel avion de combat pour la décennie 1990.

Deux tâches prioritaires

« *Face aux défis qui nous menacent et aux inquiétudes qui ont surgi*, a expliqué M. Hernu, *l'U.E.O. constitue le forum le plus adapté pour aborder, ensemble, les exigences communes à notre sécurité, dans le respect des spécificités propres à chacun de nos Etats (...). Cette démarche n'est nullement contradictoire avec le développement des relations entre les Etats d'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis. Notre détermination à voir l'équilibre des forces préservé en Europe repose précisément sur la conviction que, pour longtemps encore, la sécurité de nos partenaires les plus proches, ceux avec lesquels nous sommes associés au plan économique au sein de la Communauté européenne, ne peut être assurée sans la garantie des Etats-Unis et leur présence en Europe.* »

Après avoir estimé que « *les liens entre Européens doivent être intensifiés* » et affirmé que « *l'Europe doit être maître de sa sécurité* », le ministre français de la défense a convié l'U.E.O. à accomplir deux tâches : 1) l'Europe doit détenir les moyens de produire les armements classiques les plus modernes ; 2) des réflexions, des informations, des études à caractère technique, doivent être conduites dans le domaine de la limitation des armements, entre Etats européens, en particulier dans la perspective d'une conférence sur le désarmement en Europe ou de la négociation de traités sur l'interdiction de la production et du stockage des armes chimiques.

M. Hernu a conclu son exposé en rappelant que la force d'action rapide que la France est en voie de créer ouvre « *des possibilités nouvelles* » pour agir aux côtés des alliés, dans l'hypothèse où elle serait engagée quelque part en Europe. « *Force classique, pouvant intervenir en coup de poing*, a ajouté M. Hernu, *la manœuvre de la force d'action rapide est affranchie de nos moyens nucléaires. Mais un agresseur potentiel en Europe ne pourra qu'hésiter à affronter physiquement les forces de la puissance nucléaire, indépendante et continentale, que constitue notre pays.* »

M. JACQUES LE BLANC AMBASSADEUR EN HAUTE-VOLTA

Le *Journal officiel*, du 2 décembre annoncera la nomination de M. Jacques Le Blanc au poste d'ambassadeur en Haute-Volta, en remplacement de M. Gaston Boyer.

[Né en 1934, diplômé d'études supérieures et breveté le l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Le Blanc a été détaché auprès du ministère des affaires étrangères en 1961. Il a été en poste à Dakar, Pékin et Washington avant d'occuper les fonctions de sous-directeur du personnel à l'administration centrale (1975-1979) et d'être nommé premier conseiller à la mission permanente auprès de l'ONU à Genève.]

ASIE

Bangladesh

DES ÉMEUTES ONT FAIT DEUX MORTS A CHITTAGONG, SECONDE VILLE DU PAYS

Dakha *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. – Deux personnes au moins ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées, au cours d'émeutes qui ont eu lieu, mercredi 30 novembre, à Chittagong, seconde ville et principal port du pays. La foule, qui avait érigé des barricades, manifestait dans les rues en criant des slogans hostiles au régime militaire et a mis le feu à une voiture de patrouille de la marine. Les partis d'opposition avaient lancé un mot d'ordre de grève pour protester contre la brutalité de la police lors des incidents de lundi, à Dakha (*le Monde* des 29 et 30 novembre). Le couvre-feu a été imposé à Chittagong.

Il a, en revanche, été sensiblement assoupli à nouveau dans la capitale, où deux expositions internationales ont été reportées de quelques jours mais où doit s'ouvrir normalement la semaine prochaine la conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques.

Dans une déclaration, le général Ershad, « principal administrateur de la loi martiale », a affirmé que l'armée était prête à « *tous les sacrifices pour maintenir l'ordre et pour défendre la souveraineté du pays* ».

Pakistan

REPRISE DE L'AGITATION DANS LE SIND

Islamabad *(Reuter, A.F.P., U.P.I.)*. – Alors que le mouvement d'agitation contre le gouvernement du général Zia-Ul-Haq semblait en perte de vitesse, plusieurs incidents ont eu lieu mercredi 30 novembre dans la province du Sind. Alors que des prisonniers politiques observaient une grève de la faim de vingt-quatre heures pour protester contre la torture dont, selon l'opposition, ils auraient été victimes, la plupart des petites villes ont été paralysées par des mouvements d'interruption du travail. Des affrontements localisés ont eu lieu entre forces de l'ordre et manifestants à Larkana et à Khairpur, où des portraits du chef de l'Etat pakistanais et du président Reagan ainsi que le drapeau américain ont été brûlés. Selon des témoins, quatre bombes auraient explosé et l'une d'elles aurait endommagé la maison d'un membre de l'Assemblée fédérale islamique nommé par le pouvoir.

Une soixantaine de militants du Mouvement pour la restauration de l'opposition auraient été arrêtés dans le Sind au terme de ces manifestations et seize autres à Swabi, dans la province de la frontière du nord-ouest.

PROCHE-ORIENT



A LA VEILLE DES ENTRETIENS DE M. GEMAYEL A WASHINGTON

M. Shamir entend ne pas changer un mot à l'accord israélo-libanais

Tandis qu'à Beyrouth une nouvelle flambée de violence entraînait la fermeture de l'aéroport qui demeurait clos au trafic jeudi 1er décembre, le président Amine Gemayel, poursuivant la mission que lui a confiée la conférence de réconciliation nationale de Genève, arrivait à Washington pour s'entretenir ce jeudi avec le président Reagan.

A la veille de cet entretien, sans doute décisif pour la suite des événements au Liban, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a réaffirmé, mercredi, que son gouvernement *se refusait à changer d'un iota* l'accord du 17 mai conclu entre Jérusalem et Beyrouth sur le retrait des troupes israéliennes du Liban. M. Shamir était interrogé sur une lettre du roi Fahd d'Arabie Saoudite remise dans la matinée au président Reagan par l'ambassadeur saoudien, l'émir Bandar Ben Sultan.

« *Je ne connais pas,* a-t-il dit, *le contenu de cette lettre, mais s'il veut vraiment obtenir de nous ou des États-Unis des changements dans l'accord israélo-libanais, je puis vous assurer qu'il n'y parviendra pas. Les accords ne sont pas signés pour être annulés ou changés. La seule base pour le retrait des troupes israéliennes du Liban, un retrait qui doit se produire simultanément avec celui de toutes les autres forces étrangères, est l'accord du 17 mai. Si les Libanais souhaitent le retrait des troupes étrangères et l'existence d'un Liban libre, ils soutiendront l'accord et n'en changeront pas un mot.* »

M. Shamir a d'autre part indiqué qu'Israël était « *préoccupé* » de l'état de ses relations avec l'Égypte. Il a souligné que son pays avait consenti de nombreux sacrifices pour parvenir à un traité de paix avec Le Caire, mais n'avait abouti qu'à une « *paix froide* ». « *L'attitude de l'Égypte compromet les perspectives de paix dans la région* », a-t-il ajouté.

● A TRIPOLI, où de nouveaux affrontements limités ont été signalés mercredi entre loyalistes et dissidents du Fath, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., a transmis au haut comité de coordination ses vues pour l'évacuation de la ville. M. Arafat demande notamment des garanties pour assurer la sécurité de ses forces depuis leur rassemblement jusqu'au moment de l'embarquement. Le dirigeant palestinien souhaite que le départ des combattants se fasse en plusieurs étapes pour des raisons de sécurité et suggère que la Ligue arabe ou l'ONU soit responsable de l'évacuation. Il demande l'envoi d'observateurs arabes, plus précisément saoudiens, pour superviser cette opération. Le chef de l'O.L.P. veut également connaître la destination des forces adverses, qui devraient, elles aussi, quitter la région de Tripoli.

Première sortie du président Assad

Le président syrien, M. Hafez el Assad, *qui n'était pas apparu en* public depuis plus de quinze jours, a inspecté mercredi le nouveau pont Assad, inauguré récemment à Damas à proximité de l'université et du palais des hôtes. Selon le correspondant de l'agence U.P.I., à Damas, qui a pu voir la transmission de la cérémonie à la télévision syrienne, le chef de l'Etat « *marchait lentement et était beaucoup moins énergique que d'habitude* ».

Nul n'a contesté, cette fois, la valeur probante des images reproduites par la télévision syrienne, comme cela avait été le cas dimanche dernier lorsque cette dernière avait diffusé pendant douze minutes un film qui, selon elle, « *venait d'être pris* » au cours d'une réunion du commandement régional du parti Baas.

Selon la télévision israélienne, la séquence projetée mercredi « *semble, à première vue, une preuve convaincante indiquant que le président Assad est en bonne santé* ».

Nul ne défend plus d'ailleurs la thèse de l'attentat, qu'avait soutenue l'opposition syrienne, et la plupart des observateurs affirment que le chef de l'Etat syrien a vraisemblablement été victime d'un « *incident cardiaque* » sans plus de précisions. Le journal *Al Nahar* de Beyrouth a attribué mercredi au docteur Ibrahim Dagher, médecin traitant libanais du chef de l'Etat syrien, des informations selon lesquelles le président Assad aurait été atteint de troubles cardiaques (en relation avec des varices dont il souffre depuis trois ans), qui n'auraient pas nécessité une intervention chirurgicale. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

UN SOLDAT DU CONTINGENT FRANÇAIS TUÉ A BEYROUTH

Beyrouth *(A.F.P.)*. – Un soldat français de la force multinationale a été tué jeudi matin 1er décembre par les balles d'un franc-tireur, a annoncé l'officier chargé des relations avec la presse au sein du contingent français.

Le soldat a été blessé vers 5 h 50 (3 h 50 G.M.T.) au rond-point de Tayyouneh (secteur séparant Beyrouth de sa banlieue) et est mort une heure plus tard à l'antenne chirurgicale parachutiste, précise le colonel de Longeaux.

En Cisjordanie

Le plan de relogement des réfugiés palestiniens suscite des réserves dans les camps

De notre correspondant

Jérusalem. – Le camp de réfugiés palestiniens de Dhaiche est un dédale de ruelles qui grimpent parmi la rocaille. Sur la colline, des sentiers filent à travers champs vers Bethléem. Les gamins s'y perdent les *jours de couvre-feu* quand il leur faut chercher en ville de quoi nourrir la famille. En contrebas, on aperçoit les soldats, jumelles au cou dans leurs guérites.

On ne voit pas la route de Jérusalem, mais on devine derrière les murs aveugles le ou les chemins de Dhaiche, qui finissent absurdement sur des barricades de béton. Les *pierres volaient trop souvent vers les* automobilistes de passage. Alors l'armée a riposté en condamnant les ruelles. Les jeunes de Dhaiche qui connaissent la force des mots ne manquent pas de comparer leur camp à un « ghetto ».

Neuf mille réfugiés vivent à Dhaiche les premiers s'y installèrent sous la tente en 1950. Aujourd'hui, plus *d'un sur deux est né après l'occupation* israélienne et n'a connu qu'elle. Handi, lui, est un peu plus vieux. Depuis six mois il n'a pu quitter le camp où la police l'a « assigné à résidence ». Il travaillait auparavant comme journaliste à Jérusalem-Est et ne cache pas ses sympathies pour le F.P.L.P. de Georges Habache. Dans la maison où il nous reçoit, les murs sont couverts de diplômes. Comment oublier que le peuple palestinien est le plus instruit du monde arabe ?

Plusieurs habitants de Dhaiche se soint joints à Handi et racontent leur existence quotidienne. Quelques jours plus tard, certains d'entre eux exhaleront leur colère lors d'une conférence de presse patronnée par un comité de solidarité regroupant des Israéliens de gauche. « *Pendant trois semaines*, dit-il, *du 26 octobre au 16 novembre, nous avons subi le couvre-feu. La première semaine il n'a pas été levé une seule fois. La nourriture manquait. Par la suite, nous avons pu sortir du camp pendant deux heures chaque jour.* »

« *Le couvre-feu empêche les hommes d'aller travailler à Jérusalem. Ceux qui sont accusés de violer le couvre-feu sont passibles de fortes amendes ou de deux mois de priso.n* » Selon Ahmed Hussein, syndicaliste, l'armée a procédé pendant ces trois semaines à deux cents arrestations. Trente-sept réfugiés ont été condamnés. Une mère évoque le cas de son fils, un adolescent, qui purge depuis 1981 une peine de trois ans de détention à la prison militaire de Farra, près de Naplouse.

Une solide répression

L'armée, ajoutent nos interlocuteurs, réplique aux jets de pierres par des tirs de grenades lacrymogènes ; elle ferme parfois les écoles pendant plusieurs semaines ; le club des jeunes est clos depuis dix-huit mois ; des commerçants proches du camp ont dû aussi fermer boutique.

« *Le 10 novembre à 5 heures du matin*, ajoute Moussa Issa, *tous les réfugiés du camp, de sexe masculin, âgés de douze à soixante ans, ont été conduits de force dans la cour de l'école. On nous a fouillés et frappés. Même chose le lendemain. Les soldats ont pénétré chez moi. Ma femme dormait encore. Ils m'ont battu. Nous étions environ mille cinq cents rassemblés dans le froid humide. Nous sommes restés là pendant six heures. Les vieux étaient obligés de s'asseoir dans les flaques d'eau. Les soldats ont trouvé un drapeau palestinien et ont obligé un gamin à le brûler.* »

Plusieurs résidents racontent que les violences les plus graves ont été commises le jour suivant par des inconnus habillés en Arabes et agissant à l'évidence avec la bénédiction de l'armée. Quatre jeunes ont été blessés par balles et trois d'entre eux hospitalisés. L'avocate israélienne Félicia Langer a pris leur défense. Selon le *Jerusalem Post*, les autorités ont confirmé depuis que des gardes-frontière chargés du maintien de l'ordre avaient pénétré dans le camp, sans uniforme, afin de pouvoir mieux identifier les agitateurs. Si les habitants de Dhaiche, pourtant habitués à une solide répression, ont décidé cette fois de porter témoignage, c'est aussi parce qu'ils voulaient faire entendre leur voix au moment où le gouvernement de Jérusalem prépare un ambitieux programme de relogement de quatre-vingt-trois mille réfugiés de Cisjordanie.

Un milliard et demi de dollars

Le ministre sans portefeuille, M. Mordechai Ben Porat, chargé du dossier a présenté son plan à la dernière réunion du cabinet. Il prévoit la réinstallation, dans des logements proches des camps, de trente mille familles, sur une période de cinq à six ans. Selon Jérusalem, il devra être mis en œuvre, en accord avec l'UNWRA – Agence des Nations unies pour le secours aux réfugiés palestiniens – et avec la participation active de ces derniers.

Ce plan repose sur l'adhésion volontaire des principaux intéressés. Il s'inspire d'un programme similaire, réalisé avec succès dans la bande de Gaza, où huit mille familles ont accepté, depuis 1972, de quitter les camps et de construire leurs nouvelles maisons grâce à l'aide financière de l'Etat israélien. Leurs conditions de vie ont nettement progressé, au point de faire des jaloux parmi la population locale non réfugiée.

Le coût du programme cisjordanien est estimé à 1,5 millard de dollars. Israël, incapable de le financer, compte sur l'assistance américaine. Lors de son premier séjour à Washington, M. Shamir tentera, dit-on, d'intéresser le président Reagan au projet. Les Etats-Unis contribuent déjà pour près de la moitié au budget de l'UNWRA.

Présenté à Jérusalem comme une initiative humanitaire, le plan de M. Ben Porat a d'évidentes implications politiques. Le précédent de Gaza montre que les réfugiés, devenus propriétaires de leur lopin et recasés dans des logements décents, acquièrent, conformément d'ailleurs à la tradition arabe, un statut social qui, sans entamer leurs sentiments nationalistes, modifie peu à peu leur vision politique et les préparera sans doute à accepter plus facilement le jour venu un compromis avec Israël sur la question palestinienne. En Cisjordanie comme ailleurs, les camps de réfugiés sont des lieux d'amertume et des nids d'agitation politique. Israël a tout intérêt à leur démembrement progressif.

Même si le programme gouvernemental n'est pas près d'aboutir, les militants proches de l'O.L.P. ont clairement senti le danger. Comme leurs frères de Jordanie *(le Monde* daté 13-14 novembre), les réfugiés des territoires occupés redoutent l'assimilation, se cramponnent à leur statut privé, à leur identité nationale, et défendent l'existence des camps, témoignage de l'injustice originelle dont ils furent victimes. Ils ne voient dans le plan gouvernemental qu'un alibi humanitaire destiné également, en les domestiquant, à nier l'aspiration nationaliste qu'ils incarnent.

« *Nous ne voulons pas vivre dans des villas,* dit l'un d'eux, *nous voulons un Etat.* » Reste à savoir si, la lassitude et le désespoir aidant, un nombre croissant de réfugiés ne cédera pas, après tant de sacrifices, à la tentation de « vivre mieux », fût-ce sous l'autorité de l'occupant ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LA GUERRE CONTRE L'UNITA. – L'agence angolaise de presse, ANGOP, a annoncé, le mercredi 30 novembre, que trente-deux « *mercenaires de la solde de Pretoria* » avaient été *tués, quelques jours plus tôt*, au cours de combats dans les provinces de Huambo et de Bie (centre-sud du pays). De son côté, l'UNITA a affirmé avoir occupé, mardi à l'aube, une caserne dans la province de Lunda (nord-est), tuant vingt-cinq soldats gouvernementaux et en capturant onze autres, dont deux officiers.

Chili

● PRÉCISION. – M. Nunez, dont nous avons mentionné les déclarations sur la situation chilienne (*le Monde* du 23 novembre), est secrétaire général du parti socialiste chilien du vingt-quatrième congrès et coordonnateur du Bloc socialiste.

Chine

● ACHAT DE BLÉ AMÉRICAIN. – La Chine a informé les États-Unis qu'elle allait acheter avant la fin de l'année 2 millions de tonnes de blé américain, ce qui porte le total des achats de blé américain par Pékin à 6 millions de tonnes pour 1983, a annoncé mercredi 30 novembre, le ministère américain de l'agriculture. – *(Reuter.)*

Espagne

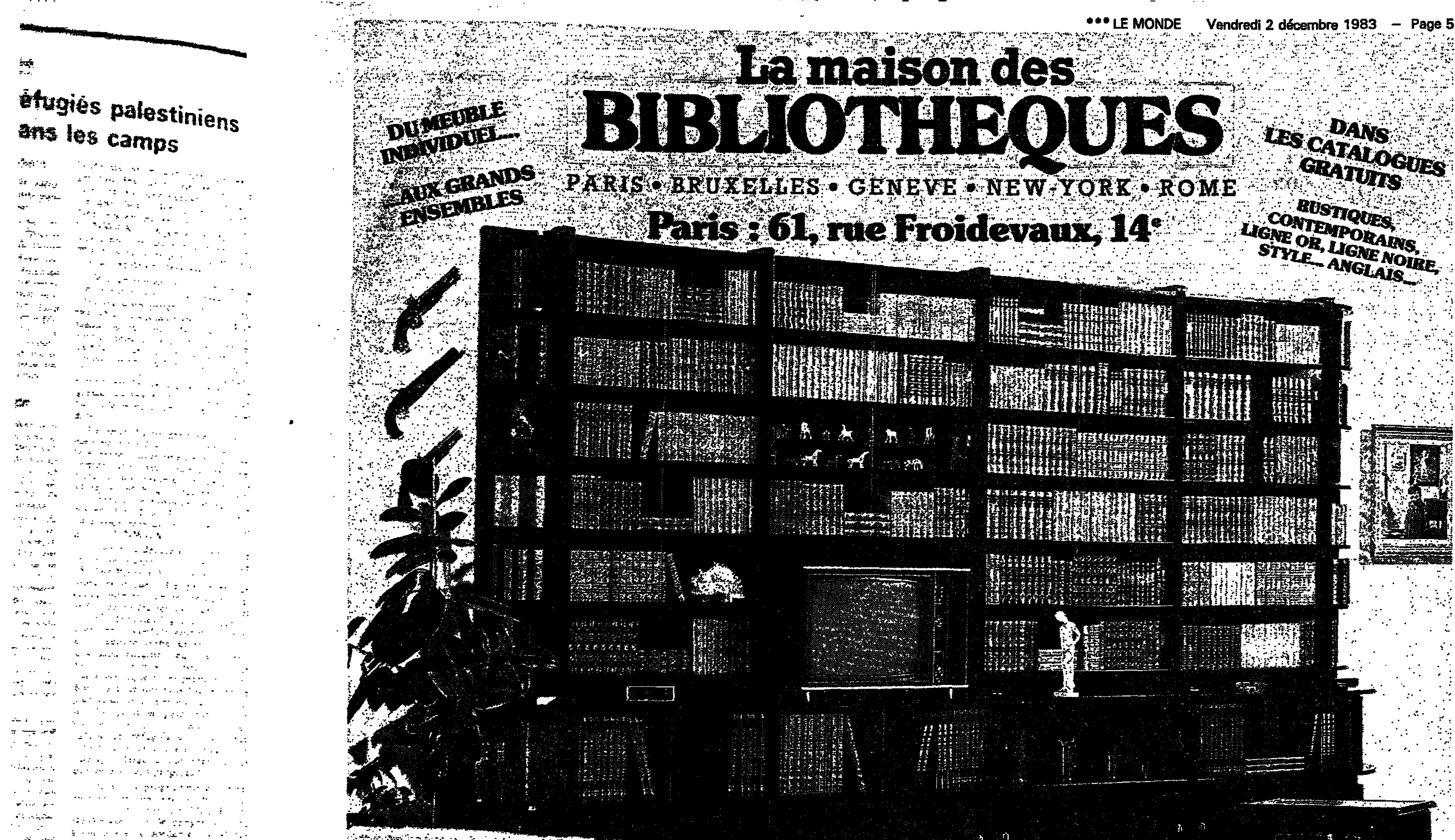
● CONDAMNATION DE HUIT MILITANTS D'EXTRÊME DROITE. – Huit jeunes militants d'extrême droite ont été condamnés, le mercredi 30 novembre, à Madrid, à des peines allant de cinq mois à neuf ans de prison pour avoir tué, dans un parc de la capitale, un jeune homme dont le seul tort était, de l'aveu même de l'un des accusés, de « *porter une longue tignasse et une barbe* ». Les accusés sont tous fils de militaires. – *(A.F.P.)*

Gabon

● M. CRÉPEAU A LIBREVILLE. – M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, a regagné Paris, le mercredi 30 novembre, après un séjour à Libreville au cours duquel il a eu un long entretien avec le président Bongo, apprend-on de source officielle française. M. Crépeau s'était rendu au Gabon pour y ouvrir la dixième assemblée générale de la Conférence permanente des chambres de commerce et d'industries françaises et africaines.

Pologne

● DES MINEURS SE PLAIGNENT DE TORTURES. – Cinq des dix-sept mineurs de Lubin jugés récemment pour « *activités terroristes* » (*le Monde* du 1er décembre) ont déclaré au cours du procès avoir été torturés et sont revenus sur leurs aveux. Selon des informations données de source judiciaire, les mineurs ont indiqué que les policiers leur avaient « *enfermé la tête dans des sacs en plastique, pour les étouffer* », et les avaient violemment frappés sur la plante des pieds. Les avocats de la défense ont demandé l'ouverture d'une instruction judiciaire à ce propos. Le tribunal de Wroclaw avait prononcé au total quatorze condamnations, dont trois avec sursis, et trois acquittements. – *(A.F.P., Reuter.)*



Ensemble standard constitué par : la juxtaposition de 2 modèles 494/2 encadrés par 2 N° 478/2 équipés de portes pleines coulissantes au rayon du bas (sur option) et de 2 1/4 de ronds 2 rayons en 38 cm de profondeur à chaque extrémité, et la superposition de 2 N° 2594/6 (dont 1 équipé d'une niche télévision) encadrés par 2 N° 2578/6 et de 1/4 de ronds 6 rayons en 25 cm de profondeur à chaque extrémité. Hauteur de l'ensemble : 254 cm, largeur totale de l'ensemble : 420 cm, profondeur utile : bas 34 cm, haut 21 cm. *contenance totale : environ 700 volumes club + 160 gros volumes. Le même ensemble* peut être réalisé en plusieurs hauteurs, largeurs et profondeurs. Sur option, ces modèles peuvent être livrés non vitrés.

BIBLIOTHÈQUES STANDARD

La ligne la plus vendue de la Maison des Bibliothèques.

150 modèles standards vitrés ou non. 12 hauteurs. 4 profondeurs. 4 largeurs.
Etagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules).
Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles.
Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
12 hauteurs de 64 à 224 cm, modèles de 2 à 8 rayons pour formats différents.
4 profondeurs : 20 cm, 25 cm, 30 cm, 38 cm, nombreuses combinaisons par superposition.
4 largeurs : 64 cm, 78 cm, 94 cm, 126 cm, extension par juxtaposition, utilisation des angles.
10 teintes ou essences en option.

Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins.

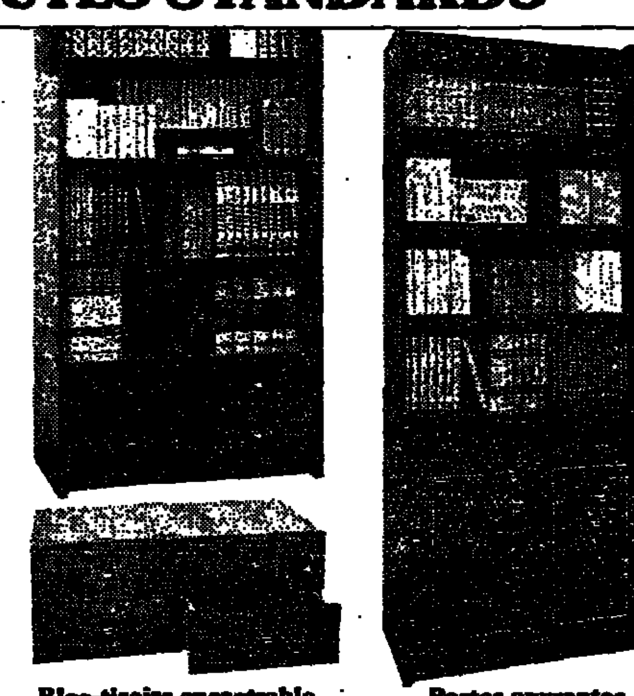
Pour ranger et protéger tous vos livres... intégrer votre télévision... votre chaîne HI-FI... décorer votre intérieur.

INSTALLEZ-VOUS, VOUS-MÊME, ULTRA RAPIDEMENT ET FACILEMENT

NOUVEAUTÉS STANDARDS



Meubles HI-FI ici, au centre, entre 2 autres meubles en juxtaposition.



Bloc-tiroirs encastrable. Également avec 2 tiroirs larges.

Portes ouvrantes à joncs dorés.

A DES PRIX IMBATTABLES !...

150 MEUBLES BIBLIOTHÈQUES VITRÉS OU NON

SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES - DÉMONTABLES

DES MILLIERS DE COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h
et du mardi au **samedi inclus** de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet - Autobus : 28, 38, 58, 68.

BORDEAUX, 10, rue Bouffard, (56) 44.39.42 • **CLERMONT-FERRAND**, 22, rue G. Clémenceau, (73) 93.97.06 • **DIJON**, 100, rue Monge, (80) 45.02.45 • **GRENOBLE**, 59, rue St-Laurent, (76) 42.55.75 • **LILLE**, 88, rue Esquermoise, (20) 55.69.39 • **LIMOGES**, 57, rue Jules-Noriac, (55) 79.15.42 • **LYON**, 9, rue de la République (métro Hôtel de Ville Louis Pradel), (7) 828.38 51 • **MARSEILLE**, 109, rue Paradis (métro Estrangin), (91) 37.60 54 • **MONTPELLIER**, 8, rue Sérane (près gare), (67) 58.19.32 • **NANCY**, 5, rue Saint-Michel (rue piétonne près du Palais Ducal), (8) 332 84.84 • **NANTES**, 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers), *(40) 74.59.35 • **NICE**, 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville), (93) 80.14.89* • **RENNES**, 18, quai E-Zola (près du Musée), (99) 30.26.77 • **ROUEN**, 43, rue des Charrettes, (35) 71.96.22 • **STRASBOURG**, 11, rue des Bouchers, (88) 36.73.78 • **TOULOUSE**, 1, rue des Trois-Renards (près pl.St-Sernin) (61) 22.92.40 • **TOURS**, 5, rue H. Barbusse (près des Halles), (47) 61.03.28.

Ouverts du mardi au **samedi inclus**

Expédition rapide et franco dans toute la France métropolitaine. Des milliers de références.

CATALOGUES GRATUITS

en envoyant ce bon à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES 75680 PARIS CEDEX 14

Veuillez m'envoyer, sans engagement, vos catalogues en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes, contenances, prix, etc.) sur tous vos modèles

Nom ______
Prénom ______
N° ___ **Rue** ______
Bât. ______ **Escalier** ______
Code postal ⎵⎵⎵⎵⎵ **Ville** ______

MO 46

Catalogues par téléphone : 24h sur 24 *Répondeur automatique* ***(1)320.73.33***

A.T.P. s.a. au capital de 1 090 800 F

EUROPE

UN AN DE GOUVERNEMENT EN ESPAGNE

M. Gonzalez a mis en œuvre une politique modérée dans tous les domaines

De notre correspondant

Madrid. — Si les électeurs espagnols étaient appelés aujourd'hui aux urnes, donneraient-ils à nouveau aux socialistes leur écrasante majorité d'octobre 1982 ? Selon les derniers sondages publiés par le quotidien *El Pais*, le P.S.O.E. conserve 37 % des intentions de vote, le double de celles attribuées à son principal rival, la formation conservatrice Alliance populaire, de M. Fraga.

Un an après son installation au gouvernement, le P.S.O.E. a donc toujours le vent en poupe. La faiblesse de ses adversaires n'y est pas pour rien : entre une Alliance populaire qui ne réussit pas, semble-t-il, à oublier les démons du passé (*« Vous ne représentez que l'Espagne rouge »*, criait récemment au Congrès un de ses députés à l'adresse des représentants du parti socialiste) et un parti communiste qui n'en finit pas de se diviser, les socialistes disposent encore d'une base électorale très large.

« La chronique d'une mort annoncée ne s'est pas vérifiée », déclare un membre du gouvernement en se référant au roman de Gabriel Garcia Marquez. *« Une équipe de jeunes gens de gauche, apparemment sans expérience, s'est installée au pouvoir sans que cet événement réveille les vieux affrontements et les vieux traumatismes. Aujourd'hui, l'Espagne a oublié ses obsessions et est devenue un pays occidental comme les autres. Les fantasmes ont laissé la place aux vrais problèmes, ceux du chômage, de la crise économique ou de la reconversion industrielle. »*

C'est une analyse qui n'est pas sans fondement, même si elle pèche sans doute par excès d'optimisme. Les Espagnols n'ont pas encore perdu l'habitude à chaque nouvel attentat de l'ETA de regarder avec inquiétude du côté des casernes. Mais les Cassandres se sont trompées qui disaient que le P.S.O.E., arrivé trop tôt au pouvoir, aurait ses jours comptés au gouvernement. Les socialistes ont réussi, et c'est un grand service rendu à la consolidation de la démocratie, à se faire accepter par les « pouvoirs traditionnels », toujours puissants en Espagne. Ni la banque, ni l'Eglise, ni les forces armées (à l'exception du petit groupe des ultras) ne remettent en cause la légitimité du gouvernement de gauche.

Mais le principal mérite des socialistes est également leur faiblesse. Pour rendre cette « transition historique » plus facile, le P.S.O.E. n'a pas hésité à édulcorer ses positions et à appliquer une politique qui, quoique plus cohérente, ne diffère pas beaucoup de celle de ses prédécesseurs centristes. En rejetant l'excès d'audace, les socialistes sont aujourd'hui accusés par nombre de leurs électeurs d'un excès de prudence. Ce n'est pas un hasard si le P.C.E. est la seule formation politique en léger progrès depuis les élections d'octobre 1982 (1).

C'est en matière de stratégie économique et de politique étrangère que la grogne de la base socialiste se fait davantage sentir. Que sont devenues les grandes promesses de la campagne électorale, demandent certains, la création de huit cent mille emplois, le maintien du pouvoir d'achat des salariés et le référendum sur la sortie de l'Espagne de l'OTAN ? Confronté aux dures réalités du pouvoir, le P.S.O.E. affirme qu'il garde la *« volonté politique »* de tenir ces engagements. Mais il demande aussi à ses électeurs de faire preuve de patience. Dans une époque de crise économique et de tension internationale, la marge de manœuvre est parfois plus étroite qu'on ne l'imaginait dans l'opposition.

Le chômage en hausse

Tous ne l'entendent pas de cette oreille. Les deux centrales syndicales, la communiste en public et la socialiste en privé, s'impatientent face à une politique économique qui privilégie la lutte contre l'inflation et les bénéfices des entreprises aux dépens de la redistribution du revenu. Le ministre de l'économie, M. Boyer, préconise des hausses de salaire inférieures à l'inflation, tandis que le taux de chômage continue à monter : 17,75 % de la population active au début d'octobre, le pourcentage le plus élevé d'Europe occidentale. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si la part des salariés dans le revenu national a diminué à nouveau durant cette première année de gouvernement socialiste.

Peut-on mener une politique de « redressement » économique avec un tel chômage ? *« Il n'y a pas d'autre solution,* affirme M. Boyer, *si l'on veut éviter d'avoir bientôt à prendre* (*comme en France*, précise-t-il en privé) *des mesures plus sévères encore. »* Naviguant au plus près et se concentrant sur les mesures de conjoncture, le gouvernement semble avoir repoussé à un avenir incertain les grandes transformations structurelles promises, comme la réforme agraire ou la refonte du système bancaire.

Si le plan de reconversion industrielle illustre une volonté de restructuration à long terme, il n'en est encore qu'à sa première phase ; celle de la réduction de la main-d'œuvre.

La politique extérieure divise aussi sérieusement le parti. Le ministre des affaires étrangères, M. Moran, le sait bien, lui qui perd de plus en plus le contrôle réel de la diplomatie espagnole pour vouloir maintenir contre vents et marées les grands principes d'hier. La politique d'autonomie à l'égard des blocs, aux accents gaulliens, qu'il préconise cède de plus en plus la place à un atlantisme plus orthodoxe sous l'impulsion de M. Felipe Gonzalez, mais au grand dam de larges secteurs de sa formation.

Qui aurait pu croire que l'Espagne socialiste serait, durant le premier semestre de 1983, le principal acheteur d'armes américaines du monde, loin devant l'Arabie Saoudite et l'Egypte ? Qui aurait imaginé que M. Gonzalez braverait les foudres de l'aile gauche de son parti pour affirmer en Allemagne fédérale sa *« compréhension »* et son *« appui »* à l'installation des euromissiles américains ? Qui aurait pensé que le P.S.O.E. reconduirait sans modification importante le traité bilatéral accordant aux Etats-Unis le droit d'utiliser quatre bases en territoire espagnol ? Certaines des dispositions avaient pourtant été vivement critiquées par les socialistes alors dans l'opposition.

Le plan de réforme militaire

Le référendum sur la situation de l'Espagne dans l'alliance atlantique a été repoussé aux calendes grecques. Les socialistes savent (les sondages sont unanimes sur ce point) qu'une écrasante majorité des Espagnols est opposée au maintien du pays dans l'OTAN. Mais ils ont également conscience qu'abandonner maintenant le giron atlantique exposerait le gouvernement à des difficultés et à des pressions extérieures qu'il n'est pas encore assez solide pour supporter. *« Le P.S.O.E. a cédé face au poids des faits »*, affirme, non sans satisfaction, un ambassadeur occidental en poste à Madrid.

Si la marge de manœuvre qui s'offrait aux socialistes était donc étroite dans bien des domaines, leur première année au gouvernement n'en aura pas moins été riche en décisions. Ils ont prudemment commencé à mettre en œuvre un ambitieux plan de réforme militaire, destiné à faire en sorte que les forces armées se consacrent à leur tâche véritable, la défense du territoire, plutôt qu'à intervenir dans les affaires publiques.

Des progrès importants ont, par ailleurs, été accomplis vers cet *« Etat de liberté »* annoncé par le P.S.O.E. Une réforme du code pénal modifiant totalement le mode d'appréciation des délits, une dépénalisation de l'avortement, la généralisation du droit à la défense pour les détenus : autant de mesures accueillies avec satisfaction par tous ceux qu'inquiétait le maintien d'une législation pénale héritée du franquisme. La moralisation de la fonction publique, tant invoquée durant la campagne aux accents éthiques de M. Gonzalez, s'est traduite par une législation sur les incompatibilités mettant fin à des abus peut-être sans équivalent en Europe occidentale.

Le dilemme sécurité-liberté n'a toutefois pas épargné, non plus, les socialistes espagnols. La loi sur l'*Habeas Corpus*, maintes fois annoncée, a été sans cesse repoussée. Celle sur le droit d'asile, déjà approuvée par le Congrès, est considérée comme trop restrictive dans les milieux libéraux. La recrudescence des attentats au Pays basque a, par ailleurs, conduit le pouvoir à un net durcissement : M. Gonzalez, qui avait promis, dans son discours d'investiture, d'abroger la législation antiterroriste votée sous le gouvernement centriste, vient d'envoyer au Congrès un projet de loi tendant à la rendre encore plus sévère.

Les philippiques de la presse conservatrice accusant sans trop se soucier de nuances le P.S.O.E. d'être en train de *« socialiser le pays »*, ont-elles quelque fondement ? On peut en douter à la vue d'un bilan qui témoigne avant tout de circonspection. A ceux qui s'étonnent que la physionomie de l'Espagne n'ait pas changé davantage durant ces douze derniers mois, les socialistes répondent : *« La législature est longue, il faut d'abord assurer nos pas. »*

Le P.S.O.E. a surtout cherché, durant cette première année, à démanteler patiemment les foyers de résistance susceptibles de faire obstacle à son action future. *« Nous ne sommes pas modérés, mais réalistes »*, affirme le vice-président, M. Guerra. Peut-être est-ce, après tout, ce dont l'Espagne avait précisément besoin.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le P.C.E. est retombé à 3,7 % des suffrages en octobre 1982, son plus mauvais score depuis 1977. Les sondages lui accordent actuellement 4,7 %.

Italie

LA LIBÉRATION DE DEUX TERRORISTES REPENTIS SUSCITE UNE VIVE POLÉMIQUE

(De notre correspondant.)

Rome. — Le Conseil supérieur de la magistrature va ouvrir un débat dans les prochains jours sur les attaques dirigées contre les magistrats de Milan qui ont condamné, lundi 28 novembre, à huit ans de prison, les assassins du journaliste Walter Tobagi, Marco Barbone et Paolo Morandini, et qui les ont fait mettre en liberté provisoire en vertu des lois sur les « repentis ». Dès le verdict, en effet, les réactions les plus vives se sont manifestées contre l'indulgence d'une cour composée de jurés populaires et de magistrats qui peuvent se défendre en affirmant qu'ils n'ont fait qu'appliquer la loi. Marco Barbone, celui des deux assassins qui a fait le plus parler de lui, semble avoir effectivement apporté beaucoup de révélations sur l'ensemble des groupes terroristes italiens.

Le père de Walter Tobagi a rendu publique une lettre au procureur général de Milan lui demandant de faire appel du jugement rendu par la cour d'assises. Mais cet appel éventuel ne peut pas intervenir avant plusieurs semaines, et rien ne dit que le haut magistrat reprendra cette démarche à son compte.

Les protestations viennent surtout des socialistes. Leur groupe parlementaire a d'ailleurs proposé l'ouverture d'une enquête sur l'usage que les magistrats ont fait des lois d'urgence en vue de leur révision dans le cadre de la mise à jour du code pénal.

Le verdict contre les cent cinquante accusés du procès de Milan comporte un total de sept cent cinquante années de prison. Vingt accusés ont été acquittés et cinq renvoyés devant un tribunal de mineurs.

Cette sentence incitera-t-elle Toni Negri à abréger ou à prolonger son séjour à l'étranger ? Le procès, dit *« du 7 avril »*, se poursuit à Rome, et les témoignages mettent de plus en plus en relief le rôle qui a été le sien dans la diffusion du climat de terreur à l'université de Padoue et dans la conversion d'un certain nombre d'étudiants au terrorisme actif. Marco Barbone sera cité, la semaine prochaine, à la barre des témoins dans ce procès.

(Intérim.)

R.F.A.

Le ministre de l'économie accusé de corruption entend demeurer à son poste jusqu'à son procès

De notre correspondant

Bonn. — Le cabinet fédéral a siégé, le mercredi 30 novembre, comme si de rien n'était. Le comte Lambsdorff, ministre de l'économie, était présent. Auparavant, il s'était brièvement entretenu avec le chancelier Kohl, puis avec le ministre des affaires étrangères et président du F.D.P., M. Hans Dietrich Genscher. Dans une courte déclaration à l'ouverture de la séance, M. Lambsdorff a fait le procès... de ses juges. Durant les vingt et un mois de l'enquête, a-t-il dit, il n'a pas été une seule fois question de *« corruption »*. On ne le soupçonnait que d'avoir *« tiré avantage »* de sa situation (1). Sur le plan pénal et moral, la distinction est notable. En outre, les juges n'ont pas informé les avocats du ministre de ce changement. Conclusion : *« Le parquet m'a induit en erreur comme il a égaré mes avocats et l'opinion publique. »* Puis le comte Lambsdorff a répété une nouvelle fois que, depuis qu'il est ministre, c'est-à-dire depuis 1977, il n'a *« ni reçu, ni demandé, ni sollicité pour des tiers un seul mark de la firme Flick »*. Les bontés du magnat de Düsseldorf n'ont donc pas pu peser sur les décisions qu'il avait à prendre en tant que ministre. C'est exactement le contraire de ce que, la veille, les juges avaient soutenu devant la presse.

Après cette déclaration, le cabinet a repris ses travaux, sans un mot de commentaire. Le porte-parole du gouvernement, M. Peter Boenish, à qui l'on demandait si le ministre se sentait injustement traité par la justice, a répondu que *« ce n'était pas le genre du comte de se comparer au citoyen moyen »*. M. Lambsdorff fera front. Mais pour qu'il ait enfin accès au dossier de l'instruction, il faut d'abord, d'après les autorités judiciaires de Bonn, qu'on lève son immunité parlementaire. La commission compétente du Bundestag a décidé jeudi de recommander un vote dans ce sens au Bundestag. Ce vote aura lieu vendredi.

Il n'est pas question pour l'instant de démission, volontaire ou non. Le ministre de l'économie aurait l'intention de rester en place jusqu'au moment où il aura à comparaître devant ses juges. Il ne cesse de clamer sa totale innocence et en déduit qu'il doit demeurer à son poste, ne serait-ce que pour se prouver à lui-même qu'il est irréprochable. Cet entêtement risque à la longue de lui aliéner certaines sympathies dans le camp gouvernemental. A elle seule, la levée de l'immunité parlementaire, procédure plutôt humiliante, jettera une ombre sur le statut du ministre.

ALAIN CLÉMENT.

(1) Ces deux chefs d'accusation relèvent de deux articles différents du code pénal. Dans les deux cas, les peines peuvent aller jusqu'à cinq ans de prison.

CORRESPONDANCE

« L'avenir nous appartient », affirment les Verts ouest-allemands

A la suite de l'article paru dans notre édition des 20 et 21 novembre consacré au parti vert ouest-allemand et qui le présentait notamment comme prématurément « usé » par ses querelles internes, ce parti tient à rappeler les points fondamentaux de sa politique :

Nous continuerons à secouer les hiérarchies jusqu'à ce que l'ordre économique s'établisse sur les bases des besoins réels de tous et respecte un développement harmonieux entre l'homme et la nature (écologie).

Nous dénonçons énergiquement aussi bien l'économie sauvage de la concurrence à tout prix que la concentration de monopoles capitalistes ou d'Etat, qui dévastent et menacent la base même de la vie. (...) Les femmes, les minorités, les chômeurs, les travailleurs immigrés, représentent quelques-uns des groupes sociaux dont les conditions de vie doivent être radicalement transformées par une politique sociale audacieuse et progressiste.

Nous ne nous lasserons pas de déranger l'ordre établi pour ramener la démocratie au niveau du citoyen. Quelle morgue peut avoir un président pour déclarer : *« La pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est moi ! »* Seule une responsabilité au niveau du village, du quartier, grâce à une large autonomie, intégrée dans une réelle décentralisation de tous les pouvoirs, nous évitera un holocauste prévisible. Une démocratie de base reconnaît le besoin d'un organe de coordination, mais réfute et combat un pouvoir centralisateur vorace aux mains d'une clique ou d'un chef.

Enfin, nous sommes des « perturbateurs » parce que nous refusons le lobby militariste, récusons la présence de troupes étrangères, réclamons une Europe dénucléarisée en dehors des deux blocs, voulons la destruction des armes atomiques, bactériologiques, et chimiques, et nous engageons pour une politique active de paix. Nous luttons pour supprimer l'ordre de la terreur existant et le remplacer par une politique du bol de riz pour le tiers-monde. Et nous atteindrons nos buts par tous les moyens de la non-violence. (...) L'avenir nous appartient. En vert.

U.R.S.S.

La position de M. Andropov apparaît de plus en plus affaiblie

(Suite de la première page.)

L'inexistence de mécanismes institutionnels, *a fortiori* démocratiques, de transmission du pouvoir renforce les interrogations. Que va-t-il se passer ? La succession de Brejnev n'est pas encore réglée, celle de M. Andropov n'est pas encore ouverte, mais le ressort est cassé, quoi qu'il arrive.

Les lettres qu'il envoie, les télégrammes qu'il signe, les déclarations qu'il fait lire à la télévision sont destinés à montrer que le secrétaire général en titre est toujours à la barre. Mais même si M. Andropov réapparaît en public, par exemple à l'occasion de la session d'automne du Soviet suprême, dont la convocation semble avoir été repoussée (1), rien ne sera plus comme avant. Quel que soit son état de santé réel, sa position politique est d'ores et déjà affaiblie, car aucun apparatchik ne va construire sa carrière sur un dirigeant en sursis.

D'autant que son affaiblissement politique ne date pas de son effacement. Les premiers mois de son règne ont été animés ; des réformes expérimentales ont été annoncées, quelques dirigeants de niveau moyen ont été changés, la campagne de discipline a été menée tambour battant, mais la dynamique s'est vite essoufflée. La raison en est peut-être la santé déjà chancelante du numéro un ou la résistance des bureaucrates, ou bien les deux, l'appareil du parti ébranlé par la lutte contre la corruption, reprenant l'initiative à la faveur du *« refroidissement »*. La position de M. Tchernenko, le rival de M. Andropov censé représenter les intérêts des bureaucrates du parti, est sortie renforcée du plénum du comité central de juin dernier, alors que, selon les fidèles de l'ancien président du K.G.B., le dauphin malheureux de Brejnev aurait dû quitter le bureau politique.

Interpréter les signes

L'absence prolongée de M. Andropov rend moins crédible la remise en ordre générale qu'il avait entreprise au grand déplaisir des petits chefs locaux du parti, qui sentaient leur position menacée. Elle réveille aussi l'appétit de ses rivaux.

Ce serait d'autant plus vrai s'il ne réapparaissait pas rapidement ou s'il venait à disparaître. Faute de transparence politique à Moscou, les observateurs en sont réduits à interpréter les signes. L'embarras des dirigeants soviétiques, confrontés à une situation qu'ils n'attendaient pas de sitôt, transparaît dans les entorses à un protocole immuable. Lors de la réception qui a suivi la manifestation sur la place Rouge, le 7 novembre, les membres du bureau politique n'étaient pas alignés comme à l'accoutumée pour recevoir les félicitations des invités dans le palais du Kremlin. Le respect de la tradition aurait obligé à découvrir un ordre de préséance en l'absence du secrétaire général. M. Tikhonov, président du conseil des ministres, a joué les maîtres de maison.

A la tribune du mausolée, au contraire, les festivités étaient présidées par M. Tchernenko. Toutefois, la photo traditionnelle, publiée le lendemain par toute la presse soviétique, présentait une anomalie. Alors que les autres années les civils étaient alignés d'un côté et les militaires de l'autre, la photo montrait M. Tchernenko placé entre le maréchal Oustinov et les autres officiers d'état-major, comme si on avait voulu le mettre à part. Etait-ce pour souligner sa place de numéro deux dans la hiérarchie du régime, ou pour le séparer des autres membres du bureau politique et du secrétariat ?

L'incertitude aiguise les appétits. M. Grichine, le chef du parti à Moscou, a fait publier dans son journal la *Pravda de Moscou* une petite information annonçant qu'il s'était *« entretenu la veille avec Youri Andropov et lui avait parlé, en particulier, de la journée politique »*. Aucun autre journal soviétique n'a repris cette petite phrase. M. Grichine aime à mettre en valeur sa modeste personne. Il y a quelques années, après un défilé du 1er mai, il avait fait retoucher la photo publiée dans *Moscou Soir* et supprimer l'effigie de M. Kirilenko pour se retrouver lui-même plus près de Brejnev, c'est-à-dire du pouvoir.

Un homme fort : M. Oustinov

Les militaires et leurs représentants se sont beaucoup montrés depuis que M. Andropov a disparu, multipliant les articles dans les journaux soviétiques, les interviews dans la presse étrangère et les conférences de presse à Moscou. L'armée soviétique n'a jamais été la « grande muette », mais les nombreuses apparitions publiques des généraux ont renforcé la thèse selon laquelle les militaires joueraient un rôle croissant dans la vie politique. On peut aussi remarquer que, quand ils ont parlé de la destruction du Boeing sud-coréen, du déploiement des euromissiles américains et des mesures de représailles, ils ne sont pas sortis de leur domaine, mais sont apparus plus compétents que les apparatchiks qui les accompagnaient. Il reste que M. Oustinov, qui est plus le représentant du complexe militaro-industriel qu'un véritable militaire, apparaît comme l'homme fort, celui qui a porté M. Andropov au secrétariat général, et qui pourrait être son successeur en cas de vacance du pouvoir. Il a en tout cas pris la place du « faiseur de rois » occupée jadis par Souslov.

M. Gorbatchev, que son « jeune » âge pourrait gêner (il n'a que cinquante-trois ans), est cité comme le représentant des technocrates modernistes, qui aurait la préférence de M. Andropov. C'est lui qui a été chargé de remettre un message du secrétaire général à un homme d'affaires américain. L'autre « benjamin » du bureau politique, M. Romanov, apparaît plutôt comme l'homme de l'appareil du parti et du complexe militaro-industriel. Le premier pourrait séduire ceux qui estiment que l'efficacité économique du système soviétique, sa capacité à donner aux forces armées tous les équipements modernes dont elles ont besoin, passent par des réformes de gestion. Le second conviendrait mieux aux bureaucrates et aux militaires conservateurs.

La succession de Brejnev s'est effectuée en douceur parce que M. Andropov était le candidat idéal qui pouvait promettre la remise en ordre sans le bouleversement, qui pouvait mettre un terme à la déliquescence de la société et poursuivre la modernisation des forces armées. Avec l'appui de l'appareil policier, il jouissait à la fois de la considération de ses pairs, d'une expérience politique intérieure et extérieure, de l'appui des militaires. Aucun candidat potentiel ne rassemble toutes ces « qualités ». Les vieux sont trop vieux et les jeunes ne sont pas encore prêts, ce qui rend la situation très mouvante et pourrait déboucher sur une crise.

« Même si M. Andropov était paralysé, affirme un informateur officieux, *les Soviétiques voudraient qu'il continue à gouverner. »* Le rapprochement avec un article des *Izvestia* s'impose aussitôt : le journal du gouvernement soviétique a publié il y a quelques semaines le compte rendu d'un livre sur le dernier attentat perpétré contre Lénine en 1918, expliquant que, bien que paralysé, le fondateur du bolchevisme avait continué à gouverner l'U.R.S.S. avec courage, lucidité et fermeté. Et l'article se terminait par cette note d'actualité : *« Tout en évoquant le passé, le livre donne force et certitude au Soviétique d'aujourd'hui, bâtisseur et créateur, lui apprend avec quels courage et sang-froid il faut surmonter les difficultés les plus dures sur la voie de l'édification d'une société nouvelle. »*

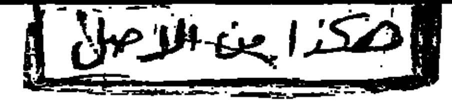
Secouer le cocotier

Notre informateur voulait que M. Andropov continue à gouverner *« au moins aussi longtemps que les jalons qu'il a posés n'auront pas créé une situation irréversible et donné une image plus moderne de l'U.R.S.S. »*. Pour créer cette situation, le secrétaire général a tenté de contourner l'obstacle constitué par le comité central élu au vingt-sixième congrès en 1981 sous la direction de Brejnev ; il a organisé des réunions sectorielles avec les agriculteurs, les anciens combattants, etc., et les premiers secrétaires de région. La « campagne de comptes rendus et d'élections », qui doit déboucher début janvier sur le renouvellement des premiers secrétaires de région, offrait une bonne occasion de poursuivre le remplacement des cadres amorcé au début de l'année puis ralenti depuis l'absence de M. Andropov.

Mais la maladie du secrétaire général l'empêche de faire activement campagne, de pousser la base à secouer le cocotier, de susciter des ralliements à sa politique et à sa personne. M. Gorbatchev a été chargé de superviser cette campagne. Cet honneur l'expose à la vindicte de la vieille garde, dont il ébranle les privilèges, mais il peut aussi lui apporter une base et une clientèle solides s'il a le temps de mener à bien sa mission. M. Andropov sera-t-il physiquement en mesure de l'épauler ? Si les changements au niveau intermédiaire de la direction du parti étaient remis au moins jusqu'au prochain congrès en 1986, l'immobilisme de la politique soviétique rappellerait étrangement les dernières années de Brejnev. La force du système, dit du socialisme réel, réside, il est vrai, dans sa capacité à vivre de ses blocages.

DANIEL VERNET.

(1) Selon la Constitution de 1977, les sessions du Soviet suprême doivent avoir lieu deux fois par an. Traditionnellement, la session d'automne est consacrée à l'adoption du budget et du plan de l'année suivante. Selon le règlement intérieur, la convocation des deux Chambres est annoncée « un mois ou au moins deux semaines à l'avance ». A la veille des sessions du Soviet suprême, qui durent en général deux jours, le comité central du parti communiste tient une réunion plénière qui n'est pas annoncée à l'avance.



U.R.S.S.

...ition de M. Andropov
de plus en plus affaiblie

AMÉRIQUES

L'an IV de la guerre au Salvador

III. – *Chronique de la terreur*

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Après quatre années de guerre, c'est l'impasse militaire au Salvador, où la guérilla maintient sa pression. D'autre part, les réformes voulues par les militaires progressistes de 1980 ne sont guère appliquées. (voir *le Monde* du 30 novembre et du 1er décembre). Une seule certitude : la sinistre litanie des assassinats et des disparitions se poursuit.

San-Salvador. – *« Est-ce que vous ne seriez pas, par hasard, un des conseillers que nous avons ici ? »*

Le chauffeur de taxi a posé sa question avec ironie, et il est rare, au Salvador, qu'on ironise à ce sujet. Assuré qu'il n'a pas, en face de lui, un des *gringos* venus assister l'armée de son pays, il finit par raconter comment les militaires – ou d'autres agents en uniforme – ont assassiné deux des siens dans son département d'origine. Rares sont les familles qui n'ont pas d'exemples du même genre à citer.

Tous les matins à San-Salvador, des femmes font la queue à la commission des droits de l'homme qui siège près de l'archevêché. Elles viennent expliquer comment un frère, une sœur, un fils, un petit-enfant *(« Ils enlèvent même les bébés ! »)*, ont été séquestrés, certains torturés, comment on a retrouvé leur corps dans un champ ou une décharge, ou comment ils ont disparu à jamais. Installés dans un bâtiment en préfabriqué, les militants de la commission tapent pendant des heures sur leurs machines cette chronique quotidienne de la terreur. Tout à côté, l'archevêché tient aussi sa comptabilité. Ses chiffres sont plus prudents que ceux de la commission. Ils restent néanmoins éloquents.

Au cours des six premiers mois de cette année, il y a eu parmi la population civile 2 527 victimes *« imputées aux forces de sécurité et aux Escadrons de la mort »*, contre 2 440 pendant les six derniers mois de 1982. Beaucoup d'entre elles sont mortes au cours d'*« affrontements »* ou d'*« opérations militaires »*. Dans le même laps de temps, 541 personnes ont été *« capturées »* par les mêmes services de sécurité, et la majorité d'entre elles ont *« disparu »*. Au deuxième semestre de l'année dernière, il y en avait eu 324.

La situation a donc empiré. Pourtant, sur ce point comme sur d'autres, l'ambassade des Etats-Unis se montre optimiste : *« Il y avait 800 morts par mois en 1980*, dit un de ses responsables. *Il y en a aujourd'hui de 150 à 200. Les soldats que nous avons entraînés se révèlent de meilleurs professionnels qu'avant, et ils commettent moins d'abus. Aucun massacre n'a été rapporté de façon fiable depuis six mois. »*

Le jour même où avait lieu cette conversation, l'armée venait précisément de commettre un nouveau massacre. Pour reprendre la petite ville de Tenancingo, occupée vingt-quatre heures auparavant par la guérilla, l'aviation avait pilonné les maisons et tué une cinquantaine d'innocents.

Les Escadrons de la mort

Au cours des dernières semaines, les Escadrons ont redoublé d'activité dans la capitale. Ils ont surtout pris pour cibles des syndicalistes, ainsi que des enseignants de l'université nationale, occupée – et pillée – depuis juin 1980 par la garde nationale.

Trois professeurs du département des relations internationales de la faculté de droit ont été enlevés en septembre. L'un d'entre eux, Pedro Flores, a été retrouvé mort dans un terrain vague, *« sauvagement assassiné »*, selon un témoin. Un autre, M. Amilcar Martinez Arguera, directeur des affaires économiques et sociales au ministère des relations extérieures, a été séquestré par une Brigade anticommuniste Maximiliano Hernandez (1), qui l'accuse d'être lié au P.C. Trois responsables syndicaux ont été assassinés, et plusieurs dirigeants nationaux menacés de mort.

Selon notre interlocuteur américain, les Escadrons de la mort n'ont plus, en réalité, *« que des effectifs réduits »*, et leur récent activisme traduit surtout leur *« peur »* devant la modération croissante de la politique salvadorienne. Pour l'archevêché, il s'agit en fait d'un nouvel épisode de la lutte qui oppose, au sein de l'armée, les partisans d'une solution « purement militaire » du conflit à ceux qui recherchent aussi un règlement politique. Le lien entre les Escadrons de la mort et les « durs » de l'armée semble bien établi. On assure ici que l'affaire des trois professeurs a été traitée directement par l'état-major. Selon le *New York Times*, il y aurait à l'origine des attentats de ces dernières semaines le responsable de la sécurité de l'Assemblée constituante et les chefs des services secrets de deux forces de sécurité du pays.

Dichotomie classique : il y aurait d'un côté les militaires fascistes, et de l'autre ceux qui veulent *« en finir avec les violations des droits de l'homme »*. Les premiers vont loin dans leurs obsessions. Ils ont accusé récemment cinq conseillers syndicaux américains – appartenant à l'A.F.L.-C.I.O. – de favoriser la subversion en apportant leur soutien à l'Unité populaire démocratique, une confédération qui se déclare pourtant hostile à la violence. Ils accusent aussi certains officiers libéraux, comme le lieutenant-colonel Cienfuegos, porte-parole de l'armée, de faire le jeu du communisme.

Les libéraux sont gênés dans leurs efforts par la corruption qui gangrène l'institution militaire comme tant d'autres institutions du pays. *« Quand des officiers gardent pour eux une partie de l'argent destiné à financer les opérations*, explique-t-on à l'archevêché, *comment s'étonner que des soldats commettent des injustices ? On dit même que des gradés vendent des armes à la guérilla. »*

Les droits de l'homme ont été rarement une préoccupation des dirigeants salvadoriens. Ils ne le sont guère plus à la Maison Blanche, si l'on en croit M. Francisco Guerrero, conseiller à la présidence de la République : *« Les États-Unis nous comprennent mieux*, dit-il. *Ils savent que ce qui était interprété avant comme une violation des droits de l'homme n'est en fait qu'une conséquence de la guerre ! »*

Les exigences de la guérilla

Ces mêmes dirigeants sont-ils décidés, au moins, à obtenir la paix ? Avant même que toute conversation soit vraiment engagée, ils avouaient leur scepticisme à propos de la commission de paix créée cette année sous l'égide gouvernementale. La commission, d'ailleurs, a constaté une fois de plus, le 29 septembre dernier, à Bogota, l'impossibilité d'un accord avec la guérilla. Chacun a répété ce jour-là des positions connues : le gouvernement propose aux révolutionnaires de s'intégrer au « processus démocratique » en participant aux élections prévues pour mars 1984. Il se dit même prêt à offrir toutes les garanties de sécurité à leurs candidats, si l'on en croit le président de la commission, M. Francisco Quinones, dirigeant d'un ultra-conservateur parti populaire salvadorien.

En revanche, le Front Farabundo Marti de libération nationale – Front démocratique révolutionnaire – l'organisation politico-militaire de la guérilla – veut participer au pouvoir avant toute élection. De même entend-il, au préalable, réformer l'armée, en y intégrant ses soldats. Il affirme que seule sa présence dans un gouvernement provisoire permettrait d'assurer l'*« égalité des chances »* au moment du scrutin.

Pour M. Quinones, il s'agit là d'exigences inadmissibles : *« Elles vont seulement servir au gouvernement Reagan à démontrer au Congrès de Washington que la guérilla ne veut pas la démocratie, donc à obtenir le vote de nouveaux crédits militaires pour notre gouvernement. »*

L'incrédulité des dirigeants salvadoriens à propos de toute « conversation de paix » repose sur une conviction maintes fois répétée : l'armée ne fait pas la guerre contre l'extrême gauche, mais contre l'Est. *« Nous sommes victimes d'une agression internationale, menée à la fois par la Russie, Cuba et le Nicaragua*, dit M. Guerrero. *La guérilla fait partie d'un jeu qu'elle ne contrôle pas. Elle ne peut pas accepter des élections. Sinon, il faudrait en faire aussi au Nicaragua. »*

La dimension Est-Ouest est également présente dans les explications de l'Eglise sur le conflit, à côté de raisons strictement internes, liées à l'injustice sociale. *« La clé du conflit n'est pas entre nos mains, mais dans celles d'autrui »*, dit Mgr Rosa Chavez, évêque auxiliaire de la capitale.

Une telle analyse commande tout pronostic sur ce que feraient les guérilleros s'ils entraient au gouvernement, même en position minoritaire : *« Ils n'accéderaient au pouvoir*, dit-on, *que pour le confisquer. »* Les sandinistes ont-ils procédé autrement au Nicaragua ? Et les guérilleros salvadoriens, malgré leurs divisions (ils se répartissent en cinq organisations), n'affichent-ils pas un marxisme-léninisme encore plus orthodoxe et plus homogène que celui des anciens adversaires de Somoza, chez qui on rencontrait aussi des sociaux-démocrates ?

Le gouvernement et les dirigeants politiques estiment que les élections du 28 mars 1982 ont donné au régime une « légitimité démocratique » : 83 % des Salvadoriens, en effet, ont voté, malgré les consignes d'abstention de la guérilla. *« Ils ont voté pour la paix »*, affirme Mgr Rosa Chavez. Autrement dit : contre la lutte armée. Sans doute cette opinion n'est-elle que partielle. Elle est exprimée par les seuls partis représentés à l'Assemblée constituante, où la gauche ne figure pas.

En outre, le scrutin n'a pas été libre de toute pression : *« Pendant des semaines, les électeurs ont entendu dire que, s'ils ne votaient pas, ils seraient considérés comme des guérilleros, et traités comme tels »*, affirme le curé d'une petite paroisse. L'extrême gauche a beau jeu, donc, de parler d'une manipulation psychologique de la population, surtout dans les campagnes, où l'ignorance est grande. Mais sa suspicion à l'égard du scrutin est elle-même suspecte : une fois au pouvoir, il est probable qu'elle s'empresserait de supprimer les élections.

Un embryon de démocratie

La démocratie que les dirigeants disent défendre n'existe évidemment qu'à l'état d'embryon. Les paysans sans terre, les syndicalistes et les opposants assassinés par l'extrême droite, les civils victimes de massacres, sont là pour témoigner, même en sens contraire. En outre, les partis dominants, aujourd'hui, *« sont ceux qui ne veulent pas démocratiser »*, comme dit Mgr Rosa Chavez.

Présence significative, depuis un an et demi : celle du major D'Aubuisson à la présidence de l'Assemblée constituante. Dirigeant de l'Arena, le parti de l'extrême droite, soupçonné de connivence avec les Escadrons de la mort, on pouvait croire que cet ancien officier allait se politiser, apprendre à négocier avec ses adversaires, en dirigeant l'élaboration d'une nouvelle charte fondamentale. Or voici qu'il vient de renouer avec sa pratique favorite : la dénonciation publique de prétendus *« agents de la subversion »*. Dans cinq cas, au moins, ses dénonciations passées ont été suivies d'assassinats. Sa victime la plus célèbre a été, en 1979, Mgr Oscar Romero, archevêque du Salvador.

Alors que la droite reste la droite, M. José Napoleon Duarte, lui, doit mettre un frein à sa volonté réformiste. Il vient de proposer un « pacte social » aux *empresarios*, qui diffère de cinq ans la deuxième étape de la réforme agraire. C'est ce qu'on appelle, à l'ambassade américaine, *la modération croissante de* la vie politique, et ailleurs, son inclination vers le centre...

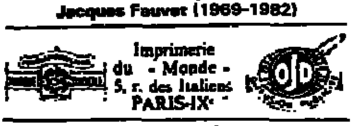
Dans le même temps, il est vrai, des paysans ont manifesté pour la première fois, dans la capitale, en faveur de la réforme agraire. Les syndicats, bien que persécutés, continuent d'exister. Comme continuent leurs dénonciations publiques les défenseurs des droits de l'homme, il est vrai en risquant leur vie. La guerre, travestie dans la presse locale, est transparente pour les journalistes du monde entier, qui circulent partout pour en raconter les horreurs et les péripéties.

On ne revient pas du Salvador avec les idées simplifiées.

FIN

(1) *Du nom du général qui fit trente mille morts, en 1932, en écrasant une révolte de paysans.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

(Publicité)

MARCHE POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LE RACISME DANS PARIS



© TIM *(L'Express)*.

TOUS A LA BASTILLE !
LE 3 DÉCEMBRE
DÉPART 14 H

Depuis plusieurs mois, un climat allant dans le sens d'un rejet des communautés d'origine immigrée, particulièrement des communautés du Maghreb, d'Afrique noire ou des Antilles, se développe dangereusement en France. Comportements et propos anti-étrangers, meurtres et autres actes de violence à l'égard des jeunes Maghrébins, arguments politiques xénophobes employés dans des campagnes électorales, ne constituent pas des faits ponctuels isolés, mais bien un glissement de toute la société, au-delà parfois des clivages politiques.

Pour réagir à cette situation, à l'initiative des jeunes de S.O.S. Avenir-Minguettes, de l'antenne Rhône-Alpes de la CIMADE et du M.A.N. de Lyon, une première MARCHE POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LE RACISME est partie de Marseille le 15 octobre, traverse toute une partie de la France et arrivera à Paris le samedi 3 décembre.

Le but de cette Marche est de montrer qu'il y a dans ce pays un peuple nombreux qui veut que la vie ensemble des communautés d'origines différentes soit possible pour tous dans la paix et la justice afin que l'égalité des droits et des chances l'emporte sur la ségrégation, que l'amitié ait raison du racisme, et que la solidarité entre communautés fasse taire les 22 long rifle.

A PARTIR DE 18 H 30 :

SPECTACLE PLURICULTUREL

(MUSIQUE ET CHANSONS)

ESPACE BALARD (MÉTRO BALARD)

OUI A LA FRANCE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FRATERNITÉ

MANIFESTE (Extraits) :

La France est maintenant pluri-ethnique : c'est un fait. Il s'agit donc à présent de bien vivre cette réalité, pour l'épanouissement et le bonheur de tous. Et cela passe inexorablement par l'acceptation et la mise en œuvre active d'une politique d'insertion, où personne n'est floué et où chacun peut donner le meilleur de ce qu'il est.

Or, actuellement, l'égalité n'existe pas entre les citoyens français de souche et les ressortissants immigrés, même quand ceux-ci ont la nationalité française !

Parce que l'initiative de la Marche pour l'Egalité et contre le Racisme nous paraît adéquate et salutaire, nous nous en affirmons solidaires. Nous nous déclarons prêts à la soutenir avec tous les moyens en notre possession, et certains parmi nous s'engagent à faire des morceaux de route avec les marcheurs, à être présents à leur arrivée le 3 décembre à Paris.

Liste des signataires :

Pierre BOURDIEU, sociologue, Collège de France ; André GLUCKSMANN, philosophe, C.N.R.S. ; Charlotte RAMPLING, comédienne ; Jean-Michel JARRE, musicien ; Laurent SCHWARTZ, mathématicien, Ecole Polytechnique ; Bernard KOUCHNER, médecin ; Serge GAINSBOURG, chanteur ; Gilles DELEUZE, philosophe, Paris-VIII ; Cornélius CASTORIADIS, écrivain, Ecole pratique des hautes études ; José ARTUR, journaliste ; Jean-Claude BRIALY, comédien ; Paul THIBAUD, directeur de la revue *Esprit* ; Léon POLIAKOV, historien ; Claude-Jean PHILIPPE, producteur de télévision ; Georges BALANDIER, ethnologue, Paris-I ; Bernard-Henri LEVY, philosophe ; Bernard HINAULT, cycliste ; Henri LABORIT, biologiste ; Marc FERRO, historien, Ecole pratique des hautes études ; Olivier TODD, journaliste ; Marceline LORRIDAN, cinéaste ; Joris IVENS, cinéaste ; Pierre VIDAL-NAQUET, historien, Ecole pratique des hautes études ; Françoise FABIAN, comédienne ; François CHATELET, philosophe ; Claude MAURIAC, écrivain ; Marie-France PISIER, comédienne ; CESAR, sculpteur ; Jean-Paul DOLLE, écrivain ; Delphine SEYRIG, comédienne ; Jacques REVEL, historien ; Constantin COSTA-GAVRAS, cinéaste ; Lionel TERRAY, sociologue, Ecole pratique des hautes études ; Anne WIEZENSKI, comédienne ; Jean-Pierre VERNANT, historien, Collège de France ; René ALLIO, cinéaste ; Pierre GRECO, psychologue, Ecole pratique des hautes études ; Françoise LEBRUN, comédienne ; Gérard ALTHABE, anthropologue, Ecole pratique des hautes études ; André DUSSOLIER, comédien ; André MIQUEL, historien, Collège de France ; Brigitte FOSSEY, actrice ; Pierre BOULEZ, compositeur.

COORDINATION NATIONALE DE LA MARCHE POUR L'ÉGALITÉ

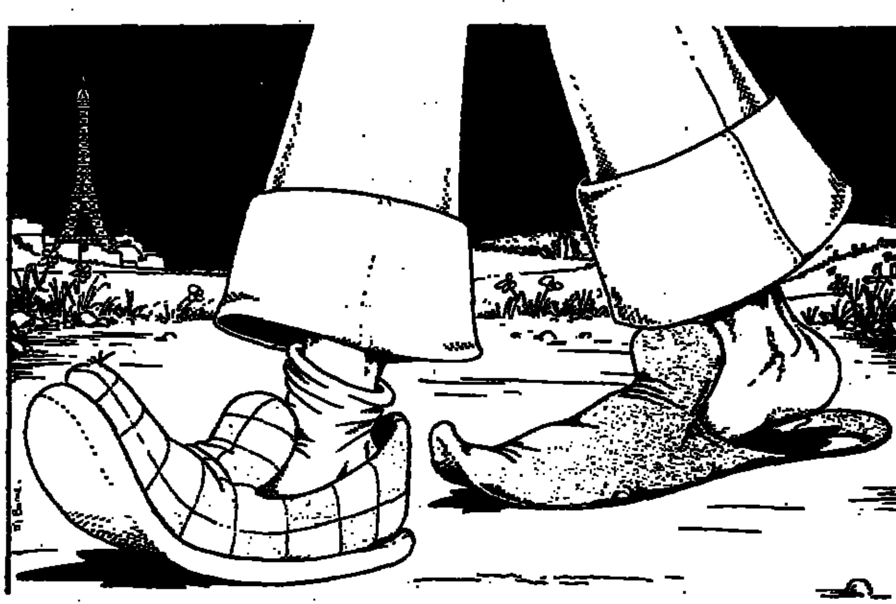
3, rue Diderot — 69001 Lyon

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE :

chèques à l'ordre de MAURIN, CCP 2 834 34 D LYON (mention marche pour l'égalité)







CONTRE
IS

À BASTILLE !
CEMBRE
RT 14 H

DE 18 H 30 :
LURICULTUREL

RD MÉTRO BALARDI

FRATERNITÉ

LA MARCHE POUR L'ÉGALITÉ

FINANCIÈRE :

PARIS 3 DÉC.



AFRIQUE

Maroc

Le roi Hassan II a formé un « gouvernement de coalition et de transition »

La formation d'un gouvernement de coalition et de transition, attendue depuis plusieurs jours au Maroc, a été officiellement annoncée mercredi 30 novembre à Rabat. Dirigé par M. Mohamed Karim Lamrani, directeur général de l'Office chérifien des phosphates, et qui avait déjà été premier ministre du Maroc d'août 1971 à novembre 1972, ce nouveau gouvernement regroupe six des principaux partis politiques. Ces formations sont représentées au sein du nouveau cabinet, notamment par leurs présidents ou secrétaires généraux avec qualité de *« ministre d'Etat sans portefeuille »*.

Il s'agit de MM. M'Hamed Boucetta pour l'Istiqlal (traditionaliste), Maati Bouabib pour l'Union constitutionnelle (centre), Mahjoubi Aherdane pour le Mouvement populaire (berbère), Ahmed Osman pour le Rassemblement national des indépendants (opposition modérée), Arsalane El-Jadridi, parti national démocrate (centre) et Abderrahim Bouabidb pour l'Union socialiste des forces populaires (progressiste), qui était dans l'opposition depuis 1960. Les cinq premières formations étaient déjà associées au précédent gouvernement, dirigé par M. Maati Bouabid, et leurs représentants demeurent pour la plupart à leur poste.

Certains départements importants, détenus par des personnalités n'appartenant pas aux partis politiques, comme l'*intérieur*, les *finances*, le commerce et la justice, n'ont pas changé de titulaire.

La nomination à la tête du ministère des affaires étrangères, de M. Abdelwahed Belakziz (quarante-quatre ans), sans étiquette politique précise mais considéré comme proche du trône, à quelque peu surpris dans les milieux diplomatiques à Rabat. Universitaire, ancien doyen de la faculté de droit de Rabat, il a été ambassadeur en Irak durant deux ans. Il remplace M. Boucetta, chef de l'Istiqlal, qui dirigeait la diplomatie depuis six ans durant lesquels il a vigoureusement défendu les thèses de Rabat sur le Sahara occidental. Ce changment de titulaire ne devrait pas affecter la diplomatie du Maroc, notamment en *ce qui concerne le dossier saharien*

Le gouvernement de coalition aura, en prinicpe, un mandat limité dans le temps et devra être dissous dès l'apparition de la nouvelle carte politique du pays, que définiront les élections générales de février 1984. L'apport politique et populaire de l'U.S.F.P. *aux tâches gouvernementales* paraît important, en raison du prestige dont elle jouit et des principes démocratiques qu'elle défend, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. On ne voit cependant pas comment cette formation pourrait, sans abandonner certaines de ses options fondamentales, participer, ne serait-ce qu'un temps, à la gestion des affaires économiques et sociales en l'absence d'un programme préalablement défini. M. Karim Lamrani passe, certes, pour l'un des meilleurs gestionnaires du pays, mais il n'en demeure pas moins que ses options économiques *libérales sont diamétralement* opposées à celles de l'U.S.F.P., qui s'est toujours prononcée pour l'instauration d'une *« politique socialiste »* tendant à mettre fin à la *« dépendance »* économique marocaine à l'égard du monde capitaliste. – *(A.F.P., Reuter.)*

Le nouveau cabinet

Voici, selon l'A.F.P., la composition du gouvernement, dont un certain nombre de membres n'appartiennent à aucun parti :

Premier ministre : M. Mohamed Karim Lamrani.

Ministres d'Etat : MM. Ahmed Osman (*Rassemblement national* des indépendants) ; Maati Bouabid (Union constitutionnelle) ; Abderrahim Bouabid (Union socialiste des *forces populaires*) ; *Mhamed* Bahnini ; Mhamed Boucetta (Istiqlal) ; Ahardane Mahjoubi (Mouvement populaire) ; Moulay Ahmed Alaoui (R.N.I.) ; Arsalane El-Jadidi (parti national démocrate).

Ministre de la justice : M. Mustapha Belarbi Alaoui ; *intérieur :* M. Driss Basri ; *affaires étrangères :* M. Abdelwahed Belakziz ; *information :* M. Abdellatif Filali ; *affaires islamiques :* M. Hachmi Filali (Istiqlal) ; *plan, formation des cadres et formation professionnelle :* M. Mhamed Douiri (Istiqlal) ; *éducation nationale :* M. Azzeddine Laraki (Istiqlal).

Ministre délégué auprès du premier ministre chargé des affaires économiques : M. Taieb Bencheikh (R.N.I.) ; *finances :* M. Abdellatif Jouahri ; *commerce, tourisme et industrie :* M. Azzedine Guessous ; *artisanat et affaires sociales :* M. Abbes El-Fassi (Istiqlal) ; *énergie et mines :* M. Moussa Saadi (P.N.D.) ; *santé publique :* M. Rahal Rahhali (M.P.) ; *transports :* M. Mansouri Benali ; *pêche et marine marchande :* M. Bensalem Smili.

Secrétaire général du gouvernement : M. Abbes Kaissi.

Ministre des affaires culturelles : M. Said Belbachir (Istiqlal) ; *habitat et aménagement du territoire :* M. M'Fadel Lahlou ; *équipement :* M. Mohamed Kabbaj.

Ministre délégué auprès du premier ministre : M. Abdelkrim Ghallab (Istiqlal).

● *Plusieurs opposants condamnés en appel.* – La cour d'appel de Rabat a confirmé, le mardi 29 novembre, les peines dont avaient été frappés en première instance les membres « radicaux » de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P., opposition) poursuivis pour *« troubles de l'ordre public »*. Sur les 34 inculpés, 21 avaient été condamnés le 30 mai à des peines allant d'un à trois ans de prison ferme. Les 13 autres avaient été condamnés à deux ans de prison avec sursis (*le Monde* du 1er juin). – *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

LA « TACHE NOIRE »

Près de trois cents familles de Noirs vivent sous la menace d'une déportation après l'expiration, mardi 29 novembre, d'un ultimatum des autorités leur ordonnant d'évacuer leur village de Mogopa (Transvaal), dont leurs ancêtres avaient acheté les terres en 1911. *Aux termes d'une loi adoptée en* 1913, Mogopa forme une *« tache noire »* interdite sur un territoire où les Noirs n'ont pas accès à la propriété foncière. La police a envoyé sur place des camions pour déporter les habitants, mais, jeudi en début de matinée, l'éviction de ces derniers n'avait pas commencé. De nombreuses protestations se sont élevées – notamment celle du département d'Etat américain qui *« déplore »* cette mesure. – (A.F.P.)

● *Le chef de l'opposition parlementaire à Paris.* – De passage en France, M. Frederik Van Zyl Slabbert, président du parti fédéral progressiste (opposition parlementaire), est reçu, ce jeudi 1er décembre, au Quai d'Orsay par M. Cheysson, ministre des relations extérieures. Il avait, la veille, rencontré à l'Elysée M. Régis Debray, conseiller à la présidence.

● *Inculpations.* – M. Harvey Tison, rédacteur en chef du *Star* de Johannesburg, a annoncé, mercredi 30 novembre, avoir été inculpé aux termes de la loi sur la *« sécurité intérieure »* pour un article citant M. Oliver Tambo, président du *Congrès national africain* (A.N.C.). Celui-ci ne peut être cité par la presse, ayant fait l'objet d'une ordre de *« bannissement »*. M. Alister Sparks, ancien rédacteur en chef du *Rand Daily Mail* et correspondant d'un journal britannique et d'un journal américain, fait l'objet d'une mesure identique pour avoir cité Mme Mandela, frappée de la même interdiction. Le procès de M. Sparks, contre lequel l'Institut international de la presse a protesté mardi, a été reporté au 25 avril 1984, à la demande des avocats de la défense. – *(A.F.P., Reuter.)*

● *Attentat à Johannesburg.* – Une femme et ses trois enfants ont été grièvement blessés par l'explosion d'un engin piégé, mardi 29 novembre, dans un quartier résidentiel du nord de Johannesburg, a annoncé un porte-parole de la police. – *(Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Au Sénégal une étrange arrestation

M. Antonio Batica Ferreira, de nationalité portugaise, président de l'Association d'assistance aux réfugiés africains (1), *qui avait obtenu l'accord des autorités sénégalaises pour construire, à Ziguinchor (Casamance), un petit complexe médico-chirurgical pour réfugié et indigents, nous écrit :*

En collaboration avec l'association belge similaire « Delipro », et M. Petitjean, membre du Parlement royal de Belgique, nous nous sommes rendus à Ziguinchor pour étudier sur place les meilleures conditions de collaboration et d'exécution des projets envisagés depuis plusieurs mois, en union avec les autorités locales. J'étais accompagné de cinq ressortissants sénégalais et de trois ressortissants français, volontaires bénévoles. Le 1er octobre, deux de ces trois jeunes Français, deux Sénégalais et moi-même sommes venus à *Dakar*, pour procéder, avec l'ambassadeur de Belgique au Sénégal et l'entrepreneur désigné, à l'étude de la comptabilité prévisionnelle.

Le dimanche 2 octobre, le commissaire Moctar Yéro Bâ a procédé à notre arrestation et à notre mise en garde à vue du 2 au *10* octobre à minuit avant que nous soit signifiés, *sans aucun motif*, mon expulsion et le refoulement des trois jeunes Français du territoire sénégalais.

(1) A.A.R.A., 17, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris, tél. : 274-23-23.

La mission de l'O.U.A. s'est rendue au Sahara occidental

Alger. – Il n'y a rien de nouveau. Le roi du Maroc campe sur ses positions et la situation demeure bloquée, nous a dit en substance un dirigeant sahraoui, le mercredi 30 novembre, lors du retour à Alger de la commission de conciliation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) pour la mise en œuvre des décisions du dix-neuvième sommet de l'Organisation exhortant Rabat à entamer des *« négociations directes »* avec le Polisario en vue d'un référendum d'autodétermination.

Arrivée à Alger lundi 28 novembre, cette mission, qui comprend le secrétaire général par intérim de l'O.U.A., M. Peter Onu, et le ministre éthiopien des affaires étrangères,

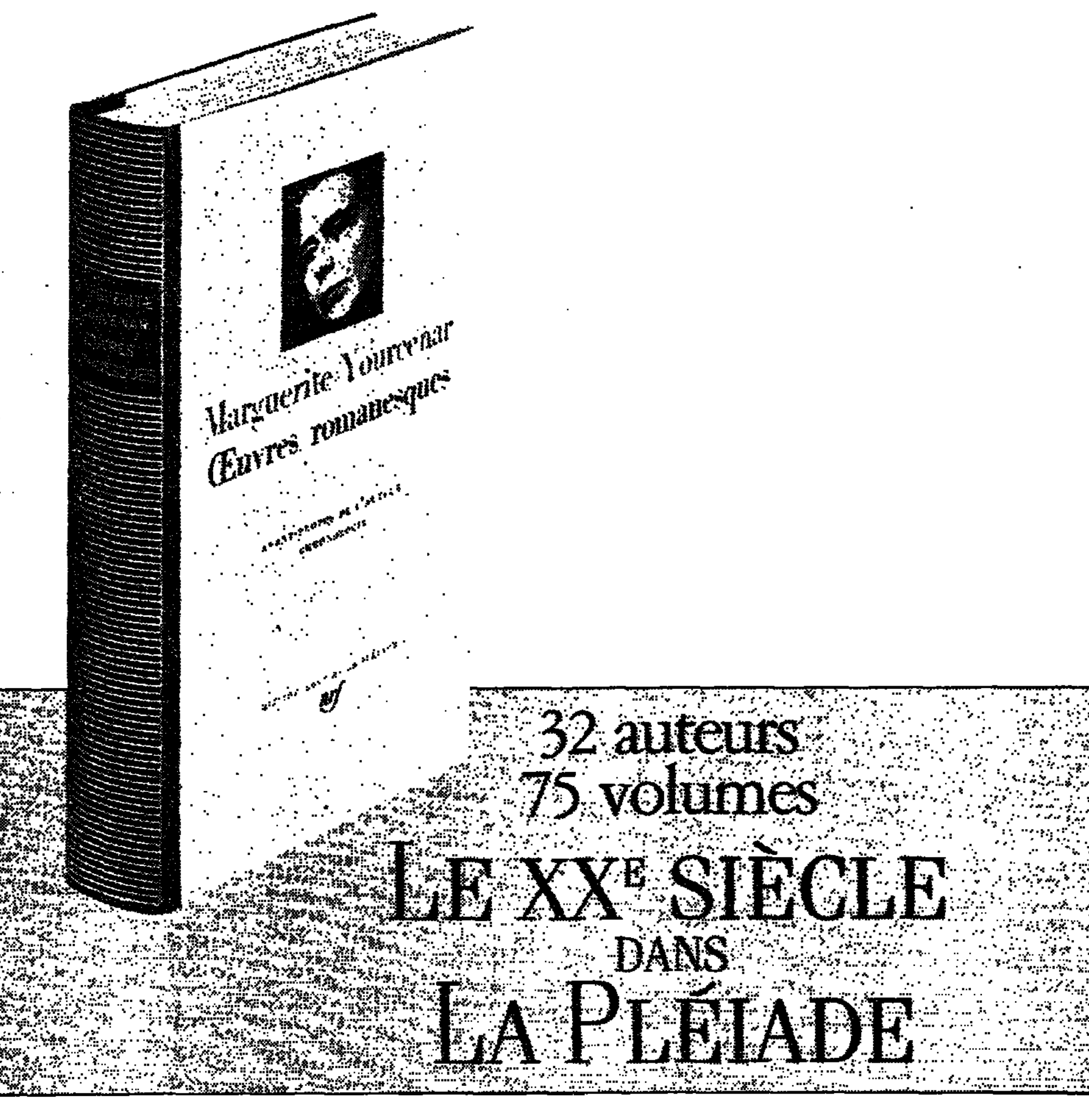
De notre correspondant

s'était rendue par avion à Tindouf, d'où elle a gagné en Land-Rover le poste militaire d'Oum-Legta, à plus d'une centaine de kilomètres de la frontière algérienne, en territoire saharien. Elle y a rencontré M. Abdelaziz, président de la R.A.S.D., lui a remis un message du chef de l'Etat *éthiopien, président en exercice de* l'O.U.A., et l'a informé des entretiens qu'elle avait eus auparavant avec le roi Hassan II.

Un communiqué du « ministère de l'information » sahraoui diffusé mercredi 30 novembre dénonce *« le refus obstiné et catégorique du Maroc quant à l'application de la résolution 104 »*. Dans la matinée, la mission avait été reçue par le ministre algérien des affaires étrangères avant de quitter l'Algérie.

Alors qu'un échec de la mission de l'O.U.A. paraît probable en ce qui concerne le Sahara occidental, le président de la Mauritanie vient de déclarer, dans un discours prononcé à l'anniversaire de l'indépendance, que son pays *« reconnaîtra la République arabe sahraouie démocratique si aucun progrès n'est enregistré d'ici au 31 décembre »*, terme du délai fixé pour l'organisation du référendum.

J. de L.



Le Monde

politique

LA RENCONTRE AU SOMMET ENTRE COMMUNISTES ET SOCIALISTES

M. Marchais : des objectifs essentiels restent à atteindre

M. Marchais lit, à l'ouverture de la réunion des délégations du P.C. et du P.S., jeudi matin 1er décembre au siège du P.S., une déclaration liminaire dans laquelle il indique notamment : *« Je tiens à vous le dire dès le départ, notre souhait le plus cher est de la voir* [cette réunion] *déboucher sur des décisions qui contribueront à renforcer l'union de la gauche. (...) La victoire de 1981 a ouvert un nouvel horizon pour la France. (...) Elle a conféré d'immenses responsabilités à nos partis, ces responsabilités nous les assumons ensemble depuis deux ans et demi. (...) Parce que ce sont les Français qui l'ont voulue par leur vote, notre participation au gouvernement n'est pas pour nous une question de tactique ou d'opportunité (...).*

» Il nous revient aujourd'hui de faire le point des engagements [de 1981] *d'ores et déjà tenus, et de définir ensemble les moyens de les tenir tous. Une partie appréciable de ces engagements a été tenue ; il en est ainsi de mesures sociales que nous avions annoncées. Au total, l'ensemble de ces mesures sociales rappelle les plus grands moments de l'histoire de la classe ouvrière et de notre peuple. »*

M. Marchais ajoute : *« Tenus également les engagements que nous avions pris de décentraliser les pouvoirs. (...) Enfin, dans le domaine économique, les nationalisations prévues ont été réalisées. (...) Notre bilan est donc encourageant ; il est important par comparaison avec les politiques de droite et il est apprécié comme tel par les Français. Cependant, nous ne pouvons nous cacher que la gauche traverse actuellement une période difficile. Nous pensons que cela tient à deux raisons : d'abord, nous sommes en butte à une campagne massive, violente, sur tous les sujets et de tous les instants de la droite et du grand patronat.* (...) *Parallèlement, et en appui à cette campagne, les objectifs et les actes du grand patronat sont de plus en plus directement politiques. Le C.N.P.F. a ouvertement déclaré la guerre au gouvernement, refusant de prendre la moindre part à ses efforts de renouveau.*

» Le programme de M. Gattaz – il ne cesse de l'expliquer – est particulièrement clair : faire baisser le pouvoir d'achat et attaquer la protection sociale. (...)

» Cet assaut permanent, avec les immenses moyens dont il dispose, tel est le problème auquel nous sommes confrontés. Mais il en est un second, c'est que, si le bilan de la gauche est important, il est loin d'être suffisant pour que les graves problèmes posés par la crise soient résolus (...) Des objectifs essentiels que nous nous étions fixés et que les Français ont ratifiés par leur vote restent à atteindre. (...)

» Nous avons la conviction que la situation actuelle peut être redressée. (...) La gauche peut réussir, mais pour cela il importe, en ne perdant jamais de vue le chemin déjà parcouru, d'avoir les idées sur celui qui reste à faire pour atteindre l'ensemble des objectifs que nous nous sommes fixés en 1981. (...) C'est ainsi que nous avons dit dans notre accord que nous engagerions une lutte efficace contre le chômage. Celui-ci a été stabilisé, ce qui doit être souligné, mais il frappe encore deux millions d'hommes, de femmes, de jeunes, qui ont fait confiance à la gauche pour qu'elle réduise vraiment l'ampleur de ce drame. Or l'emploi total diminue. »

M. Marchais estime qu'il faut faire plus pour créer *« les conditions d'une nouvelle croissance économique »*, comme la gauche s'y était engagée, et pour poursuivre une politique de réduction des inégalités sociales qui a effectué, reconnaît-il, des *« progrès réels »* pour les plus petits salaires, les familles et les retraités. Il note que la gauche a fait mieux que la droite dans le respect des équilibres économiques et financiers, mais que la dette extérieure est trop élevée. Ces engagements, dit-il, *« restent donc à tenir »*. Il estime que la gauche en a les moyens.

« Les communistes ne fraudent pas »

Le secrétaire général du P.C.F. ajoute : *« Il n'y a donc pas de fatalité dans l'accroissement du chômage, et rien ne nous contraint à accepter des suppressions d'emplois sans créations préalables négociées. (...) Ainsi, pourrions-nous rendre sélectifs la fiscalité et le crédit en accordant des avantages fiscaux ou des prêts avantageux aux entreprises qui participent à l'effort pour l'emploi, la qualification, l'investissement dans des productions nationales compétitives, et en pénalisant lourdement, à l'inverse, le parasitisme financier, la spéculation, l'évasion des capitaux. (...) Moderniser la France ? C'est nécessaire, et nous sommes pleinement d'accord. (...) Cela requiert de nouveaux efforts ! C'est vrai, et, là encore, nous sommes pleinement d'accord. Il faut mobiliser toutes les ressources existantes et en créer de nouvelles. »*

« Enfin, indique M. Marchais, *nous nous sommes engagés à instituer la représentation proportionnelle. C'est à faire. Pour notre part, nous sommes aujourd'hui comme avant, profondément attachés à ce mode de scrutin, le plus juste et le plus démocratique. (...) Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse sur le thème de la fraude électorale. La droite a nourri sur ce thème des attaques anticommunistes et antigauche répugnantes. (...) Les élus communistes ne trichent pas avec le suffrage universel. Ils n'ont jamais fraudé, et ils ne le feront jamais. (...) C'est pourquoi je vous propose que nous élaborions et déposions ensemble une proposition de loi en vue de garantir expressément la totale moralité des scrutins, de faire échec à toute tentative de fraude. »*

En ce qui concerne la politique internationale, M. Marchais rappelle l'interview au *Monde*, dans laquelle il soulignait *« un accord quasi total avec la politique du gouvernement »*. Il se prononce, après l'interruption des négociations de Genève sur les euromissiles, pour *« un gel des armements permettant de négocier un désarmement équilibré vers le bas entre l'Est et l'Ouest »*. Il rappelle qu'à ses yeux *« la comptabilisation des forces nucléaires française du côté de celles de l'alliance atlantique semble aller de soi »*. Il affirme que les communistes français n'ont *« cessé d'agir dans le sens du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et de la cessation de toute ingérence étrangère »*.

M. Marchais se réjouit de *« la négociation qui va s'engager au Tchad dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine »*.

Le secrétaire général du P.C.F. conclut en souhaitant que *« la gauche manifeste clairement son union »*. *« Nous sommes ouverts à toutes les propositions que vous avancerez*, dit-il. *Nous pensons qu'il serait positif (...) que notre rencontre puisse déboucher sur des décisions d'actions communes contre les fermetures d'entreprises et pour la création d'emplois, pour la défense du pouvoir d'achat des travailleurs, pour contraindre le patronat à respecter les droits nouveaux des travailleurs.* (...)

» Nous pensons qu'il est possible d'envisager des actions nous rassemblant en faveur du désarmement et de la paix. Nous vous proposons également de prendre des dispositions permettant de combattre ensemble et résolument toutes les résurgences du racisme. Nous devons enfin intensifier l'action pour l'école que nous avons engagée ensemble. »

M. Jospin : Il n'y a pas d'alternative à gauche, à la politique du gouvernement

Répondant à M. Marchais, M. Lionel Jospin déclare que la rencontre doit être consacrée *« à l'exercice de vérification »* du respect de l'accord de gouvernement de juin 1981, mais qu'elle doit être aussi l'occasion de prendre des initiatives d'actions communes, notamment dans la *« lutte politique contre la droite »*.

Le premier secrétaire du P.S. estime que le bilan de la gauche, depuis deux ans et demi, est *« positif »*. Il en rappelle brièvement le détail *« pour le cas où il tendrait à être oublié »*. Malgré cet aspect positif, il constate que la politique de la gauche *« n'est pas pleinement acceptée et comprise »*. Cela apparaît à l'occasion des élections partielles, *« même si le fait d'avoir eu à les refaire en raison d'irrégularités a, selon nous, joué un rôle négatif »*.

M. Jospin dit à M. Marchais : *« Nous aussi, nous préférerions plus de croissance, moins de hausses des prix, des salaires plus élevés, davantage de mesures de justice sociale. Sur ce point, il n'y a pas de question ni de divergence entre nous »*. Les question, selon lui, sont d'une autre nature ; il en pose deux :

— *« Pouvions-nous, en mars 1983 (...) poursuivre la politique antérieure sans redresser favec vigueur les déséquilibres qui subsistaient et s'amplifiaient ? Notre réponse est non »*.

— *« Pouvons-nous actuellement avoir tout à la fois une croissance forte, une diminution du chômage, un redressement sérieux du commerce extérieur et une réduction rapide et importante de l'inflation ? Notre réponse est non »*.

Le premier secrétaire du P.S. estime queles réponses apportées parla direction du P.C.F. aux questions qui se posent surla phase actuelle de la politiquede lagauche manquent *« de clarté et de force de conviction »*. Elles manquent de clarté, à son avis, parce qu'elles se réfèrent, tantôt à la politique du gouvernement, tantôt à l'interprétation quele P.C.F. donne des accords de juin 1981, tantôt aux propositions du parti communiste d'avant la victoire de la gauche.

Il note queles socialistes estiment être *« pleinement fidèles »* aux accords de 1981 et aux cent dix propositions de M. Mitterand. *« Non*, dit-il, *nous n'avons pas changé de politique, mais la réalité peut nous conduire à ne pas développer notre action de façon linéaire et uniforme (...) Nous pensons qu'il n'y a pas d'alternative à gauche à la politique que mène le gouvernement de la gauche. On peut suggérer tel ou tel infléchissement, mais il n'y a pas d'alternative (...). La seule alternative à notre politique, c'est la politique de la droite. »*

« Nous ne pouvons éviter les difficultés objectives qui provoquent le découragement et les désillusions. La droite critique sans désemparer et souvent avec violence le gouvernement. Si, en plus, un parti important de la gauche le soutient devant l'opinion du bout des lèvres, voire même insiste surtout sur les aspects critiques et développe davantage l'exposé de sa politique que celle du gouvernement, je ne vois pas comment nous pourrions rassembler derrière nous une opinion majoritaire (...). Si vous portez un doute sur notre politique commune, sur les orientations proposées par le président de la République, cela nous affaiblit tous, cela porte atteinte à notre crédibilité. »

M. Jospin consacre ensuite la deuxième partie de son intervention, la plus longue, à l' *« inventaire »* des points d'accord et des points de désaccord avec le P.C. Il note que la direction du P.C.F. affirme qu'elle est en accord avec les socialistes sur la Pologne et l'Afghanistan. Cela veut dire, selon M. Jospin, qui expose les positions de son parti, que le P.C.F. condamnerait le coup d'Etat militaire en Pologne, souhaiterait que le syndicat Solidarité soit rétabli dans ses prérogatives, demanderait le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et la libre détermination du peuple afghan. A propos du Tchad et du Liban, il se « réjouit » des déclarations du P.C.F. selon lesquelles il est en accord avec la politique suivie par la France *« car cela marque une évolution par rapport à des commentaires antérieurs beaucoup plus critiques »*.

Il traite ensuite de l'équilibre des forces en Europe et évoque la demande du P.C.F. de prise en compte des forces nucléaires françaises dans les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. *« Il est regrettable que sur une question aussi symbolique vous ne défendiez pas la position définie par le gouvernement de notre pays »*, dit-il. Contrairement à M. Marchais il répond « oui » à la question de savoir si c'est du président de la République et de lui seul que dépend, *« en dernier ressort, la décision éventuelle de l'arme nucléaire »*.

Dans le domaine de la politique économique et sociale, évoquant le comportement de la direction du P.C.F., il déclare : *« Le fait de formuler des propositions générales ou de raisonner en termer d'affirmations catégoriques* — « Il faut moins de chômeurs, il faut moins d'inflation, il faut plus de croissance » — *ne suffit pas à résoudre les problèmes (...). C'est de propositions concrètes, viables, opératoires que nous avons besoin »*, dit-il... *« Nous croyons qu'il est de l'intérêt de la gauche que vous vous exprimiez d'une façon moins absolue et lus relative en prenant votre part des problèmes et de leur solution, plutôt que de nous donner, un peu de l'extérieur, de bons conseils sans vertus opérationnelles. »*

M. Mauroy reste un solide maillon de l'alliance

En sa double qualité institutionnelle *de chef de gouvernement et de* chef de la majorité parlementaire, M. Pierre Mauroy est personnellement concerné par les résultats de la rencontre entre le P.S. et le P.C., puisque les deux partis se proposent, en principe, de *« vérifier »* si la politique conduite sous sa direction reste ou non conforme aux engagements pris en 1981.

Mais, quels que soient ces résultats, ils ne modifieront sans doute ni son inquiétude personnelle à l'égard du P.C. ni les choix qu'il fera tant qu'il demeurera à la tête du gouvernement. Sa conviction personnelle, le premier ministre l'a réaffirmée avec force au congrès de Bourg-en-Bresse : *« La gauche ne peut espérer mobiliser que si elle demeure unie. L'union de la gauche reste notre stratégie. »*

Ses principaux choix gouvernementaux, il les a fait accepter, bon gré mal gré, aux communistes en mettant l'accent sur des considérations sociales. Son style, si contesté, parfois, au sein même de sa propre formation, y a aussi fortement contribué. Les communistes et leurs électeurs se reconnaissent facilement dans cet ancien professeur, fils de bûcheron, qui brocarde si bien *« les gens du château »*.

Si M. Mauroy est devenu depuis longtemps la cible principale des critiques de la majorité, ce n'est pas simplement parce que sa fonction l'expose quotidiennement. Quand elle centre ses assauts sur M. Mauroy, l'opposition cherche aussi à user un solide maillon de l'alliance entre les socialistes et les communistes et donc à entamer la cohérence, déjà mise à l'épreuve, de la coalition gouvernementale.

Bien que M. Mauroy subisse fortement les effets de l'usure du pouvoir, ces paramètres politiques peuvent conduire M. François Mitterrand à juger préférable de ne pas hâter le changement de premier ministre, que bon nombre de dirigeants socialistes, et certains de ses conseillers, semblent estimer nécessaire dans les prochains mois, voire les prochaines semaines, pour donner un élan nouveau à la majorité avant les élections législatives de 1986.

Certes, la fin décembre marquera l'échéance du plan de rigueur de dix-huit mois lancé en juin 1982 par MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors. Il serait donc concevable que le chef de l'Etat décide d'engager sans délai une nouvelle phase de l'action gouvernementale et de marquer ce changement par la nomination d'un autre premier ministre. Outre le fait que M. Mauroy a reçu depuis longtemps du chef de l'Etat l'assurance de demeurer en fonction trois ans environ — ce qui situerait l'échéance aux élections européennes, — la tension internationale et les incertitudes sur l'avenir de la Communauté européenne plaident plutôt pour l'instant en faveur du *statu quo*. Les résultats économiques de la politique menée jusqu'ici ne plaident d'ailleurs pas en sens contraire.

Les intentions du chef de l'Etat devraient être perceptibles, du moins en partie, dans le contenu de l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement dont la convocation en janvier est jugée nécessaire par l'hôtel Matignon. Qu'il s'agisse, par exemple, du projet de loi sur la presse, que le premier ministre entend personnellement défendre devant l'Assemblée nationale, ou des textes relatifs à la formation professionnelle continue et à la prévention des difficultés des entreprises, le calendrier parlementaire devrait logiquement permettre à M. Mauroy de mener à terme, avant le printemps, des actions dans lesquelles il s'est directement impliqué avec l'accord du président de la République.

Régler les dossiers les plus lourds

Mais c'est surtout dans le règlement des dossiers économiques que M. Mauroy peut encore apparaître, aux yeux de M. Mitterrand, comme le socialiste le plus apte à préparer des révisions douloureuses pour la majorité en général et le parti communiste en particulier.

Après l'instant de vérité dans les Houillères, voici venu en effet le temps des échéances importantes dans la sidérurgie (il s'agit de réaliser les conversions industrielles rendues nécessaires par la révision en baisse des objectifs de production d'acier), dans l'industrie textile (quel avenir pour le groupe Boussac ?), dans les chantiers navals (comment traiter les conséquences des réductions d'effectifs annoncées par les chantiers Nord-Méditerranée ?).

Autant de secteurs où le parti communiste possède traditionnellement des positions fortes et où, pour le gouvernement, la « cote » personnelle du maire de Lille pourrait donc ne pas constituer un élément négligeable. Au cours de sa dernière période à l'hôtel Matignon, M. Mauroy contribuerait ainsi à tempérer autant que possible les effets sociaux de situations conflictuelles.

ALAIN ROLLAT.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 30 novembre sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI.**

Le régime actuel d'assurance-chômage, fondé sur une convention qui a été dénoncée par le C.N.P.F., cessera d'exister le 31 décembre prochain. Les partenaires sociaux ont engagé une négociation en vue de définir un nouveau système. Le gouvernement souhaite qu'un accord intervienne le plus rapidement possible. Il étudiera le moment venu, avec les partenaires sociaux, les adaptations législatives et réglementaires qui pourraient se révéler nécessaires.

Par ailleurs, les pouvoirs publics doivent veiller à ce que le revenu de remplacement des travailleurs privés d'emploi, garanti par la loi, soit assuré après le 31 décembre 1983, quelle que soit l'issue des négociations en cours.

Ces négociations s'achèveront trop tard pour que le Parlement ait ensuite le temps de se prononcer avant la fin de la présente session sur les problèmes ainsi posés. C'est la raison pour laquelle le premier ministre a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant le gouvernement, en application de l'article 38 de la Constitution, à prendre par ordonnances, au vu des résultats des négociations en cours et jusqu'au 31 mars 1984, les mesures qui se révéleraient nécessaires pour éviter toute interruption dans l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi.

● **SÉCURITÉ SOCIALE DES BATELIERS RHÉNANS**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de l'accord du 30 novembre 1979 concernant la Sécurité sociale des bateliers rhénans.

Conclu sous les auspices du Bureau international du travail, cet accord vise à améliorer la protection sociale des personnes qui travaillent à bord des bateaux naviguant sur le Rhin, en coordonnant les législations des sept pays principalement intéressés : six pays riverains (France, Suisse, R.F.A., Luxembourg, Belgique, Pays-Bas) auxquels s'est joint le Royaume-Uni.

● **CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ DES AGENTS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi ratifiant et modifiant les ordonnances du 31 mars 1982 relatives à la cessation anticipée ou progressive d'activité des agents de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Les dispositions concernant la cessation progressive d'activité, qui facilitent, pour les fonctionnaires les plus âgés, la transition entre l'activité et la retraite, et ouvrent ainsi des possibilités de recrutement pour les plus jeunes, seront prorogées jusqu'au 31 décembre 1984.

La création d'un fonds de compensation, alimenté par une cotisation de 0,2% sur le montant des rémunérations versées par les collectivités territoriales, facilitera le fonctionnement de ce système en ce qui concerne leurs agents.

● **RELATIONS DE LA FRANCE AVEC LES PAYS DU SUD-OUEST PACIFIQUE**

Le ministre des relations extérieures a rendu compte du voyage officiel qu'il a effectué dans trois pays du Sud-Ouest Pacifique.

I. — C'était la première visite d'un ministre français des relations extérieures en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il était bon que la solidarité qui existe entre ces deux peuples et le peuple français fût manifestée dans d'autres circonstances que les guerres mondiales où tant de soldats de ces deux pays ont concouru à la défense de la France et de ses alliés.

Les deux démocraties sont, d'autre part, proches de celles de l'Europe occidentale de bien des manières. Les intérêts communs, la volonté de coopération peuvent et doivent donc être exprimés plus activement, comme d'aillers les premiers ministres australiens et néo-zélandais en ont marqué le souhait au cours de leurs récentes visites à Paris.

II. — La visite du ministre des relations extérieures en Indonésie, venant après celles de plusieurs membres du gouvernement, a permis de confirmer les perspectives très encourageantes pour les relations entre nos deux pays.

● **ORIENTATIONS DE LA DÉCENTRALISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF.**

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur les grandes orientations de la décentralisation du système éducatif.

I. — Les délais fixés par la loi à la décentralisation territoriale seront tenus :

— Pour les transports scolaires, les compétences seront transférées aux départements ou aux services responsables des transports urbains à la rentrée 1984 ;

— La décentralisation des établissements d'enseignement public (écoles pour les communes, collèges pour les départements, lycées pour les régions) sera réalisée pour la rentrée 1985.

La mise au point des textes d'application fera l'objet d'une large consultation durant le premier semestre 1984 et les représentants des collectivités intéressées seront associés à leur préparation.

II. — La déconcentration de l'administration de l'éducation nationale au profit de ses échelons régionaux et départementaux est déjà largement engagée. Elle sera renforcée, notamment pour la gestion des personnels. La gestion des enseignants du second degré, à l'exception du recrutement et des mutations, relèvera progressivement de la responsabilité des échelons déconcentrés.

III. — Les établissements d'enseignement bénéficieront de pouvoirs accrus dans les domaines administratif, financier et pédagogique. Ils auront ainsi la possibilité de définir, dans le respect des prescriptions et des objectifs nationaux, un projet adapté aux situations locales et à leurs besoins spécifiques.

● **COMMÉMORATIONS *AU COURS DE L'ANNÉE 1984***

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, a présenté au conseil des ministres une communication sur l'organisation des cérémonies nationales qui marqueront, en 1984 et 1985, le quarantième anniversaire de hauts faits de la Résistance et de la libération.

Seront notamment commémorés, en 1984, les deux débarquements de Normandie et de Provence, ainsi que la libération de Paris et de Strasbourg.

Dans le même temps, débuteront les cérémonies marquant le soixante-dixième anniversaire de la première guerre mondiale.

Ces diverses commémorations se dérouleront sous l'égide d'un comité d'honneur placé sous le haut patronage du président de la République et présidé par le premier ministre. Une commission exécutive, dirigée par le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, et des comités départementaux, en assureront l'organisation.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres du 30 novembre a adopté les mesures individuelles suivantes :

— M. Michel David, inspecteur général de l'administration, est nommé chef de l'inspection générale de l'administration.

— M. Marcel Chalet, inspecteur général de l'administration, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

SOCIALISTES

pas d'alternative
e du gouvernement

... un solide maillon de l'alliance

Régler les dossiers les plus lourds

Les députés ont adopté le second projet sur le IXe Plan

Une sollicitude mal récompensée

Le projet de la deuxième loi du IXe Plan a été un des rares textes législatifs, en matière de planification, adopté par l'Assemblée nationale sans que l'exécutif ait recours à la procédure du vote bloqué. Ce « geste politique » n'a pas contraint le gouvernement à voir son texte profondément modifié par la représentation nationale. Le pouvoir socialiste n'a pas non plus retiré de cette initiative tout le bénéfice politique qu'il aurait pu en attendre.

Cette « sollicitude » à l'égard du Parlement n'a, en effet, désarmé en rien les critiques de l'opposition, qui, au contraire, a vivement critiqué le projet mais aussi ironisé sur le faible nombre de députés socialistes présents pendant les débats.

L'opposition n'a pas su gré au gouvernement d'avoir accepté plusieurs amendements émanant de ses rangs, ne préférant relever que les refus opposés du gouvernement sur trois points jugés par elle essentiels : le « pluralisme scolaire », l'inscription, dans le projet, d'un engagement chiffré sur la politique du logement et la libération des prix industriels.

L'adoption de l'amendement du R.P.R. visant à assouplir les conséquences du franchissement de « seuils » de nombre d'emplois, dans l'application des dispositions du droit du travail, n'a pas suffi, et de loin, à équilibrer la balance.

La majorité, en revanche, a été plus « sage » que ce qu'aurait pu laisser prévoir l'adoption, par la commission des finances, d'amendements très contraignants à divers titres, déposés par M. Dominique Taddei (P.S., Vaucluse), rapporteur du projet. Le gouvernement a systématiquement sous-amendé les principaux de ces amendements, supprimant toute notion d'obligation ou d'engagement dans leur rédaction.

En l'absence de M. Taddei, retenu loin de l'Assemblée par de véritables raisons personnelles, M. Jean-Paul Planchou (P.S., Paris), qui le remplaçait, a accepté très facilement de se ranger à l'avis du gouvernement.

Le P.C. a participé avec application au débat, déposant, comme à l'accoutumée, plusieurs amendements qui lui ont permis de développer ses thèses, notamment en matière fiscale. Si bien que le R.P.R. et l'U.D.F. ont, comme de coutume, voté contre le projet, que le P.S. et le P.C. ont adopté.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE ET L'ÉPARGNE

A la demande de M. Charles Fèvre (U.D.F., Haute-Marne), il est précisé qu'un *« effort particulier sera engagé pour accroître la transformation nationale du bois »* ; et à celle de M. Parfait Jans (P.C., Hauts-de-Seine), *« qu'en tout état de cause l'épargne populaire que constituent les livrets A de caisse d'épargne et les Codevi sera protégée »*. M. Michel Barnier (R.P.R., Savoie) fait ajouter un sous-programme sur la coopération européenne industrielle.

● LA RÉNOVATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Par 328 voix (P.S.-P.C.) contre 159 (R.P.R.-U.D.F.), l'Assemblée refuse de préciser que celui-ci sera *« diversifié et pluraliste »*. A la demande de la commission des affaires culturelles, il est indiqué que ce plan devra éviter que certains jeunes *« soient dépourvus de toute qualification »*, que la préscolarisation ne devra pas *« négliger »* les besoins du monde rural, que les *« conditions de fonctionnement »* de l'école élémentaire devront être transformées et qu'un effort devra être fait pour assurer une *« réelle égalité d'accès »* à l'enseignement technique *« pour les jeunes gens comme pour les jeunes filles »*. Le gouvernement fait voter un amendement prévoyant que la durée de formation des instituteurs et des professeurs d'enseignement général des collèges sera portée à quatre ans. A la demande de M. Paul Chomat (P.C., Loire) et de la commission des finances, il est précisé que l'enseignement agricole devra *« combler son retard »* et réaliser sa *« parité »* avec l'enseignement général. Le gouvernement fait prévoir une estimation du nombre des missions locales chargées de faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (mission Schwartz).

● INDUSTRIE DE COMMUNICATION

La commission des affaires culturelles fait préciser que FR 3 devra accorder, *« là où le besoin existe, une large place à l'expression et à la promotion des langues et cultures régionales »*.

● INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

M. Chomat fait préciser que celle-ci repose *« à la fois sur la diversification des approvisionnements énergétiques et sur une production nationale couvrant 50 % de la consommation »*.

● EMPLOI

Deux amendements du groupe socialiste précisent qu'un taux de croissance *« le plus élevé possible »* sera recherché, notamment pour parvenir, à la fin du Plan, à un taux *« supérieur de 1 point à celui observé en moyenne pondérée chez nos partenaires de l'O.C.D.E. »*, et que c'est *« dans la mesure où la croissance économique risque de ne pas suffire à elle seule »* qu'un effort *« très important sera réalisé pour mener à bien une politique globale de l'emploi »*.

La commission des finances fait indiquer que *« le gouvernement rencontrera, dès le début de la période d'exécution du Plan, chacun des partenaires sociaux pour favoriser la mise en œuvre des accords portant sur la réduction du temps de travail et la nouvelle organisation du travail »*. Celle des affaires culturelles fait ajouter que la réduction accélérée du temps de travail bénéficiera aux travailleurs postés et à ceux des entreprises *« introduisant d'importantes innovations technologiques »*, mais, contre l'avis du gouvernement, elle fait préciser que la durée maximale pourra être abaissée par la loi.

M. Barnier fait adopter un amendement pour lequel le gouvernement s'en est remis à la *« sagesse »* de l'Assemblée, prévoyant *« un aménagement des seuils créés par la législation du travail pour qu'ils ne constituent plus des obstacles à l'embauche »*.

L'Assemblée nationale a ensuite adopté, sans modifications notables, les P.P.E. (plans prioritaires d'exécution) n° 10, « Mieux vivre dans la ville » (*le Monde* du 30 septembre), n° 11, « Moderniser et mieux gérer le système de santé » (*le Monde* du 28 septembre), et n° 12, « Améliorer la justice et la *sécurité* ».

● ÉNERGIE

Le gouvernement a fait un pas, à l'occasion de ce débat, en direction des défenseurs du charbon national. *Le texte précise désormais* que *« l'objectif d'indépendance conduit à viser que la production nationale soit en mesure de couvrir* au moins *la moitié de la consommation »* et que *« en tout état de cause, l'Etat maintiendra en francs constants l'effort financier fait pour les bassins charbonniers »*.

● INDUSTRIE

Sur proposition du P.C., l'Assemblée insère dans le texte prévoyant des *« actions vigoureuses en faveur de l'industrie permettant à la modernisation industrielle de se développer rapidement »* une phrase mentionnant la volonté de *« rendre l'industrie plus attrayante à la jeunesse »*, notamment *« par les conditions de rémunération et de travail »*.

● AGRICULTURE, INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES ET ACTIVITÉS LIÉES A LA FORÊT

Sur proposition du P.S., l'Assemblée ajoute la mer à l'intitulé de ce programme. L'opposition tente, en vain, de faire intégrer la notion d'exploitation familiale à l'axe retenu pour la stratégie agricole et alimentaire agro-alimentaire, à savoir l'amélioration de la *« compétitivité dans et par la solidarité afin de maintenir en activité le plus grand nombre possible d'exploitations viables »*.

● LOGEMENT

L'opposition tente vainement de faire insérer dans le texte un objectif chiffré — *« un niveau d'activité proche du rythme de quatre cent mille logements par an »*. Soumis, sur la demande de l'opposition, à un scrutin public, l'amendement est repoussé par 323 voix (P.S.-P.C.) contre 158.

● CONTRATS DE PLAN ETAT-ENTREPRISES

L'Assemblée précise, à la demande du P.S., que les objectifs fixés pour *« associer le secteur public à la réalisation des objectifs de solidarité et d'intérêt général »* seront contenus dans les contrats de plan conclus entre l'Etat et les entreprises publiques. Toutefois, à la demande du gouvernement, cette disposition ne sera pas explicitement *« obligatoire »*. De même, l'Assemblée précise, à la demande du gouvernement, qu'une *« information régulière des régions »* sera assurée par les sociétés nationales à propos de ces contrats de plan, alors que les députés socialistes souhaitaient qu'il s'agisse d'une « concertation régulière » et obligatoire.

● MESURES FINANCIÈRES

Retraites. — A la demande du P.C.F., l'Assemblée précise que la *« tendance au renforcement »* de la constitution de retraites privées *« ne saurait mettre en cause le rôle et l'importance des régimes obligatoires de retraites de base et complémentaires »*.

Système financier. — Les députés socialistes souhaitaient que des contrats de plan soient conclus entre l'Etat et les établissements financiers bancaires et non bancaires, dans le cadre de la participation du système financier à la réalisation des orientations du Plan. A la demande du gouvernement, il est précisé que de tels contrats *« pourront »* être conclus.

Prélèvements obligatoires. — Les députés socialistes souhaitaient que, pour le printemps 1984, le gouvernement précise *« l'évolution du volume et de la structure des prélèvements obligatoires d'ici à 1988 »*. C'était tout simplement, demander au gouvernement de définir très précisément et très rapidement ses intentions en matière de fiscalité... M. Le Garrec s'est opposé à l'amendement, mais a promis de présenter, plus tard, *« les projections triennales sur l'évolution du volume et de la structure des prélèvements obligatoires »*.

Enfin, l'opposition a tenté en vain de faire préciser dans le texte du projet que *« le retour à la liberté des prix industriels est urgent et indispensable »*.

J.-L. A. et Th. B.

Les Codevi et les collectivités locales

Quelques jours avant l'examen en séance publique du projet de deuxième loi du IXe Plan, les députés de la commission des finances, toutes étiquettes confondues, proposaient que les « surplus » dégagés, par rapport aux objectifs initiaux, par les comptes de développement industriel (Codevi), puissent être affectés, sous forme de prêts à taux bonifiés, aux investissements productifs des collectivités locales.

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat au Plan, se déclarait favorable à cette proposition (le Monde 27-28 novembre), rendue possible par le succès des Codevi, qui ont rapporté en un mois quelque 25 milliards de francs.

Entre-temps, M. Le Garrec a « discuté avec d'autres ministres », qui l'ont convaincu qu'il n'était, somme toute, pas très prudent d'anticiper sur les « flux » à venir du Codevi, même si le « stock » de départ permet tous les espoirs. Au demeurant, affirmait dans les couloirs de l'Assemblée M. Le Garrec, il faut prendre garde à ne pas « dévier » par rapport aux objectifs initialement définis.

Bref, un peu gêné, le secrétaire d'Etat s'est opposé à l'adoption de l'amendement de la commission des finances, contraignant M. Jean-Paul Planchou (P.S., Paris), pour la commission, à une soudaine volte-face. M. Le Garrec indiquait toutefois, après le rejet de l'amendement, qu'il n'avait pas « fermé la porte », et qu'il y avait là une « réflexion à engager ». Dans les couloirs de l'Assemblée, le revirement de M. Le Garrec était interprété moins comme une réaction de saine prudence que comme une victoire du Trésor.

J.-L. A.

Le Sénat approuve le budget des relations extérieures

M. Chandernagor évoque un prochain « compromis » sur l'élargissement de la C.E.E.

Les sénateurs favorables à l'adoption des crédits relevant du ministère des relations extérieures (*le Monde* du 9 novembre) ont été des plus nombreux dans la nuit du mercredi 30 novembre au jeudi 1er décembre, pour donner au Quai d'Orsay, *« les moyens de son action »*, selon l'expression de M. Claude Cheysson. La majorité sénatoriale — qui n'a pas cru bon de demander un scrutin public pour faire rejeter ce projet de budget. L'approbation des prévisions de dépenses pour 1984 ne signifie pas pour autant que soit réalisé le concensus sur la politique étrangère du gouvernement que le ministre des relations extérieures avait explicitement recherché dans ce même hémycycle lors du débat du 7 novembre (*le Monde* du 9 novembre) et dont son prédécesseur, M. Jean François-Poncet (Gauche dém., Lot-et-Garonne) avait constaté l'absence. Pour M. Jean Moinet (Gauche dém., Charente-Maritmime), rapporteur de la commission des finances, deux raisons justifient l'adoption des crédits aux services généraux et diplomatiques : ils corrigent — *« autant que possible »* — les effets de la dépréciation du franc sur l'action diplomatique et culturelle extérieure ; les priorités qui privilégient l'action audiovisuelle extérieure et l'assistance aux Français de l'étranger, *« paraissent bien orientées »*. Le second rapporteur de la commission des finances, M. André-Georges Voisin (app. R.P.R., Indre-et-Loire) est lui aussi favorable à l'adoption des crédits affectés à la coopération et au développement, mais sous réserve de précisions quant au financement de l'opération menée au Tchad.

La proximité du sommet d'Athènes, qui s'ouvre le 4 décembre, explique que M. Claude Mont (Un. centr., Loire), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, fera part des craintes que lui inspirent les *« mesures »* qui pèsent sur la C.E.E. C'est également l'occasion pour M. Paul Alduy (ratt. adm. à l'Un. Centr., Pyrénées-Orientales) d'exprimer ses réticences sur l'élargissement de la Communauté au Portugal et à l'Espagne, qui, dit-il, se traduirait par une diminution de 40 % des revenus agricoles des régions sud de la france. Pour M. Philippe Madrelle (P.S., Gironde), une *« Europe forte saura accueillir »* ces deux pays, *« jeunes démocraties qui souhaitent unir leur avenir »* à celui de l'Europe. Favorable à l'élargissement, il souhaite qu'en soient créées les conditions et qu'une politique méditerranéenne nouvelle soit définie pour éviter la déstabilisation des pays réverains.

Leur répondant, M. André Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes ne nie pas qu'à côté de l'accord sur le vin et du règlement sur les fruits et légumes, il reste des *« dossiers importants à résoudre »*. Mais, déclare-t-il, *« la négociation est ouverte depuis cinq ans »*. Et il ajoute : *« Il faudra qu'elle arrive à son terme. (...) Il faut comprendre la susceptibilité légitime* [de l'Espagne et du Portugal] *qui frappent à la porte de la Communauté. (...) La négociation ne peut s'achever que sur un compromis. »*

Au-delà des craintes, il y a les critiques que suscitent les options du ministre des relations extérieures. Ainsi, M. Paul d'Ornano (R.P.R., Français de l'étranger) comme l'avaient dénoncé ses collègues à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 10 novembre) déplore la « politisation » des services du quai d'Orsay et l'adaptation par le gouvernement de *« détestable politique administrative »* en vigueur aux Etats-Unis, à savoir *« le spoil-system »*.

S'appuyant sur l'adjectif *« ubuesque »* que Mme Véronique Neiertz (P.S., Seine-Saint-Denis), rapporteur de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale avait utilisé pour qualifier la situation qui prévalait à la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (D.G.T.S.T.), M. Jacques Habert (non inscr., Français de l'étranger), au nom de la commission des affaires culturelles, regrette l'insuffisance des moyens — notamment dans le domaine de l'enseignement et de l'action linguistique — de la politique culturelle extérieure de la *France*.

A. Ch.

Le Monde

société

Radio Passe-Muraille

De notre envoyée spéciale

Tours. — *« Allo ? Bonjour, papa... »* La voix joyeuse à l'antenne reste sans réponse. L'enfant est déçu. Pourtant, il sait que son père l'entend. Portée par les ondes, l'information passe les murs de la maison d'arrêt. Dans sa cellule, le père écoute, sur sa F.M., le message venu du dehors. Radio Transis-Tours, 93,6 MHg, émet un jeudi sur deux, de 19 à 20 heures, *« Des deux côtés du mur »*, à l'intention des détenus de la ville. Les familles téléphonent en direct — mots volés au silence qui font passer le temps jusqu'au prochain parloir. *« En avant, la musique... »*, Adrien Desanges, speaker bénévole, passe *« Johnny pour Marc de la part de Pierre »*, Oum Kalsoum, *« la mamma du monde arabe, pour Ali de la part de sa sœur »*, du rock qui *« fait partir aux Amériques »*.

L'émission naît en avril 1983 *« pour ouvrir la prison et la faire connaître à l'extérieur »*. De bouche à oreille, cela se sait vite. Le parloir, le courrier, font le reste. L'émission est très écoutée. Cinq, six lettres arrivent, filtrées, de la prison : *« Merci d'apporter un bol d'air dans le bocal de la détention. »* Radio Transis-Tours, la première radio libre de la ville émettant depuis 1979, ouverte à tous, *« sauf aux Krishna et aux fascistes »*, sollicite la collaboration de ceux qui circulent librement dans la prison. Viennent à l'antenne un visiteur, un aumônier, un psychiatre, des étudiants de l'association GENEPI, qui donnent des cours aux détenus. Le style plaît.

Encore faut-il faire sortir l'information — la vraie. Un soir, arrive un témoignage par de mystérieux détours. Il est lu à l'antenne. Le ton est sobre : *« Je n'accepte toujours pas le fait de devoir baisser mon slip quand on l'exige. Pour eux, c'est de la routine, ils ne voient même plus ce qu'il y a d'humiliant et de dégradant dans ce geste « normal ». Les relations avec les surveillants pourraient être tout autres. Mais hélas, il y a cette peur, cette méfiance, ce peu de considération pour nous qu'on leur a inculqués et cette répression qu'on exige d'eux. Vous êtes le coin qui forcera la porte du silence. »*

Rien à cacher

Après ce témoignage, les coups de téléphone pleuvent. La réaction ne se fait pas attendre. L'information, soit, si elle est *« constructive »*. Mais si des lettres sortent sans passer par la censure, rien ne va plus. M. Jean Gomez, directeur de la maison d'arrêt, demande à rencontrer les animateurs de Transis-Tours. C'est le refus. *« Si M. Gomez a des choses à dire, qu'il le fasse à l'antenne, comme tout le monde »*. L'émission ne veut pas être accusée d'être téléguidée par l'administration pénitentiaire. L'affaire en reste là.

L'été arrive. Un soir, se présentent, sans crier gare, à l'antenne Bernard et sa femme avec un bouquet de fleurs. L'homme sort d'un long séjour à la maison d'arrêt. Il aime l'émission. *« Toute la colère accumulée pendant trois ans, tous les coups de poing non donnés »*, il les hurle au micro. Le directeur est mis en cause.

Mais à la maison d'arrêt, le directeur et son personnel n'apprécient pas. Au fil des émissions, Transis-Tours persiste et signe. La situation se calme. Début novembre, le collectif écrit au garde des sceaux. M. Gomez bloquerait le courrier des détenus destiné à la radio et aurait suspendu la vente des postes munis de la bande F.M. à l'intérieur de la prison. Qu'en est-il ?

Portes ouvertes à la maison d'arrêt. M. Gomez n'a rien à cacher. Il veut faire *« plus que du gardiennage »* et s'y emploie. *« Voyez vous-même. »* Au 2 de la rue Henri-Martin, derrière un mur vieillot et anodin, s'ouvrent les grilles du « pénitentier ».

Filtrage

Tous les quotidiens entrent sans censure dans la prison. Matches de football, conférences, concerts de rock, s'ajoutent parfois au passe-temps le plus courant des détenus : la radio. *« Ah, la radio ! »* M. Gomez branche son magnétophone. Surgissent des phrases captées sur Transis-Tours... *« Vous avez peut-être dû entendre un bébé. Fais-le parler, ton bébé. C'est censuré, les bébés. On va lui en mettre plein les oeilles à ce M. Gomez. En plus, il est raciste. Je vais lui dire pour qu'il en bave. »* Le directeur coupe le son. *« Vous laissez passer sans réagir ? Il faut alors préciser ce à quoi on sert. Aux yeux des magistrats, nous sommes chargés d'un certain filtrage. »* Pour des raisons de sécurité, toute information qui entre et qui sort est contrôlée. Les détenus ne sont pas des anges. Derrière le message le plus anodin peut se cacher un « tuyau », un plan d'évasion. En sera responsable *« le personnel qui fait barrière pour la société »*, souligne M. Gomez. Après cette dernière émission, la vente de F.M. a bien été suspendue pendant une semaine. Mais les lettres à destination de Transis-Tours n'ont *« jamais »* été interceptées.

Fin novembre, l'affaire est close. L'administration pénitentiaire, saisie, a précisé les conventions. Le courrier à destination de la radio est filtré comme tout autre. Mais la liberté d'écoute est garantie. L'onde, insaisissable, contourne les murs et le règlement de la prison...

DANIELLE ROUARD.

★ Radio Transis-Tours, 43, rue Lamartine, Tours. Tél. : 05-62-60.

Après avoir libéré M. Heineken et son chauffeur la police néerlandaise arrête vingt-quatre personnes

De notre correspondant

Amsterdam. — Une lettre anonyme devait finalement sceller le sort des malfaiteurs qui, depuis le 9 novembre, sequestraient M. Alfred Heineken et son chauffeur, libérés, sains et saufs, par la police néerlandaise dans la matinée du mercredi 30 novembre. Pendant les trois semaines qu'a duré la détention des deux hommes, les policiers et la famille Heineken avaient reçu plus de sept cent cinquante renseignements. C'est le renseignement numéroté 547 par les enquêteurs qui finit par donner la clé de l'affaire : envoyé probablement le 23 novembre, il mentionnait les noms de trois personnes qui se livraient à des activités douteuses dans un atelier d'assemblage de bois situé dans la zone portuaire, à l'ouest d'Amsterdam. Deux des trois personnes dont faisait état la lettre anonyme étaient connues de la police.

La police a vite constaté que l'atelier d'assemblage était le lieu de rencontre des principaux suspects de l'affaire Heineken. Elle connaissait les identités des ravisseurs — tous de nationalité néerlandaise et souvent unis par des liens de sang, — mais elle décida, en étroite collaboration avec la famille Heineken, d'obéir à leurs exigences. Quatre messages, au moins, ont été échangés, dans lesquels les ravisseurs désignèrent plusieurs endroits où un policier en civil devait prendre des instructions sur le transfert de la rançon et trouver des photos des captifs prouvant que ceux-ci étaient encore en vie.

Le lundi 28 novembre, la rançon, en coupures de 100 florins, 100 D.M. et 500 F français, fut chargée dans des sacs postaux.

Les sacs furent déposés près d'un viaduc, le long d'une autoroute, aux environs de la ville d'Utrecht. Ils devaient être jetés dans un puits préalablement creusé par les malfaiteurs dans le talus, débouchant sur l'accotement de la route qui passe en dessous du viaduc. Là attendait la voiture des malfaiteurs qui chargèrent le butin dans une fourgonnette.

Une fois la rançon payée, la famille et la police attendaient la libération des otages. Mais il n'en fut rien.

La police néerlandaise prit alors, mardi matin, à 5 h 30, la décision de donner l'assaut à l'atelier d'assemblage de bois. Les policiers y découvrirent deux cellules, dans lesquelles se trouvaient M. Heineken et son chauffeur, enchaînés au mur par des menottes, vêtus de pyjamas. Au même moment, à Amsterdam et dans plusieurs petites villes des environs, la police arrêtait vingt-quatre personnes, parmi lesquelles quatorze femmes.

Une partie de la rançon a été retrouvée : 8 millions de florins. Il reste à récupérer plus de 24 millions environ. Mais la famille refuse toujours d'en révéler le montant exact. *« Il faut éviter que des personnes telles que M. Heineken « aient un » prix »*, expliquait le conseiller juridique du brasseur.

RENÉ TER STEEGE.

LA « CAISSE NOIRE » DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-ETIENNE

M. Roger Rocher est écroué

M. Roger Rocher, ancien président de l'Association sportive de Saint-Etienne (A.S.S.E.), a été écroué, mercredi 30 novembre, à la prison Saint-Joseph de Lyon à l'issue d'un interrogatoire dirigé par le juge d'instruction, M. Patrick Desmures, responsable du dossier de la « caisse noire » du club. Inculpé avec cinq autres dirigeants, le 16 novembre 1982, pour *« faux et usages de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux »*. M. Roger Rocher a rejoint en prison M. Louis Arnaud, ancien vice-président du club, arrêté le 10 novembre dernier. Le développement de l'affaire tourne à la confusion du plus célèbre président d'un club sportif français. Ses protestations véhémentes, ses déclarations « sur l'honneur », n'ont pas suffi. Trop de mouvements de fonds douteux, reconstitués par des experts judiciaires, ont fait naître de sérieux doutes quant à l'intégrité de M. Rocher.

« Ne m'appelez plus président »

De notre correspondant régional

Lyon. — Le public gardera l'image d'un conquérant assis sur le capot d'une voiture et descendant les Champs-Elysées après... la défaite des « verts » en finale 1973 de la Coupe d'Europe de football. Le regard volonatire, le verbe fort, M. Roger Rocher, le *« président à la pipe »*, n'était pas un expert en relations publiques. Ses colères, ses sautes d'humeur, étaient aussi célèbres que les succès sportifs de l'équipe.

Puis, à partir de 1976, comme l'écrira plus tard l'entraîneur Robert Herbin, M. Rocher, arc-bouté sur sa volonté de faire de son club le premier en France capable de gagner une coupe européenne, sacrifiera à la folie des grandeurs : recrutement de vedettes, dépenses excessives. Le malheur a voulu que trop de monde, pendant trop longtemps, se soit accommodé d'un tempérament « mégalomane » qu'on ne se gêne plus pour évoquer ouvertement aujourd'hui. Pourtant, ce caractère despotique n'explique pas complètement la chute spectaculaire du président.

M. Roger Rocher avait tout : le pouvoir, la gloire et l'argent. Il n'a plus le pouvoir depuis dix-neuf mois. Il a démissionné de son poste de président de l'A.S.S.E. le 18 mai 1982. La gloire et les honneurs se sont estompés tout comme se sont clairsemés les rangs de ses « fidèles ». Quant à l'argent... C'est dans ce domaine que sont portées contre lui les plus graves accusations par les enquêteurs et les magistrats chargés du dossier. Un dossier qui devient, jour après jour, une « affaire Rocher ».

« Je dirai toute la vérité »

M. Rocher a trompé tout son monde, à commencer par les organisations du football professionnel. Une lettre — qui figure au dossier — fait état de son indignation véhémente et outragée en réponse à une demande de la Ligue nationale de football, soucieuse de voir les clubs assainir leur comptabilité. Le scandale qui a suivi remettra les protestations à leur juste place : 20 millions de francs de mouvement en quatre ans à partir d'une « caisse noire » créée sur son initiative et gérée par trois personnes : lui-même et les époux Arnaud.

« Je dirai toute la vérité à la justice de mon pays. » Cette profession de foi martelée à plusieurs reprises devant la presse lui a garanti, longtemps, un large soutien populaire. Un appui qui prendra même des formes extravagantes au cours d'une assemblée générale « historique » du club — le 5 décembre 1982, — lorsque les supporters du président lui firent un triomphe en tant que défenseur *« de la morale et de la famille »*, capable d'éviter que le club ne devienne *« une pétaudière »*.

Il est très rare, en matière de délit financier, de voir un inculpé incarcéré un an après la signification des délits retenus contre lui. Des « faits nouveaux » sont intervenus. Interrogé sur des points précis qui nécessiteront des *« investigations supplémentaires »*, M. Rocher aurait eu, mercredi, toutes les peines du monde pour justifier les sommes qui ont transité sur un compte bancaire stéphanois, un compte de bons de caisse anonymes. Les magistrats s'intéressent notamment à une somme d'un million de francs environ qui se trouverait, aujourd'hui encore, « à l'abri » dans ce fameux compte, receptacle « discret » de la « caisse noir » du club dans laquelle M. Rocher a largement puisé pour ses besoins personnels. Les langues se sont déliées. Les protestations d'honnêteté « sur l'honneur » n'ont pas paru suffisamment convaincantes au magistrat instructeur.

Dans les jours à venir, le juge Desmures, très soutenu dans ses investigations par la section financière du parquet de Lyon, va procéder à des confrontations entre MM. Rocher et Arnaud, mais aussi avec l'épouse de ce dernier. Dans quelques semaines, les joueurs et les salariés qui ont bénéficié des « largesses » de M. Rocher seront, à leur tour, convoqués par le juge d'instruction.

Triste fin d'une grande épopée sportive. *« Ne m'appelez plus président, je ne le mérite pas »*, a confié M. Rocher mercredi matin à l'un de ses défenseurs.

CLAUDE RÉGENT.

LA MARCHE CONTRE LE RACISME

Le « inch Allah ! » du cardinal

La marche pour l'égalité et contre le racisme, à trois jours de l'arrivée à Paris, bascule : une poignée de jeunes immigrés deviennent, soudain, un enjeu national, et leur colonne fraternelle, en rase campagne entre Anvers-sur-Oise et Pontoise (Val-d'Oise), est le dernier endroit où l'on cause.

M. Jack Lang, ministre de la culture, de retour de Grèce le matin même, déjeune, mardi, avec les quarante marcheurs : rendez-vous est pris pour *« l'après 3 décembre »*. Le lendemain, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, les encourage à l'heure du café, au départ du cortège devant la petite gare d'Auvers : *« Tenez bon, gardez les nerfs*, leur dit-il en serrant les poings. *Vous avez raison à cent pour cent. »* Tout sourire, Mgr Lustiger donne des poignées de main, interpelle les marcheurs sur leur moral et ceux-ci le remercient courtoisement de sa venue : *« Il ne faut pas dire merci*, reprend l'archevêque, *la France est votre pays, vous vous battez avec raison pour y être respectés. Vous ne méritez ni faveur ni mépris. »*

Mgr Lustiger, un peu sollicité il est vrai, épingle sur son chandail, à côté d'une croix en argent, le *« Rengainez, on arrive »* que les marcheurs portent tous en badge, et tient un instant la banderole unique *« Vivre ensemble avec nos différences »*, et enfin, griffonne ces quelques mots sur un carnet tendu : *« Soyez des hommes et des femmes de paix, vous recevrez la paix. »* *« Cette paix*, lui répond Abdou, un étudiant marocain, *j'espère qu'on l'aura un jour. »* *« Inch Allah ! »*, conclut Mgr Lustiger.

Les nombreux journalistes et photographes présents l'auront, entre-temps, entouré. Mgr Lustiger se prête volontiers à ce jeu, lui qui, à l'intention de la presse, avait préparé la déclaration suivante : *« J'ai appris*, a-t-il affirmé, *que des litres d'essence avaient été déversés dans la cour de la cité Gutenberg, à Nanterre. L'incendie qui s'est déclaré a blessé grièvement trois enfants, et, naturellement, il n'y a pas apparemment de responsable. Cela est-il bien ? »*

Vigilance

Les marcheurs s'interrogent sur ce soudain intérêt. *« Tu es venu pour Lustiger ou pour nous ? »*, demande l'un d'eux à une journaliste. Tous restent vigilants face à la presse, lorsque, par exemple, une chaîne de télévision les filme à Persan-Beaumont, à côté d'inscriptions benbellistes : *« Qu'ils ne nous prennent pas pour des gamins sans cervelle*, prévient Youssef, *notre marche est celle des jeunes issus de l'immigration. Un point, c'est tout. »* Mais ils restent, pour la plupart, décidés à utiliser, cette fois-ci, ces médias qui les auraient toujours combattus. *« Nous en avons besoin*, dit Djamel, *pour le réveil qu'on veut susciter. »* *« Profitons-en »*, lance Tahar.

Et ils en profitent : ils évitent, puisque la presse est là, de répondre à ce cafetier qui, sur leur passage, lance le slogan *« la France aux Français »*, et le porte-voix peut bien se taire quelques instants, le temps pour France-Inter de faire son travail. Ils se laissent complaisamment photographier au pied de l'hôtel-de-ville de Cergy, sous les regards bienveillants de cinq cents sympathisants, militants C.G.T. ou lycéennes d'un comité antiracisme. Ils se jettent sur le numéro de *Sans frontière* consacré à leur marche.

Après tout, ces micros tendus sont autant de gages sur l'avenir, de preuves de leur succès. Paris attend les « Beurs » (1), et Mouna, le barde éternel du quartier Latin, est venu à Pontoise, mercredi soir, en éclaireur avec son orgue de Barbarie. *« Nous avons joué à pile ou face avec la France*, déclare Farouk, *mais c'est nous qui avons jeté la pièce et il fallait qu'elle tombe du bon côté. »*

NICOLAS BEAU.

(1) Beur : arabe en argot des jeunes.

SQUATTERS DANS LA RUE

Depuis l'effacement des « écolos », les « manifs » n'étaient plus ce qu'elles avaient été. Celle-ci, organisée par les militants des vingt associations expulsées le 25 novembre de l'ancienne usine qu'ils squattaient à Paris au 116 de la rue des Pyrénées (20e), n'a pas manqué d'imagination.

Jeudi matin à l'aube, vêtus de combinaisons immaculées, les trente musiciens de l'Urban Sax (formation expulsée de la rue des Pyrénées mais qui doit égayer... le Noël de l'Elysée) donnaient le ton.

Juchés sur la ridelle d'un camion, soufflant à pleins poumons dans leurs saxos, éveillant les riverains, ils remontaient la rue des Pyrénées jusqu'à la place Gambetta. Là d'autres militants édifiaient devant la mairie un muret de briques et de plâtre symbolisant le côté « constructif » de l'action des associations de la rue des Pyrénées. D'autres encore déchargeaient d'un camion-benne des dizaines de caisses en carton auxquelles ils mettaient le feu. Cette action rappelait les destructions auxquelles se seraient livrées les forces de police lors de l'expulsion du 25 novembre.

« D'un côté, commentaient les organisateurs, *le gouvernement exalte l'initiative et la vie associative, de l'autre, lorsque nous faisons preuve d'initiative, il réprime et détruit. Nous ne resterons pas dans la rue les bras croisés. »*

« Ni Noirs, ni Arabes »

M. Jacques Pélegrin, poursuivi pour avoir refusé de vendre un appartement à M. Bocar Thiam, de nationalité malienne, fonctionnaire international en poste à Washington, a été condamné, le 30 novembre, à 2 000 francs d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. M. Pélegrin avait précisé à l'agent immobilier qui s'occupait des transactions qu'il ne désirait céder cet appartement *« ni à un Noir ni à un Arabe »*. Il était poursuivi pour refus de vente d'un bien à une personne en raison de son origine raciale (*le Monde* du 25 novembre). M. Thiam obtient 5 000 francs de dommages-intérêts et la LICRA le franc symbolique qu'elle demandait.

● *Meurtre à l'ambassade.* — Des policiers de la brigade criminelle ont interpellé, le 29 novembre à l'aéroport de Roissy, M. Serge Segura, vingt-huit ans, deuxième secrétaire de l'ambassade de France à Luanda (Angola), ramené par avion, ainsi que le corps de sa victime, à la suite d'un drame qui s'est déroulé le 26 novembre dans les locaux de l'ambassade. Au cours d'une violente dispute survenue entre M. Segura et son collègue, M. Philippe Noël, chiffreur, qui lui reprochait d'avoir des relations avec sa femme, M. Segura, frappé par son antagoniste, lui aurait planté un coupe-papier dans l'abdomen.

La blessure de M. Noël aurait semblé d'abord superficielle au médecin français qui le laissa rentrer chez lui, mais le blessé succomba le lendemain, peut-être à une crise cardiaque, a affirmé son adversaire.

M. Segura, conduit devant Mme Claudine Le Chanu-Forkel, juge d'instruction à Paris, a été inculpé de coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner, puis écroué à la prison de la Santé.

« PHOTOS CANNIBALES »

L'image sans droit de réponse

Le magazine *Photo* fait mine de s'incliner. Le tribunal de Paris a ordonné que les deux cent quarante-trois mille exemplaires en vente soient retirés des kiosques. Aucun problème, a répondu la direction de ce mensuel sur papier glacé qui mêle photographies d'art et d'actualité, clichés érotiques et documents de police, où l'on donne à voir, dans le dernier numéro, le cadavre de la jeune hollandaise dépecée par l'étudiant japonais frappé de démence. Aucun problème, puisque les ventes, en quelques jours, ont quasiment épuisé le tirage.

Alors même que le tribunal de Paris a ouvert une information judiciaire contre X... pour *« violation du secret professionnel, vol et recel de vol »*, le groupe éditeur Filipacchi (*Lui, Playboy, Paris-Match, Télé 7 jours,* etc.) annonce qu'il réimprime le magazine sans les photographies contestées et contestables. Une fois de plus, ce groupe, comme le confie un conseiller de sa direction, a *« franchi les limites à ne pas dépasser, parce qu'il est difficile de savoir jusqu'où l'on peut aller »*...

L'utilisation de la photographie dans la presse relève d'un art difficile. Entre publier une photographie exclusive ou la jeter au panier, point de solution intermédiaire. Les journaux jouent à quitte ou double. Le « ronron » ou le *« choc des photos »*.

Et c'est ainsi que la justice en vient à être saisie sur-le-champ, ou à intervenir d'elle-même. Car la force d'affirmation d'une photographie est telle qu'il n'y a pas de droit de réponse qui tienne. Aucune photographie ne peut venir contredire, atténuer ou gommer les photographies parues dans *Photo*. Et que vaudraient quelques lignes imprimées comparées à la puissance et à la violence des clichés ? Conclusion : seuls le retrait de la vente, la saisie, le pilon, peuvent valoir réponse.

Particulièrement, du moins. Parce que le mal, si mal il y a, est fait dès lors que la diffusion du journal a commencé. Joëlle Aubron, militante d'extrême gauche, l'a éprouvé. Alors qu'elle était en prison, *Paris Match* a publié d'elle, en 1982, d'anciens nus. La jeune femme a obtenu, à l'époque, que la justice ordonne que les pages en cause soient débrochées. Peine perdue : l'hebdomadaire s'était déjà largement vendu. Le tribunal, saisi sur l'heure, aussi rapide soit-il est encore trop lent.

Un pouvoir considérable

A leur manière, nombre de vedettes ont découvert à leurs dépens que la photographie bénéficie *de facto* d'une sorte d'impunité. L'actrice Miou-Miou poursuivant *Paris-Match* pour la publication d'une photographie de sa fille, la famille de Jean Gabin attaquant le même journal pour avoir publié la photo de l'acteur sur son lit de mort, et tant d'autres, se plaignant d'atteinte à la vie privée, ne peuvent espérer que des dommages intérêts. C'est-à-dire tout, sauf un droit de réponse approprié.

Que dire des familles dont les enfants périrent en juillet 1982 dans un autocar près de Beaune ? *Hara-Kiri*, journal *« bête et méchant »*, tourna cette tragédie en dérision par des montages photographiques assortis de bulles « humoristiques ». Saisie, la justice a relaxé la société éditrice du journal pour des raisons... juridiques.

Les pouvoirs publics sont-ils impuissants ? Le ministre de l'intérieur peut, lui, en vertu de l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949, interdire sans appel la vente aux mineurs d'un livre ou d'un journal, les interdire à l'affichage et à l'exposition ainsi qu'à toute forme de publicité. Pouvoir considérable. Car ce texte, appliqué à la lettre, peut asphyxier toute publication.

Au-delà de la photographie et de l'image, la production cinématographique est aussi susceptible d'être soumise à interdiction. Le ministre de la culture peut s'opposer à la distribution de tout film, comme le prévoit le décret du 18 janvier 1961. Six longs métrages (un français, cinq étrangers) ont ainsi été écartés en 1979 des grands écrans. M. Jack Lang n'a jamais eu recours à ce décret de 1961, mais rien ne le lui interdit...

LAURENT GREILSAMER.



RÉGIONS

1984 : UN BUDGET STABLE POUR L'ILE-DE-FRANCE

Le projet de budget de la région Ile-de-France pour 1984 sera assez semblable à celui de cette année : rigueur et stabilité. Les crédits de paiement augmenteront de 9,8 % pour atteindre 3 360 millions de francs ; les autorisations de programme pour les années à venir resteront stables en francs courants, et leur montant s'établira à 2 970 millions de francs l'an prochain. Au total, les subventions d'équipement représenteront 77 % des dépenses, le reste se partageant entre le fonctionnement (5,3 %) et la charge de la dette (17,7 %).

« Cette stabilisation de la dépense globale », a expliqué M. Michel Giraud, président R.P.R. du conseil régional *« résulte en premier lieu d'une baisse spectaculaire des subventions de l'Etat aux équipements de transports cofinancés par la région, et en second lieu par la très sensible diminution des apports de l'Etat aux ressources régionales »*.

Les dépenses de l'Etat consacrés aux transports en commun (S.N.C.F. banlieue et R.A.T.P.) diminueront de 24,5 %, et les investissements de 4,5 %. La dotation globale de fonctionnement allouée à la région croîtra de 4,6 % (francs courants) en 1984 contre 6,1 % cette année.

L'Ile-de-France, comme les autres régions, subit les effets de la conjoncture qui pèsent sur ses ressources : crise de l'automobile – la région profite du prélèvement sur les cartes grises et les permis de conduire – et de l'immobilier. Ces difficultés s'ajoutent à la suppression du plafond légal de densité et de la redevance sur les constructions de locaux industriels.

Pourtant, M. Giraud *« veut rester fidèle à sa politique de modération fiscale »*. La taxe spéciale d'équipemet augmentera de 12 % en francs courants. La taxe régionale aux droits d'enregistrement sera relevée de 0,50 à 0,55 %. La progression de l'emprunt d'équilibre sera limitée à 11,2 %, la charge de la dette ne représentant que 7 % des ressources de la région. Pour tenir les engagements pris avant le transfert des compétences en matière de formation professionnelle et pour pallier l'insuffisance de subventions de l'Etat à cette occasion, la carte grise augmentera de 19 %.

Les dépenses seront modérées. *« L'effort sera maintenu pour les transports »*, a déclaré le président du conseil régional : ils bénéficieront de 1 880 millions de francs d'autorisation de programme, dont 774 millions pour les transports en commun et 845 millions pour les transports routiers.

A ce chapitre, pourra-t-on poursuivre les grandes opérations déjà lancées : liaison ferroviaire Vallée de Montmorency-gare des Invalides, gare Saint-Michel, prolongements des lignes 7 du métro à Villejuif, et 5 à Bobigny et de la ligne S.N.C.F. de Cergy-Pontoise à Puiseux ?

Si l'Etat accepte de la cofinancer, l'« interconnexion ouest », permettant de relier les voies S.N.C.F. de Cergy-Pontoise à la ligne A du R.E.R., devrait être entreprise. Pour la route, la priorité reste au bouclage de l'autoroute A 86 entre l'autoroute du Nord (A 1) et celle du Sud (A 6) ; les opérations de déviation de nationale, l'aménagement de la voirie primaire des villes nouvelles et le programme de sécurité des piétons seront continués.

Les autres dépenses correspondent aux priorités du contrat de plan : politique de l'eau (les crédits augmenteront de 40 %), logement social (+ 9 %), action économique (+ 57 %), réaménagement des friches industrielles (10 millions en 1984) et services mis à la disposition des entreprises (15 millions). Ce projet devrait être adopté les 13 et 14 décembre par le conseil régional.

OLIVIER SCHMITT.

DEUX MORTS DANS UNE MINE DE MOSELLE

Au cours d'un éboulement, survenu dans la nuit de mardi à mercredi dans une mine de Forbach (Moselle), deux mineurs ont été tués et quinze autres blessés, dont un grièvement. Les corps des deux victimes ont été dégagés aux premières heures de la matinée ce mercredi 30 novembre.

Selon les Houillères du bassin de Lorraine, la veine où travaillaient les mineurs s'est effondrée d'une hauteur de 4 mètres sur une longueur de 55 mètres. L'Institut de géophysique du globe de Strasbourg est chargé de déterminer les causes de cet éboulement.

DÉFENSE

La réorganisation de l'armée de terre est un moyen déguisé de négocier le retour de la France dans l'OTAN

estime un rapporteur R.P.R. du Sénat

La réorganisation, en cours, de l'armée de terre française est un moyen déguisé de négocier le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, et cette signification n'a pas échappé aux milieux atlantiques favorables à cette réorganisation qui comble les vœux de l'OTAN. C'est le jugement que porte M. Jacques Chaumont, sénateur R.P.R. de la Sarthe, dans le rapport qu'il vient de rédiger, au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, sur l'armée de terre en 1984.

« 1983 restera une année sombre pour l'armée de terre, écrit le rapporteur sénatorial. *1984 verra la mise en place de la réorganisation de l'armée de terre qui, dans un premier temps, se traduira par l'affaiblissement et la désorganisation du corps de bataille* [ce qu'on appelle aussi la Ire armée] *et la constitution de bric et de broc de la force d'action rapide, ou FAR »*.

Face au poids grandissant donné aux moyens classiques dans les doctrines militaires tant soviétique qu'américaine, le bilan de la législature 1981-1986 *« sera catastrophique dans le domaine de l'équipement de l'armée de terre française »*, estime M. Chaumont, qui analyse les engagements de commandes inscrits dans la loi de programmation militaire 1984-1988 approuvée par le Parlement au printemps dernier. *« Ce texte prévoit*, ajoute-t-il, *un niveau d'équipement calculé au plus juste, dont le rythme de mise en œuvre est dangereusement étalé dans le temps et dont les garanties de financement sont aléatoires »* en raison de l'inflation.

Analysant le projet de réorganisation de l'armée de terre, le sénateur R.P.R. estime que ce plan *« comporte sans doute plus d'inconvénients que d'avantages et pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Cette situation est d'autant plus grave que l'environnement international actuel confère une importance plus décisive que jamais à la crédibilité dissuasive de notre système de forces »*.

Le rapporteur s'en prend, en termes qu'il juge lui-même *« sévères »*, à trois aspects particuliers de cette réorganisation.

1) La force d'action rapide, dépourvue de tout moyen de transport en propre, ne sera pas en mesure de répondre à sa mission, qui est de porter en quelques heures une contre-attaque massive sur le dispositif adverse, parce que les livraisons et les commandes de matériels répondant à cette vocation se situent à un niveau très bas. *« Dès lors que l'adversaire potentiel dispose de moyens classiques au moins trois fois supérieurs en puissance et en nombre aux moyens des pays membres de l'alliance atlantique sur le théâtre européen*, écrit M. Chaumont, *comment considérer que la menace d'une force de moins de cinquante mille hommes, ne disposant que d'armements classiques moins puissants que ceux de l'adversaire, puisse être réellement dissuasive ? »*

Un « mol abandon »

2) La Ire armée, dans l'est de la France et outre-Rhin, devrait subir *« une diminution drastique de ses moyens »*, non compensée par la puissance de feu accrue de ses nouveaux matériels.

3) La constitution, à l'horizon 1990, d'une grande unité nucléaire autonome – avec les missiles Hadès, dont l'emploi éventuel sera dissocié de la manœuvre des forces classique, sur le terrain – *« paraît également inquiétante »*. *« La manœuvre des forces était jusqu'alors destinée à valoriser et à préparer le tir nucléaire en imposant des concentrations de troupes et de moyens à l'adversaire. Quelle sera*, se demande M. Chaumont, *la valeur militaire d'un tir nucléaire dont la préparation n'aura pas été étroitement liée à la manœuvre ? La question est d'autant plus grave que le gouvernement fait pratiquement l'impasse sur les moyens d'acquisition des objectifs pourtant indispensables à l'efficacité militaire de tout tir nucléaire tactique de portée supérieure à 100 kilomètres. »* Le Hadès tire à plus de 350 kilomètres.

A terme, estime le sénateur de l'opposition, *« ce mol abandon de notre effort de défense ne peut déboucher – que les socialistes le veuillent ou non – que sur la réintégration de nos forces dans le commandement militaire intégré de l'alliance ou sur une défense européenne pour l'instant impossible »* et risquant d'être longue.

« La solution de facilité, conclut M. Chaumont, *serait le retour dans le commandement intégré de l'OTAN (...) La réorganisation de l'armée de terre conçue comme le moyen de déguiser, puis de négocier ce retour prend alors toute sa signification et acquière une cohérence qui n'a pas échappé aux milieux de l'OTAN favorables à cette réorganisation qui comble leurs vœux. »*

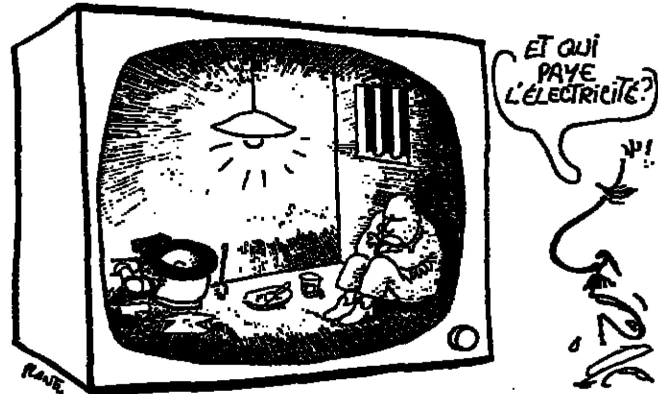
JUSTICE

SUR TF 1

Le patriotisme judiciaire de M. Badinter

La France peut se féliciter de son *« patriotisme judiciaire »*. M. Robert Badinter l'a dit, mercredi 30 novembre, sur TF 1, où il était l'invité de la nouvelle émission d'Anne Sinclair, « Edition spéciale » (lire page 42 l'article de Claude Sarrante). *« La France*, a expliqué le garde des sceaux, *a un poids plus grand que sa force économique ou sa force militaire. Je suis convaincu qu'elle a un rayonnement d'autant plus grand qu'elle est fidèle à cette idée d'elle-même qu'ont les autres : la France des libertés. »*

M. Badinter a rappelé que l'œuvre législative de la gauche avait valu récemment à la France l'*« admiration »* des experts de la commission des droits de l'homme de l'ONU. A propos de la peine de mort il a estimé qu'elle valait mieux que, la *« perpétuité perpétuelle »*, qui *« transforme à coup sûr, sans aucune espérance, des hommes en fauve »*.



ENVIRONNEMENT

Algues radioactives près d'une usine nucléaire en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. – Il ne s'agit plus d'une rumeur. Le secrétariat d'Etat à l'environnement a reconnu, le 30 novembre, que le niveau de radioactivité relevé sur des échantillons d'algues sur les rivages de la mer d'Irlande, aux abords de l'usine nucléaire de Windscale, dans le Cumberland, étaient de cent à mille fois plus élevé que la norme... Le porte-parole qui a fait cette révélation a pris soin de préciser que les risques de contamination était *« extrêmement réduits »* et que ce taux de radioactivité n'était *« pas excessif »*.

Il n'en faut évidemment pas davantage pour relancer le débat provoqué dans l'opinion publique britannique, au début du mois de novembre, par une émission de télévision soulignant la multiplication des cas de leucémie observés dans la région de Windscale chez les enfants de moins de dix ans (*le Monde* du 8 novembre). La semaine dernière, le mouvement Greenpeace avait affrété un bateau pour transporter des plongeurs qui ont tenté d'obstruer la conduite qui déverse au large certains des déchets liquides produits par l'unité de retraitement de Windscale, une installation comparable à celle de la Hague en France. Mais la mission s'est avérée plus délicate que prévu et a dû être interrompue pour ne pas exposer les plongeurs, selon les organisateurs de la manifestation, à *« de trop fortes radiations »* et pour éviter la saisie du navire, demandée par la direction de la *British Nuclear Fuels Limited* (B.N.F.L.).

Les dernières révélations faites par le secrétariat d'Etat à l'environnement surviennent au moment où l'on apprend que des algues répandues dans les champs par des cultivateurs du Lancashire, il y a trois ans, étaient radioactives. Un rapport qui n'est jamais parvenu aux services gouvernementaux indiquait, alors, que la B.N.F.L. avait ordonné le ramassage de centaines de tonnes de terre contaminée par ces algues récoltées sur les plages proches de l'usine nucléaire de Springfields.

FRANCIS CORNU.

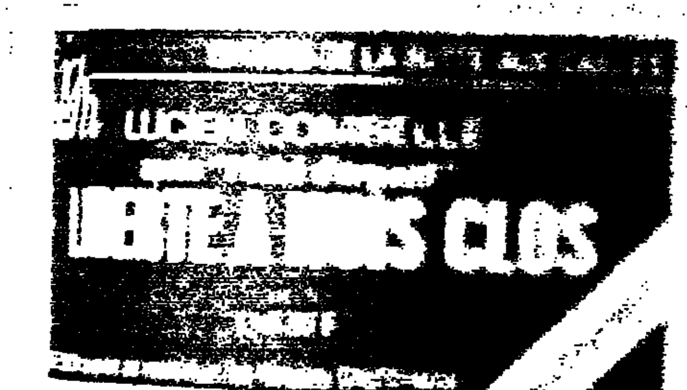
ÉDUCATION

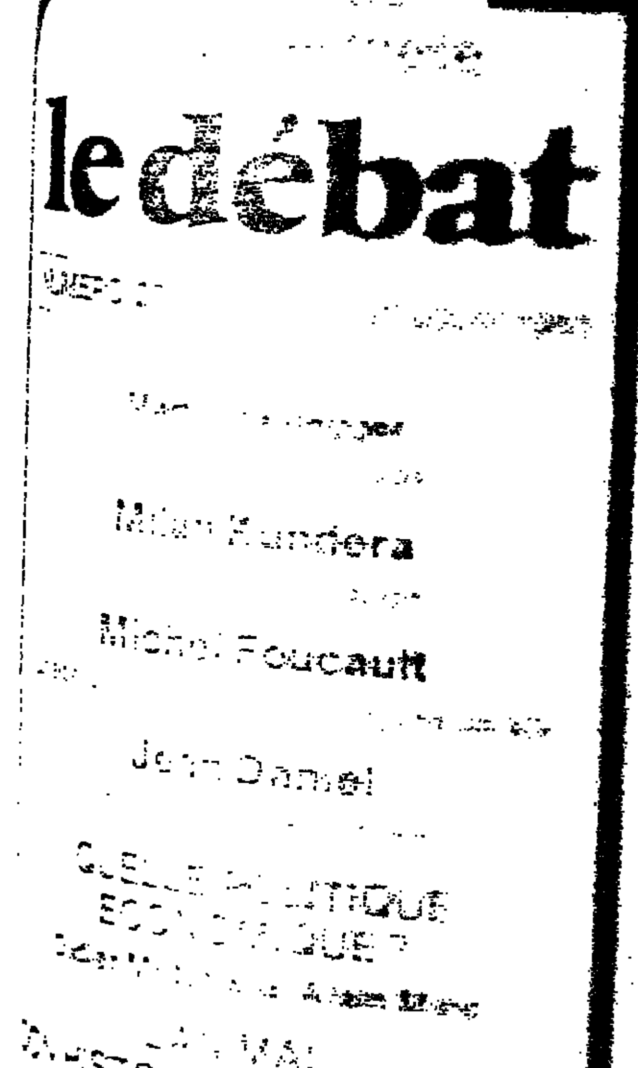
UN NOUVEAU PRÉSIDENT A L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE

M. Francis Perdu, professeur de physique dans les disciplines pharmaceutiques, vient d'être élu président de l'université de Picardie. Cette élection, acquise au troisième tour à la faveur d'un désaccord entre les deux syndicats enseignants de gauche, constitue une surprise.

Au premier tour, nous signale notre correspondant, M. Paul Personne, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de sciences, candidat du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.), obtenait 19 voix ; M. Paul Oudart, professeur d'histoire, candidat du syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), 13 voix ; M. Francis Perdu, représentant le courant « Indépendants », 23 voix (il y avait 6 bulletins nuls). Le SNE-Sup. refusant de laisser le poste de vice-président au SGEN, celui-ci maintenait son candidat au deuxième tour. Lors d'un troisième scrutin, à la majorité relative, M. Perdu était élu par 31 voix contre 23 à M. Personne et 7 bulletins blancs. M. Perdu succède à MM. Dominique Taddei Roland Perez et Bernard Rousset, tous connus comme adhérents de partis de gauche.

[Né le 3 avril 1933 à Amiens, M. Perdu a fait des études de pharmacie à Amiens, puis à Paris, et a obtenu son diplôme en 1957. Ancien interne des hôpitaux de Paris, il a été chercheur au C.N.R.S.




le débat
Milan Kundera
Michel Foucault

Une littérature de deuxième catégorie ?

● *Quand les femmes parlent des femmes...*

VOICI quatre livres parlant, chacun, de la condition féminine, aujourd'hui. On les feuillette avec une curiosité bien compréhensible. Comment vivent les Iraniennes *(les Femmes en Iran, avant et après la révolution)* ? Quelle est la condition exacte des Syriennes, Libanaises, Palestiniennes, Yéménites *(Ordalie des voix)* ? Peut-on reconstituer les chemins suivis par les membres féminins des Brigades rouges – en Italie, – par les militantes de la Fraction armée rouge, en Allemagne *(Mara et les autres)* ? Et encore, de façon plus générale, que se passe-t-il entre les femmes et la politique *(Elles, les autres)* ?

Ces thèmes apparaissent passionnants et certains noms, sur les couvertures, semblent prometteurs : tel celui de Rossana Rossanda qui a signé *Elle, les autres*. (Rossana Rossanda, une des fondatrices du quotidien *Il Manifesto*, était responsable culturelle du P.C.I. à l'époque de Togliatti.) On espère donc apprendre beaucoup grâce à ces lectures. Avoir des occasions de se former une opinion.

Mais on referme ces ouvrages comme on les avait ouverts. Ignorant. De plus, on est agacé, irrité.

Ecrire sur la cause des femmes, serait-ce donc mêler en un brouet indigeste des remarques inarticulées, des prêches tous azimuts, des résultats de vieilles enquêtes, quelques misérables statistiques, non vérifiées *(les Femmes en Iran)* ? Doit-on se borner à aligner considérations psychologiques, banales, écrits militants et références strictement incompréhensibles pour le lecteur français qui n'a pas forcément dans la tête les *mille épisodes sanglants ponctuant* l'histoire du terrorisme *(Mara et les autres)* ? Suffirait-il d'effectuer quelques « collages » négligents à partir de conversations aimables autour *d'une tasse de thé – ces propos* alternant avec des malédictions en tous genres contre Israël, coupable, bien sûr, de l'ensemble des conflits qui déchirent le Proche-Orient *(Ordalie des voix)* ?

A moins que l'on ne se contente de retranscriptions fidèles donnant l'« intégrale » d'émissions radiophoniques qui ont brassé de grandes idées et beaucoup d'air *(Elles, les autres)*. Et puis, comme la réalité est parfois compliquée, ne vaut-il pas mieux la simplifier en un raccourci saisissant, *comme le font Ida Faré et* Fréno Spirito *(Mara et les autres)* en affirmant tranquillement (p. 209) qu'Ulrike Meinhof a été *« condamnée au suicide »* ? Trois mots qui remplacent *des commentaires un peu plus* longs sur les conditions très dures de son emprisonnement, et les circonstances de sa mort, effectivement suspectes.

Parler d'autre chose que du deuxième sexe

Eh bien ! non. Tout le monde l'admettra. De tels procédés ne sont *pas recommandables. Mais voilà, il* est question de femmes. D'une production visiblement destinée à des femmes, écrite, sauf exception, par des femmes. Les thèmes sont encore dans l'air du temps. Il n'y a qu'à tendre un peu la main pour les saisir et se laisser aller, sans réfléchir ni se relire.

Tout se passe comme si les auteurs, et aussi, sans doute, les éditeurs, étaient convaincus du fait qu'il s'agit là d'une littérature de *deuxième catégorie, à laquelle il* serait indécent de consacrer trop d'efforts. La collecte des faits, leur dépouillement systématique, l'analyse, la synthèse, l'écriture enfin ? Eh *bien ! ce sera pour une autre fois,* pour un livre qui parlera d'autre chose que du deuxième sexe. On se contentera aujourd'hui d'aligner des mots, des mots, des mots pour ne rien dire... ou si peu.

Il est grand temps, apparemment, que les femmes se respectent un peu plus, et comprennent qu'en 1983 un certain type de discours a vécu.

EVELINE LAURENT.

★ **LES FEMMES EN IRAN AVANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION, de Khorram Rashedi, Nouvelles Editions Rupture, 198 p.**

★ **ORDALIE DES VOIX – LES FEMMES ARABES PARLENT, de Aïcha Lemsine. Editions Encre, 368 p., 99 F.**

★ **MARA ET LES AUTRES – *DES FEMMES ET LA LUTTE* ARMEE, Editions Des femmes, 311 p., 88 F.**

★ **ELLES, LES AUTRES, de Rossana Rossanda – Editions Des femmes, 372 p., 105 F.**

L'image féminine à travers l'histoire, l'ethnologie, les témoignages

ETUDES historiques ou sociologiques, biographies, témoignages... les livres sur les femmes connaissent une vogue exceptionnelle. Il n'est guère de semaines où ne paraissent des ouvrages dénonçant les discriminations dont elles ont *été victimes, ou redressant l'image que la société « machiste » a* donné d'elles.

Nous présentons, ci-dessous, certains des livres les plus récents.

– **La Femme dans la Grèce antique**, de Claude Mossé.

Le rôle de la femme dans la Grèce antique était étroitement limité à trois fonctions : la maternité, l'entretien de la maison et le plaisir des hommes. Cette situation, explique l'auteur, était la conséquence de l'organisation politique de la cité athénienne, où tout le pouvoir était concentré entre les mains des « citoyens », c'est-à-dire des hommes (et encore, pas de tous les hommes...). (Albin Michel, *190 p., 65 F.*)

– **La Femme et le Bâtard**, de Claude Grimmer.

Une étude historique des amours extra-conjugales (prostitution, concubinage, adultère...) et de leur conséquence : la bâtardise. L'auteur y montre que le statut des enfants illégitimes dépend étroitement de l'idée qu'une société, à un moment donné, se fait de la sexualité. Avec, en introduction, un texte d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur la relation *entre la bâtardise et la notion de pureté chez Saint-Simon.* (Presses de la Renaissance, 281 p., 85 F.)

– ***Quand on brûlait les sorcières***, de Colette Piat.

Une quinzaine de récits illustrant la longue et sinistre tradition de la chasse aux sorcières, depuis le « temps des druides » jusqu'à la sorcière de Céron en 1830. L'auteur montre que, dans cette chasse, c'est la Femme plus que le Malin qui obsédait les Inquisiteurs. *(Presses de la Cité, 192 p., 55 F.)*

– **Du moins je sais aimer, disait Eve Lavallière**, de Omer Englebert.

Une nouvelle version de la biographie de cette actrice célèbre des Variétés, née en 1866 et morte en 1929, qui termina sa vie dans la dévotion. Ce livre, écrit par un abbé, est surtout consacré aux dernières années édifiantes de cette existence mouvementée. (Albin Michel, *241 p., 69 F.)*

– **Quand les laboureurs « courtisaient » la terre**, de Marguerite Lecat.

L'auteur, qui est exploitante agricole et expert international de la laiterie, raconte son enfance campagnarde dans une ferme normande. Une jeunesse partagée entre l'entretien des vaches, les travaux des champs et l'apprentissage du latin et du grec (France Empire, 206 p., 64 F.)

– **Perturbation, ma sœur**, de Caty Bernheim.

Le témoignage d'une militante qui a participé à la naissance du Mouvement de libération des femmes dans les années 1970-1972 *(Le Seuil, 183 p., 69 F.)*

– **Qui sont-elles ?** de Michelle Coquillat.

Un essai sur le pouvoir et l'influence au féminin. Suivi d'un *who's who* de plus de deux cents femmes qui « comptent » aujourd'hui *dans la politique, les affaires, l'art et la littérature, la presse,* l'Université, l'administration, le syndicalisme... (Mazarine, 240 p., 75 F.)

– **Le Matriarcat psychologique des Bretons**, de Philippe Carrer.

Une étude d' « ethnopsychiatrie » qui montre que la survalorisation de l'image de la mère chez les Bretons, au détriment de celle du père, *peut être à l'origine de certains troubles psychopathologiques* menant à la dépression, au suicide ou à l'alcoolisme. (Payot, 190 p., 85 F.)

– **Matriarcat et/ou pouvoir des femmes ?** de Ida Magli et Ginevra Conti Odorisio. Traduit de l'italien par Mireille Zamattini et Josette Vermiglio.

Une étude des différentes théories ethnologiques sur le matriarcat. Les auteurs montrent que *celui-ci* est en grande partie un mythe inventé par les hommes : dans les sociétés présentées comme matriarcales, le pouvoir des femmes est limité à la famille et ne s'étend pas au domaine politique. (Des femmes. 342 p., 110 F.)

lettres étrangères

« LA ROUE ROUGE », d'Alexandre Soljenitsyne

« Août 14 », « premier nœud » d'une fresque gigantesque

SILENCIEUX depuis bien longtemps, avare de ses interventions dans la presse et les médias, Alexandre Soljenitsyne fait une rentrée spectaculaire, qui ne sera certainement pas que littéraire. Les éditions Fayard – en coédition avec le Seuil, premier éditeur d'« Août 14 », en 1972 – publient, en effet, cette semaine, un livre de neuf cents pages intitulé « Premier nœud : Août 14 », premier tome d'une fresque historique gigantesque qui, lorsqu'elle sera achevée, ne devrait pas compter moins de vingt mille pages !

Ce gros volume, qui n'est pas vraiment une nouveauté, n'est pas non plus une réédition puisque la version, revue et corrigée par l'auteur, comporte près de quatre cents pages inédites, dont le fameux chapitre 22 mystérieusement disparu de la première édition et qui avait été publié dans « Lénine à Zurich » (Seuil, 1975). Et l'on demeure perplexe devant l'ampleur du projet de Soljenitsyne lorsqu'on considère que ce « premier nœud » n'est qu'un infime point de départ pour cette « Roue rouge » qui va broyer tout son siècle.

L'œuvre est conçue en cinq actes, chacun d'eux ayant quatre « nœuds ». Après « Août 14 », le second nœud sera « Octobre 16 » (mille pages à paraître fin 1984), le troisième comportera deux mille pages et s'intitulera « Mars 17 » ; le quatrième « nœud » : « Avril 17 » (tous ces titres seront publiés en coédition Fayard-Seuil). Par ailleurs, on annonce pour 1985 une nouvelle édition de « l'Archipel du Goulag ».

En marge de « la Roue rouge », Soljenitsyne publie simultanément un chapitre inédit de la suite de son autobiographie, « le Chêne et le Veau ». Sous le titre « Nos pluralistes », c'est un pamphlet virulent en réponse aux nombreuses attaques dont il est l'objet dans l'émigration. Et un épisode de plus dans l'âpre querelle du nationalisme russe qui fait rage aujourd'hui. Soljenitsyne, accusé de nationalisme par les émigrés du mouvement démocratique, riposte et les accuse d'être « de mèche » pour crier « Haro sur la Russie ! ».

Enfin, rappelons que le vendredi 9 décembre, Bernard Pivot consacre toute son émission d'« Apostrophes » à l'écrivain qu'il est allé rencontrer dans le Vermont.

TOLSTOI chercha longtemps un sujet historique à sa mesure, hésitant entre les décembristes et l'invasion napoléonienne ; Soljenitsyne, lui, n'a jamais hésité. Le grand roman historique baptisé *la Roue rouge* fut conçu à l'âge de dix-huit ans, il prit forme en 1938-39 à Rostov-sur-le-Don (l'auteur était encore étudiant), il fut interrompu par la guerre, la prison, le camp. Mais l'épisode central d'*Août 14* – l'encerclement et l'écrasement de la IIe Armée russe dès la deuxième semaine de la première guerre mondiale – forme un des « chants » du vaste poème que compose et mémorise Soljenitsyne pendant ses années de bagne.

En rentrant de relégation, l'auteur retrouva les chapitres rédigés en 1938-39 et, dès que la « parenthèse » des écrits inspirés par le camp, le goulag et le cancer est refermée, il s'attelle à sa grande œuvre : un roman sur la révolution russe dont le premier « nœud » sera la défaite et le suicide du général Samsonov. En 1965, Soljenitsyne arrête un plan pour cette immense construction romanesque ; il élabore la méthode des « nœuds » (concentration de la narration sur quelques journées, voire quelques heures) ; il trouve le titre général : *la Roue rouge*, un titre qui, en russe, a beaucoup d'harmoniques et suggère par sa rudesse phonétique un broiement.

Broiement du moulin de l'histoire (c'est le moulin en flammes qu'aperçoivent le soldat Blagodarev – sorte de Sancho Pança russe – et le colonel Vorotyntsev – qui serait plutôt Don Quichotte)... Broiement de la locomotive à laquelle rêve Vladimir Lénine, piaffant d'impatience dans la minuscule Suisse... Au demeurant, la roue est un des plus antiques symboles. Roue de fortune, roue d'yeux dans la vision d'Ezéchiel. C'est bien une roue de feu qui dévale sur la Russie dans cette immense épopée que nous promet Soljenitsyne et qu'il baptise curieusement « récit en segments de durée ».

Août 14 parut en russe en 1971, à Paris, bientôt suivi de sa traduction française. Miguel del Castillo salua alors une *« épopée spirituelle »*, et Pierre Pascal loua la justesse du tableau social et économique de la Russie de 1914. Dans le « samizdat » s'instaura une polémique sur les anachronismes de l'œuvre. Un théologien orthodoxe, Olivier Clément, déchiffra toute une symbolique religieuse. Le public, lui, s'enchanta d'un roman historique puissant et tragique, véritable poème de l'acte militaire où tous les épisodes – prouesses des simples soldats, comédie des états-majors, suicide du général vaincu – baignaient dans une beauté baptismale, symbolisée par la forêt prussienne.

Cet *Août 14*-là existe toujours. Les lecteurs de 1972 le retrouveront en 1983. Mais il s'est enfoncé dans une structure romanesque plus ample et plus ambitieuse. Que s'est-il passé entre les deux rédactions du livre ? Proscrit d'U.R.S.S. en 1974, Soljenitsyne s'est établi aux Etats-Unis et a beaucoup travaillé dans les remarquables archives russes de ce pays, en particulier au Hoover Institute. Lorsqu'il publiera son *Journal de la roue rouge*, qu'il tient parallèlement à l'œuvre, Soljenitsyne nous dévoilera du même coup sa méthode et ses sources. Mais on peut déjà avancer plusieurs explications sur la genèse de l'œuvre.

Avant de mettre en scène un personnage historique, Soljenitsyne s'imprègne de lui, à travers ses Mémoires – s'ils existent, – ses discours, ses journaux intimes. Il reconstitue ainsi le « *monologue intérieur* » du personnage, et il le visualise dans les moindres détails d'une journée de sa vie. Pour les chapitres militaires, les emprunts aux Mémoires des généraux allemands (Ludendorff, von François) ou russes (Golovine) sont évidents, et parfois étendus. Pour les chapitres civils ce sont les comptes rendus sténographiques du Parlement, les Mémoires d'hommes politiques (Maklakov, Milioukov), de policiers (Spiridovitch, Kourlov). L'innovation majeure dans cette seconde version d'*Août 14* (qui a doublé de volume) est un « flash-back » – à ma connaissance le plus long de l'histoire littéraire – que Soljenitsyne sous-titre : « Extraits des nœuds antérieurs ». Ce flash-back occupe presque tout le tome II.

L'assassinat de Stolypine

Le tome I, c'est le supplice de la Russie ancienne – paysanne et chrétienne – battue par un fléau gigantesque sur l'aire de la guerre. Le tome II, c'est le glissement de toute la société russe vers l'abîme, de 1899 à 1914, glissement qui se cristallise en un événement, l'assassinat, le 1er septembre 1911, au Grand Théâtre de Kiev, par un jeune juif, agent de l'Okhrana et militant anarchiste, du premier ministre en fonction, Piotr Stolypine.

Ce gigantesque « flash-back » exige, certes, du lecteur une capacité respiratoire peu commune. Mais le montage de l'épisode est d'une puissance admirable. Minute par minute, Soljenitsyne expose le mécanisme de l'attentat, le premier après une accalmie de quatre ans : la psychologie et le double jeu de l'assassin, Bogrov, le laisser-aller et les compromissions des policiers locaux, la complicité morale de l'opinion, l'isolement de Stolypine et l'indifférence, l'inconscience de Nicolas II. Le compte à rebours de Soljenitsyne nous saisit à la gorge d'autant plus qu'il fait converger trois univers mentaux vers l'instant de la détonation : celui du meurtrier, celui de la victime, celui de la police. Le terrorisme avait engendré en Russie, après 1915, une littérature greffée sur la terreur : *le Gouverneur*, d'Andreev, *Petersbourg*, de Biely, *la Vie d'un homme inutile*, de Gorki, sans compter les Mémoires ou les récits de terroristes (Savinkov, Guerchouni) ou de policiers (Spiridovitch). Il y avait le terroriste pur (*« délicat »*, dira Camus) comme Kaliaev, et le terroriste provocateur sulfureux, comme Azev, qui fut démasqué en 1909.

Au lieu de succomber à la poétique de la terreur, comme ses prédécesseurs, Soljenitsyne reprend le problème à zéro. Au niveau de l'intelligentsia, aveuglée par la casuistique de la terreur qui agit sur elle comme un stupéfiant. Au niveau du terroriste, en l'occurrence le fils d'un riche marchand juif de Kiev, qui agit par un mélange de superbe et de remords. Au niveau des fonctionnaires de l'Okhrana, veules, médiocres et insensibilisés (le portrait au vitriol de Kourlov, directeur du département de la police, inspiré par les Mémoires de l'intéressé, est un chef-d'œuvre de vacherie). Enfin, au niveau du pouvoir suprême, incarné par un velléitaire, le tsar, et un nationaliste réformiste, Stolypine.

Après des tâtonnements, Soljenitsyne a élu Stolypine héros principal de son livre. Sous les feux croisés d'une opposition droguée par le discours (les « cadets » de Milioukov) et des factions hostiles de la Cour, Stolypine représente la Russie instruite, nationaliste et orthodoxe. Soljenitsyne a fait de ce grand homme d'État un portrait en pied convaincant et sensible, aux antipodes de celui que Milioukov a laissé.

« En Piotr Stolypine... – dès son enfance, autant qu'il s'en souvint, dans le village de Serednikovo, près de Moscou – fut ce souci : le paysan russe sur la terre russe ; que le paysan puisse posséder et exploiter la terre de façon que tous deux, l'homme et la terre, s'en trouvent bien. »

Stolypine incarne l'utopie soljenitsynienne : le développement d'une Russie austère, réfugiée dans les paysages sibériens. Utopie empruntée au Dostoïevski du dernier *Journal d'un écrivain* et annoncée dans la *Lettre aux dirigeants*. Stolypine cassa, par ses réformes, l'antique commune rurale et favorisa l'établissement de colons paysans en Sibérie. Soljenitsyne le montre, un an avant son assassinat, parcourant une Sibérie prospère, mise en valeur par des *« hommes solides et toujours en mouvement »*, par de *« drus surgeons du peuple russe, aussi étrangers que possible aux embrouilles révolutionnaires et spontanés dans leur fidélité au tsar et à l'orthodoxie, dans leur demande d'églises et d'écoles »*.

Nicolas II, c'est l'envers flou de Stolypine : manque d'assurance, formalisme mesquin, horizon rétréci. Dire que certains adversaires de Soljenitsyne ont vu en lui un thuriféraire de la monarchie ! L'interminable chapitre-monologue du monarque est sans indulgence pour le souverain, que la rupture avec son cousin Willy (Guillaume) trouble plus que la guerre elle-même. « Nicky » est totalement étranger au rêve d'austérité et d'espace qu'incarne un ministre qu'il n'aime pas et dont le meurtre ne lui tira pas une larme.

Pour les lecteurs « les plus infatigables »

Ainsi Soljenitsyne, comme Tolstoï, a cédé à la tentation de remonter la chaîne du temps et de la causalité historique. Les historiens pèseront à leur trébuchet la véracité historique de son récit. Nul doute que l'enquête n'ait été gigantesque. Le lecteur s'en convaincra, si du moins il a bon souffle. Deux remarques s'imposent au sujet de cet agrandissement d'*Août 14*. La première est que l'auteur, dans sa minutie et son ampleur même, donne parfois l'impression d'avoir hésité à tracer la frontière entre vrai et faux, bien et mal, honneur et déshonneur, dont pourtant il affirme l'évidence. Son « Portrait du monarque » semble incertain. L'opposition entre structures anachroniques et rapides progrès, éclatante dans la première rédaction, semble adoucie dans la seconde (ou plutôt proportionnellement amoindrie). La contamination entre discours d'auteur et monologue de personnage en est plus ou moins responsable. Cependant, le plus didactique des chapitres est aussi le plus réussi : le portrait-biographie de Stolypine. Soljenitsyne l'imprime en petits caractères et le réserve aux *« lecteurs les plus infatigables »*. Cet essai frémissant comporte la plus belle méditation dans toute l'œuvre de Soljenitsyne sur l'histoire de son pays, *« histoire rompue »* et *« mémoire cassée »*, comme dit l'auteur.

La seconde remarque est que le déséquilibre voulu, introduit par cet énorme retour en arrière a de sensibles conséquences. Il montre le glissement général de la société russe vers un « dévoiement » de la pensée et la fascination de la violence. Cet « avant-guerre » miné par la terreur mine à son tour l'immense massif narratif. Si le lecteur de la première rédaction était purifié par une solennelle mise en terre de l'ancienne Russie, si les *désordres humains* trouvaient leur catharsis dans une sorte de grâce baptismale de la création, le lecteur de la seconde rédaction sortira sans doute inquiet de cette lecture ; les grands symboles pacifiants pèsent moins dans l'économie alourdie du livre. Nous y perdons un peu d'harmonie, nous y gagnons une inquiétante tension, très proche de nous, très reconnaissable pour l'homme de 1983. Et ce nœud, nous sentons qu'il va se resserrer.

GEORGES NIVAT.

★ **ŒUVRES, d'Alexandre Soljenitsyne, tome III : LA ROUE ROUGE, AOUT 14. Fayard, édition reliée, 908 pages, 150 F.**

● VIENT DE PARAITRE aux Éditions Maurice Nadeau Papyrus. *« Du bon usage de Soljenitsyne »* d'Émil Kogan. Un essai de psychologie politique, qui explore les origines, l'évolution et les concepts-clés de la pensée de Soljenitsyne (326 p., 89 F).

Un règlement de comptes

POUR un pamphlet, c'est un pamphlet. Soljenitsyne a beau nous dire que ce genre de littérature ne représente qu'un dixième de ses travaux, qu'il ne s'est lancé qu'à son corps défendant dans la lecture de tout ce qu'écrivaient ses détracteurs et qu'il a hésité avant de *« s'empoigner avec eux »*, on ne nous ôtera pas de l'idée qu'il y a trouvé quelque délectation, et qu'il réussit à faire partager ce sentiment à ses lecteurs.

Les victimes de ses attaques ne sont plus, cette fois, ou en tout cas fort peu, les médias occidentaux, mais les émigrés récents de l'U.R.S.S., surtout ceux d'entre eux qui se proclament « pluralistes ». D'où le titre de ce texte écrit en mai 1982, mais qui vient seulement d'être traduit en français, et dans lequel on reconnaîtra, souvent grâce aux précisions du traducteur (car Soljenitsyne, s'il cite copieusement leurs perles, s'abaisse rarement à donner leurs noms), Siniavski, Zinoviev, Mikhaïlov, Pliouchtch et bien d'autres. Ceux que l'auteur appelle des *« messieurs-camarades »*, car, avant de prospérer à l'Ouest, ils ont fait carrière comme écrivains, historiens, voire idéologues au service du régime communiste. C'est du moins ce qu'il leur reproche.

La première idée-force de ce pamphlet est une défense de la Russie et de son peuple face aux calomnies de ceux qui les rendent responsables de leur malheur. Non, l'histoire russe ne se ramène pas à une *« passerelle Ivan le Terrible – Pierre le Grand – Staline »* ; non, le Russe n'est pas un *« Untermensch »*, un sous-homme qui a mérité le communisme, quand il ne l'a pas appelé de ses vœux. Non, le kolkhoze n'est pas *« une forme d'organisation spécifiquement russe »*, comme l'affirment certains émigrés.

Et si Soljenitsyne accepte jamais une étiquette, c'est bien celle de nationaliste-populiste. On croirait entendre de Gaulle lorsque, fustigeant l'ONU, « *cette immense pétaudière irresponsable* », il récuse les abstractions supranationales auxquelles se livrent les « pluralistes ».

En même temps, sa conception de la nation n'est pas obscurantiste : il se défend d'avoir jamais écrit qu'elle devait être fondée sur le sang, ou d'avoir préconisé une « théocratie ». Il adresse, au passage, un coup de chapeau aux juifs de l'émigration, *« irrémédiablement imprégnés de culture russe »*, chez qui les attaques contre la Russie *« sont nettement plus rares »* que chez les autres et qui *« voient plus lucidement les défauts de l'Amérique »*.

∴

La seconde grande idée est que les thèmes à la mode – pluralisme des opinions et droits de l'homme, – ne sauraient répondre aux problèmes de l'heure, et à ceux de la Russie en particulier. Non pas que Soljenitsyne parte en guerre contre ces notions avec autant de virulence que contre le reste. Pour lui, le pluralisme n'est pas condamnable en soi, mais il est la preuve de *« notre imperfection »* à cerner la vérité, nullement le *« bien suprême »* que l'on prétend : *« S'il n'y a ni jugements vrais ni jugements faux, l'homme n'est plus tenu par rien »*, le pluralisme devient *« le pluralisme des errements et des mensonges »*. C'est précisément cela qui *« paralyse et laisse sans défense le monde occidental »*.

Quant aux droits de l'homme, ils sont tout aussi relativisés. En un paragraphe qui résume bien ses conceptions politiques, Soljenitsyne oppose avantageusement à la revendication de la démocratie absolue les *« souhaits raisonnables »* suivants : *« limiter l'ingérence de l'opinion publique dans les affaires gouvernementales ; renforcer le pouvoir administratif aux dépens du parlementarisme ; réprimer la propagande du communisme ; débarrasser la police des entraves d'une législation excessive ; cesser de trop insister sur les droits de l'homme, mettre davantage l'accent sur ses devoirs, interdire la pornographie »*, etc.

Une conception « de droite » ? Certes, encore que Soljenitsyne refuse l'amalgame avec des écrivains russes de cette tendance. Mais d'abord une opposition foncière entre une dissidence intellectuelle venue des villes privilégiées que sont Moscou et Leningrad, férue d'abstractions politiques, et le peuple profond, confronté aux *« vrais et grands problèmes »* que sont la démographie, la nourriture, la famille, les traditions. Et Soljenitsyne, même s'il exagère un peu, n'a pas tort de regretter de ne voir *« jamais un mot de tout cela »* dans les écrits de ceux auxquels il s'adresse.

∴

Là où il exagère beaucoup, c'est lorsqu'il critique Pomerantz (un auteur du samizdat resté en U.R.S.S.) pour avoir écarté la voie suivie par l'Indonésie dans son coup d'Etat anti-communiste, *« car il s'est ensuivi des massacres »*. Oubliant que les massacres en Indonésie ont suivi la victoire d'un camp et n'en ont pas été la condition, il juge que cette remarque équivaut à rayer la guerre civile russe de l'histoire. On notera également ses attaques particulièrement venimeuses contre le *« malfaisant Siniavski »*, dont les explications *« restent ambiguës »* sur les conditions dans lesquelles il a été libéré des camps avant le terme de sa peine.

On savait déjà que Soljenitsyne n'est pas l'homme à s'arrêter aux nuances. Ses adversaires non plus, si l'on en juge par la longue liste des épithètes qui lui ont été accolées et qu'il reproduit complaisamment, de *« loup solitaire »* à *« ayatollah de la Russie »*, de *« Grand Inquisiteur »* à *« apôtre d'un nouveau goulag »*. Saluons, en tout cas, son talent intact, sa volonté roborative d'aller à l'encontre des idées reçues. Comme il le dit lui même joliment, son problème à toujours été de *« résister à la manière de penser des gens intelligents »*.

MICHEL TATU.

★ **NOS PLURALISTES, d'Alexandre Soljenitsyne, traduit par Nikita Struve. Fayard, 80 p., 35 F.**

Pierre-Alain Cabrero
Le Gynophage
ou Manger la femme est bon pour l'homme
roman
« Un exercice littéraire aussi truculent que savant. »
Patrick Thevenon, L'Express
en vente chez votre libraire / Trévise

gigantesque

e comptes

au fil des lectures

Romans

Laurence Cossé et les aventures d'une jeune fille

Elle fait des études en Avignon, ville du palais-monastère, des vieux hôtels, à deux pas de *« la lumière blanche et or qui montait des grèves du Rhône »*. La jeune fille qui se raconte dans le roman de Laurence Cossé sait tout de suite comment nous prendre. Ce qui lui arrive, les égarements de l'amour après l'Inde, la folie sur une île de la Méditerranée, nous l'entendrons comme les confidences d'une amie. C'est rare qu'une voix aussi juste chante si bien les blessures de l'absolu !

« De Bombay j'allai à Poona, puis à Kurduvadi, puis à Sholapur. » Les mots produisent des images. Ils ont une fraîcheur qui surprend. Maharajah, cobra, des vaches qui ressemblent à des biches, ce pittoresque ne pèse pas. Le charme prend. On baigne dans les couleurs et les parfums. Ce décor attend un sourire, une rencontre. Gautier, *« sûr comme le matin, clair comme la vérité première »*, fait son entrée.

Il vont à Goa, sur la côte de Coromandel, près de Kanchiparam. L'été n'en finit pas. Aimer ? C'est *« faire des choses ensemble, simplement »*. Mais ils doivent se séparer. Elle lui écrit tous les jours. Elle remplit aussi des cahiers. *« J'avais des crayons de toutes les couleurs et des encres, j'écrivais avec une pointe de bambou, un pinceau de cheveux, un bec de plume, heureuse. »* Il lui envoie des plans d'appartement et d'épargne. Il l'attend à l'aéroport. Dans la ville, novembre et décembre, l'amour givre.

Où fuir l'illusion, tuer le mirage ? Les îles sont des refuges. On peut y tourner entre les murs liquides de la mer. Elle prend le bateau pour Ibiza et, *« sur un ordre confus et clair »*, gagne *« une campagne de blés verts, de vignes, de vergers »*. Elle marche sans trêve, vomit, pleure, a faim, marche encore. Laurence Cossé, en expiation, finit par retrouver son âme : *« Je la sens comme une eau qui s'étale et se ressaisit. »*

L'incandescence de ce livre qui brise à sa façon, douce et impétueuse, *« l'infini servage de la femme »* dont parle Rimbaud, nous serons peu nombreux à en mesurer les vertus. Comme chez Leonora Carrington, une *« chimie de l'identité »* y gouverne les échanges. Comme avec Suzanne Lilar, il faut y suivre la poursuite insatiable de l'analogie.

R. S.

★ **LE PREMIER PAS D'AMANTE, de Laurence Cossé. Gallimard, 186 p., 52 F.**

Le chant profond de Philippe de la Genardière

En trois livres singuliers, Philippe de la Genardière a délimité son territoire : loin de toute narration romanesque, c'est de l'incantation que ces textes tirent leur étrange pouvoir de suggestion. *Battue*, recherche mythique de l'Eden, vibrait comme la plainte d'un violoncelle. *La Nuit de l'encrier* était, au fil des heures nocturnes, une traversée de la veille et des songes. Chacun de ces livres, porté par un ample élan lyrique, était construit en cinq chants : on retrouve le même mouvement dans *Naître*.

C'est ici la recherche d'un au-delà de l'écriture, une plongée dans toutes les sensations qui peut-être gardent quelque réminiscence de la vie prénatale. *Cette fascination pour l'élément* primordial requiert une langue neuve, une syntaxe haletante. Dans un tournoiement lancinant les images se font écho, les mots prennent une consistance presque matérielle : leur couleur, leur sonorité, leur texture, deviennent essentielles. Cinq fois une sourde jubilation dit la tiédeur heureuse des commencements, cinq fois elle est brisée par l'angoisse d'*une sécheresse mortelle*.

Ce brassage apparemment instinctif d'impressions, de pulsions, de symboles surgis de l'enfance (le loup, le bois, le moulin...), prend son sens dans la continuité de la lecture. Peu à peu apparaissent le dessein d'ensemble et la contruction du livre, rigoureuse, musicale. Cet insolite rythme lent donne à cette nostalgique célébration de l'« origine perdue » la rauque douceur d'un chant profond.

MONIQUE PETILLON.

★ **NAITRE, de Philippe de la Genardière. Flammarion, 173 p., 65 F.**

Récits

Les fictions magiques de Marcel Spada

Discrète et raffinée, la voix de Marcel Spada exerce sa séduction dans les fictions érotiques de *A la fête rouquine* tout comme dans les études savantes sur *Francis Ponge* et les *Erotiques du merveilleux*. Avec *les Princes du sang*, l'auteur emprunte à l'histoire religieuse des récits dans la chair desquels il infuse son goût d'un fantastique sensuel traité selon une esthétique *« où se confondent le réel et l'illusion »*.

Le livre est composé de deux trames à l'atmosphère très différente, mais reliées par des scènes inversement symétriques, tels des reflets dans un miroir. Les « princes *du sang » sont, d'une part, Salomé*, Hérodiade et Hérode Antipas jouant le jeu mortel du désir et du désert autour de saint Jean-Baptiste enchaîné. D'autre part, nous suivons Galaad, le « chevalier angélique », à travers les épreuves qui jalonnent sa quête du sacré *Graal*. *De l'une à* l'autre intrigue se tissent des réseaux de signes amoureux et cruels, le long d'une trajectoire qui associe la noirceur solaire et la candeur aristocratique dans un identique destin capital : des chefs atteints et tranchés s'écoule un sang qui signale, non sans ironie, une sainteté conquise sur la violence de l'histoire, du pouvoir et du sexe.

Ce double univers mis en scène par Marcel Spada s'anime intensément sous les effets conjugués de la stylisation et de la vie. Le narrateur accomplit le délicieux et délicat travail du magicien, qui donne sang et sens à des figures issues du cadre enchanté où les retiennent pour notre plaisir les enluminures des artistes médiévaux et les tableaux de Gustave Moreau : *« Son histoire semblait écrite avant même d'être vécue. »*

S. K.

★ **LES PRINCES DU SANG, de Marcel Spada. Fata Morgana, 100 p.**

revues

Poésie et peinture

● Dans ce numéro anniversaire, **Création** expose « ses peintres », entourés de poètes, d'Albert-Birot à Schehadé. Car la revue s'est toujours voulue un contrepoint de poésie et de peinture : *du moins (la couleur est chère) du trait qui la cerne*, ou bien du dessin pur. On a donc réuni le plus grand nombre de ceux qu'on peut retrouver dans les vingt-quatre numéros de ces douze années. Certains manquent ; parmi eux, les poètes dessinant : Max Jacob, Follain, Segalen. Et Irène Lagut dont nous avons naguère conté, ici même, la mélancolique histoire. Un des derniers textes d'Apollinaire fut une préface pour la première exposition commune de Survage et d'Irène. Cocteau écrivait à propos de celle qui fut la décoratrice de ses *Mariés de la tour Eiffel* :

Gravons Irène dans un arbre
Qui grandira jusqu'au Nadir
Un arbre vaut mieux que des marbres
Car on y voit le nom grandir.

Soixante ans plus tard, Marie-Jeanne Durry la découvrit, recluse à quelques kilomètres de Picasso qui l'avait aimée. (*Création*, nº 4, 40 F. 85, bd Pasteur, 75015 Paris.)

L'exposition, dont *Création* se veut aussi le catalogue, présente un bel ensemble de Survage, le *Don Quichotte* lyrique de Bertholle, la puissante sanguine sadienne d'Hélion, les petites toiles de Mousseau, riches de signes... Mais ils sont dix-neuf, avec une centaine d'œuvres. (Galerie Brigitte Schehadé, 44, rue des Tourelles, 4e.)

● En ouverture à **Digraphe**, qui évoque la *Naissance du surréalisme*, un poème de Soupault, soixante ans après : *Je n'ai plus tellement envie de chanter. J'ai envie de dessiner*. Et de lui, de Breton, d'Aragon, des inédits datant de cette « naissance », accompagnés de leurs dessins, collages, photographies. (*Digraphe*, nº 30. 50 F. 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 10e.)

● **Clivages** a le temps pour lui : sept cahiers seulement en neuf ans. Dans le dernier sont publiés dix poèmes de Celan. Et puis cinq de Martine Broda qui sont d'intenses haïkaïs. Des textes dont deux – de J.-P. Léger, de J.-M. Bouzat – sont aussi des poèmes. L'ensemble est accompagné de dix-neuf lavis de Marfaing, Cordesse, Ràfols-Casamoda, Tal-Coat. (*Clivages*, 46, rue de l'Université, 7e.)

● Sous le titre *Eva Ave*, deux beaux **Cahiers de la grive** sont consacrés aux vitraux de René Dürrbach pour N.-D. de Mézières. *Texte théologique, symbolique, mystique*, de Giriat avec quatre-vingts dessins du peintre. (*Cahiers de la grive*, nos 2 et 4 : 50 F et 60 F. 5, rue J.-Ferry, Charleville-Mézières.)

● Le dernier **Artère**, revue dont le sous-titre est précisément *Poésie-Peinture*, ne présente pas moins de vingt-sept poètes et six peintres avec des reproductions en couleurs. Deux dessins et textes de Picabia. (*Artère*, nº 11, 50 F. 4, rue Torricelli, 17e.)

● **Connaissance des hommes** tente une « approche de Leonor Fini » à travers sa peinture (nombreuses reproductions) et ses écrits, notations autobiographiques et récits poétiques où elle ne se déchiffre pas moins, ni davantage. (*Connaissance des hommes*, nº 100, 42, rue Vignon, 9e.)

● Dans **Furor**, un *Hommage à Canaletto* de Gérard Genette prend la forme d'un texte en « pendant » à trois toiles où entre et vagabonde le contemplateur. A noter que c'est la première fiction qu'on doit à Genette. Elle est un autre hommage, déclaré par l'auteur : au bon vieux nouveau roman. C'est dans *Spleen II* que pénètre Starobinski pour y saisir chez Baudelaire *« les proportions de l'immortalité »*. Enfin, un « peintre de la vie moderne », celle de 1981, l'Américain Jack Goldstein, s'illustre avec dix « untitled paintings » : avions de combat dans les nuages, *et un étrange météore fulgurant* sur le Capitole. (*Furor*, nº 9. 1, rue du Purgatoire, 1204 Genève.)

YVES FLORENNE.

Aphorismes

Jean-Louis Giovannoni le bretteur

Jean-Louis Giovannoni écrit comme les bretteurs d'antan estoquaient leurs adversaires. Ses aphorismes, ciselés comme un crime prémédité, ne laissent aucune chance au lecteur et l'estourbissent pour le compte.

Les mots, pour cet écrivain, ne sont que les préliminaires du silence qui, bientôt, l'éloignera à jamais de l'agitation stérile des jours : *« On court, on s'agite*, constate-t-il navré, *rien que pour faire croire qu'on trouvera la sortie. »*

Jean-Louis Giovannoni voyage dans les visages des passantes qu'il *croise et pare de désirs. Ces femmes* transparentes éloignent de lui le triste cortège de ces hommes que l'on réchauffe tous les matins *« pour qu'ils arrivent à bonne température à leur travail »* et qui sont vêtus de la couleur blanchâtre de ceux qui se croient encore en vie.

La camarde rôde en souveraine dans *Les mots sont des vêtements endormis* et l'auteur ne craint pas d'affirmer : *« On ne meurt pas par simple oubli de respirer. Non, on meurt par peur de trop respirer. »*

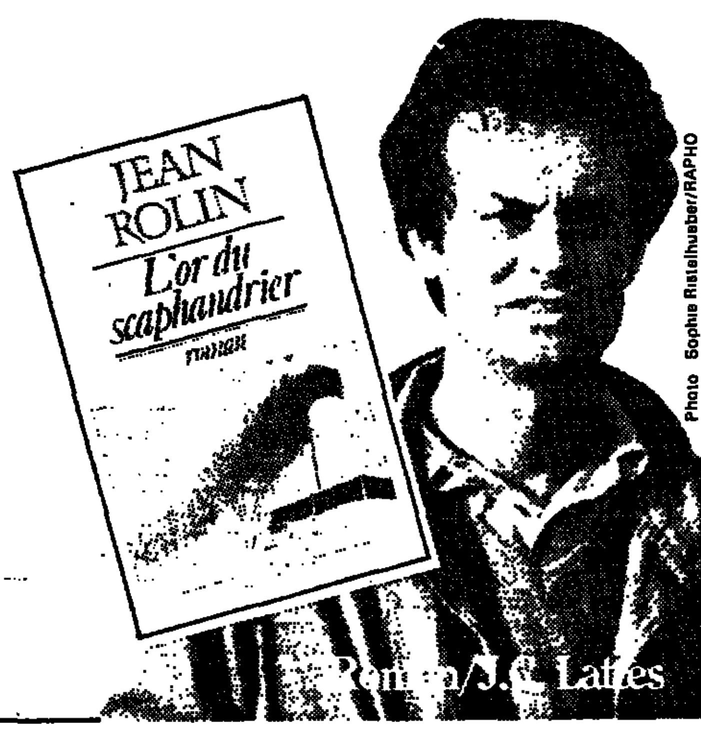
On ne sort pas indemne d'une *pareille lecture, où chaque sentence* résonne comme une paire de claques. Jean-Louis Giovannoni, qui n'accepte pas que la mort le réduise en une viande froide sans saveur, *« un peu comme celle des veaux qu'on laisse toute une vie dans l'obscurité »*, joue sa part d'ombre au poker avec le cadavre qu'il ambitionne de devenir.

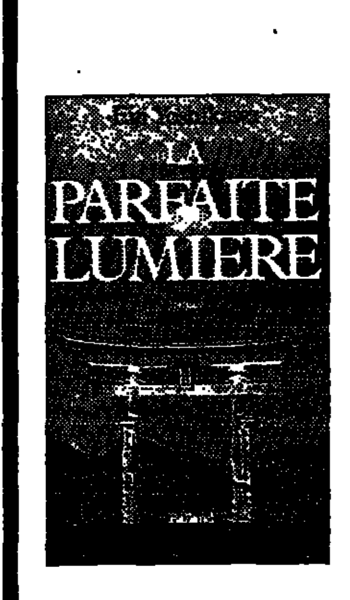
PIERRE DRACHLINE.

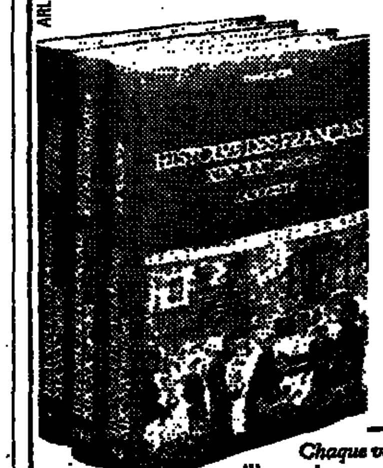
★ **LES MOTS SONT DES VÊTEMENTS ENDORMIS, de Jean-Louis Giovannoni. Éditions Unes (Les Escombes, 83720 Trans en Provence), 42 p., 75 F, tirage limité à 299 exemplaires.**

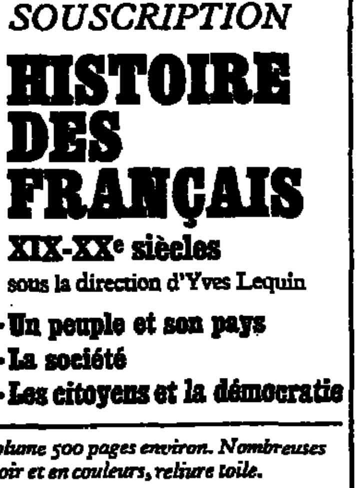
● **LE PRIX ERCKMANN-CHATRIAN a été décerné à Robert Muller pour son premier roman, *Sima, mon amour*, édité aux éditions Pierron de Sarreguemines (Moselle).**

● **LE PRIX DE LA « CHICORÉE » (du nom d'une brasserie lilloise), créé cette année, a été décerné à Annie et Michel Gall pour *Adieu donc, belle Eugénie* (Stock).**









ynophage

histoire

Léon Blum ou le défaut de la cuirasse

● *Un essai de Louis Guitard sur les hésitations et les faiblesses du leader socialiste.*

LOUIS GUITARD a été frappé, comme beaucoup d'entre nous, par l'espèce de déification entourant la figure et l'œuvre de Léon Blum depuis sa mort. Clemenceau, qui conduisit le pays à la victoire en 1914-1918, reste discuté, mais Léon Blum est statufié, alors qu'il prit en main les destinées de la France, en 1936, avec le plus large consensus populaire et ne put empêcher qu'elle se retrouve, trois ans après, au bord de la débâcle. Louis Guitard ne donne pas les raisons de cet encensement qui conduirait à s'interroger sur cette étrange propension de la gauche à sacraliser ses défaites : la Commune, le Front populaire, Che Guevara, Mendès France, Allende. En revanche, il analyse avec beaucoup de ténacité les causes de l'échec subi par Léon Blum.

L'optique de Louis Guitard n'est pas la nôtre. Ses admirations vont à Caillaux, à Tardieu, des hommes de droite. Il pense en particulier que, si Léon Blum avait accepté la main que Mussolini lui tendait, un « front latin » eût pu se constituer, avec la participation de Franco, et que cette alliance aurait contrecarré les visées expansionnistes de Hitler et fait reculer la guerre. C'est oublier que Mussolini et Franco étaient fascistes et que c'était pour lutter contre le fascisme, intérieur et extérieur, que Léon Blum avait été élu.

L'Italie avait envahi l'Abyssinie. Elle aidait Franco à exterminer les républicains espagnols. Deux types d'hégémonie, rivales mais non antinomiques — l'une latine, l'autre « barbare », — essayaient de s'imposer au monde en balayant tout ce qui pouvait les contrarier et en particulier tout germe de socialisme. On voit mal ce que Léon Blum, même d'un point de vue tactique, eût été faire dans cette galère.

Il existait un autre type d'opposition à la politique de Léon Blum, intérieure, celle-là, au parti socialiste. Elle s'appuyait sur le large consensus accordé à la gauche, l'enthousiasme du Front populaire, le dynamisme des occupations d'usines, pour penser qu'une lutte plus intensive contre les deux fascismes, l'italien et l'hitlérien (alors que Léon Blum temporisait avec Hitler), un soutien plus déterminé à l'Espagne républicaine pouvaient sinon éviter la guerre, du moins permettre de l'aborder dans des conditions plus favorables.

S'il est un point sur lequel, aujourd'hui, opposition de droite et opposition de gauche peuvent se rejoindre, c'est que, quelle que soit la voie proposée — accommodement avec Mussolini ou radicalisation de la lutte antifasciste, — aucune n'aurait pu être plus catastrophique que celle finalement choisie : des atermoiements, des indécisions et des impréparations.

« Adversaires sur le ring, copains dans la vie »

C'est là sans doute l'aspect le plus enseignant du livre de Louis Guitard. Il rappelle à ceux qui ont vécu cette époque, comme il révèle à ceux qui ne l'ont pas connue, ce que le comportement de Léon Blum avait de fluctuant, d'ondoyant, d'indécis, et finalement de peu sûr, partagé qu'il était entre un esthétisme de l'esprit et la réalité du pouvoir, entre un nationalisme de raison et un internationalisme de sentiment. Ce que nous apprend Louis Guitard, appuyé sur de nombreux témoignages, de l'attitude flottante de Blum — encourageant ses amis socialistes Rivière et Février à entrer dans le cabinet Pétain, mais ne les dédouanant ensuite, après la Libération, que du bout des lèvres, — ce que nous apprenons de ses silences et de ses prudences lors des procès d'après-guerre, fait apparaître non seulement des défauts de la statue ou de la cuirasse, mais des failles, des faiblesses du caractère.

Le livre de Louis Guitard est encore instructif sur un autre point qui ne concerne pas uniquement Léon Blum, mais tout le personnel politique de la IIIe République et explique peut-être sa déconfiture. Tout ces gens qui s'injuriaient à la tribune, se combattaient dans les couloirs et s'accusaient des pires crimes, se donnaient du « Cher Ami » dans l'intimité ou dans leurs lettres, se demandaient et se rendaient réciproquement des services. C'est ainsi que Léon Blum fut sauvé d'un sort comparable à celui de Marx Dormoy, assassiné par la Milice, sur les interventions pressantes (Louis Guitard *dixit*) de Pétain, Laval et même Fernand de Brinon.

Il y avait un code de civilité qui régissait les rapports des politiciens, à quelque clan qu'ils appartiennent. « *Adversaires sur le ring, copains dans la vie.* »

Peut-être eût-il été préférable qu'ils aillent jusqu'à s'étriper réciproquement, comme dans les tragédies de Shakespeare, pour éviter de faire s'étriper les autres.

PAUL MORELLE.

★ *« MON LÉON BLUM OU LES DÉFAUTS DE LA STATUE »*, de Louis Guitard. Régirex-France, 62, rue Ampère, 75017 Paris, 310 pages, 89 F.

philosophie

Louis-Gabriel Gauny, le penseur plébéien

ÉTRANGE et attachante figure que ce Gauny, « *philosophe plébéien* » selon ses propres termes. Né en 1806 à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, il meurt, quatre-vingt-trois ans plus tard, à 100 mètres de là. Parcours de la misère. Pratiquement inconnu de tous, anonyme, il ne fut d'aucune chapelle et ne publia presque rien.

Obscur entre les obscurs, il passa pourtant sa vie dans la lumière - celle-là même de la pensée. Affamé de savoir, écrivant la nuit, résistant de toute son âme et de tout son corps à la servitude du labeur, il y eut en lui un père du désert égaré dans le siècle des rentiers. Huit cartons d'archives, déposés à la bibliothèque municipale de Saint-Denis, en portent témoignage.

Ces textes, dont Jacques Rancière réunit et présente une anthologie, sont, au sens propre, un prodige. On y découvre un authentique philosophe, dont les analyses concernant le système pénitentiaire, la discipline des chemins de fer ou le travail salarié valent largement celles de ses contemporains.

L'enfer réel

Par contrecoup paraissent dérisoires les discours dogmatiques des intellectuels dissertant sur la pensée ouvrière. Rien que pour le trouble que vient y jeter la révolte spirituelle de Gauny - écologiste et contestataire avant la lettre, prêchant la tempérance comme moyen de révolte (« *un besoin de moins est une force de plus* ») - sa lecture vaudrait la peine.

C'est une guirlande de formules aériennes qui nous attendent. Echappant très subtilement à la « *rouille du langage* », cet homme qui reproche à Dante d'ignorer l'enfer réel - celui de l'atelier, qu'aucune poésie ne vient racheter - sait comme nul autre esquisser d'un trait « *les ravissantes nonchalances de la liberté* », quitter « *un lieu triste pour un point de vue babylonien* », et décréter d'une formule sublime : « *Pour nous, le printemps est aux ordres de la pensée.* »

Bien plus qu'un simple document, c'est un écrivain qu'il nous est donné de rencontrer, dont le style, puissant et précieux, soutient sans défaillance la comparaison avec les dénommés « grands » de son siècle. Un éditeur aura-t-il l'audace de publier ses œuvres complètes ? On le souhaite.

En attendant, venue jusqu'à nous du « *fond ténébreux de l'oubli* », cette voix qui hier encore dormait muette dans l'archive nous saisit au vif. Nous publions ci-dessous quelques passages de cette œuvre étonnante.

R.-G. P.

★ **LE PHILOSOPHE PLÉBÉIEN, de Louis-Gabriel Gauny. Textes réunis par J. Rancière, Maspero, « La découverte », Presses universitaires de Vincennes, collection « Actes et Mémoires du peuple », 208 pages, 65 francs.**

● *Le promeneur sans attaches*

« Pour celui qui sait apprécier les biens de la vie, les rues sont les couloirs et les corridors de ses appartements, la place est son salon, les péristyles et les colonnades, où l'ombre et la lumière se transfusionnent dans leur célestitude, sont ses magnifiques salles à manger. Mille coins pittoresques se trouvent dans les chemins de ronde, dans les rues désertes ou sur les boulevards de ceinture ; terrasses ombreuses, vieilles allées d'ormes, chaperons de murailles couronnés de lierre, buttes aux points de vue babyloniens sont autant de retraites ambulantes, de boudoirs et de rêvoirs nomades pour le piéton philosophe qui sait admirer le grand air, tirer le meilleur parti de la condition et des lieux et comprendre la nature des choses. Les jardins publics, les musées, les monuments sont plus à lui qu'à ceux qui s'en nomment les maîtres. Il a son nid plus loin, au plus haut d'une maison, mais il est le souverain de son existence. »

● *Critique de la prison*

« En longeant les murs des prisons, on reçoit dans son âme les âmes des victimes qu'elles renferment ; on les entend se lamenter et vociférer contre les bourreaux qui leur défigurent la vie. L'esprit pénètre auprès de chaque prisonnier pour se gorger de ses tourments. (...) Les criminels les plus brutaux ont encore droit à la pitié, car infirmes dans leur intelligence, produits de l'asservissement des générations passées, traqués par la misère, ils ont mordu dans le fruit défendu sans avoir reçu de conseil contre leur délit ; les livrer à nos rigueurs expiatoires est injuste, car ils ont la prudence et le bon sens aliénés. On ne doit que les forcer au bien en les circonscrivant dans des positions qui, tout en garantissant la société contre leurs violences, les développent pour l'expiration de leur peine. Mais la loi ne prend pas le temps d'épiloguer les causes de la culpabilité, elle n'est ni physiologiste, ni psychologue : elle frappe et maudit ceux qui trébuchent à son prétoire. Quoique très souvent sauvegarde du privilège, elle professe l'égalité dans ses vindictes en les justifiant sur des actes matériels, sans sonder avant l'insanité intellectuelle et la mauvaise éducation du coupable. (...)

» On ne vient pas absoudre les coupables, mais on veut qu'ils soient traités comme des frères égarés et qu'ils aient droit à la justice. (...)

» La loi n'a qu'un droit sur eux : celui d'être leur médecin. »

● *L'espoir solitaire*

« Désabusé, en ne pouvant communiquer aux autres le lyrisme et les études sociales de mes veilles, je n'en persévère que mieux à collectionner mes pensées. Plus qu'au soir de l'existence, j'arrive à quelques pas de la transformation définitive, curieux de voir ce qui se passe après la mort. Une exubérance vitale m'inspire des tâches intellectuelles à consommer mille ans. Je prends follement des notes, sortes de poteaux indicateurs montrant le chemin des œuvres futures. Le rythme, la prose, l'observation et l'action m'assaillent de leurs exigences, ai-je l'aptitude d'y faire droit ? Je ne crois pas ; j'y réponds par la quantité car le travail libre me passionne en m'égarant à produire pour le silence du désert. Mais dans le fond ténébreux de l'oubli, une lueur vacille comme éperdue, s'éteint et se rallume encore... »

(Les titres sont de la rédaction.)

essais

Brave jeune homme !

● *Quand Guy Konopnicki part en guerre contre la nation...*

NÉ à Paris, vers la Nation, de parents germano-judéo-polonais, en délicatesse avec leur livret de famille vers 1940, Guy Konopnicki rallia plus tard les étudiants communistes. A trente-cinq ans, il entre enfin dans cet âge ingrat où certains adolescents éternels se donnent un mal fou pour jeter leur gourme. Il veut rattraper son retard et disperse la sienne dans toutes les directions. Quel joyeux spectacle !

Un peu lascar, l'humeur gamine, il tourne en dérision « *le désuet amour de la patrie* », ressent un doute philosophique aigu sur la simple existence d'« *une entité française* », mais ne se reconnaît pas pour autant une histoire personnelle « *vraiment juive* ». Fils d'aucun peuple, citoyen de nulle part, il appartient aux « *communautés impalpables* » de l'errance. Il se veut aussi « *parisien d'abord* », enfant d'un asphalte international étendu de New-York à Tokyo, Milan ou Athènes, sans boues campagnardes à ses souliers ni nostalgies rurales au fond du cerveau.

Selon les critères contemporains, ce phénomène s'appelle superbement un homme libre. Il le confirme à sa façon. « *Profondément socialiste et libertaire* », il condamne donc le noir égoïsme des « *couches privilégiées* ». Encore un brave garçon, pas plus original qu'infiniment d'autres au premier abord. Son autoportrait s'affine, se sophistique avec le jazz, le rock, les jeans découverts pendant qu'il manifestait contre la guerre au Vietnam, dans « *un amour-répulsion* » envers les États-Unis, dont il demeure tout chaviré.

A partir de cette confession, il bascule dans une américanolâtrie probablement semblable à celle qu'il vouait naguère à la chère U.R.S.S. Les grands affranchis sont comme ça. Ils ne supportent pas de vivre sans vénérer religieusement quelque empire. Le « *capitalisme des nations démocratiques* » lui semble donc « *le plus habitable des régimes* », bien qu'il ait nié, quelques pages auparavant, la notion même d'« *identité nationale* ». Jamais ses contradictions ne le troublent ni ne l'embarrassent.

Socialiste, libertaire, il célèbre donc l'argent, qu'il nomme affectueusement le « *pognon* », le « *bon pognon qui donne des idées* », comme s'ils avaient joué tous les deux aux billes, boulevard de Charonne. A Hollywood, U.S.A., le bon pognon édifie la culture nouvelle : « *Je pense sincèrement que la Metro Goldwyn Mayer, la Warner Brothers, la Fox et la Columbia sont à notre époque ce que les cathédrales étaient au Moyen Age.* » Libertaire, peut-être. Mystique, sûrement.

Barrès, Maurras et Staline

Dans ces thèmes, sonores comme des pétarades, quelques lecteurs avertis reconnaîtront l'influence de Bernard-Henry Lévy. Comme son glorieux modèle, Guy Konopnicki devance, prévient, écrase les objections sous des sentences péremptoires. La gauche française froidement déclarée, « *sous l'influence du P.C.F.* », « *plus proche de Barrès et de Maurras que du père Hugo* », il ajoute, pour bien tasser l'argument, qu'un Staline, « *quant à lui, n'est jamais sorti de l'Empire russe, sauf pour rencontrer Roosevelt à Téhéran* ». Ainsi le tyran soviétique ressemblera-t-il davantage à ces épais nationalistes intégraux, incapables de quitter l'Hexagone avant 1914.

Dans sa longue biographie du personnage, Isaac Deutscher note qu'il gagna Stockholm en 1906, puis l'Autriche en 1912 « *pour environ six mois* ». Guy Konopnicki ne l'a jamais su, ou l'a oublié. De même, il divague sur Michelet, la Révolution française, le droit de grève, et beaucoup d'autres choses qu'il se mêle d'évoquer.

Regrettons-le ! « *Dans chaque cadre national, les peuples affrontent les mêmes problèmes internationaux* », affirme-t-il au début de son livre, dans l'une des rares formules où quelques mots condensent des questions sérieuses. Avec celle-là, il tenait le moyen d'ouvrir un débat réel. Mais il fallait travailler. A cette peine, il préféra de joyeuses fariboles. Jeunesse ! Jeunesse !

GILBERT COMTE.

★ **PLACE DE LA NATION, de Guy Konopnicki. Orban, 236 p., 65 F.**

Les jeux de la politique et de la passion

LA place grandissante prise par l'économie et la politologie pourrait nous faire croire que la politique se réduit désormais à l'analyse des taux de croissance et des sondages électoraux. C'est oublier que la vie politique, comme toute activité humaine, est moins affaire de chiffres que de sentiment, comme nous le rappelle opportunément le sociologue Pierre Ansart.

Que la politique déchaîne des passions, on en a périodiquement la démonstration, lorsque le cours de l'histoire s'affole — ou s'accélère... — et que la révolution met la société cul par-dessus tête. On voit alors des individus, auparavant parfaitement détachés et débonnaires, se précipiter dans la rue, crier des slogans, s'enflammer pour des idées nouvelles, embrasser leurs compagnons de révolte et haïr leurs adversaires, adorer des leaders inconnus surgis de la foule et brûler ce qui la veille encore leur paraissait aller de soi.

La passion politique, on la retrouve encore en période « normale », chez les militants, chez les idéologues, chez les politiciens professionnels, ou encore dans les périodes de fêtes électorales, lorsque le citoyen est tiré de sa torpeur par l'exaltation de la campagne, le claquement des mots d'ordre, les harangues des candidats, le charivari de la machinerie spectaculaire mise en place par les partis et les médias.

Mais en dehors de ces périodes agitées, où la fièvre est soigneusement mise en scène par les règles du jeu démocratique, existe-t-il encore des « passions politiques » ? Dans notre société capitaliste et libérale, les capacités émotives des individus semblent déviées vers le travail, le loisir et la consommation. S'il *est vrai que « la » politique est* plutôt dévalorisée (à la fois par la cacophonie des discours qu'elle suscite, par une tendance générale à la dérision et par l'emprise d'une bureaucratie lointaine et impassible), Pierre Ansart fait observer que « le » politique est de plus en plus présent dans des lieux où on ne l'attendait pas : la vie locale, associative et professionnelle, les mouvements plus ou moins spontanés comme le pacifisme, l'écologie ou le féminisme...

Et aussi que la fluidité de la vie sociale, la personnalisation des institutions et le rôle des médias conduisent à accentuer le recours à l'émotion. Il faut savoir plaire sans ennuyer, enflammer ses partisans et dénoncer ses adversaires sans effrayer les hésitants, séduire des catégories sociales rivales, attirer les jeunes et réconforter les anciens, dramatiser tout en rassurant...

S'il n'y a plus de grandes passions, le besoin d'émouvoir n'a jamais autant imprégné la vie publique. Pour conquérir le cœur de l'électeur, l'homme politique ne doit rien ignorer de la carte du Tendre...

F. G.

★ **LA GESTION DES PASSIONS POLITIQUES, de Pierre Ansart. L'Age d'Homme, 201 p., 90 F.**

eur plébéien

NATURES MORTES

OLIVIER ORBAN

Gallimard

Nouveautés 1983

COLLECTION BLANCHE
Littérature française

Abellio R.	Visages immobiles
Aragon L.	Les beaux quartiers
Arland M.	Lumière du soir
Artaud A.	Œuvres complètes, t. VII, *(nouvelle édition)* et t. XVIII
Andry C.	La statue
Baroche C.	...Perdre le souffle
Best M.	Le méchant petit jeune homme
Blonay D.	L'enfance aux trousses
Bounemeur A.	Les bandits de l'Atlas
Bourbon Busset	Le berger des nuages
Chateaubriand	Correspondance générale, t. IV
Cixous H.	Le livre de Promethea
Clancier G.-E.	Le poème hanté
Cliff W.	America
Cocteau J.	Le Passé défini, t. I
Constant P.	Balta
Cossé L.	Le premier pas d'amante
Delay F.	Riche et légère
Devaulx N.	Le vase de Gurgan
Favresse B.	Paris-Plage
Gascar P.	Le fortin
Guillevic	Requis
Hermary-Vieille C.	L'épiphanie des dieux
Jaccottet Ph.	Pensées sous les nuages
Jouhandeau M.	Dans l'épouvante, le sourire aux lèvres
La Tour du Pin P. de	Une somme de poésie, t. III
Lépront C.	Le tour du domaine
Lilar S.	La confession anonyme
Mallarmé S.	Correspondance, t. VIII et t. IX
Mallet-Joris F.	Le clin d'œil de l'ange
Marceau F.	Une insolente liberté
Martin D.	Les petits maîtres
Maulnier Th.	Le soir du Conquérant *suivi de* Celui qui n'avait rien fait
Métellus J.	Une eau-forte
Michel J.-B.	Le passeur
Moinot/Carré	Discours de réception à l'Académie française
Oldenbourg Z.	L'évêque et la vieille dame
Pachet P.	Le voyageur d'Occident
Pieyre de Mandiargues	Le deuil des roses
Queffélec Y.	Le charme noir
Ray L.	Nuages, nuit
Rheims M.	Le Saint Office
Rihoit C.	Triomphe de l'amour
Ristat J.	Tombeau de Monsieur Aragon
Rosset G.	Blanc cassé
Roy Cl.	Permis de séjour 1977-1982
Sarraute N.	Enfance
Sartre J.-P.	Les carnets de la drôle de guerre
Sartre J.-P.	Lettres au Castor et à quelques autres *(2 tomes)*
Segalen V.	Peintures
Sollers Ph.	Femmes
Stétié S.	L'Être poupée *suivi de* Colombe aquiline
Weyergans F.	Le Radeau de la Méduse
Wurmser A.	Le kaléidoscope
Yourcenar M.	Le Temps, ce grand sculpteur

LE CHEMIN
Littérature française

Bourgeade P.	Les Serpents
Butor M.	Exprès
Chaillou M.	Domestique chez Montaigne
Dulot A.	La reconstitution
Klébaner D.	L'art du peu
Macé G.	Bois dormant
Raczymow H.	« On ne part pas »
Richard D.	Les chagrins d'aimer
Thomas H.	Le migrateur

DU MONDE ENTIER
Littérature étrangère

Axionov V.	Une brûlure
Bernhard Th.	La cave
Bernhard Th.	Le souffle
Borges J.L.	La rose profonde *suivi de* La monnaie de fer *et de* Histoire de la nuit
Dunlop C./ Cortázar J.	Les autonautes de la cosmoroute
Fuentes C.	Les eaux brûlées
Gambaro G.	Dieu ne nous veut pas contents
Golding W.	Rites de passage
Handke P.	Les frelons
Handke P.	Histoire d'enfant
Jonke G.	Musique lointaine
Kemal Y.	Alors, les oiseaux sont partis...
Král P.	Le surréalisme en Tchécoslovaquie
Matthiessen P.	Le léopard des neiges
Maximov V.	La ballade de Savva *et autres nouvelles*
Mishima Y.	La mort en été
Murdoch I.	La mer, la mer
Pilinszky J.	Poèmes choisis
Řezníček P.	Le plafond
Rilke/ Pasternak/ Tsvétaïeva	Correspondance à trois
Shahar D.	L'agent de Sa Majesté
Škvorecký J.	Le saxophone basse *et autres nouvelles*
Strauss B.	Couples, passants
Updike J.	Rabbit est riche
Vargas Llosa M.	La guerre de la fin du monde
Voznessenski A.	Incontrôlable *suivi de* O
White P.	Les incarnations d'Eddie Twyborn

LA PLÉIADE
Littérature française et étrangère

Char	Œuvres complètes
(Collectif)	Théâtre espagnol du XVIe siècle
Fénelon	Œuvres, t. I
Giono	Œuvres romanesques complètes, t. VI
Gobineau	Œuvres, t. I et II
Martin du Gard	Le Lieutenant-Colonel de Maumort
Saint-Simon	Mémoires, t. I et II
Voltaire	Correspondance, t. VIII
Van den Heuvel J.	Album Voltaire

Ecrivains flâneurs et voyageurs

Les promenades romaines de Pierre Grimal

● *A travers les siècles et les jours.*

APRÈS Montaigne, Goethe, Chateaubriand, Stendhal et bien d'autres, Pierre Grimal nous convie au pèlerinage de Rome, la Ville par excellence, la *Cité de la Lumière et du Sacré*. C'est important, un compagnon de route. Ce grand universitaire sait faire redevenir vivantes la langue et la civilisation latines. Sans renoncer aux connaissances de sa bibliothèque, il fait l'expérience personnelle et répétée du lieu élu pour ses études en privilégiant une méthode dont la clé nous est à la fin livrée : « *Ce que je voulais appréhender, il me fallait l'embrasser dans toute la continuité de son histoire : la Rome des commencements dans celle que je voyais. A moi de découvrir.* »

La première découverte de cette traversée des « siècles et des jours » est celle qu'opèrent les sens. Pas seulement la vue éblouie par les monuments, l'ouïe charmée par le bruit des fontaines. Mais aussi le goût. Rome se déguste, qui offre des mets aussi succulents que les mots qui les nomment. Les rites liés à la nourriture la dotent en outre d'une saveur quasi spirituelle qu'elle n'a peut-être pas toujours en réalité. Ces viatiques offerts par la *trattoria* séculaire nous feraient « *commencer à soupçonner que l'on devient romain* » avant même le véridique voyage.

La richesse des découvertes suivantes s'inscrit dans un espace que Pierre Grimal relie de façon éclairante à la durée. S'il y a une originalité de cet ouvrage, elle réside dans cette convocation simultanée de l'ancien et du nouveau que donne à déchiffrer le paysage contemporain.

Les fatalités de la ruine et les forces du salut

Le visiteur est à Rome comme devant un ensemble de matériaux qui ont admirablement fusionné, dans une conciliation exceptionnelle des fatalités de la ruine et des forces du salut : « *Des palais qui se dressèrent autrefois sur l'Aventin, on ne trouvera les vestiges que dans les églises.* » Pour la délectation de l'humaniste, voici que se noue le dialogue mystique et quotidien, catholique et païen, ironique et tragique entre les hommes et les sites que l'abîme des siècles sépare et que réunit pourtant « *cette immobilité, cette mise hors du temps qui appartient, par excellence, aux monastères et aux jardins* ».

Du Palatin au Quirinal, du Vatican au Trastevere, du Capitole au Janicule, de Virgile et Horace à Pétrarque et Shelley, de Vénus et Bacchus à la Vierge et Jésus, de la maîtresse de Properce à celle de Raphaël, des despotes et des papes sanglants au peuple affirmant sa souveraineté dans les formules rieuses et acérées des pasquinades, Pierre Grimal multiplie les passerelles de l'humour et du savoir.

C'est un beau livre sur Rome que celui qui nous fait goûter « *la grâce sensuelle de cette terre* » imprégnée tout ensemble du « *sentiment omniprésent de la mort* » et du « *désir de se rendre immortel* ».

SERGE KOSTER.

★ ROME, LES SIÈCLES ET LES JOURS, de Pierre Grimal. Arthaud, collection « Pays », 245 p., 80 F.

« VENISES », de Paul Morand

(Suite de la page 17.)

Les uns parcourent la planète, d'autres leur chambre tendue de liège, ou bien Paris. C'est là, vers 1920, que se tient *« le vrai carnaval, et non plus à Venise »*, Balzac le notait déjà. Tout s'y offre, tout s'y tente. Aucun inventeur parisien de ce temps-là n'a été déquillé.

On savait créer parce qu'on savait vivre. On suscitait des colères, des grabuges. On s'extasiait qu'une Maria Sert collectionne cœurs et arbres Ming en quartz rose. La brouille de Proust avec sa mère en gare de Venise (cf. *la Fugitive*) reste un plus grand événement que guerres et dévaluations. Au fait, qui présidait la France, *sous* Proust, vous le savez, vous ? Je me souviens que c'était Fallières, à cause de la phosphatine, mais avouez qu'on s'en *tape le menton* ; et quelle leçon pour aujourd'hui, où l'actualité politicienne nous est imposée sous perfusion !

PAS de tour du propriétaire sans agacement que les choses changent. Morand aime peut-être la vitesse, mais à condition que lui seul se déplace. La hâte des autres à modifier ce qui est, les dernières notes de *Venises* montrent qu'elle l'horripile.

D'abord, il y a les amis qui disparaissent, ces lâcheurs : Diaghilev, Stravinsky, D'Annunzio. Et puis il y a l'eau des canaux qui tourne à l'huile de vidange, la houle des *vaporetto* qui sape les pieux antiques. Au Labia, où Maurice Rheims le pilote, Morand voit partir le passé aux enchères, preuve que toute possession humaine n'est jamais qu'un entrepôt. L'argent manque pour réparer les vieux palais, ce qui est manière, comme d'écrire *la Recherche*, de dire non au gouffre. Le baroque, cette exubérance de bonheur, ne supporte pas l'abandon.

Le gouffre, Morand vieillissant a l'impression que les jeunes s'y jettent et s'y vautrent à plaisir. Il souffre que les prêtres aient l'air de pasteurs, voire de facteurs, et qu'ils donnent le bon Dieu sans confession, que les sociologues se déguisent en bergers kurdes, et les fils de famille en clodos malodorants. Aux jeunes *« mal dans leur peau »*, *« faibles et féroces comme des foules déchaînées »*, aux avachis incurieux qui somnolent en plein air dans leur sac de couchage, la tignasse et les doigts jaunis de mauvaises herbes, le Morand des dernières escapades voue des bouffées de haine. A moins que ce ne soit du dépit que les *charters* aient détrôné la *gentry* des paquebots et que les griseries de l'appareillage appartiennent aux autres, à jamais.

ON n'aime la fuite du temps que si on en a de reste. Quand la réserve s'épuise, on voudrait que tout meure avec soi. Au fond, Morand ne déteste pas que Venise s'enfonce de 30 centimètres par siècle. Cela donne du prix au sursis qu'on y ressent. L'engloutissement, c'est *« peut-être ce qui pouvait arriver de plus beau »* à cet endroit, le seul au monde, où les objets sont plus sombres que leur reflet. Il faut choisir entre le musée et la vie.

Quant à lui, Morand a choisi de reposer en face, près de Trieste, là où, selon Stendhal, on *« touche à la barbarie »*. Ainsi s'est-il rapproché de la Roumanie de sa femme et de ses dernières ambassades, du Danube dont, jeune diplomate, il assurait la liberté, de la Mittel-Europa, modèle de toutes les morts en beauté, et de son exil d'après guerre en Suisse. Voyageur devant l'Eternel, il a voulu une sépulture orthodoxe, cette religion *« par bonheur immobile »* !

Bien que mécréant, comme son père, Morand a toujours eu le pressentiment que quelque chose sinon quelqu'un le menait, alors même qu'il croyait tracer sa route. Telle est la leçon de *Venises*, qui s'apprend, celle-là, et s'accommode des naissances les plus humbles, sans gravure de prix au-dessus du berceau : la vie, comme le voyage, est une opération à deux, le hasard et soi.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ VENISES, de Paul Morand, collection « L'Imaginaire », Gallimard, 218 p., 25 F.

Jean Giono en Italie

● *L'art d'être heureux.*

« *LA qualité sereine de son style lustral, les enseignements de ce professeur d'espérance, dans un âge haletant de complexes et de peur, nous soulagent comme l'imposition des mains d'un rebouteux.* » Ainsi parlait Paul Morand, en 1955, dans une préface donnée à un essai sur Giono.

Exactement ce qu'on éprouve à relire ce *Voyage en Italie*, publié en 1953, réédité aujourd'hui avec de belles photographies de Michel Desjardins, qui sort des sentiers rebattus pour nous montrer l'Italie « au quotidien », celle que découvre le voyageur parti de Manosque avec sa femme et deux amis. Ce qui signifie qu'on profite du décor, de son envers, plus pittoresque parfois, *« la chienlit des panneaux-réclames »* sur les autoroutes, mais aussi les éventaires de pâtes par centaines de kilos.

« Je ne suis pas venu ici pour connaître l'Italie — dit Giono, d'ascendance italienne et sédentaire dans l'âme — *mais pour être heureux. »* Qui, mieux que lui, saurait transmettre ce goût du bonheur, viscéral, jubilant, enfantin presque, dont sont imprégnés tous ses livres et celui-ci au premier chef ?

G. GUITARD-AUVISTE.

★ VOYAGE EN ITALIE, de Jean Giono. La Palatine, 170 p. 25 × 25 illustrées en noir et blanc par Michel Desjardins, sous jaquette, 169 F.

● LE VIe VOLUME DES « ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES » DE JEAN GIONO vient de paraître dans la « Pléiade ». Il comprend *« Deux cavaliers de l'orage »*, *« le Déserteur »*, *« Ennemonde »*, *« l'Iris de Suse »*, et plusieurs récits inachevés : *« Cœurs, passions, caractères »*, *« Caractères »*, *« Dragoon »*, *« Olympe »*. Cette édition — qui comporte aussi des cartes des principaux lieux cités dans les œuvres de Giono, de nombreuses notes, des appendices, des variantes et une bibliographie des études sur l'écrivain — a été établie par Robert Ricatte, avec la collaboration de Pierre Citron, Henri Godard, Janine et Lucien Miallet et Luce Ricatte. Gallimard, 1 228 p.

● SIGNALONS AUSSI LES « CAHIERS GIONO » (tome 3). On y découvre la correspondance du romancier avec son ami Lucien Jacques, de 1930 à 1961. Édition établie et annotée par Pierre Citron. Gallimard, 254 p., 95 F.

Les rêveries parisiennes de Julien Green

SANS sortir de chez soi, on se promène dans Paris. Prenez, au hasard, *D'après Paris* (1) de Fargue, *les Grandes Largeurs* (2), par Calet, le dernier Réda, *Hors les murs* (3). Ces « balades parisiennes », où l'on croise des fiacres, des autos, le chemin de fer de ceinture, sont des dérives dans le temps.

Green, on le rencontre parfois, assez guindé, pâle, frileux, dans les rues du VIIe où il habite. Il a l'air d'un évêque américain. Et l'on se dit : à quoi pense-t-il ? Est-ce qu'il promène avec lui le monde feutré de ses livres ?

Dans *Paris*, un récit qui inaugure aux éditions du Champ Vallon une nouvelle collection, « Des villes », Green avoue ce qu'il aime, des églises et des palais, des musées, des rues, les saisons ou les visages. « *J'ai mille fois souhaité la tour Eiffel au fond de l'eau... Mes préférences vont aux vieilles pierres.* » Il se souvient aussi de l'enfant qu'il fut, du côté de Passy et d'Auteuil, et qui marchait « *un petit beurre au poing* ».

Green explore en désordre — celui de sa mémoire — une cité remplie de mystères, des pentes de la rue Raynouard à ce « passage obscur » du quartier de la Bourse. Il lève la tête, regarde la « ville des statues », avec le grand ange de la rue Réaumur ou les têtes aux yeux fixes de la gare d'Orsay. Son Paris, quand on connaît cette ville en sursis, on l'enfile comme un vieux manteau que l'on ne lâcherait pas pour un empire.

Les nostalgies londoniennes de Bernard Delvaille

Bernard Delvaille, comme beaucoup de Bordelais, est anglophile. Piéton de Londres, il parle d'une ville « *qui s'éloigne au même pas que* [sa] *jeunesse* ». Des fantômes l'accompagnent, ceux de Larbaud, de Morand et de Saint-Evremond, enterré dans l'abbaye de Westminster.

Les nuits de Soho et de Kensington, ses rencontres au temps des premiers « rock », le marché aux puces de Portobello Road, Delvaille en parle d'une manière nostalgique. Mais il s'imagine aussi aux côtés de Samuel Pepys, qui « *a su brosser le portrait de Londres, cité de flammes et de fleurs, à l'aube de sa modernité* ».

Le Londres de Delvaille est traversé par une Tamise de rêve, celle « *des bergeries, des courts de tennis, des arbustes de mai* ». Il a ses parcs où traîne la « *merveilleuse odeur des dahlias meurtris par la pluie* ». Il s'écarte de la City, des forteresses de la Bank of England et du Stock Exchange. Il s'étend jusqu'à Hampstead, avec le souvenir de Keats, le poète romantique.

Delvaille entrait dans les librairies pour acheter des plaquettes d'« imagistes », des vieux catalogues, des livres d'art. Il fut heureux à Chelsea, comme Larbaud, et y chercha sur des « *plaques bleues et rondes* » les noms de Wilde ou de Thomas Carlyle. Il n'oublie pas les beaux quartiers, le West End des touristes, le parfumeur Penhaligon, le chemisier Geeves.

Mais le Londres qu'il préfère, celui des vapeurs de l'aube et des vampires, il y plonge avec l'auteur de *la Cité de la nuit terrible*, James Thomson « B.V. », qui admirait Shelley et Novalis. « *La nuit est de poix, les maisons sombres sont des tombes.* » Le voyage de Delvaille, commencé parmi les héliotropes et les glycines, s'achève au cœur de l'enfer où Thomas de Quincey cherchait Ann, une fille des rues qu'il aima, perdit et ne revit jamais.

RAPHAËL SORIN.

★ PARIS, de Julien Green. Éditions du Champ Vallon, collection « Des villes », diffusion PUF, 124 p., 76 F.

★ LONDRES, de Bernard Delvaille. Même éditeur, même collection, 128 p., 73 F.

(1) Gallimard, 1932.
(2) Ed. Vineta, 1951.
(3) Gallimard, 1982.

Le retour de l'exotisme

● *Dans les romans de la rentrée.*

GABRIEL GARCIA MARQUEZ dit que, pour exprimer un lieu, un climat ou un espace social, il faut avoir — comme Graham Greene — le sens du raccourci : ainsi, pour l'auteur de *Cent Ans de solitude*, les tropiques peuvent se résumer à une « *odeur de goyave pourri* »... Autant dire que l'exotisme n'existe pas en soi, c'est une émotion, un sentiment. La rencontre d'une ambiance et d'un tempérament. C'est aussi un truc d'écrivain qui fait penser aux bains révélateurs du photographe : les antipodes donnent une image inversée, mais subtile, symétrique, de soi. Henry Miller, au seuil de sa mort, poussera le paradoxe plus loin : « *Je ne souhaite rien d'autre que de devenir la Chine que je suis déjà.* »

★ Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.

Le mal des transports

Exotisme dans l'espace, exotisme dans le temps. Les techniques du dépaysement jouent tout à la fois des latitudes, des longitudes et de l'histoire. Elles permettent de parler de nous comme si nous étions des autres. Elles explorent notre « je pluriel ». Les romanciers d'aujourd'hui — sans doute débarrassés des scrupules coloniaux — y reviennent. Et, parallèlement, nous redécouvrons Victor Segalen, Joseph Conrad, Blaise Cendrars. V. S. Naipaul et Paul Théroux arrivent. Les éditeurs reconstituent patiemment la bibliothèque dispersée des anciens voyages...

Les romans de la rentrée participent de cet étrange retour de l'ailleurs. Certains parlent, en termes cliniques, d'une nouvelle « poussée d'exotisme ». Le souci commun de ces livres n'est cependant pas géographique ni documentaire car ils sont avant tout des romans-itinéraires. Ils mélangent le voyage et l'introspection. Jusqu'à la fusion.

Poivres, de Jacques Gourguechon, fait penser à Cendrars. Celui de *l'Homme foudroyé* et de *Trop, c'est trop*, mais celui aussi de *Emmène-moi au bout du monde*, farce tragique. Il s'agit d'une pochade pleine de mots d'outre-mer et d'odeurs fortes. Tous les mots-valises du voyage y passent. Même si la recette tire en longueur, les tribulations du conteur devraient séduire ceux qui n'ont pas le mal des transports (en tout genre) et qui aiment la littérature bien relevée. Le non-sérieux de l'auteur sauve l'entreprise du naufrage, et l'éditeur, confiant, annonce une suite.

Gilles Rosset, lui, n'en est pas à son premier essai. Une douzaine de livres ont précédé *Blanc cassé*. Son roman semble plus sage et plus construit. Au demeurant, son horizon est moins large puisqu'il évoque l'Afrique à Paris... Alain Lamy, le héros du roman, travaille dans un service d'accueil pour les réfugiés. Au fil des pages, sa fonction inutile tend à l'absurde. A côtoyer la misère du monde, son enthousiasme s'émousse. Il se révolte, il perd pied. Ce « Blanc cassé » devient une version européenne de ce qu'au Congo la rumeur appelait un « décivilisé », ou au Mali un « Blanc foiré », ou aux Seychelles un « Blanc rouillé ». Curieuse fable.

Hôtel des Piranhas se déroule en Guyane. Cannibales, crocodiles, ex-bagnards, chercheurs d'or, gendarmes et indépendantistes. Tout y est. Sauf l'essentiel. Les aventuriers sont fatigués. Philippe de Baleine raconte l'histoire croisée d'un romancier et d'une scénariste qui « fantasment » la forêt. Tous les personnages ont l'air de faire de la figuration. Ils flottent dans un décor trop grand pour eux. Tout le monde s'ennuie.

L'art de l'inventaire

Plus profond, moins manichéen, plus fou, *l'Or du scaphandrier*. Jean Rolin cultive l'art de l'inventaire. Du coq à l'âne. Il construit son livre comme une enquête, et ses héros, évadés du cœur des ténèbres, sont de ceux qu'un lecteur n'oublie pas. Ils ont sans doute des ancêtres du côté de Raymond Queneau, mais la cocasserie ici est servie par une écriture plus classique. Plus pince-sans-rire. N'empêche que vous rirez à toutes les pages, et que vous sortirez de ce livre comme le marin après quinze jours de traversée : aux premiers pas sur le quai, la terre tangue... En plus, vous aurez appris des tas de choses sur l'art du tatouage, la faune du Zaïre, les ports d'Ostende et d'Anvers. *L'Or du scaphandrier* est sans conteste l'un des meilleurs romans exotiques de la rentée. Notons aussi, chez le même éditeur, *le Chercheur d'opale*, de Jérôme Bellay, dont le scénario futuriste nous mène d'Australie en Afrique et — renversant les rôles — imagine le retour de l'ex-colonisateur en travailleur immigré.

JACQUES MEUNIER

★ OUVRAGES CITÉS : POIVRES, de Jacques Gourguechon (Grasset, 452 p., 95 F) ; BLANC CASSÉ, de Gilles Rosset (Gallimard, 328 p., 83 F) ; HOTEL DES PIRANHAS, de Philippe de Baleine (Plon, 203 p., 55 F) ; L'OR DU SCAPHANDRIER, de Jean Rolin (Lattès, 220 p., 68 F), voir « le Monde des livres » du 9 septembre ; LE CHERCHEUR D'OPALE, de Jérôme Bellay (Lattès, 276 p., 79 F).

Flaubert et l'Orient

LES parents de Flaubert lui offrirent un voyage pour le récompenser d'avoir obtenu son baccalauréat. C'était en 1840. Ce bel été du jeune Gustave, âgé de 19 ans, le conduisit à découvrir Bordeaux, Bayonne, Biarritz, le Pays basque, les Pyrénées, Toulouse, le Languedoc, Arles, Marseille, Toulon et la Corse.

Il nota, au cours de ce voyage, ses impressions et ses rêveries.

Les éditions Entente publient le texte de Flaubert qui s'achève, de la manière la plus mélancolique, sur cette confession, écrite « au retour » : *« Oh ! moi qui si souvent en regardant la Lune, soit les hivers à Rouen, soit l'été sous le ciel du Midi, ai pensé à Babylone, à Ninive, à Persépolis, à Palmyre, aux campements d'Alexandre, aux marches des caravanes, aux clochettes des chamelles, aux grands silences du désert, aux horizons rouges et vides, est-ce que je n'irai pas m'abreuver de poésie, de lumière, de choses immenses et sans nom à cette source où remontent tous mes rêves ? Povero ! Tu iras dimanche prochain à Déville, s'il fait beau : cet été, à Pont-l'Evêque. »*

Les voyages ne servent qu'à raviver l'inguérissable nostalgie de l'ailleurs...

★ VOYAGE DANS LES PYRENEES ET EN CORSE, de Gustave Flaubert. Préface de Michel del Castillo. Editions Entente, 150 p., 50 F. Le même éditeur vient de publier *Sicile*, de Guy de Maupassant, avec une post-face de Bertrand Meyer, 99 p., 39 F.

nnes de Julien Green

e l'exotisme

aubert et l'Orient

Gallimard

Nouveautés 1983

PROBLÈMES ET DOCUMENTS

Casamayor	...et pour finir, le terrorisme
Duhamel A.	Les prétendants
Dureau G.	Chirurgie à cœur ouvert
Missika J.-L. / Wolton D.	La folle du logis

HORS SÉRIE

Grosjean J.	Darius
Ponge F.	Nioque de l'Avant-Printemps
Tournier M.	Gilles & Jeanne
Henry A.	« Anabase » de Saint-John Perse
Bergman I.	Fanny et Alexandre
Delay Cl.	Chanel solitaire
Tétry A.	Jean Rostand, prophète clairvoyant et fraternel
Galbraith J.K.	Une vie dans son siècle
Unseld S.	L'auteur et son éditeur
Vogel Ezra F.	Le Japon médaille d'or
Pourrat H.	Les Fées

LES ESSAIS

Clair J.	Considérations sur l'état des beaux-arts
Jenny L.	La terreur et les signes
Lipovetsky C.	L'ère du vide
Paz O.	Rire et Pénitence

BIBLIOTHÈQUE DES HISTOIRES

Bloch M.	Les Rois thaumaturges
Brown P.	Genèse de l'Antiquité tardive
Gourevitch Aaron J.	Les catégories de la culture médiévale
Momigliano A.	Problèmes d'historiographie ancienne et moderne

BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE DES HISTOIRES

Vovelle M.	La mort et l'Occident

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES

Geertz Clifford C.	Bali. Interprétation d'une culture
Papaioannou K.	De Marx et du marxisme
Polanyi K.	La grande transformation
Propp V.	Les racines historiques du conte merveilleux
Schapiro M.	Style, artiste et société
Schumpeter J.-A.	Histoire de l'analyse économique

BIBLIOTHÈQUE DES IDÉES

Bakhtine M.	Esthétique de la création verbale

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE

Gramsci A.	Cahiers de prison, t. II
Sartre J.-P.	Cahiers pour une morale
Wittgenstein L.	Remarques sur les fondements des mathématiques

CONNAISSANCE DE L'INCONSCIENT

Enriquez E.	De la horde à l'Etat
Krüll M.	Sigmund, fils de Jacob
(Collectif)	Les premiers psychanalystes, t. IV

CONNAISSANCE DE L'ORIENT

(Collectif)	Vacances du pouvoir

LEURS FIGURES

Bertaux P.	Hölderlin
Gascar P.	Buffon
Rodriguez Monegal E.	Jorge Luis Borges

TÉMOINS

Burgos E.	Moi, Rigoberta Menchú
Cadar/Cheng Yingxiang	L'Envol du communisme en Chine
Le Roy Ladurie E.	Parmi les historiens
Nowak J.	Courrier de Varsovie
Pollier A.	Femmes de Groix
Stajner K.	7 000 jours en Sibérie

LA SUITE DES TEMPS

Berl E.	Histoire de l'Europe (3 tomes)
Haffner S./ Venohr W.	Profils prussiens

LE MANTEAU D'ARLEQUIN
Théâtre français et étranger

Audureau J.	Félicité
Baldwin J.	Le coin des « Amen »
Frisch M.	Monsieur Bonhomme et les incendiaires
Handke P.	Par les villages
Mishima Y.	Le Palais des Fêtes
Mitchell M. / Soria G.	Autant en emporte le vent
Pirandello L.	Liolà
Vargas Llosa M.	La demoiselle de Tacna

ARCHIVES

Carré O./ Michaud G.	Les Frères musulmans
Wievorka A./ Niborski I.	Les Livres du souvenir

CAHIERS DU CINÉMA / GALLIMARD

Daney S.	La rampe

CAHIERS

Cahiers Marcel Proust, n° 11
Cahiers Saint-John Perse, n° 6
Cahiers Giono, n° 3

ŒUVRES COMPLÈTES DE TOCQUEVILLE

Tocqueville	Tome XV : Correspondance avec Francisque de Corcelle et avec Madame Swetchine *(2 vol.)*
Tocqueville	Tome XVIII : Correspondance avec Adolphe de Circourt et avec Madame de Circourt

L'UNIVERS DES FORMES

Barral i Altet / Gaborit-Chopin / Avril	Les Royaumes d'Occident

écrire, lire et vivre en France

Clermont-Ferrand

• *Comment faire progresser la lecture en Auvergne?*

CLERMONT-FERRAND n'a pas la réputation d'une ville bien gaie. Nombre de ses bâtiments sont noirs. On dirait une ville taillée dans la nuit. Mais son ciel est bien plus lumineux qu'on ne le pense généralement. « *Clermont évoque dans l'esprit de beaucoup de gens la lourdeur paysanne* », estime Jacques Gabet, un enfant du pays, inspecteur des impôts à Paris. En fait, c'est une cité de cent cinquante mille habitants qui vit à l'ombre d'un géant de l'industrie française : Michelin.

Ce géant emploie vingt-six mille personnes et sous-traite avec plusieurs petites entreprises de la région. Il possède ses cités d'habitation — dont les rues s'appellent Epargne, Espérance, Courage, — ses centres de formation, ses magasins, son association sportive. Il y eut une époque, semble-t-il, où Michelin avait sa propre maternité et son service de pompes funèbres. « *On dit que tout appartient à Michelin,* poursuit Jacques Gabet, *hormis le cimetière !* »

C'est dire que les Clermontois *ne manquent pas* d'humour. On connaissait celui de Fernand Raynaud, qui était né dans cette ville, on redécouvre celui d'Alexandre Vialatte. Mort en 1971, l'auteur des *Fruits du Congo* (1951) et le traducteur de Kafka a surtout écrit des chroniques, notamment pour *la Montagne*, le quotidien de Clermont-Ferrand. Elles sont restées peu connues du grand public jusqu'en 1978, époque où les Editions Julliard ont entrepris de les exhumer (1).

On doit à Vialatte cette excellente définition de l'homme : « *Animal à chapeau mou qui attend l'autobus 27, au coin de la rue de la Glacière.* » Une place de Clermont-Ferrand porte le nom de l'écrivain. Je suis allé la voir. La municipalité a-t-elle voulu faire preuve d'humour ? Elle a attribué à Vialatte un bout de parking, devant un supermarché !

Avec des gestes de prestidigitateur

Christian Moncelet, trente-neuf ans, arrive à notre rendez-vous, dans une pizzeria, chargé d'un gros sac de voyage. « *Je suis un vrai Bibendum* », dit-il, parce que ses parents travaillaient tous les deux chez Michelin et qu'il est un peu gros. Il ne boit pas de vin. Mais il s'enivre vite en parlant des sujets — et ils sont nombreux — qui le passionnent. A la fin du repas, les clients des tables voisines n'écoutent plus que lui.

C'est un amateur de poésie — il en écrit — et un fervent admirateur de René Guy Cadou, à qui il a consacré des travaux. Il habite rue Cadou, à La Roche-Blanche, à côté de Clermont. Il rit : c'est lui, bien entendu, qui a persuadé la municipalité de donner ce nom à la rue. Il convient volontiers que les Auvergnats ont le sens du comique : il a publié sur ce thème une anthologie en deux volumes, intitulée *Fouchtrah ! Ah ! Ah !* (édit. Horvath, 1982 et 1983).

Fasciné par les expériences de Robert Morel dans le domaine du livre-objet, Christian Moncelet s'est lancé dans le même genre de production il y a une quinzaine d'années, en créant les éditions BOF (2). Il sort de son sac une à une ses réalisations avec des gestes de prestidigitateur : voici donc un livre en forme de nœud papillon, que votre cavalière pourra consulter utilement pendant que vous danserez avec elle; voici une bouteille de cidre qui contient des petits poèmes imprimés sur des bouts de papier enroulés (l'ouvrage s'appelle *Litrérature*) ; voici un autre recueil de textes humoristiques, contenu dans une boîte de fromage.

« *J'ai utilisé des boîtes neuves,* dit-il, *puis je me suis aperçu que l'absence d'odeur était frustrante, alors j'ai mis un minuscule bout de fromage dans chaque boîte. Une nuit, j'ai fait un rêve affreux : l'exemplaire que j'avais envoyé à la Bibliothèque nationale avait moisi, entraînant la destruction de tous les livres de la réserve !* » Christian Moncelet considère *Flagrant délivre* comme sa réalisation la plus achevée. Il lui faut trois jours pour fabriquer chaque exemplaire. Sur telle page, il a collé un cœur rouge, en tissu, muni d'une fermeture à glissière. Sur telle autre, il a fixé une allumette afin que le lecteur puisse la brûler. Ailleurs, le texte est écrit avec un vernis spécial et ne devient visible que lorsqu'on souffle dessus. Au-delà du canular, il y a parfois une réelle poésie dans ces « insolivres », qui connaissent d'ailleurs un certain succès.

Le témoignage de Toinou

Que lit-on dans la région ? Jean Mallet, conservateur de la bibliothèque centrale de prêt qui dessert les petites communes du Puy-de-Dôme au moyen de deux bibliobus, constate qu'on lit beaucoup, comme partout ailleurs, des romans sentimentaux (ceux de Delly, par exemple), les livres présentés par Bernard Pivot à la télévision, et aussi tous les ouvrages qui parlent de l'Auvergne, même quand ils sont érudits.

La librairie Combes, une des plus importantes de la ville, est ornée d'une affiche géante qui présente les *Récits et contes populaires d'Auvergne* recueillis par Marie-Louise Ténèze (Gallimard). Robert Combes raconte que son père, aujourd'hui décédé, achetait des livres aux éditeurs parisiens, peu après la guerre, contre du saint-nectaire. Il fait remarquer, lui aussi, que l'intérêt du public pour le livre régional demeure très vif. Il a bien vendu le *Dictionnaire français-auvergnat*, en trois volumes, de Pierre Bonnaud, maître-assistant de géographie à Clermont-II. On lit toujours *Maria*, « *roman paysan* » de Lucien Gachon, et, bien sûr, les ouvrages d'Henri Pourrat, l'auteur de *Gaspard des montagnes* et de *Trésor des contes*, qui est considéré comme une sorte de Virgile de la région.

« *L'Auvergne a deux capitales,* disait Vialatte : *Clermont-Ferrand aux yeux de l'histoire, Henri Pourrat aux yeux de la poésie.* » Né à Ambert en 1887, mort en 1959, celui-ci a laissé une œuvre abondante, nourrie des légendes de son pays. L'image quelque peu idyllique qu'il en donne a été troublée récemment par le témoignage posthume d'Antoine Sylvère, *Toinou, le cri d'un enfant auvergnat* (coll. « Terre humaine », Plon, 1980). *Ce violent réquisitoire contre la* bourgeoisie d'Ambert a eu un retentissement considérable et a inspiré une pièce de théâtre à Olivier Sauret.

Jean Anglade, soixante-huit ans, me reçoit chez lui, dans la banlieue de Clermont-Ferrand. Sur les rayonnages de la pièce où il travaille, il y a ses propres livres. Il en a écrit beaucoup, une cinquantaine, des romans surtout, mais aussi des essais historiques romancés, des « divertissements », des traductions de l'italien. Certains de ses ouvrages ont été repris dans des collections de poche. Les murs sont ornés des prix qui lui ont été décernés et de plusieurs affiches annonçant une signature de Jean Anglade ou la réalisation d'un film tiré d'un de ses livres. On a un peu l'impression qu'il est, dans cette pièce, au milieu de lui-même.

Le déclin de la culture orale

« *Tout ce que j'écris touche à l'Auvergne* », dit-il. Il est l'un des auteurs auvergnats le plus lus dans la région. Le public a-t-il une préférence pour un genre littéraire particulier ? « *Pour le fantastique,* répond Jean Anglade. *Il y a du fantastique chez Pourrat, chez Vialatte, et dans nos contes. On trouve dans notre littérature beaucoup de personnages fantastiques, qui dépassent d'une bonne tête la réalité.* » Jean Anglade discerne du fantastique même dans l'œuvre de Pascal, l'enfant le plus illustre de Clermont, « *dans cette géométrie qui prend feu et vous emporte vers les espaces infinis* », dit-il joliment.

Si les écrivains auvergnats racontent souvent leur pays, c'est peut-être aussi pour le sauver de l'oubli. Car, tous les témoignages concordent sur ce point, une certaine Auvergne tend à disparaître, a déjà presque disparu. « *La culture orale, extrêmement importante dans notre pays, est en train de s'éteindre* », constate Geneviève Caron, attachée à la direction régionale des affaires culturelles. « *Il arrive encore qu'on organise une veillée, à l'occasion du ramassage des noix, mais c'est devenu très rare,* affirme le poète Michel Sauret... *Il me semble que c'étaient surtout les femmes qui racontaient, les vieilles femmes.* »

Si les jeunes comprennent encore l'auvergnat, seuls les vieux le parlent toujours. « *Je parlais l'auvergnat avec ma mère, le français, je l'ai appris à l'école* », dit encore Jean Anglade. Il n'a rien écrit dans la langue du pays. Il se contente d'« *d'assaisonner* » son texte « *de vocables régionaux* ».

Beaucoup d'intellectuels refusent cependant de voir l'auvergnat rangé au rayon des antiquités : c'est le cas de Pierre Bonnaud et de ses amis, et celui de Roger Teulat, maître-assistant de français à la faculté, qui anime l'Institut d'études occitanes du Puy-de-Dôme.

Il se passe beaucoup de choses à *Clermont-Ferrand* dans le domaine de la musique, de la danse, du spectacle. La municipalité s'enorgueillit, à juste titre, de son imposante Maison des congrès et de la culture, inaugurée en 1979.

Les coups de chapeau d'Alexandre Vialatte

« *L'AUVERGNE est un pays où il y a plus de montées que de descentes.* » Ceux que le phénomène intrigue n'ont jamais lu Pascal et ignorent donc que, poussée jusqu'au bout, la logique débouche, au-delà de la logique, dans un univers merveilleux où les parallèles se coupent, les contraires s'accordent, les surfaces délirent, et qui pourrait bien être *l'Auvergne absolue* d'Alexandre Vialatte, ouvrage récemment réédité.

Il a tiré toute son œuvre de cette patrie des amis d'enfance « *qui sent la bure et la fumée* », de ce lieu de haute mélancolie, « *plus un secret qu'une province, qui crée des besoins qu'il ne satisfait pas* ». Fils d'Ambert la montagnarde, il tutoyait les volcans et les vaches rousses. Dans un rayon de 200 ou 300 kilomètres et de Vercingétorix à nos jours, il connaissait tout le monde, au point qu'il ne savait plus où donner des coups de chapeau dès qu'il mettait le nez dehors. *Le moindre changement* lui sautait aux yeux. Tiens, on a remplacé les roses par des choux, devant le tribunal ! Et où est la statue de Blaise Pascal, honneur de son collège ? Remisée dans un cagibi où les élèves lui apportent des cigarettes et des journaux anglais. Vialatte réprimait un soupir. Heureusement, on n'avait pas touché à l'Auvergnat. « *Un homme vêtu de noir, coiffé d'un chapeau du même métal... qui, avec le produit de son négoce, s'achète des pantoufles en feutre au Casino... Les femmes portent la moustache tombante. Les gens mûrs n'ont pas de dents parce que ça coûte moins cher.* »

Sous les chandails superposés, Vialatte devine un cœur et l'interroge. Qu'est-ce qui le fait battre ? Un problème d'héritage, de mur mitoyen, de cadastre ? Ici l'argent coûte cher — « *Je dépenserais dix mille francs pour ne pas perdre deux sous* », répétait la grand-mère de l'auteur. « *L'économie mène à la ruine, comme la vitesse à l'embouteillage, mais elle garde une valeur mystique.* »

Elle n'est pas la seule. Les Auvergnats prodiguent à l'eau autant de respect qu'à la Caisse d'épargne. L'une et l'autre ont droit à des palais de mosaïque et de fer forgé. Mais la seconde y demeure tapie, alors qu'on vend la première, en bouteilles vertes, aux touristes et aux malades. Les autochtones, eux, n'en ont guère l'usage. « *Pascal poussa des cris perçants quand la sage-femme voulut le laver à sa naissance, et la vieille Mme Michelin, fondatrice de la dynastie, mourut à quatre-vingt-cinq ans du premier bain qu'elle fut contrainte de prendre sur ordonnance du médecin.* » On n'en admire que davantage le courage de Vialatte, plongeant nu dans les lacs et torrents, laissant sur la berge, aux soins de son ami Henri Pourrat, ses souliers, ses vêtements et le dernier mot de la conversation.

GABRIELLE ROLIN.

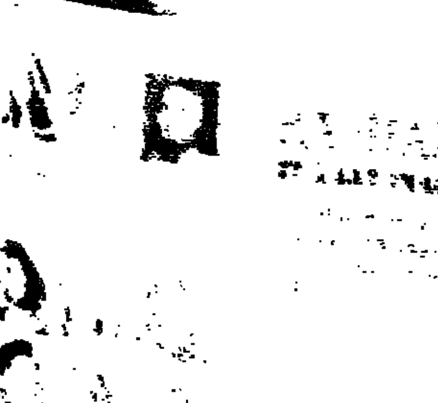
★ L'AUVERGNE ABSOLUE, d'Alexandre Vialatte. Julliard, 219 p., 170 F.

nostalgies et



LIVRES D'A





entre ses nostalgies et ses ambitions

Dans le domaine du livre, en revanche, il n'y a pas grand-chose à signaler. On peut s'en étonner non seulement parce que l'imprimerie fait partie des activités traditionnelles de la région, mais aussi parce que le maire de la ville, le socialiste Roger Quilliot, ancien ministre de l'urbanisme et du logement, est un intellectuel : ancien professeur de lettres modernes à la faculté de Clermont, il fut également le secrétaire d'Albert Camus. Or, ses collaborateurs le reconnaissent volontiers, il n'est pas vraiment convaincu que le livre intéresse le grand public. Quant aux imprimeurs, ils travaillent surtout pour les banques, notamment pour la Banque de France : c'est là qu'elle fabrique et qu'elle imprime ses billets.

La bibliothèque de la ville est à la fois municipale et universitaire. Ce mariage surprenant, fait à l'origine pour des raisons d'économie, présente des aspects positifs : les ouvrages universitaires ne sont pas réservés aux seuls étudiants (on me cite le cas d'un carreleur qui est devenu un excellent spécialiste en numismatique). Il n'en reste pas moins vrai que la section « lecture publique » de cet établissement est notoirement insuffisante : elle ne possède que vingt-cinq mille volumes et se trouve logée dans un espace de 150 mètres carrés !

La situation ne doit pas être meilleure à Chamalières – le Neuilly de Clermont, une des rares villes de droite du département (Giscard d'Estaing en fut le maire), – puisque ses habitants ont obtenu l'autorisation d'accéder à la bibliothèque de lecture publique de Clermont-Ferrand. Bien que la ville compte une importante population portugaise, l'établissement en question ne possède aucun ouvrage en portugais.

Une annexe de cette bibliothèque a été créée l'an dernier dans un quartier populaire. Le local est bien agréable et relativement vaste, mais, faute de personnel, il n'est ouvert que treize heures par semaine.

Bien des villes du Puy-de-Dôme et des trois autres départements de l'Auvergne (Allier, Cantal et Haute-Loire) manquent de bibliothèques municipales dignes de ce nom. Celle du Puy tient dans un appartement ; et Ambert, la cité de Pourrat, en a été privée pendant très longtemps.

La mémoire du monde du travail

En ce qui concerne les bibliothèques centrales de prêt, qui dépendent de l'Etat, la situation paraît plus satisfaisante : tous les départements (mais l'Allier depuis peu) en ont une. Celle de la Haute-Loire est toutefois installée dans des locaux provisoires. Celle du Puy-de-Dôme, rénovée en 1982, devrait être dotée d'un troisième bibliobus avant la fin de l'année.

« Il faut remarquer que les besoins de la population en matière de livres sont en partie couverts par les bibliothèques des comités d'entreprise », note Jacques Mary, adjoint au maire de Clermont-Ferrand, chargé des affaires culturelles. La plus importante de ces bibliothèques est naturellement celle du comité d'entreprise de Michelin : elle est riche de quatre-vingt mille volumes et dispose de deux bibliobus (c'est à la suite d'un très long procès que le comité d'entreprise a pu obtenir la dotation financière à laquelle il avait droit). La municipalité compte agir en direction de ces comités pour mieux coordonner leur action et pour créer un centre chargé de collecter la mémoire du monde du travail (traditions, techniques, etc.).

Visiblement, le succès exceptionnel de la Journée de la poésie à Clermont-Ferrand a fait réfléchir les responsables municipaux. *« Des milliers d'Auvergnats sont sortis la nuit pour assister à des manifestations de poésie*, dit Jacques Mary. *On ne s'y attendait vraiment pas. »*

Certains poètes de la ville ont formé, il y a six ans, l'Association de recherche poétique en Auvergne (3), qui publie une revue, de très bonne tenue, subventionnée par la Caisse nationale des lettres. Les responsables de la publication sont Roger Siméon et Pierre Delisle. On retrouve les poètes de ce groupe dans l'anthologie *Poésie en Auvergne*, numéro spécial de la revue *Poésie présente*, publiée par René Rougerie.

Fort peu de livres paraissent aujourd'hui à Clermont-Ferrand. La plupart sont édités par des associations, et ne connaissent qu'une diffusion très restreinte. L'Association des publications de la faculté des lettres, une des plus actives, a fait paraître une quinzaine de titres depuis 1977, tirés à quelques centaines d'exemplaires. Il s'agit souvent d'actes, de colloques, comme celui organisé par le Centre de recherches révolutionnaires et romantiques sur l'amour en France (4).

La lecture chez les immigrés

Cependant, on a vu naître ces dernières années, dans cette province, quelques éditeurs dont l'ambition dépasse largement le cadre local : Jean-Pierre Marty (éd. Créer) à Nonette (5), Ipomée à Moulins, Jean-François Manier à Chambon-sur-Lignon, Ressouvenance à Montaigut-en-Combraille.

« L'Auvergne a besoin d'une politique du livre, déclare François-Noël Simoneau, le nouveau directeur régional des affaires culturelles. *Il existe des carences dans tous les domaines : édition, distribution, lecture publique. »* Pour y remédier, la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) a pris l'initiative de réunir tous les responsables du livre de la région, ce qui a fait apparaître la nécessité d'une coopération entre les diverses parties afin d'améliorer la diffusion des ouvrages. *« Il faut atteindre ce public, important à notre connaissance, qui veut lire mais qui n'a pas de livres à sa portée »*, dit encore François-Noël Simoneau.

La DRAC est en pourparlers avec le conseil régional pour constituer un fonds d'intervention destiné à des opérations de promotion ponctuelles. Le problème de la lecture chez les immigrés a été posé lors des Journées d'études de Riom, qui ont réuni des représentants des ministères des affaires étrangères français et portugais.

En attendant que les projets, souvent excellents, des uns et des autres, commencent à se réaliser, bien des Clermontois se plaignent d'une certaine stagnation de la vie culturelle locale. L'un incrimine l'impact de l'empire Michelin sur les esprits, l'autre le monopole de *la Montagne*, le troisième l'isolement de l'Auvergne. Elle est restée, en effet, à l'écart des autoroutes et des trains à grande vitesse.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ Collage de CAGNAT.

(1) Trois recueils de chroniques ont paru : *Dernières Nouvelles de l'homme* (1978), *Et c'est ainsi qu'Allah est grand* (1979, *L'éléphant est irréfutable* (1980).

(2) Les éditions BOF sont diffusées par Jean-Michel Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

(3) ARPA, 10, boulevard Léon-Malfreyt, 63000 Clermont-Ferrand.

(4) *Aimer en France, 1760-1860*, par Paul Viallaneix et Jean Ehrard, Association des publications de la faculté des lettres, 29, boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand.

(5) Voir l'article de Llibert Tarrago : « Un éditeur aux champs », dans *le Monde* du 16 septembre 1981.

« A grands pas vers le soir »

IL est très peu question de l'Auvergne dans cette anthologie de la poésie auvergnate contemporaine. Les treize poètes présentés évoquent presque aussi souvent la mer et les bateaux – Roger Siméon parle d'*« un grand navire perdu dans la montagne blanche »* – que cette terre qui *« jamais ne se résigne, mouillée d'un feu violent »* (Gérard Bocholier). La nature ne sert de toute façon que de tremplin à leur poésie, qui s'envole souvent avec beaucoup de grâce : *« L'âme du monde ce matin-là s'étendait / Comme un immense verger / Mille pommiers mille espérances / Se levaient et fleurissaient / Cependant la lumière et le vent / De colline en colline / Allaient à grands pas vers le soir »* (Pierre Delisle). En fait, des conceptions très diverses de la poésie s'expriment ici. Michel Sauret se rapproche par moments – notamment dans *la Fête du cochon* – de la poésie populaire. Jean-Pierre Siméon cultive, lui, l'aphorisme poétique. *« Nous n'aurons jamais touché que notre image »*, écrit-il. Il rend joliment compte de la mélancolie amoureuse : *« Toi déjà devenue ce ruisseau lointain, et moi, pierre bouleversée. »*

V. A.

★ POÉSIE EN AUVERGNE, présentée par Gérard Bocholier, Rougerie, 126 p., 36 F.

société

Les femmes ont toujours été flouées

● *Michèle Sarde raconte l'histoire des Françaises.*

IL n'y a rien de tel que l'éloignement pour découvrir sa vraie nature. Ainsi, c'est en s'installant aux *Etats-Unis que* Michèle Sarde, regardant ses concitoyennes avec les yeux des Américains, a soudain pris conscience que « les Françaises » existaient. Tous ces clichés, répandus par le cinéma et le théâtre de boulevard, sur « la Française », *femme légère, séduisante, spirituelle*, élégante, faite pour l'amour et la conversation, superficielle, hermétique à la politique et aux « grands problèmes », amorale et soumise, femme-enfant et femme fatale... tous ces stéréotypes éculés devaient bien avoir *quelque chose de* vrai, puisqu'ils correspondent à une image inlassablement reproduite.

Pour Michèle Sarde, si cette représentation schématique a la vie dure, c'est qu'elle reflète une réalité culturelle. C'est bien ainsi que la société, au cours des siècles, a façonné le rôle qu'elle entendait attribuer aux femmes et qui repose sur une contradiction fondamentale. D'un côté, la femme, en France, est incroyablement idéalisée : elle incarne l'Amour, la Mère, la Patrie, la Liberté, la Vierge, la Révolution... tout ce qui est sublime, éternel, inaccessible. De l'autre, elle est exclue du pouvoir et de la vie publique. Elle règne sur les cœurs et les salons, mais elle n'a eu pendant longtemps aucune existence légale et politique. Si les choses, de ce point de vue, sont en train de changer, cette libération récente ne doit pas faire oublier des siècles de soumission.

Un autre trait de la société française a été — très tôt dans l'histoire — *la mixité* complète *de la vie* sociale. Dans les rues, les boutiques, les châteaux, les appartements — et même bien souvent les chambres à coucher... — hommes et femmes se mélangent sans façons. D'où cette liberté de mœurs et d'allure, cette franchise dans les propos et les manières, qui ont toujours surpris les étrangers. D'où aussi, pour les femmes, la difficulté d'obtenir un territoire propre, des lieux pour se réunir et parler ensemble (on sait, à cet égard, le rôle des lavoirs dans les campagnes ou des boutiques de couturières dans les villes...). D'où aussi la nécessité d'user des seules armes dont elles disposent — la séduction, la coquetterie — pour tirer leur épingle du jeu, dans des situations de proximité *pas* toujours faciles à vivre.

L'heureux temps de l'amour courtois

Mêlées à tout, entendant et observant tout, les femmes françaises ont très vite acquis, dans la vie domestique et collective, une capacité d'administration et d'intervention considérable. Mais celle-ci n'étant nullement reconnue par les hommes, qui détenaient tous les droits, elle s'exerçait de préférence par l'intrigue et l'influence occulte.

Cette situation particulière des Françaises, Michèle Sarde a voulu la mettre en évidence à partir du discours des femmes elles-mêmes, dans la littérature et dans l'histoire. Discours à la fois formidablement présent, tant l'activité créatrice des femmes a été intense — depuis les femmes troubadours du douzième siècle jusqu'aux féministes du vingtième, — et constamment étouffé, puisque seuls les hommes avaient accès aux formes consacrées de l'art et de la littérature.

L'ouvrage de Michèle Sarde, malgré sa taille impressionnante, l'abondance de ses références bibliographiques, n'est pas une thèse rébarbative. Il est essentiellement composé d'une succession de portraits, vivants et bien documentés, des très nombreuses femmes qui — d'Héloïse à Nana, d'Aliénor d'Aquitaine ou de Christine de Pisan à Simone de Beauvoir, de Jeanne d'Arc à Louise Michel, d'Olympe de Gouges à Flora Tristan ou à Louise Weiss — ont écrit l'histoire de cette moitié de la société française qui semblait précisément hors du temps.



★ *Dessin de GAVARNI.*

Une histoire qui, pendant des siècles, n'a rien eu d'une marche triomphale vers le progrès. Michèle Sarde la voit plutôt ponctuée d'échecs et de régressions. Pour elle, l'âge d'or *féminin — s'il y en eut un —* se situe du côté du douzième siècle, c'est-à-dire à une époque où les femmes, grâce aux subtiles rigueurs de l'amour courtois, étaient parvenues à trouver une cote mal taillée entre les nécessités du mariage et la libre disposition de soi.

Car tout le malheur historique de la femme, explique Michèle Sarde, vient de cet état d'objet où elle est réduite dans la négociation matrimoniale, épreuve capitale pour son corps, mais où *elle* n'a *aucune part*. Elle est livrée à un homme qui l'ignore et qu'elle ignore, et qui a toutes chances de la traiter avec brutalité ou désinvolture. D'où la nécessité pour elle de se reconstruire une vie personnelle, de façon imaginaire (dans le mysticisme ou la rêverie sentimentale), ou clandestine (par l'adultère). En attendant le moment béni du veuvage, il lui faudra, selon l'esprit du temps, feindre ou subir, se dérober ou se soumettre, se venger ou se mépriser.

Ce poids du mariage, cette dictature de l'homme sur la femme, n'ont fait que croître au cours des temps — surtout à partir du moment où, vers la fin du douzième siècle, l'Eglise, étendant son emprise sur les institutions et les esprits, est parvenue à sacraliser les liens conjugaux et à contrôler les alcôves, comme elle l'avait fait avec les âmes. Se sont alors peu à peu développés un sentiment du péché et un dégoût de *la chair qui ont* culminé avec le grand refoulement du dix-septième siècle, comme en témoignent le renoncement de la princesse de Clèves, le « jansénisme amoureux » des Précieuses ou les souffrances des héroïnes raciniennes.

Cette chape de plomb qui pèse sur les corps devait se lever au dix-huitième siècle, âge libertin où le mariage n'est plus qu'une convention dont on se moque et où rien ne semble plus freiner les fantaisies du désir. Mais, si cette époque est plus agréable aux femmes, celles-ci n'en tirent aucun avantage concret. Leur pouvoir est toujours réduit à cette *« administration nocturne »* qui s'exerce dans l'ombre trouble des intrigues et des aventures galantes. L'influence des favorites et des maîtresses de maison qui tiennent salon est grande, mais précaire. Les femmes n'ont d'autres armes que leur charme et leur beauté. Leur ardeur à en tirer profit n'a d'égale que leur hantise de les voir se flétrir *prématurément*.

La Révolution de 1789, malgré le rôle qu'y ont joué les femmes, n'améliorera pas leur sort — non plus que les secousses politiques du siècle suivant. La société bourgeoise du dix-neuvième siècle est antiféministe et les propos hardis d'hommes progressistes — depuis Condorcet et Poulain de la Barre jusqu'aux saint-simoniens et aux fouriéristes — n'y changeront pas grand-chose. Il faudra attendre la seconde moitié du vingtième siècle pour que le sort des femmes, dans les esprits, les *lois* et les institutions, soit radicalement changé. Il a fallu la secousse d'une guerre mondiale pour que les Françaises conquièrent, en 1945, le droit de vote que les Américaines avaient obtenu avant 1900, les Australiennes en 1902, les Norvégiennes en 1907, les Britanniques en 1918, les Allemandes en 1919, les Hongroises en 1925, les Espagnoles et les Portugaises en 1931, les Roumaines en 1925...

Pour Michèle Sarde, les femmes ont toujours *été flouées par l'image* idéalisée que la société française avait dressée d'elles. Elles ont été prises au piège de la fascination qu'elles exerçaient. Et cet effet de séduction, dont elles étaient à la fois les symboles et les victimes, a continué *de se faire sentir au cœur même* de la conscience féministe, lorsque les hommes de gauche sont parvenus à les convaincre que la lutte des classes passait avant la guerre des sexes et que la libération des femmes viendrait dans la foulée de la révolution *sociale*. Les Françaises, qui ont profité très tôt des progrès de l'enseignement et des prestiges du débat intellectuel, ont préféré placer leur combat sur le plan théorique et idéologique plutôt que sur celui, plus concret, des revendications économiques et matérielles, comme le faisaient, avec leur bon sens et leur réalisme, leurs « sœurs » anglo-saxonnes ou scandinaves.

Pays de la femme, la France s'est identifiée à un visage de femme. La langue, la culture françaises ont été forgées pour la plus grande gloire de la femme. Les Français, on le sait, ne pensent qu'à elles, ne vivent que pour elles. Et les Françaises, charmées, se sont laissé prendre au leurre de cette dévotion. Sans s'apercevoir que ce regard qui les adulait faisait d'elles des captives.

Maintenant qu'elles sont — presque — sorties de ce long sommeil enchanté, les Françaises vont-elles disparaître, pour rejoindre la grande communauté internationale des femmes libérées ? Michèle Sarde n'esquive pas la question, puisqu'elle termine son livre par cette interrogation : « *Y aura-t-il encore des Françaises au vingt et unième siècle ?* » Peut-être, en effet, n'y en aura-t-il pas davantage que de Français...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **REGARD SUR LES FRANÇAISES, Xe siècle-XXe siècle, par Michèle Sarde. Stock, 668 pages, 120 francs.**

Les chemins de traverse de Julia Kristeva

● *La métamorphose d'une théoricienne*

DEPUIS son premier livre, *Recherche pour une sémanalyse*, paru au Seuil en 1969, Julia Kristeva est tenue pour un auteur difficile, une théoricienne un peu inaccessible. *Histoires d'amour* vient bousculer cette image. On y rencontre une femme chaleureuse, soucieuse de nos réalités au sens le plus quotidien, qui s'avance sans masque et prend le risque de naviguer entre la psychanalyse et l'Université, sans rien ignorer des réactions qu'elle suscite dans chacun de ces deux mondes.

« Je suis une étrangère et, comme beaucoup de linguistes, j'ai vécu dans une société totalitaire. Cela prédispose à s'interroger sur le sens caché, sur les codes. Quand je suis arrivée en France, en 1966, les sciences humaines étaient triomphantes. Il nous a fallu des années pour comprendre que le savoir n'allait pas sans plaisir. C'est ce qui m'a conduite, consciemment du moins, à la psychanalyse. J'ai compris qu'on avait trop sous-estimé la place de l'affectif.

» C'est une chose évidente quand on s'intéresse à l'apprentissage du langage chez les enfants. Winnicott, par exemple, montre bien le rôle de la « suffisamment bonne mère » : celle qui n'est ni trop près ni trop loin, et qui rend possible les jeux de la présence et de l'absence... C'est dans cet espace que se constitue la parole. » Apprentissage du langage, expérience de la maternité, nouveaux chemins ouverts par l'analyse... : Julia Kristeva nourrit désormais sa réflexion théorique de son expérience personnelle.

« Ce que je dis aujourd'hui est plus pointilliste, plus décousu. J'étais autrefois plus soucieuse de maîtrise. Je crois, maintenant, qu'il est bon de se placer à plusieurs endroits en même temps, et de reconnaître qu'il y a plusieurs manières de chercher, d'avancer. Quand on franchit une frontière, on reste entre deux cultures, entre deux langues. Je tiens à cet entre-deux, que je retrouve dans toutes mes démarches : un pied dans l'imaginaire, un pied dans l'empirique, un pied dans le féminin, un pied dans le masculin... »

On comprend mieux alors pourquoi la psychanalyse est le lieu central des recherches de Julia Kristeva. C'est le domaine, ou le *territoire*, où s'accumulent et se transforment les butins qu'elle rapporte de ses incursions multiples dans la littérature, chez Joyce, Mallarmé, Baudelaire, Stendhal ou Céline, et dans d'autres domaines comme la linguistique, la politique ou le féminisme.

GENEVIÈVE BRISAC.

Le discours amoureux de l'Occident

HISTOIRES d'amour est un livre éclaté comme la figure de Narcisse qui en trame les pages. On y rencontre Roméo et Juliette, qui s'aiment et se haïssent, Mme Guyon et Mallarmé, Don Juan et Thomas d'Aquin, Baudelaire, Mme de Rênal, un certain Sigmund Freud, des gens comme vous et moi. Qu'ont-ils en commun, ces personnages ? Ils nous parlent, dit Julia Kristeva, de passion, de douleur, de don de soi, de recherche de soi, d'amour et de mort, sur fond de peur, de dégoût, de manque et d'idéal.

On peut, par souci d'ordre, et par sécurité, lire *Histoires d'amour* comme une histoire, y voir se dérouler l'histoire des mythes, l'histoire des idées — deux mille ans d'amour et de christianisme — qui ont façonné nos histoires d'amour à nous. On peut y voir, donc, une nouvelle approche, littéraire et analytique, du discours amoureux de l'Occident.

On peut aussi considérer ce gros livre bourré d'images, d'anecdotes, de digressions, d'intuitions, comme un puzzle. S'en servir comme d'un kaléidoscope : chaque chapitre ouvre des pistes et nous renvoie à notre présent. Ainsi, ce que Kristeva appelle le mal d'amour et crise de civilisation peut se résumer ainsi : parce que nous les avons effacées dans notre siècle laïque, les figures de notre espace psychique ancien nous manquent. Ayant évincé l'image du père, porteur légitime de la loi, et l'image virginale de la mère, nous ne savons plus élaborer le narcissisme primaire. D'où l'urgence, l'omniprésence de la question amoureuse...

G. B.

★ **HISTOIRES D'AMOUR, de Julia Kristeva. Denoël, 358 p., 92 F.**

Du viol légal aux délices de l'adultère

DEUX menaces pèsent sur le couple bourgeois durant le dix-neuvième siècle : la débauche et son double négatif, la frigidité. Médecins, moralistes, confesseurs s'emploient à conjurer ces menaces et à exalter les *« symphonies sublimes »* de l'amour conjugal : *« Le mariage, en liant les deux sexes l'un à l'autre, prévient la débauche, modère les passions sensuelles par la facilité qu'on a de les satisfaire, et devient aussi la sauvegarde des bonnes mœurs et de l'honneur des familles »*, écrit, en 1848, A. Delay dans *l'Hygiène du mariage*.

Sur ces pompeuses déclarations de principe se greffent des conseils souvent triviaux ; ainsi, il est impérieusement recommandé aux nouveaux maris de ne jamais se montrer devant leur jeune épouse en bonnet de coton : cela risque de les ridiculiser ; de ne pas trop la contrarier quant à *l'argent et de lui laisser croire* qu'elle administre ses biens ; de ne pas briller trop ostensiblement devant elle ; d'écouter patiemment ses confidences car, sans cela, elle les fera à une amie qui, tôt ou tard, exercera une influence nocive sur elle.

Si le mariage est le remède à l'hystérie de la femme, comme le répètent les médecins, encore importe-t-il de passer élégamment le cap crucial de la nuit de noces. Bien peu y parviennent. Bien peu se souviennent du mot de Balzac : *« Ne commencez jamais votre mariage par un viol. »*

Cette première nuit, longue et terrible, sera pour beaucoup le charnier des sentiments, des désirs, *des illusions nourris* dans leurs cœurs virginaux. Comme l'écrit, en 1845, le Dr Serrurier (un nom prédestiné) : *« Le jour où la fiancée marche vers l'autel est le jour où commence pour elle le deuil d'un sombre et malheureux avenir. »*

Heureusement, vers la fin du siècle, se produit ce qu'on pourrait appeler le « krach de la pudeur ». Les notions de chasteté et de pureté sont alors passées au crible. A l'origine de cette révolution des mœurs : les mères. *« Les mères,* écrit Laure Adler, *qui, élevées dans des couvents, épousaient des messieurs choisis dans l'intérêt des familles. »* Ayant trouvé *« un peu brutales les surprises de l'alcôve,* [elles] *crieront à la trahison, au viol et se promettront de ne pas recommencer ce genre de crimes sur leurs filles »*. Dorénavant, le flirt sera à la mode...

« Je veux que les jeunes filles cèdent franchement à l'instinct »

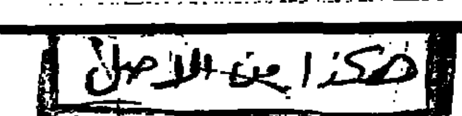
Enfin, en 1907, arrive Léon Blum avec son essai : *Du mariage* ; c'est la révolution : plus de frottements fortuits, plus de pseudo-caresses, plus de marchandages de demi-virginité : *« Je veux,* écrit Blum, *que les jeunes filles cèdent franchement à l'instinct, qu'elles aillent au bout de leurs désirs, qu'elles se donnent quand il leur en vient l'envie, mais je hais qu'elles se détaillent et se débitent, et que la crainte leur tienne lieu de chasteté. »*

Impossible d'évoquer l'histoire *du couple de 1830 à 1930 sans* parler de l'adultère. L'étude qu'en fait Laure Adler est un chef-d'œuvre du genre : on se trouve transporté dans l'ambiance voluptueusement hypocrite des romans érotiques de la fin du siècle, ambiance qu'on quitte presque avec regret pour suivre l'histoire mouvementée d'une réelle conquête des femmes : le divorce.

Laure Adler, qui avait déjà publié chez Payot un ouvrage sur les premières journalistes : *A l'aube du féminisme — 1830-1850* — a réussi un grand livre avec ses *Secrets d'alcôve* : généreux dans son inspiration, documenté, précis dans sa construction, alerte dans son style et, de surcroît, chargé d'une sensualité qui explose presque à chaque page et qui fait peut-être de cet aperçu historique un des romans les plus érotiques de la rentrée.

R. J.

★ **SECRETS D'ALCOVE, de Laure Adler. Hachette, 239 p., 69 F.**



Hannu
des rallyes s

RELIGION

L'Église dans la France socialiste

(Suite de la première page.)

Ce danger n'existe plus avec un pouvoir socialo-communiste. Pour la première fois depuis 1940, l'Église traite avec un gouvernement très laïque dans lequel les catholiques ne sont ni majoritaires (comme de 1958 à 1981), ni présents en tant que tels (comme à l'époque du M.R.P.). Un gouvernement d'autant moins suspect de cléricalisme qu'il prétend revoir le statut de l'école privée.

Le président de la Conférence épiscopale française et ses adjoints *n'ont donc aucun complexe à franchir* les portes de l'Elysée ou de Matignon. Le premier ministre s'est rendu aussi bien à Notre-Dame pour la grand-messe du 11 novembre qu'au dernier rassemblement de la jeunesse ouvrière chrétienne. Il n'y a plus, chez beaucoup d'évêques, cette terreur d'être placés « *entre les autorités civiles et les autorités militaires* », selon une ancienne remarque du cardinal Marty.

L'ancienne majorité constate amèrement que l'Eglise a attendu la victoire de la gauche pour normaliser ses rapports avec le pouvoir. Mais qu'elle se console : d'abord, cette nouvelle attitude ne tient pas seulement au changement de majorité. Et puis, c'est un acquis pour l'avenir. Il sera difficile à l'épiscopat de revenir en arrière si, demain, la droite gagne les élections.

Morale socialiste

La décrispation des évêques s'explique aussi par le nouveau réalisme qui règne à gauche. On peut aujourd'hui s'en prendre à l'impérialisme soviétique sans devoir s'excuser. Les événements en Pologne, particulièrement ressentis dans la communauté catholique, encouragent la hiérarchie à s'exprimer plus librement. Son récent document « Gagner la paix » dénonce avec une virulence inédite le « *caractère dominateur et agressif de l'idéologie marxiste-léniniste* ».

Les catholiques de gauche étaient entrés en force au parti socialiste, notamment dans le courant Rocard et au CERES. Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont députés ou membres de cabinets ministériels. Ces idéalistes, souvent maximalistes, ont été affrontés aux exigences du pouvoir. Ils ont appris à compter et à composer. Leur nouvel état d'esprit autorise les évêques à affirmer des choses qui auraient suscité leur indignation il y a quelques années. A propos de la menace nucléaire, par exemple : « *La non-violence évangélique ne peut être appliquée aux États.* »

Les évêques ne sont plus harcelés sur leur gauche par des contestataires, comme c'était le cas il y a quelques années. La contestation interne, ou ce qu'il en reste, est monopolisée par des intégristes. Les prophètes, eux, semblent souvent avoir perdu l'usage de la parole. A l'image des intellectuels de gauche...

Certains ne sont plus dans l'Eglise : à force d'être à l'avant-garde, ils ont décollé. D'autres sont occupés ailleurs : dans des tâches *politiques qui leur paraissent* beaucoup plus urgentes. D'autres encore se taisent parce qu'ils savent qu'on ne les entendrait pas : ils attendent des jours meilleurs. Quand ils réintègrent discrètement les paroisses, c'est souvent pour prêcher la réconciliation, l'unité et le bien commun. Notions qui provoquaient hier leurs sourires narquois, mais pour lesquelles la gauche, désormais, se bat.

D'une certaine manière, les évêques se reconnaissent davantage dans le pouvoir actuel. « *Sous le libéralisme triomphant*, note l'un d'eux, *les questions morales étaient marginalisées, jugées sentimentales et non productives.* » L'antilibéralisme viscéral de beaucoup d'ecclésiastiques les amène à apprécier un certain moralisme socialiste, soucieux du tiers-monde et des plus pauvres, opposé à la peine de mort, etc. Lorsque s'y greffe l'austérité, qui peut rappeler des accents évangéliques, la séduction est plus forte encore.

De là à dire qu'une majorité d'évêques se situent à gauche... Personne ne commet cette erreur dans les milieux gouvernementaux. On sait que l'Eglise est une force centriste qui n'aime pas défier le pouvoir en place. On constate aussi que cette force donne à des réseaux électoraux de droite l'occasion de se développer (autour de la défense de « l'école libre », par exemple). Toutes les enquêtes le prouvent : c'est parmi les catholiques les plus pratiquants qu'on constate le plus de votes conservateurs. Le tournant de 1981 *n'a rien changé à cette donnée* sociologique.

La séparation

La loi du 9 décembre 1905, dite de séparation, a rendu les Eglises indépendantes de l'Etat. Selon l'article 2, « la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ». *Mais elle* « assure la liberté de conscience » *et* « garantit le libre exercice des cultes », *lequel n'est assujetti qu'à des restrictions* « édictées dans l'intérêt de l'ordre public ».

Les évêques sont nommés par le pape, avec l'accord du gouvernement français. Ils désignent librement curés, vicaires et aumôniers.

Seules les églises construites après 1905 appartiennent aux associations religieuses, qui en assurent l'entretien. Les autres sont propriétés des communes, tandis que les cathédrales relèvent de l'Etat. Ces édifices, ainsi que les meubles qui les garnissent, sont laissés gratuitement à la disposition de l'Église. On ne peut y tenir « des réunions politiques », *selon l'article 26 de la loi.*

La loi de séparation ne concerne pas le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle. Dans ces départements — retournés à la France après la première guerre mondiale, — les évêques sont nommés par l'Etat. Les prêtres reçoivent un salaire des autorités publiques, mais sans avoir la qualité de fonctionnaires.

Une guerre coûterait trop cher

L'ancienne majorité ne cessait de se plaindre de l'intrusion des évêques dans le domaine politique. « *Halte-là, messieurs de la prêtrise,* déclarait en juillet 1973 l'amiral de Joybert, chef d'état-major de la marine. *Voulez-vous, s'il vous plaît, vous mêler de vos oignons !* » Mais aurait-on protesté si l'épiscopat avait béni les initiatives gouvernementales et s'était élevé contre la contestation ?

La gauche au pouvoir n'a guère de raisons d'en vouloir à l'épiscopat. Elle lui sait gré, au contraire, de jouer un rôle modérateur dans la querelle scolaire, qu'il n'a pas provoquée. Mais on imagine le tollé de protestations si les évêques avaient condamné la *politique nucléaire* de la France... L'Eglise est redécouverte chaque fois qu'il y a contentieux. Le reste du temps, les hommes politiques ont tendance à oublier son existence et à négliger son poids.

En 1981, l'Eglise n'existait guère dans le paysage politique français. Son épiscopat s'était très peu engagé dans la campagne électorale, ne faisant même pas de l'enseignement privé un cheval de bataille. Elle avait tendance, depuis plusieurs années, à minimiser son rôle et sa présence visible. Les laïques arrivés au pouvoir ont découvert l'Eglise à propos de la querelle scolaire, sans savoir par quel bout la prendre. Ils constatent que cette institution possède un réseau de permanents d'une densité exceptionnelle, qu'elle est *capable de mobiliser des foules* énormes (à l'occasion des visites du pape, par exemple). Comment l'ignorer ? Et comment ne pas s'en méfier ?

Si les germes de conflit avec le gouvernement existent toujours, une « guerre » n'est voulue ni d'un côté ni de l'autre. L'Etat ne peut se permettre de se mettre à dos une telle institution. Quant à l'Eglise, elle est financièrement dépendante de l'Etat. Il suffit de citer les salaires de nombreux enseignants catholiques ou la sécurité sociale des prêtres. Pouvant compter sur moins de permanents bénévoles (baisse des *vocations) et sur moins de cotisants* (diminution de la pratique religieuse), l'Eglise catholique n'est pas dans la situation des confessions protestantes qui assurent leur indépendance au prix d'un lourd tribut versé par les fidèles.

Autant dire que la loi de séparation est appliquée avec souplesse. Depuis 1905, tout le monde a évolué. L'Etat, moins « totalisant », n'a plus l'ambition de faire le bonheur des hommes. L'Eglise, elle, a pris acte d'une certaine sécularisation. Elle s'est convaincue que l'action politique doit se faire par des corps intermédiaires (les partis) et que tous les catholiques n'ont pas à se rassembler sous la même bannière... Son vrai problème, aujourd'hui, n'est pas de se situer par rapport au pouvoir, mais par rapport à la société. Une société profondément laïque, qui s'est libérée de tout dogme religieux.

ROBERT SOLÉ.

Prochain article :

ÊTRE VUE ET ENTENDUE

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

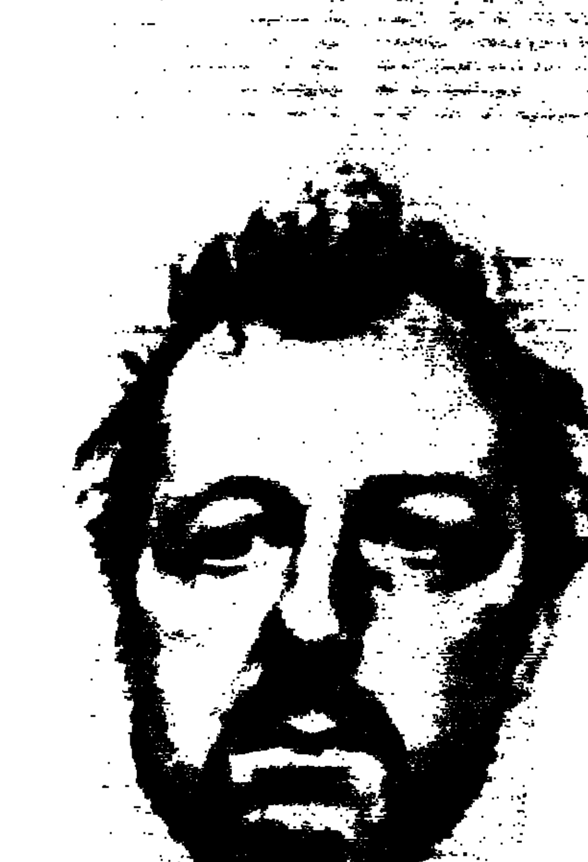
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

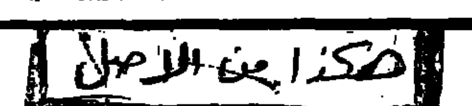
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

LIVRES

Portraits philosophiques

Clément Rosset, l'héritier de l'oncle Arthur

C'ÉTAIT en 1970. Le hasard, dont chacun sait depuis Balzac qu'il est le plus grand romancier du monde, avait voulu que Clément Rosset eût rendez-vous aux Presses universitaires de France en même temps que moi. Il était alors un des rares philosophes français à révérer Arthur Schopenhauer, raison suffisante pour que je l'invite à prendre un verre au Cluny : il but deux bières et mangea un sandwich.

Il collaborait alors au *Nouvel Observateur*, sous le pseudonyme de Roger Crémant. Ses articles faisaient grincer la gauche bien-pensante. Il me raconta que, pour avoir démoli Wilhelm Reich, il avait reçu des centaines de lettres d'insultes. Cela l'amusait beaucoup : c'était bien un petit-neveu de l'oncle Arthur ; un dynamitero de la philosophie dont les yeux froids et perçants démentaient l'allure de barbu jovial et décontracté.

Notre *seconde rencontre eut lieu* au Select, à Montparnasse, le 22 février 1983. Il but à nouveau deux bières et mangea un sandwich, en me demandant si, moi aussi, je ne trouvais pas Paris plus sinistre que jamais, et en maugréant contre le nouveau régime. *Cela faisait belle* lurette déjà qu'il n'écrivait plus dans *le Nouvel Observateur*. Il était maintenant professeur à l'université de Nice, sans trop y croire, avec une œuvre abondante *(le Réel-traité de l'idiotie, Logique du pire, l'Anti-nature, le Réel et son double)* à laquelle il ne croyait guère plus. Signe des temps, en revanche, on commençait à croire en lui.

Nous parlâmes de Cioran, dont il me dit avec son insolence habituelle qu'il trouvait l'homme plaisant, mais les livres un peu « *scrogneugneu* ». « *Je ne comprends pas*, ajouta-t-il, *qu'il puisse se complaire dans une musique aussi bordélique que celle de Brahms. Son côté « musique tzigane » me porte sur les nerfs.* » Clément Rosset évoqua également le livre qu'il allait publier : *la Force majeure*. Il comptait y aborder dans un post-scriptum, qu'il intitulerait « *le mécontentement de Cioran* », la question la plus grave que pose, selon lui, l'auteur des *Syllogismes de l'amertume* : y a-t-il une alliance possible entre la lucidité et la joie ?

Ma troisième rencontre avec Rosset eut lieu le 24 octobre dernier au Select. J'étais censé l'interviewer. Tâche qu'il rendit aussitôt impossible en me renvoyant chacune de mes questions avec un rire sarcastique. Pendant qu'il buvait deux bières et mangeait un sandwich, je parvins néanmoins à lui extorquer quelques confidences. Voici donc deux ou trois choses, vraisemblablement authentiques, en tout cas vérifiables, concernant Clément Rosset.

Il a quarante-quatre ans et se flatte d'avoir été reçu dernier à l'Ecole normale supérieure et dernier à l'agrégation de philosophie. Je le soupçonne plutôt d'avoir été avant-dernier. Mais passons. A dix-neuf ans, alors qu'il était en khâgne à Louis-le-Grand, il publia, sur le



★ Dessin de BERENICE CLEEVE

conseil de Jean Lacroix, son premier livre : *la Philosophie tragique*, aux PUF. Il en parle maintenant comme d'un essai au ton véhément et impudique qui contenait tout ce qu'il allait développer par la suite, mais qu'il n'a jamais osé relire.

A Normale sup, il se tient hautainement à l'écart de toutes les chapelles (Althusser, Derrida, Lacan) et pratique exclusivement des auteurs comme Montaigne, Pascal ou Nietzsche auxquels ses professeurs ne concédaient pas le titre de philosophe. « *Je n'arrivais pas à lire des gens sérieux comme Kant ou Hegel. On m'enviait d'être un auteur des PUF et, simultanément, on me traitait comme un amateur un peu farceur. Faire de la philosophie, c'était pour moi une manière d'écrire discrètement sans compromettre le « je ».*

L'esprit de sérieux n'est décidément pas le fort de Clément Rosset. *Il allait le tourner en dérision dans* deux pamphlets : la *Lettre sur les chimpanzés* (Gallimard) et *les Matinées structuralistes* (Robert Laffont), qui lui ont valu d'être épinglé comme réactionnaire. Réputation confirmée par son attitude à l'égard de la politique : « *Jamais*, dit-il, *je n'ai eu d'engagement politique d'aucune sorte. Lire un journal me suffit. L'engagement politique est une pitrerie. J'ai toujours eu une sainte horreur de Sartre qui incarne pour moi, sur ce plan, l'ineptie la plus totale.* »

Dans *la Force majeure* – qui vient de paraître, – il persiste et signe, affirmant le caractère névrotique de l'espérance politique ; une névrose typiquement moderne d'ailleurs, dont on ne trouve pas trace avant le dix-huitième siècle. Il décrit l'homme de l'espoir comme un homme à bout de ressources et d'arguments, littéralement épuisé, tel cet individu dépeint par Schopenhauer, qui « *espère trouver dans les consommés et dans des drogues de pharmacie la santé et la vigueur dont la vraie source est la force vitale propre* ».

A l'espoir, Rosset préfère la cruauté qui est toujours « *une marque de distinction* », tout en précisant qu'il faut entendre par cruauté « *non un plaisir à entretenir la souffrance, mais un refus de complaisance envers quelque objet que ce soit* ».

Si l'espoir est le pire des maux, s'il est dérisoire de prétendre changer la vie, que reste-t-il ? Réponse de Clément Rosset : « *Il reste pourtant une dernière hypothèse : celle d'une satisfaction totale au sein de l'infini même, semblable à la jubilation amoureuse telle que la décrit La Fontaine dans une fable célèbre* (« Tenez-vous lieu de tout, comptez » pour rien le reste »). »

Le lecteur l'aura deviné : nous ne sommes pas loin de Nietzsche. Et c'est précisément à lui que recourt Rosset, intimement convaincu que la béatitude est la pensée fondamentale autour de laquelle s'organise son œuvre ; béatitude « *qui consiste en une adhésion pure et inconditionnelle au réel, qui ne passe pas par la pensée d'une Providence ni, bien sûr, d'une philosophie de l'histoire, mais implique, en revanche, une connaissance du tragique* ». Au passage, Rosset ne se prive pas de brocarder Foucault, Bataille, Blanchot, Derrida et Heidegger, tous incapables de recevoir un discours fondamentalement « *affirmateur* » comme l'est celui de Nietzsche.

On se souvient peut-être de ce que disait Diogène écoutant les éloges dont on gratifiait un philosophe : « *Qu'a-t-il donc de si grand ? Il s'adonne depuis longtemps à la philosophie et il n'a encore fait de peine à personne.* » Voilà un reproche qu'on ne pourra pas adresser à Clément Rosset.

Mieux encore, on découvrira dans *la Force majeure* un style constamment ironique, limpide et allègre, porteur non d'une thèse, mais d'un « gai savoir ». « *J'écris de plus en plus lentement*, dit encore Rosset. *J'essaie de condenser, de faire court. Je suis persuadé qu'on peut être à la fois écrivain et philosophe. La question qui est au cœur de ma pensée pourrait se formuler ainsi :* « Qu'est-ce que le réel ? » *Question non pas d'un épistémologue, mais d'un amoureux étonné. Avec* la Force majeure, *j'arrive au port. Je suis enfin parvenu à dire ce que je pense de l'agrément de vivre.* »

ROLAND JACCARD.

★ **LA FORCE MAJEURE, de Clément Rosset. Editions de Minuit, 102 pages, 40 F.**

Jacques Rancière et le cordonnier

JACQUES RANCIÈRE est rebelle au classement : pas moyen de lui coller une étiquette. En 1965, c'était simple, apparemment : co-auteur, avec Louis Althusser et quelques autres, du fameux *Lire le capital* (1), il appartenait à ce marxisme structuraliste qui fit les beaux jours de l'avant-mai. Avec *la Leçon d'Althusser* (2), neuf ans plus tard, l'ex-disciple critiquait les errements d'une orthodoxie qui se croyait subversive et n'était que dogmatique. On pouvait encore s'en tirer (avec pas mal d'approximation) en rangeant ce livre, au choix, dans la case « maoïsme irresponsable » ou « révolte contre le père ». Les pistes allaient se brouiller au fil des ans, quand Jacques Rancière entreprit, avec le collectif de la revue *Révoltes logiques*, une longue plongée dans les archives de la pensée ouvrière des années 1820 à 1848. Il en émergea avec *la Nuit des prolétaires* (3), où l'on découvrait que les attitudes et aspirations des révoltés d'alors n'étaient pas simplement réductibles aux schémas par lesquels la vulgate marxiste les avait figés depuis.

Et voici que Rancière nous offre un livre lumineux, rigoureux, éclatant. Un texte si malin que ses analyses, après coup, prennent l'évidence de l'œuf de Colomb. Il y réussit une rare prouesse : faire saillir de classiques aussi rabâchés que *la République* de Platon ou *le Manifeste* de Marx un agencement inaperçu. Si l'on ajoute que l'enjeu est fondamentalement politique, et que la sobre tenue de l'écriture n'en exclut pas l'humour, on aura compris que *le Philosophe et ses pauvres* est un livre d'une haute importance.

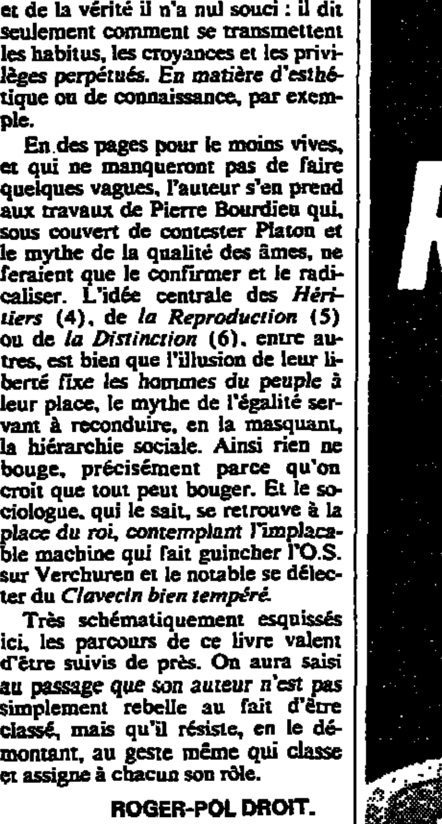
Alors, de quoi ça parle ? Cela parle du droit à la pensée. De ce lieu où se décrète que l'un pourra s'adonner à la recherche de la vérité, car il y est apte (et donc appelé), et que cet autre fera exclusivement des chaussures ou des charpentes – et qu'il ne faut surtout pas mélanger les genres : « *L'ordre est menacé partout où un cordonnier fait autre chose que des chaussures.* » Par exemple de la politique, ou pis, de la philosophie. Mais qui a distribué les rôles, ou plus exactement n'a cessé de justifier la répartition des étiquettes et des emplois du temps ? Le philosophe. A commencer par le père éternel : Platon.

Des artistes, Socrate ne cesse pourtant de parler, empruntant la plupart de ses comparaisons aux techniques qu'il a sous les yeux. Mais Rancière nous indique que c'est pour mieux clore le bec aux techniciens en question, et les renvoyer à leurs chers établis, après les avoir convoqués le temps d'une analogie. Autrement dit, si le philosophe est bien, métaphoriquement, un tisserand, comme nous l'enseigne *le Politique*, c'est pour garantir plus sûrement que le tisserand de chair et d'os n'aura jamais le droit d'accéder à la sagesse suprême ni à l'ordre du discours vrai.

Karl Platon

Au fil de lectures, aiguës et réjouissantes, des dialogues platoniciens, l'auteur éclaire le cercle fondateur de cette exclusion : le mythe selon lequel la nature aurait donné en partage à certains une âme d'or, et au plus grand nombre une âme d'un vil métal, le fer. Au prix de cette invention l'ordre pourra régner, désignant à chacun sa place désormais justifiée. Rien de cette opération n'est dissimulé chez Platon : le philosophe seul décrète la nature, à visage découvert. Telle est sa fonction : poser l'interdit excluant l'artisan du monde de la pensée et du pouvoir que celui-ci implique. Il s'ensuit que le compétence réelle du technicien a moins d'importance que son respect de la frontière : un vrai cordonnier n'est pas quelqu'un qui fait de bonnes chaussures, mais celui « *qui ne se donne pas pour autre chose que cordonnier* ».

Marx répète le même geste. Voilà qui est plus étonnant. La thèse, pourtant, ne manque pas d'arguments. Car le prolétariat de Marx n'est pas cet amas de tâcherons férus d'utopies et de plèbe faubourienne qui ponctue de ses révoltes l'avènement du machinisme industriel. Plus qu'une classe, le prolétariat est la non-classe par excellence, qu'aucun intérêt ne relie au vieux monde, sauf celui de le mettre à feu. Le prolétaire est l'absolu dépossédé de tous les droits et qualités qui font l'individu bourgeois. Il n'a, on le *sait*, « *rien à perdre que ses chaînes* ». Or quand Marx écrit, ce prolétariat n'existe pas. Il n'est qu'en voie de constitution et n'a de ses rôle et destin qu'une conscience mystifiée et rabougrie. Ce qu'est vraiment le prolétaire, et de quelles *illusions il doit se défaire pour* détruire l'ordre bourgeois, seul le savant Marx en a pleine conscience : il est la science et le parti. L'artisan cordonnier devra d'abord passer par la machine à broyer de la grande industrie pour devenir ce « rien » qui pourra revendiquer « tout ».



Le malheur est que les ouvriers, sans attendre, pensent et s'organisent. Comme ils peuvent et sans savoir, c'est-à-dire mal. Au point que la tragédie pure et tranchante de la dialectique s'abîme en comédie pitoyable. Soit l'opportunisme des trade-unions, soit la pourriture du lumpen. Pas plus que chez Platon, le réel ne se laisse aisément persuader par l'idée. L'Opéra des Gueux envahit le théâtre de l'Histoire universelle, et Marx se réfugie dans des travaux de Pénélope, tissant interminablement un discours scientifique sans clôture.

Tant que l'œuvre est inachevée, il reste un flou artistique, une marge d'imprévisible. Marx mort, ne reste que le marxisme : l'histoire intelligible, sauf à ceux qui la font. Le décor entre-temps a subrepticement changé : le philosophe est passé du côté de la production, de la rationalité technique, de l'acier et du béton. Il ne pense plus qu'en termes d'économie et de machine. Il n'y a que les cordonniers, naïfs et rétrogrades, pour croire encore à l'âme : il leur manque, comme toujours, le temps pour faire autre chose que des chaussures, le temps pour comprendre. Heureusement, le philosophe-roi désormais s'incarne dans le parti. Et Rancière (un peu vite, cette fois) retrouve chez Sartre ce piège mis au goût de l'époque. A Budapest comme ailleurs, « *les chars de la dialectique font l'histoire parce que les ouvriers du matérialisme n'ont pas le temps de la faire* ».

Une dernière boucle reste à parcourir. Emerge de la scène un nouveau personnage, qui a prétention à *prendre chacun en ses rets*, qu'il soit docte ou manœuvre. Sociologue est son nom, et grande son habileté. Tout selon lui est affaire d'opinion, et de la vérité il n'a nul souci : il dit seulement comment se transmettent les habitus, les croyances et les privilèges perpétués. *En matière d'esthétique* ou de connaissance, par exemple.

En des pages pour le moins vives, et qui ne manqueront pas de faire quelques vagues, l'auteur s'en prend aux travaux de Pierre Bourdieu qui, sous couvert de contester Platon et le mythe de la qualité des âmes, ne feraient que le confirmer et le radicaliser. L'idée centrale des *Héritiers* (4), de *la Reproduction* (5) ou de *la Distinction* (6), entre autres, est bien que l'illusion de leur liberté *fixe les hommes du peuple* à leur place, le mythe de l'égalité servant à reconduire, en la masquant, la hiérarchie sociale. Ainsi rien ne bouge, précisément parce qu'on croit que tout peut bouger. Et le sociologue, qui le sait, se retrouve à la *place du roi, contemplant* l'implacable machine qui fait guincher l'O.S. sur Verchuren et le notable se délecter du *Clavecin bien tempéré*.

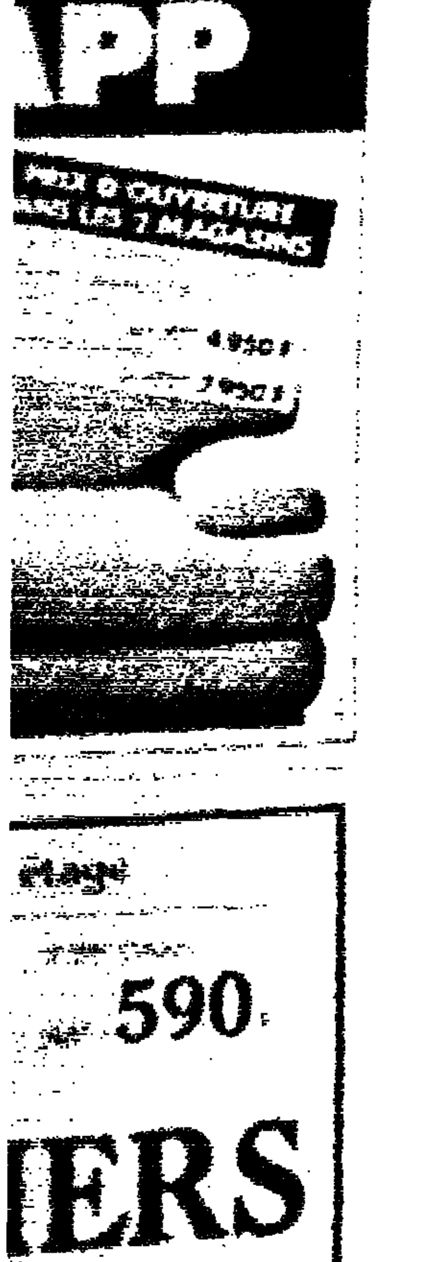
Très schématiquement esquissés ici, les parcours de ce livre valent d'être suivis de près. On aura saisi au passage *que son auteur n'est pas* simplement rebelle au fait d'être classé, mais qu'il résiste, en le démontant, au geste même qui classe et assigne à chacun son rôle.

ROGER-POL DROIT.

(Voir p. 20 notre article sur Louis-Gabriel Gauny.)

★ **LE PHILOSOPHE ET SES PAUVRES, de Jacques Rancière. Fayard, 320 p., 85 F.**

(1) Maspero, coll. « Théorie »
(2) Gallimard, coll. « Idées ».
(3) Fayard, 1981.
(4) Editions de Minuit, 1964.
(5) Editions de Minuit, 1970.
(6) Editions de Minuit, 1980.



le feuilleton

« VENISES », de Paul Morand

Le tour du propriétaire

PAPA qui règle son zoom sur les vestiges, maman qui lit le guide à haute voix (ça peut servir aux examens, pour *grimper en société*), le fiston, *coca au poing, qui attend* l'heure de la baignade, et rendez-vous cet hiver avec les voisins de palier pour une séance de diapos : on reconnaît les nouveaux voyageurs, au sens de nouveaux riches, ceux dont les parents, mettons, n'avaient pas de quoi bouger, à ce qu'ils visitent en groupe les beautés du monde comme leurs aïeux le château, indécrottablement invités et révérents, patins aux pieds.

Voyager, c'est exactement le contraire. C'est faire le tour des chefs-d'œuvre en propriétaire, comme s'ils avaient été composés pour soi seul. Tel est du moins le conseil de Paul Morand. *Venises*, que Gallimard réédite dans la collection « L'Imaginaire », est une invitation continuelle à régner en maître sur ce que l'on voit, à s'inventer l'effet produit, sans dépliant, à refuser le *small is beautiful* des gagne-petit.

CELA s'apprend-il ? Morand fait mine que oui. Il explique que le collège l'embêtait. Mais il avait mieux chez lui. Naître avec un lavis de la place Saint-Marc au-dessus de son lit, cela aide à s'étonner plus tard d'autre chose que du nombre des pigeons. On peut faire l'impasse à *Bérénice*, et même à la grammaire, quand on entend papa, au salon où pend un Brueghel, *traduire Hamlet avec Marcel Schwob, ou enseigner l'aquarelle à* Segonzac. Il y a toujours quelque culot à recommander aux autres ce qui ne s'acquiert pas.

Morand savoure sa chance d'être bien né. Il y met un snobisme tout proustien. Les noms propres pleuvent sur la lagune. Henri de Régnier n'est pas son cousin, ni Jaloux, ni Miomandre.

par Bertrand Poirot-Delpech

Tout ce beau monde de dandys amers et doux promène en gondole ses flanelles chics et ses propos aigus, d'où est bannie la politique, cette obscénité.

La familiarité avec des vivants huppés rapproche des grands morts : salut oncle Titien, merci cousin Tintoret, bonsoir grand-père Bellini. Comment ne pas tutoyer l'intelligence et la beauté, quand, tout petit, elles vous ont fait sauter sur leurs genoux ?

Qui dit fête ne dit pas joie, surtout à Venise. On y pressent, c'est connu, l'enfoncement de tout. L'Europe ne cultive pas *encore la culpabilité, au début du siècle ; mais déjà* le doute. L'ambiance de lustres qui s'éteignent lui va au teint. Se dire veuf d'un grand rêve, annoncer la fin des splendeurs, cela vous pose, vous flatte la plume. Vivre avilit, non ? Et mieux vaut moucher les chandelles que de passer le flambeau. A qui, grands dieux ? Ceux qui viennent après et au-dessous de nous sont si vulgaires !

D'HABITUDE, *Morand parle peu de lui-même.* Venise l'y incline. Ses confidences défilent à la vitesse de ses paysages. Sa mère vêtue de soies grèges passe en coup de vent, entre deux voiles vénitiennes couleur de suaire inca. Voici le copain Baudelocque, le fils de l'accoucheur, faisant l'expérience, si cruciale alors, du bordel. Voici une chasseuse de fiancé, évitée de justesse. Car on n'a pas le choix, avant 1914, avec les femmes. *C'est la vérole, ou réparer. « Réparer » : vous parlez d'un* programme, en amour ! D'où la tendance des jeunes gens des deux avant-guerres à préférer, comme Byron, les causes aux alcôves.

Il n'y a de voyageur accompli que comparatiste, capable de rapprocher un lieu d'un autre, n'ayant pas le mal d'un seul pays, mais de tous à la fois. Morand ne goûte et n'évoque si bien Venise que parce qu'il a aussi découvert Londres très tôt, à quatorze ans. Il y reviendra comme diplomate (voir son *Journal d'un attaché d'ambassade).* L'évocation du Quai relance son plaisir de se sentir entre êtres d'exception : Berthelot me confiait à dîner, Clemenceau a eu ce mot, Caillaux m'a dit... Son ami Léger part pour Pékin, Giraudoux pour Harvard, lui Morand pour Rome, *avec Barrère, ami du père de Proust,* et François Charles-Roux, parent d'Edmonde. Le monde dans un Bottin !

Chacun obéit à son « devoir d'ambition », comme disait Stendhal. Mais la vraie réussite, celle qui survit aux carrières, c'est par les livres qu'elle se conquiert. Et les livres, de quoi les nourrir ? De génie ? C'est vite dit. Des rêves d'ubiquité et d'unanimisme à la Whitman saisissent la génération.

(Lire la suite page 22.)

la vie littéraire

La légende du tiède

L'année Hugo — 1985, centenaire de sa mort — a pratiquement commencé. Sur une fausse note, ou du moins une note discordante dans le concert dithyrambique qu'on peut prévoir. Le trouble-fête ? Jean Savant, bien connu de tous les passionnés de petite histoire, avec une série de cahiers consacrés à la *Vie sentimentale de Victor Hugo* (cinq fascicules parus, chez l'auteur, 23-25, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris).

Le cher grand homme ressort cruellement diminué de cette plongée dans des archives incontestables : les lettres à et de Juliette Drouet, en particulier. On connaissait déjà sa pingrerie, son effroyable avidité d'argent et *d'honneurs, ses palinodies politiques. Il restait* du moins à l'homme sa réputation de Titan de *l'amour, d'infatigable amant, et la légende* attendrissante de son idylle avec Juliette Drouet : *cinquante ans tout juste* (1833-1883) d'un grand amour partagé.

Il faut en rabattre beaucoup. Cette grande passion, elle n'existe que du côté de la malheureuse Juliette. Le poète, lui, est aussi farouchement économe de ses caresses que de ses deniers. Et ce n'est pas peu dire. Toutes les ruses, y compris les plus malhonnêtes, lui sont bonnes pour refuser à la trop amoureuse Juju aussi bien quelques francs pour s'acheter un peu de bois et ou un manteau, que ces satisfactions du corps dont elle crie inlassablement son besoin.

Car elle est fidèle, elle. Absolument. Et belle, intelligente : amoureuse ! Il semble bien aussi, pour son malheur, qu'elle ait été profondément masochiste, comme on ne le disait pas encore. *« Je veux que vous me battiez »,* lui écrit-elle en 1837, alors qu'il l'a effectivement rossée la veille. *Et elle le relance* quelques semaines plus tard : *« Il y a bien longtemps, mon cher petit homme, que vous ne m'avez pas battue. Est-ce que vous ne m'aimez plus ? »*

Victor Hugo, le « Totor », se conduit avec *elle en tyran rusé, en bourreau méthodique. Il* la séquestre, la condamne à *« la plus atroce chasteté »* dit-elle (preuves ou absences de preuves à l'appui), alors qu'elle brûle ; l'oblige à vivre *« sous un joug qu' (il) rend de plus en plus pesant ».* N'importe : *« Je vous aime d'être mon cher Tyran »,* lui écrit-elle.

Leur grand amour n'aura été, en fin de compte, qu'une relation sado-masochiste caractérisée. Hugo sadique ! La célébration du centenaire commence bien ! — J. C.

Le « tango » est de la revue

Editée par l'association Les passagers de la nuit, une nouvelle revue, *Tango,* consacre un dossier à la métaphysique du tango, à son histoire et à ses mythes. Des spécialistes, Edmundo Eichelbaum, Sergio Gonzales, des écrivains, Clément Lepidis, Jacques Meunier, un cinéaste, Hugo Santiago, nous parlent de Carlos Gardel ou d'Augustin Bardi. Ils nous entraînent du côté de Buenos-Aires et de Belleville.

Borges a parlé d'une *« mythologie de poignards ».* La revue, à la suite de son ensemble sur le tango, rend donc aussi hommage à David Goodis. Jean-Pierre Deloux, tenant compte des récentes enquêtes de Mesplède/Schléret et de Garnier (qui publie un livre sur Goodis au Seuil, en janvier 1984), présente l'auteur de *Tirez sur le pianiste.* Une nouvelle de Goodis, *Conscience professionnelle,* parue en 1954 dans *Suspense,* est noire à souhait. Avec *Tango,* on passera un hiver chic mais désespéré. (*Tango,* nº 1, édité par l'association Les passagers de la nuit, 100, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris. L'abonnement à la revue trimestrielle : 80 F pour 4 numéros. (Prix unitaire : 49 F.) — R. S.

Les cartes postales ont une histoire

Les cartes postales, « trésors de rien du tout », disait Paul Éluard qu'elles fascinaient. *Ou bien « la hiérarchie la plus évoluée de la pensée populaire »,* comme le notait en 1978, lors du premier Festival international de la carte postale d'avant-garde, Salvador Dali... Drôles d'objets aux innombrables facettes, merveilleux objets d'étude pour les sociologues, les historiens, acolytes fidèles des dessinateurs, des photographes, des humoristes, témoins des guerres, et des anniversaires, des coutumes locales, des paysages révolus. Les cartes postales, il fallait y songer, ont une histoire. Aline Ripert et Claude Frère la retracent dans un ouvrage sans fioritures, *la Carte postale, son histoire, sa fonction sociale.* (Presses universitaires de Lyon. Ed. du C.N.R.S. 130 F.)

Date de naissance : 1er octobre 1869, en Allemagne. Première carte postale illustrée française : *une vue de la tour Eiffel, éditée à* l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 par *le Figaro. On apprend au fil des pages com*ment s'est constituée une impressionnante *industrie ; aux Etats-Unis en* 1910, *la firme* Curt Teich produit deux cent cinquante millions *de cartes et emploie vingt-deux artistes à plein* temps pour retoucher les clichés. En effet, la *carte postale, qui vit son âge d'or entre* 1900 et 1920, si elle appartient à tous les registres, *du monument* de village au lac de montagne en passant par la photo de groupe, le portrait et la photo-événement est presque toujours retouché, et souvent réalisée en studio : dans un décor de carte postale. Elle est *parfois* l'occasion d'exploits, quand elle reproduit des sites *inaccessibles.* Alors, il arrive qu'on réutilise le précieux cliché pour d'autres emplois : il y a des faux...

Si le livre d'Aline Ripert et Claude Frère *fourmille d'anecdotes* piquantes, c'est aussi une analyse sérieuse et stimulante des fonc*tions de la carte postale* depuis un siècle. Instrument de communication, objet de collec*tion : entre ces deux pôles,* on trouve toute la gamme. La carte postale a une incroyable souplesse, des usages infinis, on la tire vers l'art, vers le sarcasme, le kitsch, la pub, la reproduc*tion rétro,* le copy-art...

Dommage seulement que l'on n'ait pu *davantage illustrer un ouvrage aussi bien docu*menté. — G. B.

vient de paraître

Récit

JEAN CUENOT : *la Main cousue.* — Dix-sept récits où se mêlent écrits intimes et souvenirs, en particulier sur le journalisme, rédigés dans une langue drue, parfois salace, par un auteur qui compose, broche et édite lui-même ses livres en artisan. (Jean Cuenot, 85, rue des *Tennerolles,* 92210 Saint-Cloud. CCP : Jean Cuenot, 329565 D Paris. 224 pages, 65 F franco.)

Ecrits intimes

LOU ANDREAS-SALOMÉ : *Carnets intimes des dernières années.* — Présentés et traduits par Jacques Le Rider, ces carnets, à mi-chemin entre le journal intime et l'esquisse philosophique, abordent les questions les plus fondamentales : la beauté, le bonheur, la *mort, Dieu (Hachette, 211 p., 72 F).*

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT : *Midi en cendres.* — *Les carnets d'un jeune homme de vingt ans, consignant les sensations, les sentiments,* les rêves et les cauchemars qui allaient hanter toute sa vie. (Cahiers bleus, 2, rue Michelet, 10000 Troyes, 107 p.)

Correspondance

SAINTE-BEUVE : *Correspondance générale.* — Ce tome XIII de la nouvelle série de la correspondance de Sainte-Beuve, recueillie, classée et annotée par Jean et Alain Bonnerot, couvre la période du 1er avril au 13 octobre 1869, date de la mort du critique. En supplément : des lettres écrites entre 1823 et 1839, où l'on découvre notamment Mme de Castries et Marie d'Agoult. (Privat, 450 p., 300 F).

Biographie

MARCEL BRION : Machiavel. — Réédition d'une biographie du « prophète de l'État » que fut Machiavel, considérée comme un classique et écrite par un spécialiste reconnu de la Renaissance italienne et du romantisme allemand (Editions Complexe, 430 p.)

Spiritualité

HENRY CORBIN : *l'Homme et son ange.* — *Les récits d'initiation* font suite au texte de Sohravardi présenté antérieu*rement par Henry Corbin. Il en ressort* que l'« ange », autre part de nous même, peut nous soutenir dès ici-bas si nous savons entendre son appel, l'« ange » étant le double céleste de notre psyché terrestre. (Fayard, 276 p., 84 F.)

Témoignage

GEORGES HOURDIN : *« J'aime la vie », dit-elle enfin.* — Comment Marie-Anne, née mongolienne, est devenue une jeune femme presque autonome. Le témoignage du père, plein de ferveur et de vie. (Desclée de Brouwer, 278 p., 75 F)

Lettres étrangères

ANDRÉ VOZNESSENSKI : *Incontrôlable* suivi de *O.* — Un nouveau recueil dans lequel le poète soviétique se confesse à sa manière — en vers et en prose. Traduit du russe par Léon Robel. (Gallimard, 228 p., 95 F.)

Psychiatrie

THOMAS S. SZASZ : la Schizophrénie. — Le célèbre psychiatre américain pose la question : la schizophrénie est-elle un syndrome psychiatrique ou un scandale scientifique ? (Traduit de l'américain par M. Manin. Payot, 188 pages, 86 F.).

Histoire

CATHERINE KAMINSKY ET SIMON KRUCK : *le Nationalisme arabe et le Nationalisme juif.* — Deux professeurs d'histoire parisiens décrivent la genèse, au sein de l'Empire ottoman, puis sous le Mandat britannique en Palestine, des mouvements nationaux *juifs et arabes. Préface* d'Annie Kriegel. (Presses universitaires de France, 256 p., 125 F.)

MICHÈLE CLÉVENOT : *le Chrétienté à l'heure de Mahomet.* — Dans ce quatrième tome d'une histoire du christianisme qui comprendra douze volumes, l'auteur évoque la période du VIe au VIIIe siècle pendant laquelle l'islam va s'étendre des Pyrénées à l'Himalaya, tandis que la chrétienté poursuit ses querelles théologiques. (Nathan, 265 p., 75 F.)

Bibliographie

PESSAH SHINAR : *Islam maghrébin contemporain — Bibliographie annotée.* — Ensemble de plus de deux mille références commentées d'ouvrages, de publications et d'articles sur le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, entre 1830 et 1878. (Editions du C.N.R.S., 510 p., 280 F).

en bref

● **LE JURY DU PRIX INTERALLIÉ** a fait connaître son ultime sélection avant le prix qui sera décerné le 6 décembre : Christian Combaz, *Oncle Octave* (Le Seuil), Jacques Duquesne, *Marie Vandamme* (Grasset), Guy Lagorce, *le Train du soir* (Grasset), François Weyergans, *le Radeau de la Méduse* (Gallimard).

● **LES ASSISES NATIONALES DE LA LITTERATURE REGIONALE** auront lieu à l'hôtel de ville de Versailles, les samedi 3 et dimanche 4 décembre. Organisées par la Fédération nationale des écrivains de France et l'Académie des provinces françaises, elles comprendront notamment un « colloque des lettres provinciales » le samedi de 15 heures à 18 heures ; un dîner littéraire (samedi à 20 heures) et une exposition avec signatures de livres (dimanche de 15 heures à 19 heures). (Secrétariat de la Fédération nationale des écrivains de France. Maison de Normandie, 342-344, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-68-67.)

● **UN COLLOQUE SUR « L'ÉCOLE DE ROCHEFORT »** est organisé par le Centre de recherches en littérature et linguistique de l'Anjou et des Bocages, de l'université d'Angers (2, rue Lakanal, 49045 Angers Cedex. Tél. : (41) 48-32-24), les 8, 9, 10 et 11 décembre.

● **UNE SOIRÉE RAYMOND ROUSSEL,** organisée par les Mardis de *la Quinzaine littéraire,* aura lieu le mardi 6 décembre à 20 h 30, au centre culturel Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris, avec la participation d'Anne-Marie Amiot, François Caradec, Michel Decaudin, Georges Raillard. Association culturelle des amis de la *Quinzaine littéraire,* 43, rue du Temple, 75004 Paris. Tél. : 887-48-58.

● **UN COLLOQUE FRANCO-ALBANAIS** sur le thème « Littérature albanaise et identité nationale » vient de se tenir à Paris, à la Société des gens de lettres, avec la participation d'une délégation d'écrivains albanais dont Ismaïl Kadare, l'auteur du *Général de l'armée morte,* dont un film vient d'être tiré.

● **LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'HENRI MASPERO** a eu lieu au Collège de France, sous la présidence du professeur André Caquot, vice-président de la Société asiatique et en présence de Mme Maspero et de sa famille. Fils du célèbre égyptologue, Gaston Maspero a été un grand maître de la sinologie jusqu'à ce qu'il fût arrêté en même temps que son fils Jean pour leur participation à des réseaux de résistance. Henri Maspero mourut en déportation en mars 1945, à Buchenwald, peu avant l'arrivée des troupes alliées.

● **LA DEUXIÈME PARTIE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE POÉSIE, PERFORMANCE ET VIDÉO POLYPHONIX** aura lieu au Centre Pompidou (petite et grande salles, au sous-sol) les vendredi 2 samedi 3 décembre. Au programme, le vendredi 2, à 18 h 30 : « Pionniers » de l'artiste allemand Jochen Gerz ; à 20 h 30 : « Converte de sueur froide » de la Néerlandaise Lydia Schouten : à 21 heures : poésie en direct avec Alain Frontier, Marie-Hélène Dhenin, Jacqueline Cahen, Pascal Sou, Sophie Boursat, Michèle Metail et Tibor Papp. Le lendemain, à partir de 18 h 30, projection de films et vidéos inédits consacrés à la poésie et à la philosophie : *Guerre à la guerre, téléfilm produit par* l'UNESCO avec, entre autres, A. Ginsberg, L. Ferlinghetti, A. Voznessenski, M. Darwich, A. Hegazi... ; *Poetry in Motion,* film canadien avec W. Burroughs, C. Bukowski, J. Cage, J. Giorno, A. Baraka, G. Snyder... ; une vidéo sur Gilles Deleuze, tournée à Vincennes, où le philosophe traite du fascisme et du masochisme... ; une vidéo de Nam June Paik sur Marcel Duchamp et Merce Cunningham.

● **DEUX NOUVEAUX PRIX LITTÉRAIRES** viennent d'être créés par le ministère des droits de la femme (*Journal officiel* du 20 novembre). Ils récompenseront *« deux auteurs féminins d'expression française dont l'œuvre littéraire publiée au cours de l'année précédant le concours et s'adressant à un large public présente un univers dépourvu de sexisme ou est destiné à mettre en cause celui-ci ».* L'un des prix a reçu le nom de George Sand, il concerne une œuvre de fiction, l'autre, le prix Alice, sera décerné à l'auteur d'une œuvre pour enfants. Le jury, composé de sept membres désignés par le ministre des droits de la femme, attribuera en 1984 50 000 francs à chacune des lauréates. Les candidates doivent déposer au ministère leur ouvrage en dix exemplaires, au plus tard le 2 décembre précédant le concours.

en poche

L'amour chanté par les trouvères

EVOQUÉE naguère par Gustave Cohen, la « grande clarté du Moyen Age » rayonne encore des charmes de la poésie lyrique, inventée par les troubadours que relayèrent les trouvères. Les travaux de Paul Zumthor et de Robert Briffault ont confirmé l'importance des poétiques d'oc et d'oïl. Voici une excellente anthologie bilingue (oïl si mélodieux, français un peu plat) des *Poèmes d'amour des XIIe et XIIIe siècles.*

Le lyrisme médiéval est centré sur le sentiment romanesque de l'amour. En une langue travaillée par l'invention la plus dense, qui réserve sa part à l'énigme du désir, les écrivains, anonymes ou connus, ont cultivé la passion en assumant la double postulation de la sensualité et de l'idéalisation. De là ce climat d'exaltation triste et joyeuse, où ne se dissocient pas l'érotisme et le mysticisme. Gace Brulé dit le choc de la rencontre :

J'ai bu ma mort pour avoir regardé
son corps et son visage.

Thibaut de Champagne, de haute lignée, rend les armes devant la reine de son cœur :

Dame, en votre pouvoir
j'ai mis mon être et ma vie.
Par Dieu, ne me tuez pas !

Colin Muset accepte l'envoûtante fatalité de l'éros courtois :

Je contemplai son corps plein d'attrait
qui sait si bien me plaire.
J'en mourrai, je le sais,
pour l'avoir tant aimée.

Ces jeux codés de la *fin'amor, c est un plaisir de les trouver* réunis en un volume où l'érudition favorise l'accomplissement de la lecture.

S. K.

★ **POÈMES D'AMOUR DES XIIe ET XIIIe SIÈCLES,** présentés et traduits par Emmanuèle Baumgartner et Françoise Ferrand. *10/18, « Bibliothèque médiévale », 446 p., 32 F.*

∴

● DEUX AUTRES VOLUMES paraissent simultanément dans la même collection : *d'une part, le tome I de Lancelot,* « roman du XIIIe siècle », texte choisi et présenté par Alexandre *Micha ; d'autre part, la Mort du roi Arthur, texte présenté* et traduit par G. Jarreau. Ces ouvrages nous restituent l'univers épique du cycle arthurien et nous *permettent de revenir aux sources de* mythes dont la fortune littéraire n'est pas épuisée dans les mentalités d'Occident.

Signalons enfin la publication chez Stock, dans la collection « Moyen Age », d'une chanson de geste du XIIIe siècle, *Histoire de Huon de Bordeaux et Aubéron roi de féerie,* préfacées par Régine Pernoud, traduite et complétée par une postface de François Suard.

Le Monde

culture

CINÉMA

L'espoir venu du ciel

(Suite de la première page.)

Les teintes brunes font ressortir les visages en gros plans, les ambiances *nocturnes* s'opposent à des blancs d'une luminosité aveuglante, des paysages presque oniriques, des visions bigarrées, sous le soleil. Sublime est la séquence où les pèlerins découvrent, dans une cabane, le bébé nouveau-né qui est le sauveur du monde, et devant lequel les trois savants représentant les rois mages déposent leurs présents. Le peuple imaginait plutôt ce sauveur comme un roi dans une grande ville, et il lui faut du temps pour s'habituer à cette réalité plus humble. Le temps que les mages, craignant le gouverneur, s'enfuient. En somme, les rois mages ont trahi.

Olmi, qui exalta jadis l'action du pape Jean XXIII, règle-t-il des comptes avec les clercs de l'Eglise, incapables d'assumer l'espoir de *l'homme nouveau, d'assumer la foi à* laquelle ils ont amené un peuple qui attend un guide spirituel, et d'être arraché à la corruption, au désordre terrestre ? Cette œuvre touffue, mythique, suscite tant d'étonne*ments qu'on se laisse aller à la fasci*nation de l'aventure sans bien savoir quelles questions il faut poser, ni les réponses à ces questions. Au cours des scènes finales, la mise en scène se fait véhémente, pour un massacre d'*Apocalypse*, cri de colère répondant à la chute – vaine ? – de l'étoile du début. Une étoile vers laquelle, peut-être, Olmi a marché longtemps – ses films précédents – avant d'en prendre conscience. De toute façon, il s'agit d'une grande œuvre.

Un tournant, oui, comme il l'a déclaré. A preuve, le temps de réflexion qu'il s'est, semble-t-il, imposé en travaillant, pour la RAI toujours, à une série de télévision : « Les grandes capitales culturelles du monde ». Son apport est *Milano 83* (essai de soixante-cinq minutes, présenté dans l'hommage de la Ciném*athèque française) qui commence par* une soirée à la Scala, glisse sur l'ouverture d'*Ernani*, de Verdi, au « fantastique social » de l'activité ouvrière nocturne puis repart, au jour, sur les différents aspects de la *vie quotidienne. Le tout sans dialo*gues ni commentaires, par associations d'images, de sons, de musiques modernes et bruyantes, de personnages anonymes, de rues, d'immeubles, de monuments. Milan *telle qu'elle est pour Olmi, à la fois* réelle et imaginaire, dans un lancinant ballet d'impressions.

JACQUES SICLIER.

La rupture

Le temps s'est arrêté (1959) devait, d'abord, être un documentaire. Cela devint une fiction à deux personnages : un vieil homme et un jeune, gardiens d'un barrage en haute montagne, coupés du monde par l'hiver. Décors naturels, acteurs non professionnels : Olmi (vingt-sept ans) semble appartenir à une nouvelle vague italienne renouant avec le néoréalisme. C'est du moins ce qu'on dit lorsque apparaît *Il Posto* (1961) au Festival de Venise. Une histoire simple à Milan, deux adolescents qui cherchent du travail, s'aiment et se séparent. On évoque, à juste titre, *Umberto D*, de Zavattini et Vittorio De Sica, par la façon de décrire les petits faits et le climat social de la vie quotidienne. Mais Olmi est son propre scénariste, il a son univers à part entière. Il déclare qu'il est « *fasciné par la banalité* », et, chez lui, la banalité des choses de la vie se teinte de mystère et d'amertume. Couvert de récompenses dans divers festivals, *Il Posto* reste longtemps, *le* film par excellence d'un jeune cinéaste considéré aussi comme « intimiste ».

Dans *les Fiancés*, Olmi transporte en Sicile un ouvrier de l'Italie du Nord. Séparé de sa fiancée, il la découvre à travers les lettres qu'ils s'écrivent. Les sujets sociaux du cinéma italien *prenaient*, généralement, le sens contraire : gens du Sud misérables confrontés à la société industrielle du boom économique du Nord. Chez Olmi, l'importance des situations géographiques *rejaillit sur* les sentiments, crée un envoûtement poétique.

Un homme est venu (1965), consacré à la jeunesse et à la vie publique d'Angelo Roncalli (originaire de Bergame comme le cinéaste), devenu le pape Jean XXIII, est assez mal accueilli. L'acteur américain Rod Steiger est le « médiateur » de ce récit. Passons sur l'oubli où tombe, alors, Olmi. L'itinéraire reconstitué plus tard le montre attentif aux crises personnelles ou familiales de membres de la bourgeoisie milanaise : *Un certain jour* (1969), et *la Circonstance* (1974) (ce film produit par la R.A.I. a été présenté, en France, sur FR 3, en 1978 dans une version doublée, mais n'a pas été exploité au cinéma).

Entre ces deux chroniques où le style lent, discrètement poétique, des débuts commence à changer, s'élabore esthétiquement, autour de thèmes dramatiques et de la hantise de la mort et de l'échec, se place *l'Or dans la montagne* (1969), œuvre étrange située en *1945*, près d'Asiago, chez les récupérateurs d'obus creusant le sol pour gagner leur vie avec les ferrailles dangereuses de la guerre. Compte non tenu de *Durante l'estate* (1971, toujours inédit), on peut dire qu'Olmi, jusqu'à *l'Arbre aux sabots*, reconstitution de la vie quotidienne des paysans bergamasques à la fin du siècle dernier, a suivi une inspiration cohérente, sinon continue (les incursions dans le milieu bourgeois), en extirpant du réalisme social des racines humanistes, psychologiques, des comportements régis par les destins de classes, sans, pour autant, prendre d'attitude politique. Et sa « fascination de la banalité » l'a conduit à un lyrisme feutré (plus éclatant, tout de même, lorsqu'il s'agit de milieux populaires, attachés à la nature) rehaussant la rigueur de ses mises en scène.

On est ainsi frappé par la rupture que représente *A la poursuite de l'étoile*, *rupture* d'ailleurs affirmée par Olmi lui-même, dans une déclaration à *la Stampa* : « *Il* (le film) *représente pour moi un tournant fondamental... J'ai changé au cours des années. Aujourd'hui, je ne ferais plus un film sur la petite bourgeoisie milanaise comme* Il Posto, *ni sur les paysans comme* l'Arbre aux sabots. » *Diable ! Changer à ce point-là et si vite, depuis* l'Arbre aux sabots !

LE FESTIVAL DES TROIS CONTINENTS A NANTES

Lino Brocka couronné, Xie Jin honoré

Le grand prix du Festival des Trois Continents à Nantes a été décerné le 29 novembre à *Angela Markado*, du cinéaste philippin Lino Brocka. Les *cinq jurés n'ont pas consacré une* personnalité inconnue – Lino Brocka est souvent présent dans les festivals occidentaux, – ils ont surtout rendu hommage à un film brillant, choquant pour certains, qui n'y retrouvaient pas ce que l'on doit attendre, selon eux, d'un film dit du tiers-monde.

Une jeune serveuse est attaquée un soir, en rentrant de son travail, par une bande de voyous en jeep qui la terrorisent puis la violent. Elle *échoue dans un bordel dont elle par*vient à s'évader. Elle décide de se venger des cinq coupables, qui périront à tour de rôle en des circonstances très variées.

Angela Markado a cette efficacité immédiate qu'on attribue au grand cinéma américain : son récit est mené de main de maître, sans que le sens profond de l'histoire ne soit jamais perdu de vue. La longue scène du viol, au début du récit, est un morceau d'anthologie, et pourtant n'a rien de gratuit, car elle sous-tend le reste du film. Lino Brocka ne montre presque rien, concrétise la tension par un montage d'une force peu commune. La conclusion, la vengeance finale avec poursuite dans un *entrepôt, est éblouissante. Le jeune* public, nombreux le samedi soir à Nantes, ne s'y trompa pas. L'actrice principale, bien connue aux Philippines, Hilda Koronel, arrive à rendre crédible une histoire invraisemblable au départ, quoique fondée sur un fait *divers. Pour ceux qui ont vu les onze* films chinois montrés à Nantes, neuf de Xie Jin, deux de cinéastes inconnus et très récents (1982-1983), le contraste ne pouvait être plus frappant entre la métaphore de Lino Brocka (c'est un pays qui est violé, la vengeance reste à saisir) et ces films chinois qui épousent pieusement, parfois avec talent pour Xie Jin, les méandres et soubresauts de la ligne officielle.

Le Détachement féminin rouge, de Xie Jin (1960) a tout le charme et la naïveté d'un film d'aventure, où les bons sont des saints, les méchants des super-salauds. La technique est encore proche d'Hollywood, du film d'aventures de la Warner (Xie Jin ne cache pas son admiration pour Mervyn Le Roy). L'héroïne admirablement interprétée par Zhu Xijuan, possède la foi révolutionnaire qui soulève les montagnes.

La meilleur œuvre de Xie Jin reste *Sœurs de scène (1965) du moins* jusqu'à la dernière partie, et l'intervention de M[me] Mao, qui sabota la conclusion. *Pousses de printemps* (1975), sur les médecins aux pieds nus, tourné par Xie Jin en collaboration avec les jeunes tant au niveau du scénario que de la mise en scène, aurait mérité de parvenir à Nantes pour donner un visage de la révolution culturelle un peu moins caricatural que celui offert par la fin de *Sœurs de scène* ou par *Jeunesse (1977)*.

Xie Jin montrait pour la première fois hors de Chine le grand film rédempteur sur les méfaits du dogmatisme en politique, *le Conte extraordinaire du mont Tianyun* (1981). En 1978, la femme du secrétaire municipal du parti rouvre à l'insu de son mari le dossier d'une ancienne victime de la lutte déclenchée en 1957 contre ceux qu'on qualifiait de « droitiers ». Un beau mélodrame se met en place, non dépourvu d'arrière-plans politiques. A travers 1957, c'est la politique de Mao Zedong qui est égratignée, donc aussi la *révolution culturelle* des années 1966-1974. Nous croyons sans peine Xie Jin quand, juste avant la présentation du film, il exprima le vœu de ne jamais voir son pays traverser à nouveau une période aussi terrible.

Devenu un peu le cinéaste officiel de la Chine de 1983, doté d'un solide métier, sinon d'un certain sens de l'humour, Xie Jin nous montrait son tout dernier film, *Qiu Jin* (1983), péan à la gloire d'une héroïne de la révolution républicaine de 1911. L'ouverture est magnifique, avec la présentation, au début du siècle, des hauts dignitaires étrangers venus arracher les concessions, extraterritoriales à un gouvernement faible. *L'héroïne meurt, torturée, dans une* ellipse cinématographique digne de Williams Wyler. Mais le ton du récit glace, l'écran du cinémascope hiératise tout.

L'autre grand invité de Nantes, le *Mexique, ne prenait aucun risque* avec des cinéastes déjà consacrés comme Luis Alcoriza et Arturo Ripstein. Ninon Sevilla, star des années 40 et 50, très en verve, ressuscita bien des souvenirs pour ceux qui se rappellent les articles délirants que lui consacra Audiberti dans les *Cahiers du cinéma*.

L'Indonésie avec *Dibalik Kelambu (Derrière la moustiquaire*, 1983) de Teguh Karya, très beau portrait de jeune bourgeoise malheureuse, l'Amérique noire avec les films de Charles Burnett (*My Brother's Wedding*, 1983) et Haile Gerima (*Ashes and Embers*, 1982), le Brésil avec *Sargento Getulio* de Hermano Penna (1983) (ces deux derniers films ayant été primés) se détachaient également dans ce Cinquième Festival de Nantes dont le succès a dépassé l'attente des organisateurs.

LOUIS MARCORELLES.

La France et le tiers-monde

Présent le 26 novembre à Nantes, M. Jacques Sallois, directeur de cabinet au ministère de la culture, a décrit les mesures prises par la France depuis 1982 pour accélérer la collaboration cinématographique avec divers pays du tiers-monde.

La participation française s'est manifestée dans quatre domaines : des coproductions (dix à ce jour, avec l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Maroc, le Mexique, le Brésil) ; des aides à la production pour des ressortissants de pays en développement par le système de l'avance sur recettes (huit à ce jour), ainsi qu'une aide directe de l'État à des cinéastes comme Yilmaz Güney, Ruy Guerra, Youssef Chahine (Med Hondo, Ousmane Sembène, Mrinal Sen, Souleyman Cisse devraient être les prochains bénéficiaires) et la création envisagée d'un fonds d'aide à la production des pays en voie de développement, financé conjointement par les ministères de la culture et des relations extérieures et permettant, à concurrence de 6 millions de francs par an, d'aider une douzaine de films (sous forme d'utilisation de techniciens français, de laboratoires français, d'auditoriums en France pour la finition des œuvres).

Les deux autres chapitres concernant l'intervention de l'Etat sont, d'une part, l'aide à la diffusion (outre le système déjà existant, destiné indistinctement aux films français et étrangers, un deuxième fonds d'aide pourrait être créé conjointement par les ministères des relations extérieures et de la culture, à concurrence de 1 million de francs, « qui devrait plus particulièrement s'attacher à la promotion en France des cinématographies du tiers-monde ») *et, d'autre part l'intervention de la télévision. Sur ce dernier point, le ministère de la culture note que les trois chaînes de télévision n'ont guère tenu compte de la recommandation qui leur avait été faite, dans le cahier des charges en 1982,* « de diversifier l'origine géographique des films ».

Une seule émission, « Cinéma sans visa », présente chaque mois un film d'un pays cinématographiquement moins connu, peu connu ou pas connu du tout, avec discussion suivant la projection, dans une perspective plus « Dossiers de l'écran » que proprement artistique. Quinze films ont ainsi été montrés à ce jour, depuis 1982. Le « Ciné-club » d'Antenne 2 a présenté sept films depuis 1981, dont cinq de Satyajit Ray. Et c'est tout.

Rejoignant les préoccupations du Festival des trois continents, M. Jacques Sallois a permis de faire le point sur nos relations avec les cinématographies chinoise et mexicaine. En ce qui concerne la chine, « le courant d'échanges est très réduit », *même si* « la signature d'un accord cinématographique franco-chinois reste toujours souhaitable ». *Mais les objectifs des deux pays restent très différents :* « C'est ainsi, par exemple, que l'attention portée au caractère *moral et politique du scénario* l'emporte sur toute autre espèce de préoccupation d'ordre économique et même artistique. » *Avec le Mexique, les rapports semblent plus satisfaisants, malgré l'existence d'un système de contingentement des films français dans ce pays, dû pour une large part à la non-réciprocité de la France vis-à-vis des films mexicains (les sociétés de télévision ne les achètent pas). Le nombre des coproductions reste très faible, malgré le nouvel « accord administratif » signé à Paris le 24 février 1982.*

L. M.

MORT D'ANDRÉ CHARLIN

L'ingénieur du son André Charlin est mort à Paris, le 28 novembre. Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Pionnier du cinéma parlant, promoteur du disque microsillon en Europe, André Charlin est célèbre pour ses *recherches destinées à reproduire le son* tel qu'il est émis à la source. Il invente en 1957 le seul procédé de stéréophonie compatible. De nombreux enregistrements auxquels il a participé sont demeurés célèbres (les intégrales de Beethoven et de Schumann par Yves Nat). Il a également collaboré à la création de nombreuses collections françaises.]

PETITES NOUVELLES

■ **Palmarès. – Le film de Frank Cassenti *Lettre à Michel Petrucciani* (*le Monde* du 4 septembre) a remporté à Lodz (Pologne) le deuxième prix du Festival international du film sur le jazz. Aucun premier prix n'a été décerné.**

■ **Grève pour *Saint François d'Assise*. – La C.G.T. maintient son préavis de grève d'une heure, pour le 1er décembre, jour de la deuxième représentation de *Saint François d'Assise*, d'Olivier Messiaen à l'Opéra. Il n'est pas exclu que certaines catégories artistiques, notamment l'orchestre, fixent cet arrêt pendant la représentation. Cependant, la C.F.D.T. précise qu'elle n'est pas partie prenante dans ce mouvement qui, selon elle, pourrait conduire au « *suicide des pourparlers* ».**

■ **Reprise à l'Orchestre philharmonique de Lorraine. – En conflit depuis le mois d'octobre avec leur chef d'orchestre, M. Gérard Akoka, les musiciens de l'Orchestre philharmonique de Lorraine ont accepté, le lundi 21 novembre, de reprendre jusqu'au mois de mars prochain leur travail, à la suite d'un protocole d'accord signé avec M. Jean-Marie Rausch, sénateur-maire de Metz et président de l'Association philharmonique.**

JAZZ

Mort de Clifford Thornton

Le parti des trompettes noires

Le trompettiste de jazz Clifford Thornton vient de disparaître à la suite d'une maladie du sang. Il était âgé de quarante-sept ans.

Clifford Thornton était né en 1936 à Philadelphie, aux Etats-Unis. Après avoir joué dans des orchestres afro-cubains ou de rhythm and blues, il avait étudié avec Donald Byrd et fait partie d'un orchestre de l'armée américaine, dont les tournées l'avaient conduit en Corée et au Japon. Si l'on ajoute qu'il était issu d'une famille de musiciens, on reconnaîtra le parcours classique des jazzmen d'après-guerre. En 1962, il rencontre Pharoah Sanders, *à San-Francisco, et se* lance dans la « new thing » ou le « free jazz », ce moment incandescent où la musique noire a rejoint les actions des militants, avec un lyrisme et une énergie que nous ne sommes pas près d'oublier.

Après un séjour en Europe, en 1964, il crée le Clifford Thornton New Art Ensemble. Il joue avec Sun Ra, Sunny Murray et participe avec Archie Shepp au Festival panafricain d'Alger en 1969. Pour le public français, son nom et son aventure restent liés aux épisodes les plus sensibles de ces dernières années. En 1970, en compagnie de nombreux musiciens américains de passage à Paris, il avait participé à un spectacle organisé, à la Mutualité, au profit du Black Panther Party. Ce soir-là, entre deux chorus, il avait brièvement pris la parole : simplement quelques mots généreux, on s'en souvient. *Cet acte intempestif de la part* d'un trompettiste suffit à prouver que le personnage était, aux yeux du ministre de l'intérieur – M. Marcellin – indésirable et dangereux.

En 1971, désireux de poursuivre sa carrière musicale en France, Clifford Thornton, qui était professeur à la Wesleyan University (Connecticut), fut refoulé à Orly par la police française. Pendant plusieurs années, son visa lui sera refusé. Apportant autant d'amabilité et de chaleur à sa vie qu'à sa musique, Clifford Thornton avait alors écrit à la revue *Jazz Magazine* : « *Depuis que Charlie Haden, récemment, a été victime du même genre de répression policière injustifiée (pour avoir exercé sa liberté de parole à Lisbonne), il semble que les gens soient plus nombreux à comprendre tout ce qu'implique la nature des liens qui existent entre certains musiciens, la musique qu'ils jouent et la société où leur jeu s'exerce...* »

FRANCIS MARMANDE.

SPECTACLES

NOTES

Musique

Enfin Harnoncourt...

Il n'aura fallu que vingt-trois ans pour que le Concentus Musicus de Vienne, fondé et dirigé par Nikolaus Harnoncourt, arrive à Paris (après Nancy, Lille et Caen), auréolé depuis belle lurette d'une gloire mondiale. On sait que « le grand timonier » de la musique ancienne a été l'un des principaux artisans, combien contesté, de la réinvention du style baroque et de l'utilisation en concert des instruments anciens.

Les disques du *Concentus Musicus* sont si répandus en France et non style a tellement fait école que *son n'a éprouvé nulle surprise* lors de leur venue à « Prestige de la musique », salle Pleyel. Le sommet de la soirée venait d'emblée avec la *Suite en ut majeur* de Bach, merveilleusement allégée, toute d'élégance, de délicatesse, avec une vie rythmique intérieure que les gros orchestres romantiques ne peuvent connaître, le ton dégagé et rustique de la bourrée, des hautbois suprêmes se détachant, dans la deuxième gavotte, sur de savoureux contrechants des violons *comme* des sonneries militaires.

Le *5e Concerto brandebourgeois*, très fin et joliment enlevé, paraissait un peu léger, au souvenir des interprétations « intemporelles » des Busch-Serkin ou d'Edwin Fischer. Le *Concerto pour hautbois* en si bémol de Haendel est plus spirituel qu'ineffable, et la belle suite de *Castor et Pollux* de Rameau, riche en détails exquis, ne dédaignait pas un certain maniérisme qui pourrait déjà être dépassé par l'élan et la conviction d'un Gardiner ou d'un Christie, plus « contemporains » de Rameau.

JACQUES LONCHAMPT.

Georgio Strehler reporte « l'Illusion comique »

Les représentations de *l'Illusion comique* de Corneille, qui devaient avoir lieu en décembre et janvier, au Théâtre de l'Europe, dans la mise en scène de Georgio Strehler, son directeur, sont reportées à la saison prochaine.

Georgio Strehler se remet lentement d'une maladie virale qui, depuis le mois de septembre, a désorganisé son travail. Il commence à l'Odéon une première série de répétitions de *l'Illusion comique* qu'il doit interrompre pour monter *l'Enlèvement au sérail* à l'Opéra.

Du 10 au 22 janvier, l'Odéon accueillera sa mise en scène de *Minna von Barnhelm*, de Lessing avec le Piccolo Teatro, puis le programme continuera comme il était prévu.

● Sarah Vaughan annule, pour des raisons de santé, le récital prévu ce jeudi 1er décembre au Palais des congrès. Les billets seront remboursés sur place jusqu'à 22 heures.

Théâtre

Yachar Kemal mis en scène

Le meurtre du père a été accompli avec l'assentiment, semble-t-il, de la mère.

Le fils n'en dort plus, le spectre du père plane sur la campagne, les on-dit du village accusent la mère de dormir avec l'assassin.

Nous ne sommes pas au Danemark, mais en Turquie, et, dans ce roman de Yachar Kemal, adapté à la scène par Marianik Revillon, Hamlet va tuer sa mère Gertrude à *coups de revolver. Ou bien ce serait* comme un Œdipe d'Anatolie qui supprimerait Jocaste.

La citoyenneté d'Œdipe et de Hamlet est multiple. Chez Yachar Kemal, le mythe plante ses griffes dans la terre turque, à travers les images et les gestes du village, et il se cadre aussi dans une Histoire renouvelée, puisque Hamlet-Œdipe, nommé ici Hassan, nous apparaît d'abord dans la cour d'une prison.

L'Atelier-Théâtre que Marianik Revillon anime à Aubervilliers depuis 1979, entreprise ramarquable au sein de laquelle des acteurs amateurs — ouvriers et travailleurs d'autres catégories — s'unissent à des comédiens professionnels, présente aujourd'hui une belle mise en scène de ce roman de Yachar Kemal, *Tu écraseras le serpent.*

Chaque spectacle de Marianik Revillon et de son Atelier manifeste un sens très particulier de la dynamique de groupe, des *lignes et des* courants qui traversent l'esprit d'un lieu. Les balancements de l'opinion publique, *qui* orientent les *actes*, plus proches en cela de Sophocle que de Shakespeare, prennent appui *sur l'architecture oblique et mobile* du décor (de Michel Launay), sur les vagues de fond des lumières (de Philippe Lacombe).

Le rôle d'Hassan, le fils, est tenu par un jeune acteur d'une présence, d'une rigueur, d'une fraîcheur rares : Jean-Charles Modet. Autour de lui, d'excellents comédiens : Mado Maurin, Marianik Revillon, Marc Darnault, Patrick Baty...

MICHEL COURNOT.

★ *Cité Internationale, 20 h 30.*

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MEURTRE DANS LA CATHÉDRALE — CC 17 (227-68-81), 20 h 30.
THEATRE FORAIN — Constance (258-97-62), 20 h 30.
A PETIT FEU DE CHAGRIN — Théâtre Noir, petite salle (346-91-93), 20 h 30.
LA DEVOTION A LA CROIX — Chaillot/Gémier (727-81-15), 20 h 30.
L'AMANT — Espace Creatis (887-28-56), 20 h 30.
LETTRES D'UNE MERE A SON FILS — Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 18 h : Saint François d'Assise.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 18 h 30 : Par les villages.
PETIT ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Heiner Müller de l'Allemagne.
TEP (797-96-06), Théâtre : 20 h 30 : la Mort de Danton.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats, rencontres-musée : 18 h 30 : P. Leroux et *les socialistes européens/Zeitgeist.* — Concerts/Animations : 18 h 30 : musique de chambre (solistes de l'E.I.C.) ; 20 h 30 : récital P.-Y. Artaud. — Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI, 16 h : First Contact ; 19 h : Uzeste bleu ; 15 h : Balthus. Trois grandes figures du réalisme ; *18 h : vidéos de* Lawrence Weiner.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated Ladies.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : l'Art de la comédie ; 18 h 30 : Lucinda Childs Company.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30, Coup de soleil.
ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Comédie ; Stèles.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h. : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch. Bérard, 18 h 30 : Batailles.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : *le Plus* Heureux des trois.
BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : *Tu écraseras le serpent* ; Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
DAUNOU (261-69-14), 21 h. : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : *les Eaux et Forêts.*
223 RUE LECOURBE, 20 h 30 : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tanzi.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15, 15 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
ESPACE GIRAUD-PHARE (202-25-00), 20 h 30 : l'Exilé Mateluna.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 45 : les Fanes amères d'Antoine-Auguste Parmentier.
ESSAION (278-46-42), I. : 21 h : le Rite *du premier soir* ; II. 21 h : Finistère.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35), 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes, 22 h, : Don Diegue contre Super 8.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LIERRE - THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatoupilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), *20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.*
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE - STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ;

Jeudi 1er décembre

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 45 : la Dernière Bande.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Ariakos.
RANELAGH (288-64-44), Les marionnettes de Salzbourg 20 h 30 : les Noces de Figaro.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), L : 20 h 30 : Tartuffe.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), , 20 h 30 : l'Orchestre.
THEATRE DE MENILMONTANT (255-26-47) 20 30 : Candide.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Carmen la matadore.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. : 20 h 30 : les Trois Mousquetaires ; II. : 20 h 30 : Sortilèges.
THEATRE · PRESENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Flora par qui tout arrive.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : *le Bel Indifférent.*
TRISTAN - BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (246-20-83), *20 h 30 : L'an 2000* n'aura pas lieu.
VARIETES (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les *Démones Loulou ; 22 h 30 : les* Sacrés Monstres. — II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; *21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 :* Orties de secours. — II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Y. Fouquet ; 22 h : The Debile Show.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : *Poésie* de journalisme ; 22 h : G. Dahan.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : *Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention*, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Duende.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : la Surprise ; 22 h : les Burlingueurs.
TANIÈRE (337-74-39), 21 h : J. Baudou et C. Brasin.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam. 16 h : l'Équipe du Tintamarre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 15 : Films muets de *G. Méliès.*

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Baroque Strings de Zurich (Haendel, Purcell, Bach).
Salle Pleyel, 20 h 30 : orchestre de Paris, dir. G. Pretre (Strauss, Tchaïkovski).
Lucernaire, 21 h : Ch. Parascos (Beethoven, Scarlatti, Brahms).
Salle Rossini, 20 h 45 : Triptyque (Desportes, Damase).
Institut National des Jeunes Aveugles, *21 h : Orchestre B. Thomas* (Haendel, Vivaldi, Bach).
Salle Cortot, 20 h 30 : X. Pervychine, N. Ozombre, P. Kenealy.
Musée Carnavalet, 20 h 45 : Ch. Wells, N. Henon-Rufferath (Blow, Lawes, Purcell).
American Center, 21 h : J. Adams.

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (271-44-10), 21 h : P. Meige.
ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : P. Bobey.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Bass Babala.
DÉPÔT-VENTE (624-33-33), 21 h : Hot-cha Blues.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Taiko Tatara.
G. KILLIANSTAVERN (354-96-61), 22 h 30 : Shamrock.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Ascotina.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27), Petit Auditorium, 20 h 30 : X. Cobo, F. Despres, Y. Torchinsky, Y. Tesler.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Sun Ra Arkestra.
PALACE (246-10-87) : Belle Stars.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : G. Konket.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : High Society Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Porcelli, Ph. Petit, A. Jean-Marie, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.
SAVOY (277-86-88), 21 h : M.-A. Martin, D. Borker, H. Labarriere, M. Pelzer.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.
SUNSET (261-46-60), 23 h : P. Blanchard, D. Bertran, H. Lavandier, F. Sicard.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Jazz non stop.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 21 h : B. O'Donog'hue et M. Stokes.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Les Blouses.
Théâtre de Paris (280-09-30). — Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-*18-81), 20 h 30 : Tonio Kröger.*

Danse

Théâtre de la ville (274-22-77), 18 h 30 : Lucinda Childs.

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : English Concert, dir. T. Pinnock *(Haëndel, Albinoni, Bach...).*
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Stockholms Gosskör, dir. R. Nilsson (Palestrina, Haydn, Mendelssohn...).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Ligue nationale d'improvisation de Montréal.
CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (032-79-00), 21 h : Déshabillages.
CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 21 h : *la Célestine ; II :* 20 h 30 : Chet Baker.
MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), *20 h 30 : Un notaire à marier.*
MONTREUIL, Studio Berthelot (287-86-24), 21 h : Bleu Banlieue.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : *Cf.* Festival d'automne.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : l'Ignorant et le Fou.
Le VESINET, CAL (976-32-75), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Kaltenbach (Verdi, Tchaïkovski, Dvorak).
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), 21 h : A/BU.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

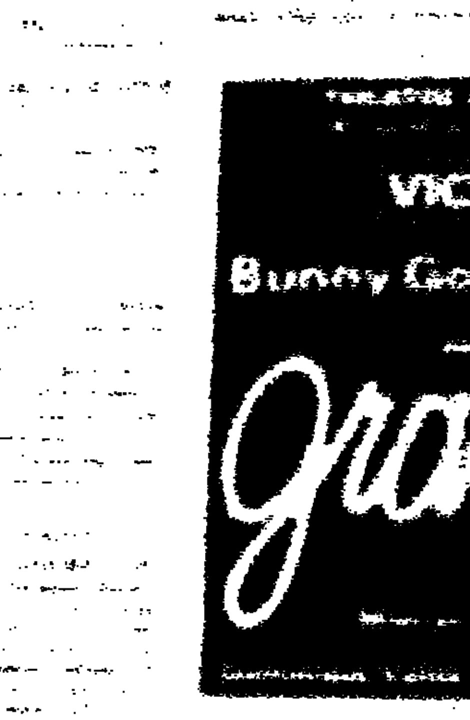
15 h, la Fille Elisa, de R. Richebe ; 19 h, les Faubourgs de New-York, de R. Walsh ; Rétrospective du Festival des trois continents : 21 h, Angela Marcado, de L. Brocka.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la Revanche d'Ali Baba, de W. Jason ; 17 h, Enquête spéciale, de D. O'Keefe ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, le Profane, de K. Kieslowski.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
ATTENTION UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont HALLES, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; *(v.f.) : Paramount Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *(v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e* (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (*Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e* (327-95-94).
JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
OCTOPUSSY (A. v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-





SPECTACLES

-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ;

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PRINCES (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-92-82).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

REVES EN ROSE (Tché., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ;

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delsvault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 2e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN HOMME A MA TAILLE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin, 5e (334-50-91).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DE L'ETOILE, film italien d'Ermanno Olmi. — V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-52).

ANDROIDE, film américain d'Aaron Lipstadt. — V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-35).

LA HORDE DES SALOPARDS, film franco-italien de Tonino Valerii. — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JAMAIS, PLUS JAMAIS, film américain d'Irvin Kershner. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 14e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MISS OYU, film inédit de K. Mizoguchi. — V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (325-58-00).

SUREXPOSE, film américain de James Toback. — V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES YEUX DES OISEAUX, film français de Gabriel Auer. — Le Marais, 4e (278-47-86).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). : Au revoir Charlie.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30 : l'Œuf du serpent.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : la Société du spectacle.

C. Th. DREYER (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), à partir de 16 h 15 : Gertrud.

FESTIVAL D'AUTOMNE

SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : 16 h, Voyage au Congo-Kuhle Wampe ; 18 h, Seventeen ; 20 h, Système sans ombre ; 22 h, les Années 80. — République-Cinéma, 11e (805-51-33) : 16 h, Quatro passi fra le nuvole ; 18 h. — Olympic, 14e (545-35-38) : 18 h, Malombra ; 16 h, 20 h, Gli Uomini che Mascalzoni ; 22 h, Les parachutistes arrivent. Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, La Escopeta Nacional.

R. HAYWORTH (v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81) : la Blonde ou la rousse.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Frenzy.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Faux fuyants.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : 16 h : Strets es tres ; 22 h : Cria Cuervos.

Les séances spéciales

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

BULLITT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 05.

CABARET (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-81-68), 21 h.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LES MISFITS (A. v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) 20 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 55.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.

PANIQUE A NEDDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 16 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) 19 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 et 0 h 30.

COMMUNICATION

Trois éditeurs de « presse familiale » cherchent à se regrouper

Des négociations, très avancées, sont en cours qui pourraient aboutir prochainement à un accord tripartite entre les groupes de presse O.P.G. (Office de publicité générale), les Editions mondiales et les Editions du Henin (*Femmes d'aujourd'hui*). Projet à plusieurs facettes, l'accord sera total ou ne sera pas. Selon M. Antoine de Clermont-Tonnerre, P.-D.G. des Editions mondiales, l'entente envisagée est *« l'illustration et la défense d'une presse familiale et populaire »*.

L'Office de publicité générale (O.P.G.), que dirige Mlle Francine Amaury, est une fraction de l'ancien groupe Amaury, autour du *Parisien libéré*. Il édite notamment l'hebdomadaire *Point de vue - Images du Monde* et le mensuel *Marie-France*, magazine féminin dont le nouveau directeur général est M. Maurice Brébart, (*le Monde* du 13 octobre). Rappelons que M. Brébart est un homme de presse belge, administrateur-délégué de la société anonyme Femmes d'aujourd'hui et gérant des Éditions du Hennin.

Les Éditions du Hennin, autre partie prenante de l'accord envisagé, publient deux hebdomadaires, *Femmes d'aujourd'hui* et *Chez nous*, ainsi que les mensuels *Femme pratique*, *Dépêche-mode*, *La Table-Ma cuisine* et *Mon ouvrage-Ma maison*. Si la négociation en cours aboutit, les Éditions mondiales céderont aux Éditions du Hennin l'hebdomadaire *Mode de Paris*, diffusé à quelque 650 000 exemplaires. Ce qui entraînerait peut-être, comme le bruit en court, une fusion entre *Mode de Paris* et *Femmes d'aujourd'hui* (689 000 exemplaires) ou *Femme pratique* (310 000 exemplaires).

Troisième partenaire de l'accord recherché, les Éditions mondiales (ex-groupe Del Ducca), éditent notamment *Télépoche* (2,3 millions d'exemplaires), *Mode de Paris*, *Nous deux*, *Intimité* et ont pris, en février dernier, une participation de 67 % dans Régie Cassette Vidéo. D'autre part, les Éditions mondiales exploitent deux imprimeries, à Maisons-Alfort et à Blois. Si l'accord est signé, une nouvelle société sera créée par les Éditions mondiales, les Éditions du Hennin et la filiale de l'O.P.G. qui imprime *Marie-France*, pour exploiter et développer l'imprimerie héliogravure de Maisons-Alfort. L'usine de Blois, qui tire *Télé-poche*, resterait en dehors de la négociation.

C. D.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot - 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 778-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières

SAMEDI 3 DÉCEMBRE (exposition le vendredi 2)

S. 7. — 15 heures, fourrures - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 8. — Alfred Aberdam - Me ROBERT.
S. 6. — 60 tapis d'Orient - Me Rogeon.

LUNDI 5 DÉCEMBRE (exposition le samedi 3)

S. 3. — 14 heures, dessins anc. et du XIXe siècle. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 9. — Tableaux mod., abstractions 1950-1960 Me CHARBONNEAUX.
S. 11. — Livres anc. et du XIXe siècle. - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 15. — Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

LUNDI 5, MARDI 6, MERCREDI 7 et JEUDI 8 DÉCEMBRE (exposition le samedi 3)

S. 10. — Saisies en douane : tapis d'Orient, mat. photo, Hi-Fi Radio, Alcools - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

MARDI 6 DÉCEMBRE (exposition lundi 5)

S. 5-6. — A 14 h 15, Tableaux anc. et du XIXe siècle, meubles et objets d'art du XIXe siècle. - Mes COUTURIER, NICOLAY, MM. Herdhebaut, Latreille, Pacitti, Le Fuel, Praquin, Lefebvre.
S. 7. — Faïences de Rouen, XVIe, XVIIIe siècle - Me RENAUD, M. Lefebvre, expert.
S. 12. — Linges, dentelles, fourrures, jouets - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mme Daniel, expert.
S. 16. — Antiques, Art nègre, haute curiosité - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Roudillon.

MERCREDI 7 DÉCEMBRE (exposition mardi 6)

S. 2. — *Bijoux, argent., collier de lalique* - Me ROGEON.
S. 9. — A 21 heures, Art 1950 - Mes BOISGIRARD, de HEECKEREN.
S. 13. — Dessins et tableaux anciens - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Herdhebaut et Latreille.
S. 14. — 11 heures à 12 heures : tableaux ; à 14 heures : Art nouveau, Art déco - Mes BOISGIRARD, de HEECKEREN.
S. 15. — Tableaux, art primitif, bijoux, orfèvrerie, bib., mbles - Me DEURBERGUE.

JEUDI 8 DÉCEMBRE (exposition mercredi 7)

S. 5-6. — 14 h 30, tableaux du XIXe et mod., sculptures, tableaux anc. rare autoportrait par Chardin, obj. d'art et d'ameublem., imp. sièges et meubles ; tapisseries du XVIIIe - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 8. — 14 heures, estampes, Extrême-Orient. - Me CORNETTE de SAINT-CYR.
S. 16. — Livres anciens et modernes - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Meaudre, expert.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE (exposition jeudi 8)

S. 1. — Tableaux anc. et XIXe, bijx. Argie mob. anc. - Mes OGER, DUMONT.
S. 4. — Estampes anciennes et modernes - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mlle Rousseau, expert.
S. 13. — Armes et chasse - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 14. — Tableaux, céramiq., bon mob. sculpture moderne - Mes ARTUS, GRIDEL, BOSCHER.
S. 15. — *Art déco, Extr.-Orient, beau mob. - Me DELORME.*

VENDREDI 9, SAMEDI 10 DÉCEMBRE (exposition jeudi 8)

S. 7. — Important ensemble de monnaies de collection et médailles antiques, royales françaises, étrangères, contemporaines, nombreuses raretés - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Vichon, Mmes Berthelot et Guyonnet (exposition chez l'expert, 77, rue de Richelieu, Paris-2e, 297-50-00, jusqu'à mercredi 7, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures).

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

S. 6. — Collect. de M. F..., estampes mod. - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 8. — Vins fins - Me LANGLADE.
S. 16. — A 16 heures, Tapis d'Orient - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.

GRAND PALAIS, à 21 heures (expos. les 1, 2, 3 et 4 décembre)
LUNDI 5 DÉCEMBRE

OBJETS D'ART ET MOBILIER 1930-1980
Me CORNETTE DE SAINT-CYR.

ESPACE CARDIN, LUNDI 5 DÉCEMBRE à 21 heures :
200 TABLEAUX D'AUJOURD'HUI

MARDI 6 DÉCEMBRE à 21 heures :
LES ANNÉES 80
Mes BINOCHE, GODEAU.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75009) - 261-80-07.
ARTUS, GRIDEL, BOSCHER, 15, rue de la Grange-Batelière (75009) - 770-87-29.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009) - 770-67-68.
J.-Cl. BINOCHE et Ant. GODEAU, 5, rue La Boétie (75008) - 742-78-01.
BOISGIRARD, de HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009) - 770-81-36.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (75008) - 359-66-56.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008) - 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007) - 555-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008) - 562-31-39.
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002) - 261-36-50.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017) - 227-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement Rheims-Laurin), 12, rue Drouot (75009) - 244-61-16.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009) - 246-46-44.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009) - 246-96-95.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009) - 770-48-95.
ROBERT, 5, av. d'Eylau (75016) - 727-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009) - 878-81-06.



COMMUNICATION

LE RETARD DANS LA DISCUSSION DU PROJET SUR LA PRESSE

L'opposition et M. Joxe ont mis le gouvernement en difficulté

Le 14 ? Le 15 ? Le 16 ? Ou même encore deux ou trois jours plus tard ? Dans l'état actuel des choses il est impossible de savoir avec précision quand s'ouvrira à l'Assemblée nationale la discussion du projet de loi sur la presse. La seule chose qui soit sûre c'est que le report du débat annoncé le mardi 29 novembre ne peut être interprété comme une *« marche arrière du gouvernement »*, et que M. Pierre Mauroy a confirmé le mercredi 30 dans les couloirs du Palais Bourbon que *« le débat commencerait avant la fin de cette session ordinaire »*, c'est-à-dire avant le 21 décembre au soir, tout en reconnaissant qu'il ne pourrait être achevé au cours de celle-ci, ce qui confirme l'hypothèse d'une session extraordinaire.

Certes, à la sortie du conseil des ministres du mercredi 30, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré que *« le texte ne viendra pas en discussion après le 15 décembre »*. M. André Labarrère parlant plus précisément du jeudi 15 décembre. Certes M. georges Fillioud, au cours de la séance des questions d'actualité, a affirmé que le début du débat *« ne doit être retardé que d'un, deux ou trois jours »*. Mais M. Pierre Joxe, le président du groupe socialiste, lui, ce même mercredi, n'a cessé de répéter que tant que *« la conférence des présidents »* de l'Assemblée n'avait pas arrêté l'ordre du jour, rien n'était officiel. Apparemment il n'a pas renoncé à obtenir du gouvernement un délai supplémentaire avant la discussion en séance publique, d'autant que l'« urgence » — contrairement à ce qui avait été écrit — n'a pas encore été décidée.

Il reste que M. Joxe, qui avait déjeuné à l'Elysée, ajoute que le pouvoir exécutif est, d'après la Constitution, maître de l'ordre des travaux du Parlement, précisant, *« nous nous organiserons en fonction des décisions du gouvernement »*. D'ores et déjà il a été décidé que le groupe socialiste auditionnera, le mardi 6 décembre, M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, un représentant des syndicats des journalistes et un dirigeant d'une entreprise de presse ; pour la première fois ces auditions seront ouvertes à la presse.

Les commissions, elles aussi, vont se mettre au travail. Celle des affaires culturelles doit confirmer ce jeudi 1er décembre, la désignation de M. Jean-Jack Queyranne comme rapporteur, et entendre M. Fillioud ; M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône) sera le rapporteur pour avis de la commission des lois, et M. Paul Mercieca (P.C., Val-de-Marne) celui de la commission des finances. M. Pierre Joxe, s'est officiellement opposé à la demande des présidents de groupe R.P.R. et U.D.F. de créer une commission spéciale ; celle-ci devrait donc être refusée ce jeudi par l'Assemblée nationale après un court débat en séance publique.

L'opposition n'en continue pas moins son offensive. M. Jacques Chirac signe ce jeudi un article à la « une » du *Figaro* dans lequel il affirme que *« les meilleures lois sur la presse sont celles qui n'existent pas »*, et que ce projet *« est contraire aux engagements pris par le président de la République avant et après mai 1981 »*. Quant à la commission spéciale « liberté de la presse » mise en place au Sénat, elle a procédé le mercredi 30 à ses premières auditions. En revanche, le depôt de la motion de censure a été retardé ; l'U.D.F., qui primitivement souhaitait qu'elle fût discutée le plus tôt possible, s'est finalement rendue aux arguments du R.P.R. et du gouvernement, qui souhaitaient que le débat sur cette motion « colle » au plus près à la discussion du projet de loi lui-même ; elle pourrait donc être débattue le 14 décembre.

Il reste que l'opposition a su habilement utiliser les modifications de calendrier et que M. Joxe y a trouvé une nouvelle occasion de critiquer le premier ministre.

THIERRY BRÉHIER.

AU TRIBUNAL DE ROUEN

M. Hersant justiciable sourcilleux

Rouen. — Inculpés d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse, MM. Robert Hersant, président de la Socpress, directeur politique du *Figaro*, et André Audinot, président-directeur général adjoint du *Figaro*, président du Syndicat de la presse parisienne et député de la Somme, non-inscrit, sont des justiciables sourcilleux. Ils le sont tellement que c'est en plaignants qu'ils étaient représentés, mercredi 30 novembre, devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Rouen, présidée par M. Joseph Valentin, où ils avaient cité à comparaître Me Jean Martin, avocat au barreau de cette ville et conseil du Syndicat national des journalistes, partie civile contre eux.

Ils invoquent l'article 227 du code pénal qui punit de prison et d'amende *« quiconque aura publié avant l'intervention d'une décision juridictionnelle définitive des commentaires tendant à exercer des pressions sur les déclarations des témoins ou sur la décision de juridictions d'instruction ou de jugement »*. C'est que, à leurs yeux, Me Martin se serait, en deux occasions, bel et bien rendu coupable de ce rare délit qui, à ce jour, n'a jamais été tenu pour constitué par les tribunaux lorsqu'il était invoqué par des particuliers.

Il est vrai que Me Martin, une première fois dans la *Revue politique et parlementaire*, numéro de septembre-octobre 1982, une deuxième dans le numéro d'août 1982 de *Justice*, journal du Syndicat de la magistrature, a répondu à des questions posées par des rédacteurs de ces publications qui lui demandaient des précisions sur ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Hersant. C'est un sujet que Me Martin connaît assurément bien. Y a-t-il répondu seulement en technicien ? Evidemment, il a été amené à parler des ordonnances de 1944, de leur application ou de leur non-application. Aussi bien a-t-il pu glisser dans ses propos des phrases comme : *« Si le gouvernement estime ce texte suffisant pour* « faire rendre gorge » *à Hersant, comme cela a été dit pour les frères Willot, dans ce cas on est étonné de ne pas en voir de manifestations plus concrètes »*. Ou encore : *« S'il faut beaucoup d'argent pour mener à bien cette stratégie* (celle de Robert Hersant), *nous n'avons quant à ces concours financiers aucun élément suffisamment précis qui permettrait de découvrir quels sont ses prête-noms et ses complices* (...). *Or, sur ce terrain, aucune volonté politique ou judiciaire de recherche n'apparaît clairement. »*

« Un paradoxe insupportable »

Serait-ce donc là des réflexions susceptibles de constituer cette pression, réprimée par l'article 227, tendant à infléchir le cours d'une instruction et interpellant le magistrat à qui elle est confiée, dans le cas particulier M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier Hersant ?

Pour Me Henri Ader, avocat de M. Audinot, comme pour Me Albert Benatar, defenseur de M. Hersant, il n'en faudrait pas douter. Bien que Me Martin, qui est aussi enseignant et membre de la Ligue des droits de

De notre envoyé spécial

l'homme, ait expliqué au tribunal qu'il n'avait fait que donner pour les lecteurs des publications dans lesquelles il s'exprima *« des éléments susceptibles de les éclairer dans un débat depuis longtemps devenu public et faire avancer ainsi une réflexion générale »*, ils ont soutenu l'un et l'autre que le délit avait bien été commis, *« car Me Martin s'est livré à des commentaires partiaux et partisans »*. Et, tout en assurant qu'ils ne plaidaient pas *« de gaieté de cœur contre un confrère »*, c'est bien de la qualité d'avocat de Jean Martin qu'ils entendaient faire une circonstance aggravante. La preuve, c'est que, non contents d'une poursuite pénale, ils y ont ajouté une plainte en vue de poursuites disciplinaires par son ordre contre Me Martin. Car telle est bien la substance de leur argumentation : Jean Martin, étant l'avocat du Syndicat nationa des journalistes qui porta plainte contre M. Robert Hersant, a profité de sa connaissance du dossier pour tenir les propos reprochés. Autrement dit, il s'est comporté comme un homme qui ne pouvait que vouloir la condamnation de ses adversaires. Il fut donc *« malicieux, orienté »*, dans le seul but *« de faire partager à ceux qui liraient ses propos la conviction qui était la sienne dans cette affaire »*.

La réplique de Mes Georges Kiejman et Paul Bouchet, défenseurs de Me Jean Martin, fut à la mesure de l'attaque. *« Ce que l'on vous demande*, dit le premier, *c'est une décision politique qui, par un paradoxe insupportable, transformerait MM. Hersant et Audinot en chevaliers de la liberté et donnerait crédit aux grandes manœuvres auxquelles se livrent actuellement ceux qui dirigent cette presse dont Robert Hersant est le fleuron le plus connu. »* Et le second plaida : *« On a osé faire de la qualité d'avocat de Jean Martin une circonstance aggravante en invoquant une obligation de réserve qui n'a jamais existé pour le barreau alors que j'ai toujours appris que l'avocat est celui qui, au contraire, doit se porter au premier rang. »*

Voilà pour le sanglant. Restait le fond. A l'époque où Me Martin accorda les entretiens reprochés, MM. Hersant et Audinot étaient inculpés, mais cela n'empêchait pas le premier de procéder encore à des opérations de rachat par des subterfuges divers. Tous les éléments du débat étaient depuis longtemps portés à la connaissance de chacun. Me Martin ne faisait qu'y apporter sa contribution de spécialiste sans utiliser aucun élément couvert par le secret de l'instruction.

Alors, que reste-t-il, des analyses, des explications, des ordonnances de 1944 ? Eût-on parlé de ces textes, aujourd'hui, sans parler de M. Robert Hersant ? Me Jean Martin n'a jamais demandé une répression particulière contre ce dernier. Il a simplement expliqué une situation, posé quelques questions. S'il a pu dire qu'il ne voyait, à l'époque, pas de volonté politique ou judiciaire pour rechercher d'où venait l'argent, il ne faisait que constater une évidence.

« Car, bien sûr, a ironisé pour finir Me Kiejman, *Jean Martin aurait exercé des pressions sur la justice. Mais, assurément, ce ne sont pas des pressions, tout ce qui se publie aujourd'hui dans la presse du groupe Hersant, où M. Olivier Stirn a pu parler de violations des droits de l'homme, où Me Jean Miot a pu écrire que rien ne peut être reproché à M. Audinot, où d'autres encore ont parlé de fraudes constitutionnelles et où, enfin, Robert Hersant lui-même a taxé d'avance de partialité le président de la Cour des comptes, le premier président de la Cour de cassation et celui du Conseil d'Etat... »*

Jugement le 27 janvier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Trois émissions de FR 3 disparaissent

Fini. Après bien des rumeurs, voici le fait confirmé. « L'écho des bananes » (le magazine de rock de Vincent Lamy), « Flash 3 » (le magazine de la photo de Jean Bardin, Pierre Dhostel et Jérôme Equer), « Boîte aux lettres » (le magazine littéraire de Jérôme Garcin) vont disparaître successivement de la troisième chaîne en décembre. Le dernier numéro de « L'écho des bananes » est prévu le 18 décembre (avec, ensuite, deux éditions spéciales mais sous un autre titre, « Bananes dorées », retrospectives des meilleurs moments de l'année, les 21 et 27 décembre) : celui de « Flash 3 », le 16 décembre ; celui de « Boîte aux lettres », le 15 décembre.

Aveu d'échec de ces émissions ? Fin des ambitions culturelles proclamées il y a un peu plus d'un an par M. Serge Moati, directeur général de FR 3 ? Même si ces émissions n'ont pas réussi à s'imposer avec éclat dans le public (les taux d'écoute n'ont jamais été merveilleux, mais deux de ces magazines étaient tardifs), « L'écho des bananes » avait réussi à obtenir environ trois millions de télespectateurs, « Flash 3 » est le seul magazine de la photo existant sur les trois chaînes et « Boîte aux lettres », inégal, mais, avec sa formule renouvelée depuis septembre, avait gagné en intérêt. On l'aimait bien:

« Il n'y a pas abandon mais reconsidération », dit-on à la direction, qui affirme vouloir intégrer ce type d'émissions à un rythme quotidien. Formule-baume pour faire avaler la pilule ? Ainsi le rock pourrait être intégré, sous forme d'une séquence quotidienne, dans le journal télévisé. Mais avec qui ? Vincent Lamy a refusé en tout cas la proposition. On parle de lui (parmi d'autres) à Radio-7. Jérôme Garcin s'est vu proposer, pour sa part, la responsabilité d'une émission quotidienne après le journal télévisé du soir, qui inclurait du rock, de la littérature, des histoires... Il travaille aussi sur un projet mensuel, un écrivain et son environnement (qui garderait le nom de « Boîtes aux lettres »). Quand à Jean Bardin, de « Flash 3 », un projet d'une nouvelle émission serait pour lui à l'étude.

C. H.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 1er décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Le nez à la fenêtre, d'après L. Jyl, réal. J. C. Charnay, avec C. Aubin, G. Bahon...
Un enfant se lie d'amitié avec un vieux bougre, passionné d'engin à deux roues. Promenades à bicyclette sur fond de conflits familiaux arrangeables à l'amiable. Une comédie légère qui commence en roue libre, se poursuit à grands coups de pédales (dans le vide).

22 h Théâtre : Zouc. Réal. Yves Yersin.
Retransmission du spectacle donné à Bobino, en 1981. Les travers de l'humanité, ses malheurs insignifiants, ses ridicules vus par Zouc. Un art brut paradoxalement joyeux, aux antipodes de la caricature. A regarder absolument.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le Tour d'écrou, d'après H. James, réal. D. Curtis.
Une jeune gouvernante est convaincue que les deux enfants dont elle a la charge sont persécutés par des esprits maléfiques.

21 h 45 Magazine : Résistances, de M. Thoulouze et B. Langlois.
Au sommaire : Colombie, la chute de la mortalité infantile ; mort d'un poète : Michael Smith, chantre de la « Dub Poetry », figure populaire des ghettos de la Jamaïque, assassiné le 17 août 1983 ; les récentes élections en Turquie ; le musée itinérant contre l'apartheid de l'Afrique du Sud.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : Venise attendra, de O. Mergault et D. Martineau, avec R. Lesaffre, R. Pellegrin...
Un évadé, dont la fuite a été « couverte » par un policier, s'est réfugié dans un hôtel peuplé de clients eux-mêmes agités, près de la frontière italienne. Chassés-croisés, pannes d'électricité... une folle nuit commence, qui se termine par un affrontement entre le commissaire et l'homme qu'il a fait évader. Le film n'est pas parfait, mais l'on ne s'ennuie pas.

22 h 05 Journal.

22 h 25 Boîte aux lettres : spécial Peter Handke.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Le magazine de cette semaine, un peu exceptionnel, est consacré à l'un des chefs de file de la jeune littérature de langue allemande, Peter Handke, à l'occasion de la parution de son nouveau livre Histoire d'enfant *et de sa dernière pièce* Par les villages, *montée au Théâtre de Chaillot. L'écrivain (qui accorde très peu d'interviews) sera présent. Des reportages accompagnent cette émission qu'il ne faut pas manquer : un portrait de G. A. Goldsmidt, traducteur de Handke, Nietzsche et Kafka : de C. Régy, metteur en scène de Par les villages. Extraits de films et de pièces de théâtre de Peter Handke.*

23 h 30 Prélude à la nuit.
« Grand duo concertant pour violoncelle et contrebasse », de G. Bottesini.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 06 Dis, raconte-moi la mer (cartes marines).
17 h 20 Un regard s'arrête (l'âme des pierres).
17 h 46 La cuisine des Mousquetaires (les magrets).
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Présence du cinéma : *Boat People, passeport pour l'enfer*, film chinois de Ann Hui. Avec un débat sur le Vietnam.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : Le coin d'ombre, par C. Atlas, réal. E. Fremy. Avec R. Faure, A. Reybaz, M. Greco...
21 h 45, Profession : spectateur, Guy Dumur : théâtre populaire et culture officielle.
22 h 30, Nuits magnétiques : les exilés de la vie ; les femmes et le jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à Monaco le 15 septembre 1983 – Semaine de musique baroque) : « Victoria » « Christo resurgenti, Christo triumphanti », « Messe à l'usage des paroisses », « Messe pour les couvents », « 1re, 2e et 3e Leçon de ténèbres » de Couperin, avec I. Poulenard, J. Feldman, soprano, M. Muller, viole de gambe, D. Moroney, clavier.
22 h, Cycle acousmatique : œuvres de Royon Le Mée, Pinot. 23 h, Fréquence de nuit : Martial Solal.

Vendredi 2 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h 5 Jeux de masques (TV scol.)
18 h Feuilleton : le Provocateur.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 Sept heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Rencontre avec Patrick Sébastien. Réalisation : J.-D. Curtis.
Un disciple de Thierry Le Luron, imitateur de Jacques Chirac, Michel Sardou, Serge Lama, en tournée estivale. Rire bon marché.

21 h 40 Série : La vie de Berlioz.
Réal. : J. Trebouta. Avec D. Mesguich, R. Bachmann, N. Chatelet...
L'épreuve romaine surmontée, la tentative de suicide, le triple meurtre et Camille Mocke oubliés, Berlioz, rentré en France, se marie avec Harriet Smithson et rencontre Wagner. Un feuilleton médiocre.

22 h 40 Bravos.
Magazine de P. Desfons.
« Lulu », mise en scène d'André Engel au Bataclan; « Saint François d'Assise », d'Olivier Messiaen, à l'Opéra de Paris; Jean-Marie Rivière et Avron Big Band...

23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.
« Peter Ibbetson », de G. du Maurier (diff. le 15 nov.)
16 h 40 Itinéraires.
De Sophie Richard.
L'Indonésie, de Ph. Engelen; ballet royal khmer, réal. J. Sagols.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Thérèse Humbert.
Réal. M. Bluwal et J.-C. Grumbert. Avec S. Signoret (troisième épisode).
Un scénario inspiré d'une histoire vraie. Mme Humbert avait réussi à faire croire, de 1892 à 1902, qu'un millionnaire américain l'avait instituée légataire universelle. Escroquerie, procès... la famille Humbert fait marcher le commerce de luxe parisien mais un journaliste commence à mettre les pieds dans le plat. Un feuilleton dans la tradition de l'école des Buttes-Chaumont. Une brochette d'acteurs brillants et Simone Signoret est magnifique.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : plutôt pessimistes ou plutôt optimistes ? sont invités : Philippe Alexandre et Roger Priouret (Marianne et le pot au lait), *Michel Cicurel* (la France quand même) ; *Plantu* (C'est le goulag !), *Caton* (De la renaissance).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : Monsieur Verdoux.
Film américain de C. Chaplin (1946), avec C. Chaplin, M. Correll, A. Roddan, R. Lewis, A. Betz, M. Raye, I. Elsom (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
En France, dans les années 30, un employé de banque réduit au chômage et chargé de famille, prend des personnalités diverses pour séduire de riches veuves, s'emparer de leurs économies, et les assassiner. Chaplin s'est inspiré de l'affaire Landru pour cette comédie d'humour noir qui est aussi un violent pamphlet social contre les méthodes d'enrichissement et un règlement de comptes personnel avec le matriarcat et les femmes des « ligues de vertu » américaines.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Vendredi : Rencontre avec M. Chaban-Delmas.
Magazine d'information de A. Campana.
Un baron du gaullisme, maire de Bordeaux depuis 1947, quatorze ans président de l'Assemblée nationale, trois ans premier ministre de Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas se tient depuis 1981 « en réserve de la République ». Il est interrogé par Anne Gaillard, André Campana, Paul Guilbert du Quotidien de Paris *et Franz-Olivier Giesbert, du* Nouvel Observateur.

21 h 45 Journal.

22 h 5 Bleu outre-mer : la Réunion... longtemps.
Emission de Marie Colette, Réal. : C. Landry.
Du rétro-rétro. Colette Landry a ressorti les images qu'elle avait filmées il y a trente ans à la Réunion (on y allait alors en paquebot et les fêtes avaient un côté aussi charmant que désuet). On est dans le tourisme de cartes postales mais le plus étrange est peut-être que c'est à peu près aussi « rétro » que ce que R.F.O. continue de nous proposer aujourd'hui.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Symphonie en ut mineur, de Saint-Saëns, par l'Orchestre philharmonique des pays de Loire, dir. M. Soustrot, sol. F.-H. Houbart.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 30 L'architecture biotique solaire.
17 h 56 Victor Hugo en exil.
18 h 22 Court métrage.
18 h 30 Le monde des médecines différentes (les migraines).
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : livres d'étrennes.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'androgyne ; à 8 h 32, les faussaires.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « La bataille de France », avec le colonel Rémy.
11 h 2, Musique : le Danube (et à 13 h 30, 16 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Femme sauvage », de J. Yvane.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Eugen Fried, l'homme de Staline dans l'ombre de Thorez).
18 h 30, Feuilleton : le Centenaire.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la paléoclimatologie.
20 h, La Cappadoce, avec G. Dagron, J.-P. Sodini, N. Thierry.
21 h 30, Black and blue : cornets, bugles, trompettes.
22 h 30, Nuits magnétiques : les exilés de la vie ; les femmes et le jazz.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : Œuvres de Beethoven par O. Gardon, piano, A. Moglia, violon, E. Peclard, violoncelle.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, Le matin des musiciens (Anton Webern) : œuvres de Webern, Bach, Schubert.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : A. Tcherepnine.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Krimmer, Mozart, par l'Octuor à vent S. Magnolini.
14 h, Equivalences : œuvres de Leclair, Bach.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Martinu, Rebel, Gottschalk, Stravinski, Mahler, Petrassi, Rimsky-Korsakov.
17 h 5, Repères contemporains : Georges Aperghis.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : John Bull, par B. Van Asperen, clavecin.
20 h, Jazz.
20 h 20, Concert (retransmis de Baden) : « Schubert-Fantaisie », de Schnebel, Concerto pour neuf instruments, de Webern, « Webern-variations », de Schnebel, Symphonie, op. 21 de Webern, Symphonie inachevée de Schubert par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. Z. Pesko.
22 h 15, Fréquence de nuit : Feuilleton Collegium Musicum ; 23 h 10, Martial Solal.

VISION

1er décembre

di 2 décembre

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. J.-Ph. SAINT-GÉRAND
et Mme, née Annick LAMOUR,
François et Marie

sont heureux d'annoncer la naissance de

Anne.

Paris, le 31 octobre 1983.

Adoptions

— Clément OGUSE-LETANG est né à Chillan (Chili) le 16 octobre 1983. Il est arrivé en France avec ses parents Huguette et Alain le 26 novembre 1983.

8, rue Pestalozzi,
75005 Paris.

Décès

MICHEL ZÉRAFFA

— Nous apprenons la mort, le 25 novembre, de l'écrivain

Michel ZÉRAFFA.

[Né en 1918 d'un père algérois et d'une mère provençale, Michel Zéraffa a enseigné au lycée Michelet et à Nantes. Détaché au C.N.R.S., il a soutenu, en 1969, une thèse de doctorat sur « Les personnages de roman et le romanesque des années 1920 aux années 1950 ». Edité chez Klincksieck, son travail a été repris dans un essai « Roman et Société » (PUF, 1971).

De Balzac à Céline, de Laclos à Dos Passos, Zéraffa étudiait la fiction comme matériau sociologique, à la suite de Lukacs et de Goldman. Comme critique, il s'est souvent exprimé dans « les Lettres françaises », « l'Observateur », aux « Lettres nouvelles ».

Son œuvre de romancier a été marquée par son passage actif dans la Résistance : « le Temps des rencontres » (1948), auquel Colette donna sa voix au Goncourt. Parmi les titres suivants, citons : « le Commerce des hommes », « l'Ecume et le Sel », « les Derniers Sacrements », « les Doublures »...

Comme beaucoup d'auteurs de sa génération, Zéraffa a tenté, à l'image de Malraux et Sartre, de restituer et d'expliquer, d'un point de vue proche des communistes, l'histoire mouvementée où il était jeté. Le récit du sabordage de la flotte de Toulon, dans « l'Ecume et le Sel », rappelle l'unanimisme de Dos Passos, qui a également inspiré Sartre.]

— M. et Mme Albert Bich
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Barjon
et leurs enfants,
Mlle Geneviève Barjon,
M. et Mme Jean Sabaterie
et leurs enfants,
M. et Mme François Leproux
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Olivier, Charlotte, Edouard, Thomas, Clémence, Mathilde et Ophélie,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul BARJON,
née Christiane Neyret,

survenu le 29 novembre 1983 dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 décembre, à 13 h 45, dans sa paroisse, l'église Saint-Ferdinand des Ternes à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

27, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.

— Mme Jacques Biget,
M. et Mme François Guy
et Fabien,
M. et Mme Francis Biget
et Marie-Hélène,
Abed Packa, Mme Abed, et Feyrial,
Les familles Biget, Belot, Charpin, Meunier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Nicole BIGET.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Vallier-de-Thiey 06400.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges CAGNAC,
née Elisabeth Barbier,

survenu, le 24 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.

De la part de
Thérèse, Charles-Henri, Bernard et Janine, Francis, Jean et Monique Cagnac,
ses beaux-enfants,
Anne et Patrick, Vincent, Armelle, Béatrice, Valérie, Antoine, Marie-Odile Cagnac,
Et de toute la famille.

Le service religieux a été célébré, le 29 novembre 1983, dans l'intimité familiale.

68, rue des Cévennes,
75015 Paris.
39, rue des Vignes,
75016 Paris.

— Mme Jean d'Azémar de Fabrègues,
son épouse,
M. et Mme Jean-Melchior d'Azémar de Fabrègues,
M. Antoine d'Azémar de Fabrègues,
M. et Mme François d'Azémar de Fabrègues,
M. et Mme Olivier d'Azémar de Fabrègues,
M. et Mme Pascal d'Azémar de Fabrègues,
ses fils et belles-filles,
Ses dix-neuf petits-enfants,
Mlle d'Azémar de Fabrègues,
sa sœur,

font part de la mort accidentelle, à Paris, le 23 novembre 1983, de

Jean d'AZÉMAR
de FABRÈGUES,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de saint Grégoire le Grand,
ancien directeur
de *la France catholique*,
ancien professeur de l'Université.

Ses funérailles ont été célébrées, dans l'intimité, en l'église de Gestas (Pyrénées-Atlantiques).

Une messe sera dite à son intention, le mercredi 7 décembre à 17 h 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

3, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.
(*Le Monde* du 26 novembre.)

— Mme Jacques Finet,
son épouse,
Karim et Nathalie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FINET,
ingénieur et poète,

survenu à Paris le 28 novembre 1983 à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 décembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e, où l'on se réunira.

17, rue Mesnil,
75116 Paris.

— Mme Fanny Frydman, son épouse,
M. et Mme Serge
et Jacqueline Klugman, ses enfants,
Nicolas et Patrick Klugman,
ses petits-enfants,
M. et Mme Abraham Frydman,
ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Léon Dollington
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isucher Ber FRYDMAN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 30 novembre 1983.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, le vendredi 2 décembre 1983, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

74, avenue d'Iéna,
75016 Paris.

— Le personnel des établissements Fryd a la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Isucher Ber FRYDMAN,

leur président-directeur général.

23-24, rue Sadi-Carnot,
93 Aubervilliers.

— La famille et les amis de

M. Georges V.A. HENRY,
chevalier de la Légion d'honneur,

ont le grand chagrin de faire part de son décès, survenu à Paris le 12 novembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Notre-Dame de la Sallette, le 17 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile de la famille,
c/o M. et Mme J. Vaisy,
7, rue Albert-Gos, CH 1206 Genève.

— Les élèves de la promotion « Louise-Michel » (1982-1984),
Les élèves de la promotion « Solidarité » (1981-1983),
Les élèves de la promotion 1983-1985,
La direction et le personnel de l'Ecole nationale d'administration,
Ses camarades et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Franklin LAURENT,
élève de l'ENA,
promotion « Louise-Michel »,

le 29 novembre 1983, à l'âge de trente-trois ans.

La levée du corps aura lieu au domicile du défunt, 16, rue Jean-Jaurès, 92800 Puteaux, le vendredi 2 décembre, à 10 heures.

Le service religieux, en l'église de La Fresnaye-au-Sauvage, 61210 Putanges, sera célébré le même jour à 15 heures, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

— Mme Jean Lepage,
Le docteur et Mme Jérôme Lepage,
Coralie et Géraldine,
M. et Mme Bernard Ajac
et Stéphanie,
M. et Mme Christophe Lepage
et Marie,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean LEPAGE,

survenu, le 29 novembre 1983, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 3 décembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

45, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

— M. et Mme Louis-Joseph Libois,
M. et Mme Claude Libois,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Ferraud,
leurs enfants et petits-enfants,
La famille Saint-Pierre,

ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marguerite LIBOIS,
leur tante,

survenu le 28 novembre dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 décembre à Lons-le-Saunier.

— M. Pierre Menanteau,
M. et Mme Raymond Eches
et leur fille,
Les docteurs Jean-Pierre
et Yvette Menanteau
et leurs fils,
Le docteur et Mme Michel Lopez
et leurs enfants,
Mlle Charlotte Vergnes,
Mlle Charlotte Menanteau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise MENANTEAU,
née Vergnes,
survenu le 24 novembre 1983.

Les obsèques ont été célébrées le 28 novembre, en l'église de Pésault (Vendée).

41, rue J.-E.-Voisembert,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Mme Michel Meyer,
M. et Mme Michel Meyer,
Caline, Diane, David, Célia, Maya,
M. et Mme Claude Meyer,
Maxime Cerette Samuel,

ont la douleur de faire part du décès de

Michel MEYER,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 2 décembre, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale.

56, rue du Four, Paris-6e.
24, avenue Matignon, Paris-8e.

— La Fondation Bena a le regret de faire part du décès de son président

le Père Bernard NORMAND,
curé de Villiers-sur-Marne
(Val-de-Marne),
rappelé subitement à Dieu le mercredi 30 novembre 1983.

Ses obsèques auront lieu dans sa paroisse, le samedi 3 décembre, à 9 heures.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mlle Antonia POTIER,

professeur honoraire
au lycée de jeunes filles d'Arras,
officier de l'instruction publique,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédée le 29 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année.

14, rue Chanzy,
62000 Arras.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme André Rambaud,
M. et Mme Conway Lloyd Morgan,
Mlle Dominique Rambaud,
M. et Mme Jean-Marie Rambaud,

ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Mireille RAMBAUD,
archiviste paléographe,
conservateur honoraire
aux Archives nationales,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 novembre 1983 dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue des Filmins,
92330 Sceaux.

— Meaux. Sainte-Maxime. Valence.

Mme Jacqueline Tilloy,
Le docteur et Mme Philippe Nathan
et leur fille,
Mme Paulette Goloubinow
et sa fille,
Les familles Hecquet, Tilloy et Vauquois,

font part du décès de

M. Robert TILLOY,
géologue E.N.S.G.,

survenu le 30 novembre 1983.

Les obsèques auront lieu le 2 décembre 1983, à 14 h 30, en l'église de Sainte-Menehould (Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Saint-Faron,
77100 Meaux.

— Le directoire du groupe Gildemeister de Bielefeld (R.F.A.),
Les collaborateurs de la société A.D.M.-Gildemeister,
ont le regret de faire part du décès de

M. Kurt G. WEDDING,
gérant de la société
A.D.M.-Gildemeister,

survenu, dans sa cinquante-huitième année, après une courte maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 décembre 1983, à Bielefeld (R.F.A.).
De la part de la société A.D.M.-Gildemeister,

Rue de l'Acadie,
ZAC de Courtabœuf,
91941 Les Ulis.

Remerciements

— M. L. Lobenberg (« Paul Loby »),
Et ses enfants,
sensibles aux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Mme Georgie LOBENBERG,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Anniversaires

— Nous quittait, il y a un an, le

docteur Geneviève EYRAUD.

Une messe sera célébrée à ses intentions le dimanche 11 décembre 1983, à 15 h 30, à la chapelle de la Salpêtrière.

— Il y a vingt ans disparaissait

Pierre Roger VIGNE,

ENA promotion « Europe »
1949-1951.

Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connu.

Messes anniversaires

— La messe annuelle à la mémoire des anciens élèves décédés des Ecoles des mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy sera célébrée le dimanche 4 décembre 1983, à 11 h 30, en la chapelle des missions étrangères, 128, rue du Bac, 75006 Paris, par Mgr Vincent, évêque de Bayonne.

— A l'initiative de ses camarades de l'Ecole normale supérieure,
De ses collègues de l'université Paris-Sorbonne
Et de ses amis,
une messe sera célébrée le lundi 5 décembre, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (Paris-5e), à la mémoire de

Auguste ANGLÈS.

— Le dimanche 11 décembre 1983, à 12 h 15, messe du dixième anniversaire du rappel à Dieu du

Frère RICARDIEN-MARIE,

en la chapelle du monastère de l'Adoration, 35, rue Gay-Lussac, Paris-5e (métro Luxembourg).

Ses amis proches et lointains sont invités à s'unir dans la prière et à méditer sur sa sainteté.

Communications diverses

— Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak, Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour tous renseignements, s'adresser à l'association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, Paris-9e. Tél. : 246-48-37, le matin. Demander Mme Dahan ou M. Charbit. Documentation spéciale « Legs » sur demande.

— Entraide. — Pour aider les enfants de familles en difficulté à partir en vacances, l'association Claire Joie organise les samedi 3 décembre (15 heures - 20 heures) et dimanche 4 décembre (11 heures - 18 heures) des journées d'amitié en la crypte de l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

Nombreux comptoirs de vente, buffets, jeux et attractions pour les enfants.

— L'Institut de droit canonique de Strasbourg propose une préparation à la licence et à la maîtrise en droit canonique. Diplômes nationaux de l'Etat français (reconnus par l'Eglise), sous forme d'un système combiné de sessions et de cours par correspondance. Renseignements : secrétariat de l'Institut de droit canonique, 9, place de l'Université, 67088 Strasbourg.

— « Nuit de l'ESSEC 83 ». L'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales organise, le vendredi 2 décembre, la « Nuit ESSEC 83 », 1, avenue de la Grande-Ecole, 95000 Cergy-Pontoise. A partir de 19 h 30, Alain Souchon et Odeurs en concert, avant-première de « Monty Python à Hollywood », discothèques.

Prix des places : 100 F (80 F étudiants) à retirer à la FNAC ou en téléphonant à l'Ecole : 030-43-69.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Bordeaux-III, vendredi 2 décembre, à 16 heures, salle Jean-Borde, Mme Léontine Dan Dicko-Zafimahova : « Contribution à l'étude ontogénique et cytologique des pollinies et de laticifères de calotropie procera (ait) ait. asclepiadacees ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 5 décembre, à 14 h 30, salle C 22-04, M. Félicien Diafouka : « Démographie de Brazzaville ».

— Université Paris-II, lundi 5 décembre, à à 18 heures, salle des commissions, M. Mimoun Yachou : « Régime juridique des marchés publics de travaux au Maroc ».

ÉCHECS

Les demi-finales du Tournoi des prétendants

SMYSLOV DÉCHAINÉ

Magnifique Smyslov ! A soixante-deux ans, l'ancien champion du monde a joué, le mercredi 30 novembre, à Londres, une des plus belles parties de sa longue carrière et, en tout cas, la plus belle des neuf parties disputées jusque-là lors des demi-finale, du Tournoi des prétendants.

Dans une défense semi-Tarrasch améliorée, Smyslov surprit Ribli au onzième coup avec Dç 2 et le força à réfléchir trente-cinq minutes. Vaine réflexion, qui amena le jeune Hongrois de trente-deux ans à perdre un temps au seizième coup avec Fa 4. A partir de là, c'est la tempête : sacrifices, menaces de mat, combinaisons, Smyslov joue... à la Kasparov et contraint Ribli à abandonner au quarante et unième coup. Après cette cinquième partie le score est de 3 à 2 en faveur de Smyslov.

Le jeudi, reprise attendue de l'autre demi-finale entre Kasparov et Kortchnoï après le repos demandé par le jeune soviétique.

Blancs : SMYSLOV
Noirs : RIBLI
(5e partie)

1.	d4	Cf6	22.	Fxb6	Cxé5
2.	Cf3	é6	23.	Ch5	Cf3+
3.	ç4	d5	24.	gxf3	Cf5
4.	Cç3	ç5	25.	Cxf6	Cxb6
5.	çxd5	Cxd5	26.	d5	Dxb2
6.	é3	Cç6	27.	Dh8	Ré7
7.	Fd3	Fé7	28.	Té6+	fxé6
8.	0-0	0-0	29.	Txg7+	Cf7
9.	a3	çxd4	30.	d6+	Txd6
10.	éxd4	Ff6	31.	Cd5+	Txd5
11.	Dç2	h6	32.	Dxb2	b6
12.	Td1	Db6	33.	Db4+	Rf6
13.	Fç4	Td8	34.	Te1	Th8
14.	Cé2	Fd7	35.	h4	Thd8
15.	Dé4	Cç é7	36.	Té4	Cd6
16.	Fb3	Fa4	37.	Dç3+	é5
17.	Dh7+	Rf8	38.	Txé5	Txé5
18.	Té1	Fb5	39.	f4	Cf7
19.	Fxb5	Dxb5	40.	fxé5+	Ré6
20.	Cg3	Cg6	41.	Dç4+	aband.
21.	Cé5	Cdé7			

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Est élevé à la dignité de *grand officier* :

M. Jean Louveau.

Sont promus *commandeurs* :

MM. René Landrault, Michel Bommelaer, Jean de Bouard, François Guyon ; Mme Fany Marette ; MM. Jean Mercier, Maurice Piroulas, André Rogerie, Jean Cavacece, Guillaume Le Verge, Jacques Putinier, André Rausch, Gilbert Wolff, André Issartial.

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Bernuchon, Germain Crassous, Roger Dubost, Jean-Louis Grassot, Alfred Hogrel, Clément Lucas, Marius Monteils, André Ackermann, Maurice Albord, Louis Bastian, Louis Bedel, Hubert Belorgey, Jean Boisset, Albert Boul, Adrien Bramoullé, Antoine Burger, Jean Chauveau ; Mmes Geneviève Clouet, Andrée Dupont ; MM. Etienne Eckert, Maurice Falissard, Robert Froger, Henri Garnier, André Gaule, Jean Gavard, Louis Gerard, Louis Girod, Roger Guillot ; Mme Huguette Laurent ; MM. Jean Légrand, Louis Leygue ; Mmes Henriette May, Dominique Mendy, Marcelle Molins, Juliette Molins, Angèle Monestier ; MM. Jean Papeau, Pierre Perreaut, Albert Plastrier, Marcel Rabjeau ; Mme Marie-Louise Rambaud ; MM. Charles Rollin, Joseph Rombourg, Jean Spitzer-Gaucheler, Oscar Zagula ; Mme Marcelle Zelli ; MM. Julien Delplanque, Henri Lagardère, Albert Queguiner, Georges Dejean, Raymond Fournier.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Paul Allessi, Henri Bebengut, Louis Berthelier, Jules Bonfigli, Michel Bracchi, Raymond Chantreau, Louis Charreyron, Antoine Chiari, André Couteau, Louis Demois, Jean-Paul Digel, Louis Duretete, Pierre Faedda, Marcel Ferrari, Louis Ferrier, Julien Fleuet, William Gastineau, André Guerton, Lucien Guilouty, Jean Joblin, Pierre Lafon, Jacques Larrivée, Jean Leoni, Charles Martinucci, Henri Mathieu, Ahmed Mellouli, Gabriel Mene, Mostéfa Merchi, Jean Morel, Henri Pages, Roger Pedeflous, Jean Penciolelli, Marcel Renaudin, Jean-Baptiste Riccini, Joseph Schmitt, Henri Taurand, Mme Éliane Trolliet, MM. André Vidal, Albert Villard, Joseph Zabiegala, Jean Zerbin, Pierre Quinquis, Rémy Aman, Marius Arbez-Gindre ; Mme Marthe Aumaitre ; MM. Marius Aymar, Joseph Beck ; Mmes Blanche Benoit, Alice Berna, M. Raymond Bernard, Mme Andrée Bès ; MM. André Bessière, Isaia Bettolo, Vincent Bisogno, Félicien Bœuf, Christian Boitelet, Gaston Bondier, Florian Bondois, Marcel Boudé, Marcel Bouquin, André Bouyer, Santo Brenna, Mmes Dwojra Bucholc, Lucie Caccia, Marcelle Cacherat, Désirée Calot, MM. François Capelle, Charles Casimir, Mme Denise Cayssac, MM. Ernest Coin, Joseph Comtat, Eugène Corbey, Achille Corboli, André Cunière, Ernest Dalmasso, Hubert Delforge, Pierre Demoisson, Mme Henriette Depaillet ; MM. Pierre Dolisy, Albert Dorr, Pierre Dubois, Alfred Ducollet, Maurice Ducrocq, Guy Engelberger, Manuel Fernandez-Perez, Bernard Fluzat, Jean-Marie Forest, Paul Francheteau, Fernand François, Marius Frank ; Mme Elisabeth Fremiot ; MM. Camille Gachotte, Roméo Gasparro, Raymond Gay, Lucien Genin, Charles Gervasoni ; Mme Rachel Gluzmann ; MM. Jean Goasguen, René Grivel, Thaddaüs Gruchala, Roger Guérin, Robert Honel, Louis Imbert, Paul Jamain, Joseph Jung, Salomon Kichelewski, Joseph Kuhn, Robert Labois, Maurice Laffont, Jacques Laramas ; Mme Thérèse Lebrun ; MM. Henri Leclerc, Georges Lemoine, Roger Léon ; Mme Marguerite Liuzzi ; M. Albert Louterbach ; Mme Xaviera Luttenschlager ; MM. Jean Magne, Vincent Maniez di Gioacchino, Jean-Marie Marchal ; Mme Jacqueline Marnée ; MM. Jean Meunier, Lucien Meyer, Henri Michaud, Gilbert Mirabel ; Mme Jeanne Mougenot ; MM. César Nesti, Victor Oden, Georges Olivier, Laurent Parc, Marius Pascale, Pierre Pellitero, Nicolas Pennerad, Antoine Pérez, Georges Perez-Troya, Emile Petit, Marcel Petit, Maurcie Picard, Ernest Pichon, Jean Pierret, Julien Pierson, Gaston Pinet, Pierre Pujols ; Mme Paulette Renault ; MM. Bernard Richard, Marcel Richard, Maurice Riegel, Charles Rinche, René Robert ; Mme Adolphine Routard ; MM. Jean Sabut, Emile Sadowy ; Mmes Arlette Salameros, Maria Salles ; MM. Théodore Schmitt, Gilles Sénéchal, Jean Serventie, Charles Sollmeyer, Henri Soustelle ; Mme Germaine Steeg ; M. Otello Tamanini ; Mme Gilberte Tamise ; MM. Georges Thomas, Emile Tissot, Jean-Pierre Tortiller, Jean-Louis Van Ruyskensvelde, Robert Vansteenkiste, Marcel Vauthier, Moïse Veril, Thomas Vicedo, Roger Vuillaume, Albert Wolf, Joseph Zimmermann, Paul Zingraff, François Zvonar, Emile de Chillou de Churet, Jules Lerdung, René Robert, Hippolyte Samson, Louis Sinapi, Alfred Stolz, Georges Tessier, René Tiercelet, Joseph Wickert, Paul Morel, Eugène Vincent.

Sont promus officiers :

MM. Marcel Baron, Raymond Brehamet, Emile Brulez, Auguste Cerinsek, Vincent Cesarini, Georges Chedal, Marcel Guette, Maurice Labouré, Raymond Mathevet, Raymond Mauger, Fernand Moris, Daniel Parisot, Walter Reisch, Jean Sancerni, Pierre Sigwalt, Jean Teyssier, Emile Zazoun, Mmes Jacqueline Alexandre, Marguerite Buchet, M. Paul Clauss, Mme Esther Ferreyra, MM. Jean Giorgi, Charles Jacquin, Alexandre Lapraye, Dominique Machetto, Gaston Oger, Mme Elmy Seille, MM. Roger Semence, Louis Vigneron.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Coras, Robert Babillon, Mme Madeleine Billot, épouse Saint-Saëns, MM. Pierre Bretonneau, Régis Chanal, Paul Combedalma, Jean Dupré, Mme Yvonne Gandrey, MM. René His, Marcel Jaouen, Georges Joly, Simon Juliot, Mme Amélie Kihl, MM. Henri Laigle, Jean Matifas, Edmond Parent, Mmes Sylviane Pépi, Eugénie Rugani, Simone Souillard, MM. Paul Collette, Paul Lesne, Jacques Barrau, Louis Collin.

(A suivre.)

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ recherche
PROFESSEUR
de langue anglaise ou allemande pour donner cours sur techniques françaises d'exportation (financement, assurances...).
Env. C.V. s/réf. 9.081 à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 PARIS Cedex 02.

Association CISCOMP-I recherche
MONITEURS BÉNÉVOLES
Pour salle ordinateurs, exp. APPLE II e exigée.
Adresser C.V. + langage connu à M. CISSÉ, 80, rue de Vitruve, 75020 PARIS.

Ville de Versailles recherche :
Directeur svce sports exp. exigée
Candidature et C.V. au Maire de Versailles.

POUR FILM LONG MÉTRAGE, nous recherchons
UNE PETITE FILLE
de 10 à 12 ans, délurée, brune, peau claire, yeux foncés, ne dépassant pas 1 m 40.
Envoyer photo récente et tout renseignement caractéristique de l'enfant, son adresse et son téléphone à :
Martine ZEVORT
13, rue Brézin
75014 PARIS.

Société de Conseil en systèmes d'information et en organisation recherche
CADRE DOCUMENTATION
- Formation supérieure, scientifique de préférence.
- Bonnes connaissances en technique documentaire.
- 5 à 10 ans d'expérience, capable de prendre en charge une équipe de documentalistes.
- Anglais souhaité.

Env. C.V. et prétent. ss réf. 18512 à PMP, 39, r. de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra.

STE DOCUMENTATION TECHNIQUE recherche
RÉDACTEUR TECHNIQUE
CONFIRMÉ
Le candidat devra assurer l'encadrement d'une équipe de rédacteurs composée d'ingénieurs et de techniciens supérieurs.
Ecrire s/réf. 11.353 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transm.

GENUS SYSTÈMES recherche
INGÉNIEURS
Logiciel temps réel diplômés et expérimentés sur SOLAR, MATRA, 68000,... pour grands projets T.R.
TANG. 605-35-80.

emplois régionaux

INGENIEUR CONSEIL
GESTION ORGANISATION
REG. AIX-LES-BAINS
recherche urgent
UN INGÉNIEUR BATIMENT
INSA ou équivalent pr dossiers cons., S.O., contr. et coord. travaux. Rég. SAVOIES. Dépl. poss. Anglais. Ecr. LAFFIN. 73410 Epersy (79) 54-93-01.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche
PROFESSEUR
Parlant anglais, expér. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº 043.198 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 26 a., secrétaire-dactylo, bonne présentation, expérience, cherche emploi secrétariat-accueil.
Ecr. s/nº 6.567 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., sténo-dactylo compocertiste, cherche emploi correspondant PARIS, région parisienne — Tél. : 262-58-58.

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU
Profil : 40 ans. Formation supér. Exp. : Marketing-Public. Dir. Filiale et Expert. Gestion et Adm. PME + 100 P transport et services. Habitué négociation internat. Am. lat., Maghreb, Sud-Europe. Anglais + Esp. conn. All. + Ital., ch. poste actif à resp. de Direction. France ou étranger, Privé ou Public.
Ecr. s/nº 6.557 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION
40 ans. Personnalité dynamique. Secrétariat et comptabilité, télex. Travail d'organisation, rigueur administrative, assurances (10 ans d'expérience), sens profond des relations publiques, excellente présentation.
Ecr. s/nº 6.558 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 18 a. bac G 3 (techn. comm.), ch. emp. dans serv. comm. (ach.-ventes, pub. comptabilité).
Tél. tous les matins j. 14 h au 920-90-37. Pascale Rainaud, 15, av. de France, 91300 Massy.

DOCTEUR 3e CYCLE arabisant fait tous travaux de traduction et interprétariat donne cours Arabe de l'initiation aux grandes classes connaissances solides du Français et Anglais. Tél. 245-17-60 ou 583-88-95.

J.H. 24 a, Bac. technique F 1. Lic. d'Anglais Cambridge Proficiency, exp. pédagogique, 1 an en Grde Bretagne, connais. All., grde disponibilité. Rech. 1er emploi (autre que enseignement) France ou étranger
Tél. : (98) 01-09-46 soir.

Cherche poste traduction interprétariat technique tourisme ou autre Arabe, Anglais, Français, expérience défense nationale. Tél. : 726-97-74.

Dame employée de bureau dactylo, ch. emploi, petit secrétariat Tél. 662-52-82.

Cadre sup. 28 ans, DUT marketing maît. économique, 3 ans exp. commerce haut niveau. Etudie ttes propositions comme formateur aux techniques cciales, économiques, niveau terminale ou Bac. + 2. Tél. ap. 18 h (6) 448-31-58.

33 ans. AGRÉGÉ de Maths. DEA intelligence artificielle, licence d'informatique, 3e cycle d'informatique théorique en cours. Ancien normalien ULM ch. poste d'enseignemenent et recherche en faculté, IUT ou institut d'enseignement Sup. Détachement immédiat ou rentrée 84, Paris ou rég. parisienne.
Ecrire sous le nº T 043.335 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Paris — Région Paris.
Médecin PSYCHIATRE ancien interne Psychiatrique cherche poste plein tps ou mi-tps.
Ecr. s/nº 6569 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

UN FINANCEMENT ?
IMMOBILIER
COMMERCIAL
PERSONNEL
ERTRA (1) 261-91-07.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans *Le Monde* la semaine écoulée et une sélection d'annonces du *Herald Tribune*

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F

Emplois Cadres — DIRECTIONS — DIRECTEUR DES ÉTUDES ET DU DÉVELOPPEMENT — Directeur Commercial — Directeur technique régional 170 000 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL .... *VILLE* ....

NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F *(Frais de port inclus)* ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES, gd séj., 2 chbres, entièr. rénové, 3e ét., sud, asc. 690 000 F. Urgent. Paul GARBOUA 296-10-11.

CHATELET, prestation de qualité, caractère, 2 pièces. 497 000 F. 347-57-07.

4e arrdt

6, BD MORLAND
Bel imm., tout ravalement payé, 3e ét., très clair. 2 P., cuis., w.-c., bains, chff. 275.000 F, sur place, vendredi 14 h à 17 heures.

5e arrdt

RUE DES ÉCOLES, 140 m²
Séjour + 5 chambres, 2 bains, 4e étage, imm. p. de taille, asc., GARBI. 567-22-88.

6e arrdt

115 m², caract. 354-95-10.
PROX. SEINE
Sud, étage élevé, asc., travaux.

7e arrdt

SUFFREN NEUF VUE UNIQUE
Séjour + chambre dernier étage, luxueux. 1.100.000 F PROMOTIC. 553-14-14.

9e arrdt

NOTRE-DAME-LORETTE
3-4 pièces, imm. ravalé, toiture neuve. 445.000 F
LERMS. 355-58-88.

TRINITÉ 115 m²
Ref. neuf, salon, salle à m., 2 chbres, calme, bourgeois. 900.000 F. 763-70-14 - 763-76-14.

10e arrdt

10e LIMITE 9e ARDT
séj., 4 chbres + serv., étage élevé, imm. pierre de taille, asc. Prix 1 100 000 F.
Paul GARBOUA 29610-11.

11e arrdt

RUE DU CHEMIN VERT
Beau 5 pièces, immeuble p. de taille. 620.000 F
LERMS. 355-58-88.

14e arrdt

Mº DENFERT, 5, rue Lalande, 3e ét., 3 P., cuis., bns, w.-c., cave, état neuf, 375.000 F. 4e ét., 1 P., ss conft, 85.000 F. SOLEIL. CALME. 520-13-57. Vr 14 h-16 h, vendr., samedi.

15e arrdt

SÉGUR. 327-82-40
Grenier luxueusement aménagé. 180 m². 1.800.000 F. Soir, 828-72-71.

MONTPARNASSE beau studio tout cft, kitchen, bain, excellent placement. 634-13-18.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 5 P.

Studio	432 500 F
2 P. à part. de	678 600 F
3 P. à part. de	898 200 F
5 P. à part. de	1 296 800 F

LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
— du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures.
— Samedi de 11 h à 18 h.
T. : 575-62-78 ou 567-82-55.

Mº BALARD, imm. p. de taille, ravalé, living + chambre, cuisine, bains. A rafraîchir. URGENT. 634-13-18.

17e arrdt

WAGRAM ATELIER ARTISTE
Beau 2-3 p. en duplex, tout cft, 3e étage, soleil, calme. 1 150 000 F. 567-01-22.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIO, 2, 3 P., PARK.

Studio à partir	319.100 F
2 P. à partir	448.000 F
3 P. à partir	692.000 F

Renseignements : 575-62-78.

1er ÉTAGE SUR RUE
RAMEY 3 P., cft. 320.000 F ACOPA. 251-10-60.

RUE CHAMPIONNET
Bel imm. ravalé DUPLEX 1er et 2e étage. Séjour, cheminée + chambre confort, 57 m². IMPECC. Px : 425.000 F A.C.O.P.A. 251-10-60.

PRÈS RUE ORDENER
Imm. de stand. 1977, gd 2 p., tt cft. 370.000 F.
Immo Marcadet. 252-01-82.

MONTMARTRE
Splendide 2 pces, 37 m², 2e ét., asc., interph., tt cft. 280.000 F. Tél. 325-16-13.

PIED-A-TERRE
CŒUR DE LA BUTTE
ravissante bonbonière meublée tt cft. refait neuf. 119.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

19e arrdt

MAISONS DUPLEX
45 et 63 m² à terminer sur cour, jardin. 544-48-44.

2 chbres + DOUBLE LIV. cuis., s. de bains, w.-c., 75 m². Px 480.000 F. 524-60-14.

20e arrdt

Près NATION, imm. récent, grand 2 pièces tout cft. balcon, soleil. 634-13-18.

PELLEPORT, à saisir, 4 p., cuis. équipée, loggia, park. 750 000 F. 347-57-07.

78-Yvelines

Le VÉSINET résidentiel, part. vd 3 pces, de résidence qualité, rez-de-ch., clair, cave, 10' R.E.R., prox. école, commerce. 976-13-77.

92 Hauts-de-Seine

NANTERRE UNIVERSITÉ
Face au R.E.R., dans résidence de 4 étages, particulier vend, 1er étage, pl. sud, appt 43 m², 2 pièces, cuisine, salle de bains + w.-c., cave, tél., vide-ordures sur palier, chauffage central collectif, antenne télé, parking de résidence. Prix : 250.000 F. Tél. 622-55-63.

94 Val-de-Marne

BONNEUIL 94
Particulier vend appartement 5 pièces 94 m², tout confort, à 4 km R.E.R., proximité bus et commerces. Prix : 370.000 F. Tél. 339-68-21 et 339-78-29.

AV. DU CHATEAU, VINCENNES
BOIS, Mº, R.E.R., imm. pierre de t., soleil, calme.
SÉJ. + 3 CHAMBRES
chf. centr. individuel, balc. 600.000 FITOUSSI. 372-34-22.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

appartements achats

A.E.I. MONCEAU
267-58-24 RECH. URGENT
2 à 6 P., RIVE DROITE.

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
APPTS 200 A 300 m²
ACHAT ou LOCATION
CENTRE et OUEST PARIS
624-93-33.

Ch. 2/3 P. PARIS (accepte travx) paiem. cpt chez notaire, TISON, 76 bis, r. André-Laurent 94120 FONTENAY-SS-BOIS (877-86-54 après 19 h).

Pour profession libérale, j'achète comptant à PARIS 8e ou 17e appt ou bureau 200 m² environ divisé en 7 pièces. Ecr. BOURDET AVIS, 68, boulevard de Sébastopol, Paris-3e.

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT
Appartements, pavillons et viager, PARIS-12e et VAL-DE-MARNE. Tél. : 345-88-53.

ARTISTE CHERCHE ATELIER
Paris ou 92. Tél. : 605-99-30.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOETIE, 8e
Px rentes indexées, garanties.
Etude gratuite discrète.

Libre Maisons-Laffitte
Gd studio + terrasse, parking, calme sur forêt, imm. récent. 110 000 F + 1 700 F/mois. Viagers. F. CRUZ 266-19-00.

locations non meublées offres

Paris

Mº CHATEAU-ROUGE
3 p., cft, terrasse. 3 200 F charges compr. 251-10-60.

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

SÈVRES (près gare)
MAGNIFIQUE VILLA
Vaste séjour + 4 chbres, état impeccable, 1 000 m jardin. 13 000 F. 567-22-88.

NEUILLY RESIDENTIEL
Beau duplex, 6 gdes pièces, TERRASSE, JARDIN STANDING. 704-49-36.

locations non meublées demandes

Paris

Rech. locations auprès pptaires PR CADRES ET EMPLOYES IMPORT. STE FRANÇAISE PETROLE rech. Appts toutes catégories, Villas. Paris, banlieue. 503-37-00, poste 12.

Jeune couple cherche studio ou 2 pièces à louer dans les 9 premiers arrondissements. Prix maxim. 2 500 F. T. 885-60-42 à partir de 19 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., toutes banl. Loyer garant. 10 000 F. 283-57-02.

locations ventes

A MAISONS-ALFORT « LES JARDINS DES JUILLIOTES »
Du studio au 5 pièces + box habitables immédiatement en LOCATION-VENTE
Bail 3 ans avec promesse vente. Renseign., visites sur place, 10, rue du 18-Juin 40, 94700 MAISONS-ALFORT
Téléphone : 378-16-67
(métro : Les Juilliottes)
le lundi de 14 h à 18 heures samedi, dimanche, jours fériés 11 h-13 h et 14 h-18 h.
BOUTIQUES OCIL
522-22-22.

hôtels particuliers

LILLE 59, par pptaire, 3 ét., 30 pces env., parc planté, garages, caves, dépendances. F. LAMON. (6) 497-60-03.

maisons individuelles

LA CELLE-ST-CLOUD, sur 700 m² maison plain-pied 150 m², grand living, cheminée, 3 chbres, 2 bains, 2 w.-c., cuisine équipée, jardin clos, garage. Prix : 1.400.000 F Téléphone : 918-25-42.

pavillons

LEZIGNAN-CORBIÈRE, maison, 4 pièces, tt confort, 2 jardins, 1 garage — 360.000 F. Tél. (heures repas) : 16 (68) 31-42-50. — (heures bureau) : 16 (68) 59-02-30.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris - Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

CHELLES 77 — Vds pavillon sur 600 m², jardin planté, 2 chbres, séjour double, w.-c., salle de bains couleur, cuisine équipée, chauffage gaz, s/sol : bureau, cellier, garage. Prix : 560.000 F. Tél. : 020-21-54 ou 782-30-19.

95 EAUBONNE CENTRE
Pav. F 6, remis à neuf, jardin clos. 490 000 F. (3) 964-19-62

95 EAUBONNE CENTRE
Prestat. de qualité, marbre, pav. neufs F6, s. de jx, terr. 420 m² et +, à part. 890000 F. Prêts conv. poss. (3) 964-19-62

villas

LE VESINET, part. vd villa, dble living, 3 chbres, garage, 500 m², 10 m, RER, 1.300.000 F à déb. Tél. 898-12-01, soir.

MONTFORT-L'AMAURY
Bel. mais. 260 m² + terr. 2000 m², prox. gare, travaux à prévoir. 780 000 F. D.T.I. 565-02-87.

maisons de campagne

148.000 F
Jolie fermette s/3.000 m² indépendante, cave, eau, électr., grande pièce commune + 3 à 4 pièces possibles dans grenier et dépendances. Parfait état.
AVEC 10.000 CPT
DUCREUX. 58500 CLAMECY
Tél. : (16-86) 27-04-66.

fermettes

160 KM PARIS SUD
2 fermettes sur 3 000 m² 188.000 F. CREDIT 100 %
THYRAULT, 89170 ST-FARGEAU. Tél. (86) 74-09-12 — après 20 h. (38) 31-13-93.

propriétés

80 KM OUEST près HOUDAN
Ravissante ferme transformée liv., 4 chambres, 3 salles de bains, tout confort, dépendances, jardin clos. 2.500 m².
LARGIER. 265-18-83.

Sologne, Romorantin, part. vd BELLE MAISON SOLOGNOTE 230 m² habit., séj., 50 m², mezzanine, 5 chbres, poutres, colombages, cheminée, garage 2 voitures, terrain boisé 2 ha. Tél. : (54) 76-08-80.

HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. (43) 56-61-60
- BAUGE, (49) Beau Logis, 18e, 8 Pces, 7 ha.
- Région Mt St-Michel, rare domaine 40 ha pour élevage chevaux, prés, bois, étangs.
- Perros-Guirec, sup. Manoir, 18e, 3 mais. annexes 8.000 m².
- Morlaix, Chât. XIXe, parc 6 ha.
- Sud 29, manoir ferme, XVIIe, 35 ha, bois, terres.
- Ouest, autres pptés, dom. et forêts 30 à 300 ha.

Consultez-nous.

25 km Rouen/Dieppe
Gde chaumière rénov. 400 m² hab., 5.000 m² terrain.
Prix 580.000 F.
Tél. (35) 70-83-90
et soir (35) 07-48-54.

MEUDON
Maison caractère, 240 m² habitables, sur 1.000 m² terrain, hall, salons de 30 m² chacun, bureau, 4 chbres, office, lingerie, s. de bains, salle d'eau. Px 2.200.000 F. 534-41-75.

terrains

78 MESNIL-LE-ROI
2 045 m², grande fac. sud, arbres, except. (3) 964-19-62

Vd Bord du lac d'Annecy 5.360 m², certif. d'urban. Lotissement poss., 220 F le m². 383-72-66, ap. 18 h.

VÉSINET
8' R.E.R., terrain 710 m². Agence Durand. 976-18-50.

domaines

ACHETERAIS
GDE PPTE DE CHASSE
SOLOGNE, paiement comptant, discrétion assurée. Ecrire s/nº 201.884 à Ag. HAVAS, BP 1519, 45005 Orléans Cédex

bureaux

Locations

BAIL à céder, tous bureaux, 110 m², rue des Martyrs, Paris-9e. 878-68-70.

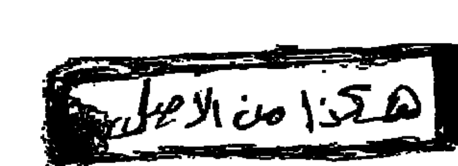
VOTRE SIEGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Tél. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
PANTHEON
dans imm. récent, local ccial, 270 m², libre accès voitures.
VITRINE SUR RUE
A SAISIR — 634-13-18.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01



LE MONDE IMMOBILIER



Devenez propriétaire
A 20 minutes de PARIS
en bénéficiant de nos plans de financement *

1re FORMULE :	2e FORMULE :
3.200 F/MOIS POUR UN 3 PIÈCES LIBRE	Payez moins cher un appartement occupé libérable à court terme

TÉL. : 948.18.85

* après acceptation du dossier et versement du comptant légal.

Prêts conventionnés

Le Village De St.Cloud

Place de l'Eglise - 92 Saint-Cloud
Le charme de la province aux portes de Paris
2 pièces, 3 pièces et 4 pièces

Prix exceptionnel

EX. : 4 pièces de 89,10 m² avec balcon de 7,70 m²

890.000 F
Parking inclus

Renseignements et vente sur place tous les jours de 14 h à 19 h. Tél. : 602.44.76
ou **ufic sivegi** 15, avenue de l'Opéra Paris 1er Tél. : 260.30.00

CRESP. B

Vous voulez acheter un appartement, un pavillon ?

Interrogez l'ordinateur !

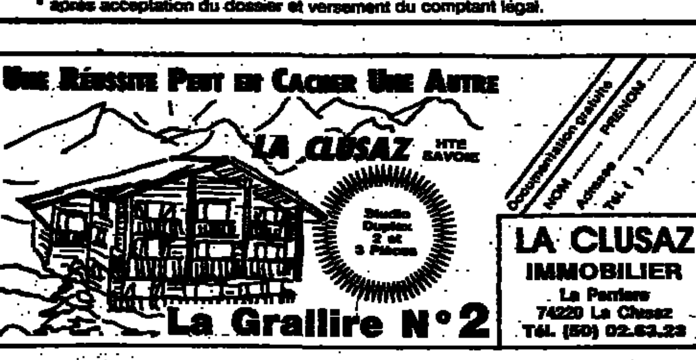
SÉLECTION GRATUITE PARMI 18.000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET EN RÉGION PARISIENNE (appartements, pavillons, anciens et neufs)

Appeler ou écrire au Centre d'Information FNAIM de Paris Ile-de-France La Maison de l'Immobilier 27 bis, av. de Villiers - 75017 Paris

Tél. 227.44.44

FNAIM **LA MAISON DE L'IMMOBILIER** 27 bis, av. de Villiers - 75017 Paris - Tél. 227.44.44

UNE RÉUSSITE PEUT EN CACHER UNE AUTRE



LA CLUSAZ IMMOBILIER
La Perriere 74220 La Clusaz Tél. (50) 02.63.23

PARIS A 500 MÈTRES

AU MÉTRO CORENTIN CELTON
(ligne 12 - Mairie d'Issy)

Réservez votre appartement maintenant avec 5% à prix ferme et définitif
solde, uniquement à la remise des clefs

Résidence standing : **LE CASSIOPÉE**
Studios-2-3-4 pièces terrasses balcons
locaux professionnels

LIVRAISONS ECHELONNÉES DE DÉCEMBRE 83 A AVRIL 84

Appartement décoré
Tél. (1) 557.84.65

33 rue Ernest Renan - Issy les Moulineaux
ouvert : lundi mardi jeudi vendredi de 14 h à 19 h samedi de 11 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h

copra tél. (1) 505.13.50

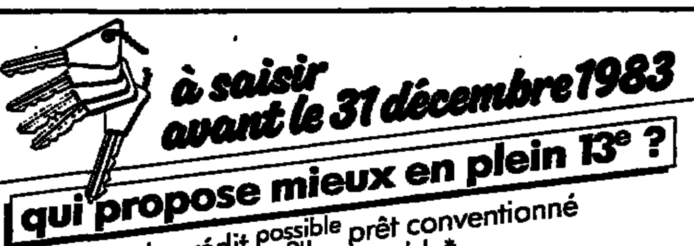


qui propose mieux en plein 13e ?

- 100% de crédit possible ou prêt conventionné
- 7 790 F le m² moyen habitable*
- des 3 et 4 pièces disponibles
- une cuisine équipée • deux parkings
- un cellier en plus (pour certains 4 pièces)

qui fait mieux aujourd'hui ?

Frais d'enregistrement à notre charge
Frais d'acte à notre charge
Attention nous garantissons tous ces avantages uniquement jusqu'au 31 décembre 1983



586.47.24 ou 354.09.81

et venez découvrir l'appartement HELSINKI
66, avenue d'Ivry, 75013 PARIS
ouvert 7 jours sur 7 de 14 h à 19 h.

commercialisation SPEI FNAIM

*Stock disponible au 4 Novembre 1983



LA CLUSAZ IMMOBILIER
La Perriere 74220 La Clusaz Tél. (50) 02.63.23

COTE D'AZUR

N'attendez plus pour réaliser votre rêve ! Le "CALIFORNIA PARK" a été conçu pour vous. Petite résidence de luxe sur 2 étages seulement, rien ne manque pour couler des jours heureux au soleil : la piscine, le parc, le calme, la verdure et surtout la vue mer ; entre NICE et CANNES, "LE CALIFORNIA PARK".
Studios à partir de 285.000 F - 2 pièces à partir de 320.000 F.
Appartement témoin sur place. Tél. : (93) 73.30.57 - Renseignements et documentation : S.S.I., 25 bis, boulevard Kennedy, 06800 CAGNES-SUR-MER. Tél. : (93) 20.59.59.

SAINT-PAUL-DE-VENCE :

Aux amoureux de la nature et de la tranquillité

Nichée dans 6 000 m² de parc et de forêt proche du village, prestigieuse bastide pierres sèches (antisismique) de 350 m². Salon cheminée, salon bibliothèque, salle à manger 100 m², 4 chbres, 4 bains, cuis. admirablement équipée (four micro-ondes), office, patios, solariums. Système d'alarme relié central. Superbe piscine, tennis.
5.300.000 F - SSI CANNES
47, La Croisette, 06400 CANNES
Tél. : (93) 38.19.19



Une fleur de plus : le prix.

CANNES-MANDELIEU

Informations : (1) 720.24.70/0261

Le soleil Hiver comme Été, la mer, la plage, les piscines... et dormir les fenêtres ouvertes sur le parc floral !
Appartements livrés terminés et équipés avec loggia, parking... et une cave !

A PARTIR DE **210.000F**

LES 3 RIVIÈRES : ENCORE UNE RÉALISATION DEROMEDI

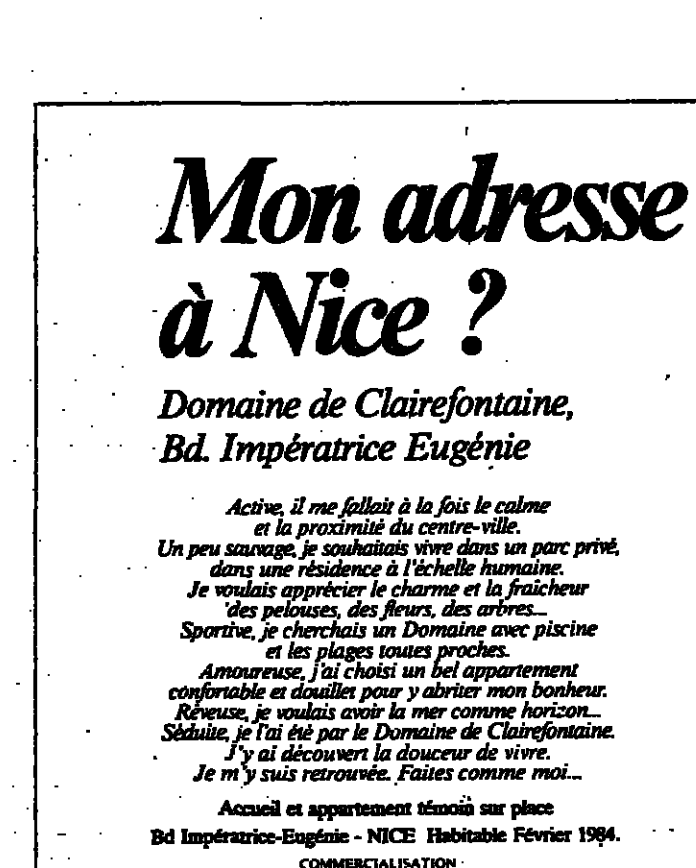
APRIM-DEROMEDI, 19, Pce des Anglais, 06000 Nice.

Nom ..... Prénom ..... Tél. domicile ..... Tél. bureau M1



Je désire recevoir sans engagement de ma part une documentation complète
Nom .....
Adresse .....
Code postal ..... Tél. .....
Bon à retourner à : SOGEPI 4, rue de Turckheim - 06400 CANNES

Mon adresse à Nice ?

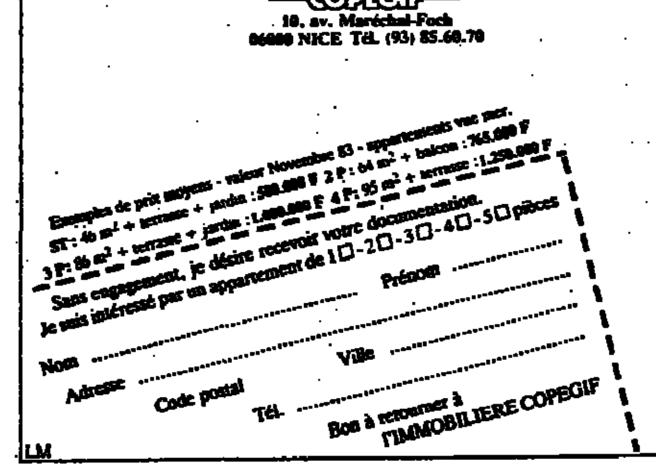


Domaine de Clairefontaine, Bd. Impératrice Eugénie

Active, il me fallait à la fois le calme et la proximité du centre-ville.
Un peu sauvage, je souhaitais vivre dans un parc privé, dans une résidence à l'échelle humaine.
Je voulais apprécier le charme et la fraîcheur des pelouses, des fleurs, des arbres...
Sportive, je cherchais un Domaine avec piscine et les plages toutes proches.
Amoureuse, j'ai choisi un bel appartement confortable et douillet pour y abriter mon bonheur.
Rêveuse, je voulais avoir la mer comme horizon...
Séduite, je l'ai été par le Domaine de Clairefontaine.
J'y ai découvert la douceur de vivre.
Je m'y suis retrouvée. Faites comme moi...

Accueil et appartement témoin sur place
Bd Impératrice-Eugénie - NICE Habitable Février 1984.

COMMERCIALISATION
l'immobilière COPEGIF
10, av. Maréchal-Foch
06000 NICE Tél. (93) 85.60.70





LM

Pour tous renseignements concernant cette rubrique : RÉGIE-PRESSE, Mme P. BALAGUER, tél. 233-89-55.

annonces classées
Le Monde
par téléphone
au vendredi
heures à 18 heures
296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 1er décembre à 0 heure et le vendredi 2 décembre à minuit.

Les hautes pressions de l'Europe du Nord se décalent vers la France. Toute l'Europe occidentale aura, vendredi, des conditions anticycloniques. De l'air très froid descendra de Scandinavie vers l'Allemagne, débordant sur nos régions orientales.

Vendredi, toutes les régions côtières de l'Atlantique et de la Méditerranée seront épargnées par les gelées. Ailleurs, – 2 à – 4 degrés, et même – 8 à – 9 degrés entre les Vosges et le Jura. Beau temps bien ensoleillé dès le matin, seulement quelques bancs de brouillard en Aquitaine et une faible menace d'ondées sur l'est de la Corse.

En cours de journée, temps sec et ensoleillé en toutes régions, mais assez frais : 12 à 14 degrés sur les côtes océaniques et méditerranéennes ; 7 à 9 degrés dans l'intérieur, mais pas plus de 4 à 6 degrés dans l'est des Vosges au Jura.

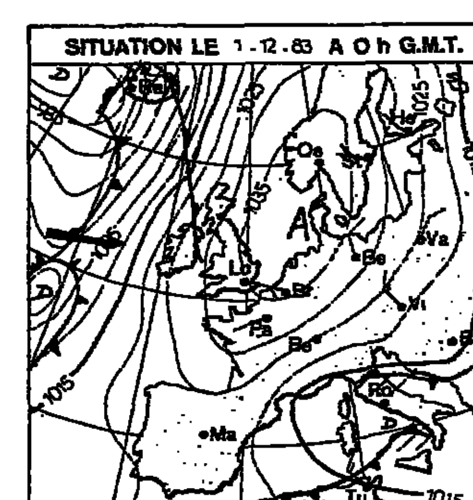
Le vent d'Est à Nord-Est sera irrégulier.

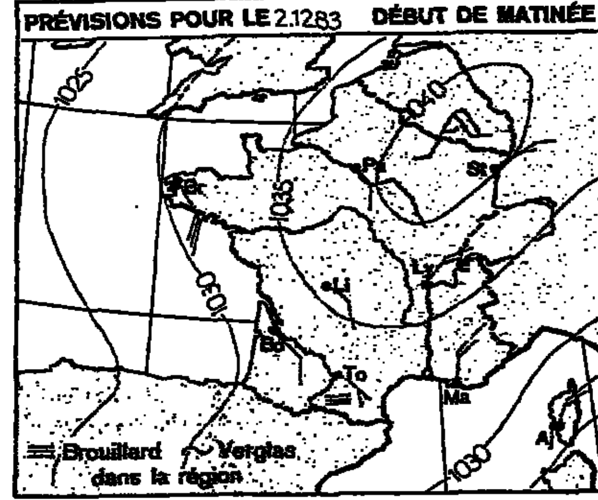
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 1er décembre à 7 heures de 1 035,7 millibars, soit 776,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 novembre) : Ajaccio, 17 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 14 et 3 ; Bourges, 10 et 0 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 12 et 1 ; Cherbourg, 11 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et – 1 ; Dijon, 8 et – 1 ; Grenoble, 11 et 2 ; Lille, 8 et – 2 ; Lyon, 9 et – 1 ; Marseille-Marignane, 13 et 1 ; Nancy, 7 et – 5 ; Nantes, 13 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 5 ; Paris-Le Bourget, 8 et – 1 ; Pau, 14 et 6 ; Perpignan, 18 et 9 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 7 et – 2 ; Tours, 11 et 0 ; Toulouse, 13 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

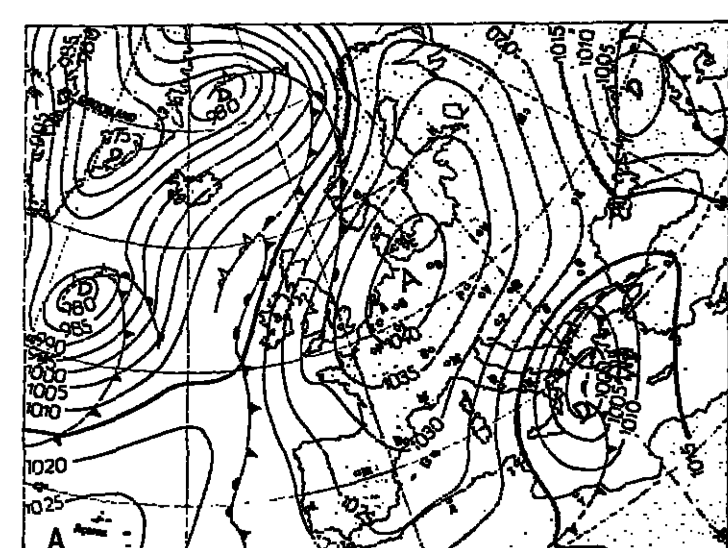
Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7 ; Amsterdam, 7 et – 3 ; Athènes, 13 et 5 ; Berlin, 2 et – 1 ; Bonn, 6 et – 7 ; Bruxelles, 7 et – 2 ; Le Caire, 25 et 18 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, – 1 et – 10 ; Dakar, 33 et 20 ; Djerba, 19 et 11 ; Genève, 8 et 1 ; Jérusalem, 22 et 10 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 8 et 2 ; Luxembourg, 5 et – 5 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, – 5 et – 9 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 18 et 6 ; Stockholm, – 4 et – 10 ; Tozeur, 23 et 12 ; Tunis, 18 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



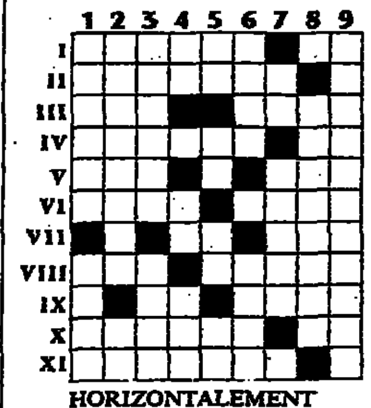


PRÉVISIONS POUR LE 2 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3593



HORIZONTALEMENT

I. Complice non affranchie d'un artiste capillaire. Valeur-refuge. – II. Le fait d'être partagée n'enlève rien à sa solidité. – III. Tige hébraïque d'un arbre généalogique. Devient parfois utile au moment où l'on s'en débarrasse. – IV. Arme de traits. Valeur au bridge. – V. Place du canton ou place d'armes. Façon de taper dans la caisse. – VI. Caractère difficile. Poil qui devient rasoir quand on le double. – VII. Traditions. Abréviation abréviative. – VIII. Accessoire de palan. Poète germain ayant chanté le pacifisme. – IX. Saint qui connaît encore bien des croix. Nourrisson de Polymnie. – X. Un fort parmi les forts. Préposition. – XI. Se mit en vedette à Cannes.

VERTICALEMENT

1. Jeune homme parfois aussi boutonneux que son homonyme. Erra dans un monde extra-terrestre. – 2. Système de fermeture automatique. Est souvent l'objet de « distractions ». – 3. Ajoute à l'inconfort de celui qui se trouve déjà sur le sable. Source d'eau claire. – 4. Privatif. Participe passé. Ceinture ou ruban. – 5. Négation. Autant d'actif que de passif. Participe. Note exprimant une satisfaction mitigée. – 6. Président-directeur général d'une soufflerie. Poule que le coureur cherche à gagner. – 7. Négation. Le faux ne vaut rien, le vrai n'a pas de prix. – 8. Etat redouté des commères. – 9. Imitent Anastasie, Dupuytren ou Vauban.

Solution du problème n° 3592

Horizontalement

I. Ecarlate. – II. Noroît. Me. – III. Dieu. Obit. – IV. Insinuer. – V. Lits. – VI. Asile. Tab. – VII. Déçoit. – VIII. Cri. ENA. – IX. Huon. Dîme. – X. Mégères. – XI. Sue. Osées.

Verticalement

1. Endimanchés. – 2. Coin. Ru. – 3. Arès. Idiome. – 4. Rouille. Na. – 5. Li. Nièce. Go. – 6. Atout. Ondes. – 7. Bestiaire. – 8. Emir. Uk. Mée. – 9. Et. Ob. Mess.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

« Napoléon aux Invalides raconté aux jeunes », 14 h 30, cour d'honneur, Mlle Brossais.

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Initiations aux civilisations andines », 14 heures, Musée de l'homme (les Amis de l'histoire).

« 10 000 ans d'art syrien », 10 h 30, Petit Palais, D. Bouchard.

« Chez un grand restaurateur de meubles », 15 heures, église Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue Friedland, Mme Ferrand.

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon, Mme Hauller.

« Hôtel Crillon », 15 heures, 10, place de la Concorde (Tourisme culturel).

15 heures, 36, rue des Mathurins, J.-P. Péroncel-Hugoz : « Le radeau de Mahomet », P. Charlot : « La bataille philosophique au dix-huitième siècle », B. Voisin : « Le nouveau projet de réforme de la presse » (Nouveau Faubourg).

CONFÉRENCE

15 heures, 191, rue Saint-Jacques, F. Doumenge : « L'exploitation des ressources minérales des océans » (Ass. de gréographes français).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 1er décembre :

DES DÉCRETS

● Fixant pour certains départements ou arrondissements la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article L. 6 du livre des procédures fiscales, relatif aux procédures applicables en matière d'imposition du chiffre d'affaires et du bénéfice.

● Pris en application de la loi du 30 avril 1983 et relatif aux obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés.

DES ARRÊTÉS

● Relatif aux prêts spéciaux à moyen terme pour les agriculteurs sinistrés en 1983.

● Relatif au nombre d'élèves à admettre dans chacune des carrières auxquelles prépare l'École nationale d'administration et à la répartition des postes offerts entre les deux voies d'études et de classement pour l'année 1985.

TOURISME

UNE ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU T.C.F. – Face aux menaces de dislocation qui pèsent sur le Touring Club de France (*le Monde* du 19 novembre), des sociétaires viennent de créer une Association de sauvegarde du T.C.F. (10, rue de Villiers, 92300 Levallois) qui a pour but de maintenir les activités associatives du T.C.F., de préserver son intégralité et son éthique, d'assurer la défense de son nom et de préserver les intérêts de ses sociétaires. Elle invite d'ores et déjà sympathisants et amis du Touring à assister au cinquième gala du diaporama touristique qui aura lieu au Centre Chaillot-Galliera (28, avenue George-V, 75008 Paris), le 3 décembre.

★ Renseignements et réservations auprès de M. Dahyot. Tél. : 878-39-06.

AU CLAIR DE LUNE. – Marche et rêve... C'est ce que propose, chaque année, le groupe montagnard roannais, entre Roanne et Thiers (56 kilomètres), aux amateurs de marche nocturne. Le départ est donné à minuit, tradition respectée depuis 1925, date de la première édition d'une épreuve qui ne donne lieu à aucun classement. Deux mille personnes sont attendues dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 décembre. Huit clubs de la région parisienne conduisent leurs adhérents à cette marche à la lanterne entrecoupée de ravitaillements parfumés aux senteurs de soupe aux choux. Une marche de plaisir, sauf pour ceux qui affrontent la distance sans un sérieux entraînement.

★ Groupe montagnard roannais, 12, avenue de Paris, 42300 Roanne.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINTE-CATHERINE

TIRAGE N° 76 DU 30 NOVEMBRE 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	081 121 431 365 301	500 500 500 4 000 000	5	78 165 181 295	10 000 1 000 000
2	2 102 58 802	100 600 10 100	6	6 76 966 64 246 82 346	100 200 600 10 100 10 100
3	63 613 863 8 933 53 583 96 973	200 500 700 2 000 10 200 10 000	7	037 387 587 4 347	500 500 500 2 000
4	24 314 764 5 764 6 494 10 374	200 500 500 2 500 2 000 10 000	8	08 048 078 548 5 128 5 358	200 500 800 500 2 000 2 000
5	15 095 0 375 0 395 9 395 06 085	200 600 2 000 2 000 2 000 10 000	9	389 65 369	500 10 500
			0	350 780 930 1 930 88 510	500 400 500 2 000 10 000

PROCHAINS TIRAGES LE 7 DECEMBRE 1983
TRANCHE DE LA SAINT-NICOLAS à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à CARDANNE (Bouches-du-Rhône)

LOTO — TIRAGE N° 48 : 7 13 21 22 39 44 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 28

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudication


POUR CETTE RUBRIQUE, S'ADRESSER
7, rue Ste-Anne
75001 PARIS
261.51.52

Vte s/sais. imm. Pal. de Just. BOBIGNY, MARDI 13 DÉCEMBRE 1983, 13 h 30
UN PAVILLON à PIERREFITTE (93)
6, passage Grabouillet
av. gar., s/terr. cont. au sol 113 m².
MISE A PRIX : 50 000 FRANCS
S'adresser : Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avoc. associés, 14, r. d'Anjou, PARIS-8e. 265-92-75. Ts avoc. pr. Tr. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 15 DÉCEMBRE 1983, à 14 h
1) 152-154, bd Saint-Germain, PARIS-6e, APPART. et une CAVE
2) 4, r. Bourbon-le-Château, PARIS-6e
BOUTIQUE + APPARTEMENT Cuisine et 3 CAVES
MISE A PRIX : 100.000 F. CHAQUE LOT
S'adr. à Me BARROT UTUDJIAN, Avocat à Paris
7, rue des Renaudes. Téléphone : 380-57-69
Tribunaux Grande Instance Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre

---

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY LE MARDI 13 DÉCEMBRE 1983 à 13 h 30. En un lot.
UN APPARTEMENT à BONDY (93)
au 2e étage, 2e porte à droite à la sortie de l'ascenseur, comprenant entrée, salle de séjour, 3 ch., cuis., s.d.bains, w.c., placards. Au r.d.ch. accessible pr un couloir situé pte à droite ds le hall d'entrée : une cave n° 4 ; au sous-sol un empl. n° 5 pour une voiture automobile, dans un immeuble sis
129, avenue Carnot et 27, rue Édouard-Vaillant
MISE A PRIX : 180 000 FRANCS
S'adresser pr rens. à la S.C.P. SCHMIDT, DAVID, DUFFOUR, avocats au barreau, demeurant à PARIS-17e, 76, av. de Wagram. Tél. : 766-16-69 du lundi au vendredi, entre 14 heures et 16 heures. Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, mardi 13 déc. 1983, à 13 h 30 EN UN LOT
UN APPARTEMENT à ROMAINVILLE (93)
4, 6, 22, rue des Fontaines et 22 à 34, avenue Lénine
Bât. D, escalier unique, au 10e ét. gche, de 4 pièces, cuisine
UNE CAVE au sous-sol et EMPLACEMENT de GARAGE
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adresser pour tous rens. à Me Gabriel BLIAH, avocat à Paris (1er), 43, rue de Richelieu. Tél. : 296-29-32 – 296-03.74.

Vente sur licitation au Palais de Justice de NANTERRE, le MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1983, à 14 heures. En un seul lot.
UNE PROPRIÉTÉ à MEUDON
(Hauts-de-Seine)
Allée des Sureaux, numéro 5
comprenant : UN PAVILLON d'habitation de 3 pièces, cuisine, terrain, le tout d'une contenance de 278 mètres carrés environ.
MISE A PRIX : 240 000 FRANCS
avec faculté de baisse du quart à défaut d'enchère.
LIBRE DE LOCATION mais OCCUPÉ.
Pr rens. s'adress. à Me M.L DAVID-LAUSSINOTTE, avocat, à PARIS-16e, 33, av. Georges-Mandel. Tél. : 704-49-28. Au greffe des Criées du T.G.I. de NANTERRE où le cahier des charges est déposé. Sur lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Créteil le jeudi 15 décembre 1983 à 9 h 30
PROPRIÉTÉ à CHAMPIGNY-S.-MARNE
(Val-de-Marne)
comprenant : MAISON D'HABITATION élevée sur caves d'un rez-de-chaussée de 2 pièces cuis. et d'un 1er ét. de 2 chambres, grenier au-dessus couvert en tuiles. Jardin autour.
Contenance de 7 ares 6 centiares.
rue Eugène-Courel, n° 25.
MISE A PRIX : 200 000 FRANCS.
S'ad. pr ts rens. à Me François INBONA de la S.C.P. MORRIS LUCAS INBONA, Sté d'avocats, 4, av. Sully-Prudhomme à Paris-7e. Tél. : 555-74-06.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice D'ÉVRY (91) Rue des Mazières, le MARDI 13 DÉCEMBRE 1983, à 14 heures
APPARTEMENT av. PARKING
(Lot 28 et 50) – Boulevard Ambroise-Croizat
à CORBEIL-ESSONNES (91)
MISE A PRIX : 185.000 FRANCS
Cons. préalable pour enrichir – S'adr. pour rens. à Me TRUXILLO & AKOUN, Avocats assistants à ÉVRY (91), 4, bd de l'Europe. Tél. : 079-39-45
Visite sur place – Immeuble occupé par les propriétaires.

Cabinet de Me André BENAYOUN, avocat, 53, rue du Gal-Leclerc, 94000 CRÉTEIL.
Vente sur surenchère après licitation au Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 1983, à 9 h 30, en UN SEUL LOT :
APPARTEMENT LIBRE DE 5 PIÈCES
à CRÉTEIL (94), 78, bd John-Kennedy
MISE A PRIX : 221 000 FRANCS
S'adresser pour tous rens. à : 1) Me BENAYOUN, avocat. Tél. : 899-81-37, 899-52-60 ; 2) Au greffe du Tribunal de Grande Instance de CRETEIL ; 3) Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice à Paris le JEUDI 15 DÉCEMBRE 1983, à 14 heures.
UN APPARTEMENT – 148, rue du Fg-St-Denis
et 25, rue d'Alsace – PARIS (10e)
de 5 pièces, cuis. au 2e ét. escal. 2, bât. A – Cave ds Bât. B
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adr. Mes GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats assoc., 29, rue des Pyramides, Paris (1er). Tél. : 260-46-79. Ts avocats pr Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/Lieux pr visit.

Vente s/saisie Palais Justice PONTOISE (95), 15 DÉC. 1983 à 14 h.
APPART. à CERGY (95) - M. à Px : 100 000 F
11, CHATEAU LES BRULOIRS – 4 pièces princ. et PARKING
Consign. pour enchérir 25.000 F (chèque certifié banque). Renseign.
Me BUISSON, avocat, T. 032-31-62 29, rue P.-Butin à PONTOISE (95)

Vente Palais Justice CRÉTEIL, JEUDI 15 DÉCEMBRE 1983, 9 h 30.
PROPté CRÉTEIL (94) 2, av. MARIE-AMÉLIE
M. à Px 1 331 000 F S'ad. Me ARNAUD-FELLOUS Avocat à Paris-6e
27, rue de Fleurus. Me BOISSEL, avocat, Paris, 14, rue Sainte-Anne.
Me CHARTON-CAILLIERE, avocat, Saint-Maur (94), 100, bd de Créteil.
A tous avocats près Trib. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE. Et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à CRÉTEIL le JEUDI 15 DÉCEMBRE 1983, à 9 h 30 – EN UN LOT
Un Appartement en Duplex de 5 Pces Princip.
aux 3e et 4e étages, avec CAVE et 3 PARKINGS, dans Imm.
6, avenue GAMBETTA – VITRY-sur-SEINE (94)
MISE A PRIX : 400 000 F
S'adr. Mes GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSEAU, avocats assoc. à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides
Tél. : 260-46-79 – Ts avocats
pr. Trib. Gde Instance, Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil – Sur lieux pour visit.

VENTE sur LICITATION, au Palais de Justice de PARIS, le LUNDI 19 DÉCEMBRE 1983, à 14 h – EN UN LOT
Une Propriété à PORT-NAVALO, Cne d'ARZON
(Morbihan), dite Le Rohu – 3, rue de la Douane
comprenant une MAISON à usage HABIT. et terrain sur lequel elle est édifiée, le tout d'une CONTENANCE de 9 a 83 ca, cadast. secteur AE, n° 32
MISE A PRIX : 250 000 F
S'adr. pour rens. à Me GONDINET Guy, avocat, ancien avoué, 18, rue Blanche, PARIS 75009 – Tél. : 874-64-99 - 874-69-97

Le Monde

économie

AGRICULTURE

MANIFESTATION AVANT LE CONSEIL EUROPÉEN D'ATHÈNES

M. François Guillaume réclame un référendum sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté

De notre correspondant

Montpellier. – Sous une large banderole, *« Oui à l'Europe, non à l'élargissement ! »*, M. François Guillaume a répondu à l'attente de deux mille à trois mille responsables professionnels, aux cadres syndicaux venus au parc des expositions de Montpellier l'entendre exprimer leur désaccord avec la politique agricole européenne. Le président national de la F.N.S.E.A. a proposé un référendum sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté en faisant référence à celui que M. Georges Pompidou avait proposé aux Français en avril 1972 sur l'ouverture à la Grande-Bretagne, au Danemark, à l'Irlande et à la Norvège.

M. Guillaume foulait en Languedoc-Roussillon une terre bien préparée pour recevoir sa parole. L'agitation est vive dans les milieux agricoles. Récemment, une délégation conduite par M. Robert Capdeville, président du conseil régional, réunissant toutes les tendances politiques et économiques de l'établissement public régional, s'est rendue à Bruxelles. Une deuxième mission en tout point analogue doit aller à Madrid les 20 et 21 décembre et devrait avoir un entretien avec M. Felipe Gonzalez. M. Jean Guidoni, député de Narbonne, actuellement ambassadeur de France à Madrid, participe lui-même à la préparation du voyage.

L'importance de ces missions n'est pas mise en doute mais elles n'ont pas sensiblement apaisé le sentiment d'hostilité à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, entrée qui, selon M. Jean-Claude Bousquet, président de la SAFER du Languedoc-Roussillon, représente *« un danger mortel pour le Midi et n'apporte rien, bien au contraire, aux autres producteurs »*.

Dans ce climat d'inquiétude sur l'avenir, la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles Alpes-Méditerranée présidée par M. Gilles Labadie, des Pyrénées-Orientales, n'a pas eu de peine à convaincre M. François Guillaume de rassembler à Montpellier les représentants agricoles de 33 départements du midi de la France, des Alpes maritimes à la Gironde – soutenus par une délégation bretonne, bannière déployée, venue exprimer sa solidarité – et d'ouvrir en Languedoc-Roussillon la campagne d'opposition à tout élargissement de la Communauté. *« La menace qui pèse sur cette région est la plus grave, et les producteurs sont sans doute encore plus inquiets ici qu'ailleurs »*, a déclaré dès son arrivée le président national de la F.N.S.E.A., qui estime de surcroît que les agriculteurs espagnols eux-mêmes n'ont pas, à terme, intérêt à cet élargissement. En revanche, M. Guillaume n'est pas hostile à d'autres formules, notamment le contrat d'association.

Son propos, qu'il veut *« empreint de sérénité »*, va au-delà du monde agricole. *« Je m'inquiète*, dit-il, *pour le textile comme pour les chantiers navals. »* En fait, pour lui, c'est le sens même de la Communauté qui est remis en cause. *« Il faut préserver*, ajoute-t-il, *l'idéal ayant animé les six pays qui se sont lancés les premiers dans cette entité européenne et qui ne doivent pas le perdre dans un projet irréalisable. Les menaces sont telles qu'elles représentent une remise en cause de la politique agricole commune. »*

« Un certain machiavélisme »

Pour ses promoteurs, le rassemblement de Montpellier montre la voie aux diverses manifestations qui, à la fin de cette semaine, se dérouleront à l'initiative du département. En Languedoc-Roussillon, le MODEF souhaite une mobilisation générale, le droit de descendre au Perthus, à la frontière espagnole, et le comité régional d'action viticole entend manifester le 13 décembre à Strasbourg. A Perpignan, l'ensemble des organisations professionnelles de l'agriculture aux travaux publics, appellent à une manifestation unitaire vendredi 2 décembre, à 16 heures, autour de la préfecture.

Le meeting de Montpellier, dans cette ambiance, a été chaleureux. Mais il fut sans excès. Visant l'Angleterre, M. Guillaume voit *« chez quelques membres du Marché commun un certain machiavélisme à accepter des pays nouveaux sans doter la Communauté des moyens financiers dont elle a besoin »*.

Il reconnaît que les agriculteurs sont minoritaires dans leur action : *« Cela ne veut pas dire*, réplique-t-il, *que les différents partenaires aient bien analysé les conséquences d'un élargissement motivé par des raisons politiques. »* Il attend de M. Mitterrand à Athènes *« beaucoup de fermeté et des décisions courageuses »*.

« Je ne doute pas, avait-il dit, *que les pouvoirs publics en appellent à un référendum comme ce fut le cas pour l'Angleterre »*, phrase qui fut saluée par une longue vague d'applaudissements. Il souhaiterait une question simple et claire ne reposant que sur des critères économiques.

Enfin M. Guillaume a affirmé son opposition *« à la mise en place de quotas limitatifs, car seul l'accroissement de nos productions assurera un revenu aux agriculteurs, et les débouchés existent »*. Il conclut en affirmant que les conditions de l'élargissement ne sont pas réunies : *« Les paysans ne peuvent pas monter dans un bateau qui commence à couler. »*

ROGER BÉCRIAUX.

L'IRLANDE CONTRE LES QUOTAS EUROPÉENS

La bataille du lait

De notre correspondant

Dublin. – Le gouvernement irlandais se prépare à mener une dure bataille lors du prochain Conseil européen en faveur d'une dérogation aux quotas de production de lait annoncés par la Commission en juillet dernier. Selon le gouvernement de coalition, auquel participeent le parti Fine Gael (libéral) de M. Garret Fitzgerald et le parti travailliste de M. Dick Spring, l'application à l'Irlande de ce système aurait de graves répercussions politiques et économiques.

Le parti principal de l'opposition Fianna Fail (national) de M. Charles Haughey accuse déjà le gouvernement de négligence et de couardise. Pour leur part, les organisations agricoles et les syndicats soulignent les effets désastreux d'une telle mesure compte tenu particulièrement de la crise économique du pays. Selon eux, l'imposition de quotas laitiers représenterait un obstacle injuste au développement agricole du pays qui n'a fait que démarrer.

D'après Dublin, l'Irlande contribue pour moins de 5 % à la production laitière de la Communauté. Mais aucun autre pays de la C.E.E. ne dépend autant du lait que l'Irlande dont la production représente, directement ou indirectement, 9 % du produit national brut, c'est-à-dire dix fois plus en moyenne que dans les autres Etats membres. Sur une population active d'un million de personnes, une sur dix travaille dans l'industrie laitière. Les exportations de produits laitiers sont aussi d'une importance majeure, cinq fois plus en pourcentage, par exemple, qu'en Allemagne fédérale et trois fois plus qu'en France.

L'agriculture irlandaise demeure, par rapport à celle du reste de l'Europe, sous-développée. Les exploitations agricoles restent entre les mains de personnes âgées, avec une absence presque totale de formation professionnelle (15 % des exploitants irlandais ont plus de soixante-cinq ans et 83 % n'ont qu'une éducation primaire). Toutefois, c'est le secteur laitier qui a fait le plus de progrès : depuis dix ans, la production annuelle par vache est passée de 540 à 707 gallons (les chiffres sont de l'ordre de 1 083 gallons aux Pays-Bas, de 954 gallons en R.F.A. et de 992 gallons au Danemark).

Pour Dublin, la production excessive en Europe a été provoquée par les importations à bas prix de produits de substitution des céréales, les montants compensatoires monétaires et l'importance des aides aux agriculteurs. L'Irlande reconnaît l'urgence d'une réforme de la politique agricole commune, se prononça en faveur des autres mesures proposées en juillet, c'est-à-dire un taux spécial sur les grandes exploitations laitières industrielles aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale, une taxe sur les matières grasses végétales et les graisses produites ou importées dans la Communauté, l'abandon des montants compensatoires qui donnent aux agriculteurs du continent des prix plus élevés. Mais Dublin trouve que ces mesures sont trop modérées, tandis que les autres, comme les quotas, sont trop radicales.

JOE MULHOLLAND.

TRANSPORTS

La bataille pour l'avenir de la batellerie est engagée

déclare M. Charles Fiterman

Le conseil des ministres examinera prochainement le schéma directeur des voies navigables. La consultation des instances régionales concernées, actuellement en cours, s'achèvera, en effet, aux alentours du 15 décembre. M. Charles Fiterman, ministre des transports, l'a annoncé, mardi 29 novembre, à Paris, à l'association Les nautes, qui groupe les industriels du transport fluvial.

Le ministre a rappelé, en attendant, que 558 millions de francs seront consacrés, l'an prochain, aux investissements fluviaux, *« soit près du double du montant alloué en 1981 »*, tandis que le IXe Plan prévoit 1 milliard de francs pour la restauration du réseau existant, ainsi que l'achèvement des opérations nouvelles déjà engagées et la mise en œuvre d'une première tranche d'extension du réseau à grand gabarit (en l'occurrence l'aménagement des vallées, préalable à l'éventuelle réalisation de liaisons inter-bassins dans le futur).

Le gouvernement, a ajouté le ministre, se préoccupe aussi de réorganiser la profession batellière afin de rendre *« plus cohérente et plus efficace »* l'activité des transporteurs. L'Entreprise artisanale du transport par eau (EATE), récemment créée, va permettre aux bateliers indépendants de coordonner leurs efforts, notamment en matière commerciale. La mission de l'Office national de la navigation sera, d'autre part, étendue à la recherche d'une meilleure utilisation du domaine fluvial et des techniques à mettre en œuvre pour la conquête de nouveaux marchés pour la batellerie. M. Fiterman s'est félicité de l'ouverture prochaine de la première ligne fluviale de conteneurs entre Gennevilliers et Le Havre, qui *« témoignera de la réussite de ces efforts communs »*.

Sans nier les difficultés de l'heure – le trafic fluvial a encore baissé de 8,5 % dans les dix premiers mois de l'année, – le ministre des transports estime avoir engagé la *« bataille pour assurer l'avenir de la batellerie »*. Et il a refusé de s'associer au pessimisme du président des Nautes, M. Jacques Fléchet, qui prédit pour 1984 *« une année terrible rappelant, à ceux qui les ont connues, les sombres années 30 »*.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Le directeur de Charbonnages de France : « on attend de moi un effort de rationalisation ».** – La dotation budgétaire de 3,7 milliards de francs accordée à l'aide à l'exploitation du charbon pour 1984 implique *« la nécessité d'un effort de rationalisation de la production nationale »*, a déclaré le 30 novembre M. Michel Hug, directeur général de C.D.F. *« J'en déduis que l'on attend de moi cet effort de rationalisation »*, a-t-il ajouté, précisant : *« J'ai donné trois mots d'ordre à mon entreprise : équilibre budgétaire, recherche de commercialisation et efforts de solidarité. »*

● **Matra cède à Alsthom ses parts dans la C.I.M.T.** – Matra vient de céder à Alsthom-Atlantique les 43 % qu'elle détenait dans la Compagnie industrielle de matériel de transport (C.I.M.T.). Alsthom détenait 52 % du capital de cette société de matériel ferroviaire, qui emploie 1 200 personnes et réalise 540 millions de francs de chiffre d'affaires. Divorce à l'amiable qui n'a guère coûté cher à Alsthom (2,3 millions de francs), car la C.I.M.T. perd beaucoup d'argent (96 millions de francs l'an passé), mais qui est une nouvelle manifestation de la volonté de Matra d'élaguer tout ce qui ne concerne ni l'armement, ni l'espace, ni l'électronique.

Agriculture

● **L'ONIC révise en hausse ses estimations de récolte de maïs.** – La récolte de maïs devrait atteindre 8,38 millions de tonnes pour la campagne en cours contre 8,9 millions de tonnes l'an passé (– 5,6 %). L'Office national interprofessionnel des céréales, qui donne ce chiffre, a ainsi révisé ses estimations en hausse puisqu'en août il prévoyait 7,4 millions de tonnes.

Social

● **Nouvelle grève à Air France.** – Le syndicat F.O. d'Air France a appelé les chauffeurs de cars et les tractistes (chargés de remorquer les avions sur les pistes) à cesser le travail à Orly et à Roissy du mercredi 30 novembre à 18 h. 15 au vendredi 2 décembre à 0 heure, entraînant des perturbations pour certains vols et pour l'acheminement des passagers entre Paris et les aéroports. Les revendications portent sur les classifications.

● **R.A.T.P. : le syndicat minoritaire lance un préavis de grève pour les réveillons.** – Le Syndicat indépendant de la R.A.T.P. (5 % des voix aux dernières élections professionnelles), a adressé à la direction une lettre *« qui doit être considérée comme un préavis légal d'arrêt de travail pour les 24 et 31 décembre 1983, de 16 heures à la fin de service »*.

ÉTRANGER

L'ARABIE SAOUDITE ACCROIT SES INVESTISSEMENTS EN TUNISIE

(De notre correspondant.)

Tunis. — *Les investissements d'Arabie Saoudite en Tunisie, déjà importants, vont encore s'accroître en s'étendant au secteur privé. Une soixantaine d'hommes d'affaires saoudiens, réunis ces derniers jours à Tunis, ont décidé de créer une société d'investissement pour le financement de projets tunisiens de développement. Cette société exclusivement saoudienne doit être officiellement constituée dans les deux mois qui viennent avec un capital d'environ 50 millions de dollars.*

Lors de leur séjour, les hommes d'affaires saoudiens ont retenu quatre premiers projets qui représenteront globalement quelque 400 millions de dollars. Ils ont pris également contact avec les milieux économiques en vue d'autres investissements dans des entreprises privées et d'une augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays.

Tout au long de ces trois dernières années, l'Arabie Saoudite a pris une place de plus en plus importante dans la vie économique et financière tunisienne, entre autres par le truchement d'une banque de financement tuniso-saoudienne, d'une société tuniso-saoudienne d'investissement et du Fonds saoudien de développement, qui a déjà participé pour environ 230 millions de dollars au financement de divers projets. Les autres pays du Golfe, principalement le Koweït, effectuent aussi des investissements appréciables en Tunisie avec, semble-t-il, une préférence pour le secteur du tourisme.

Pour sa part, la Banque islamique de développement a signé, le 9 novembre, avec la Société tunisienne des industries de pneumatiques et la Société de fonderie mécanique deux accords pour une participation à leur capital. La Banque a conclu également avec la seconde de ces sociétés un accord de leasing pour l'acquisition par celle-ci de nouveaux équipements.

MICHEL DEURÉ.

AUX PAYS-BAS

Les pouvoirs publics n'entendent pas céder au profond mécontentement social

Amsterdam. — *« Mon gouvernement mènera une politique de « no nonsense »*, fit savoir le premier ministre néerlandais, M. Roud Lubbers, il y a environ un an lors de la présentation de son cabinet, une coalition de chrétiens-démocrates et de libéraux-conservateurs. M. Lubbers, quarante-quatre ans, catholique, ancien directeur d'une entreprise de construction mécanique, employa le terme anglais cher aux cadres industriels néerlandais qui sont d'avis que le proverbial État-providence a fait son temps et qu'un retour aux valeurs de la libre entreprise s'impose.

Pour des millions de Néerlandais, il est à craindre que M. Lubbers, qui admire la poigne de Mme Thatcher, ne soit résolu à tenir parole. Cela fait sept semaines que les Pays-Bas sont soumis à une série de grèves menées par des fonctionnaires et voient défiler des manifestations de bénéficiaires d'allocations sociales. Il s'agit du plus vaste mouvement de mécontentement économique et social qu'ait connu le pays depuis la dernière guerre.

Toutefois, c'est à peine si M. Lubbers manifeste des signes de désorientation devant la colère populaire, qui lui a valu des agressions physiques par les grévistes, de quoi choquer les téléspectateurs peu habitués à voir un dirigeant politique faire l'objet de tant de grogne. Jusqu'à présent, M. Lubbers n'a voulu faire qu'une concession, par ailleurs modeste : il y a deux semaines, il annonça que les réductions des salaires des fonctionnaires et des allocations sociales seraient de 3 % à partir du 1er janvier 1984, et non pas de 3,5 % comme il l'aurait souhaité. Mais M. Lubbers fit savoir en même temps aux syndicats des fonctionnaires qu'il s'agissait là de sa dernière offre, ce qui ne réussit pas à désarmorcer l'agitation sociale.

L'annulation des réductions que prévoit le gouvernement — ce qu'exigent les syndicats de fonctionnaires — signifierait que la coalition de centre-droite, abandonnerait le principe même de sa politique d'assainissement des finances publiques.

De notre correspondant

En 1984, les réductions des dépenses de l'Etat seront de 10,6 milliards de florins, dont 6,6 milliards devront provenir des salaires des fonctionnaires et des allocations sociales.

Actuellement, le déficit de l'Etat est de près de 11 % du produit national brut, soit 35 milliards de florins. Selon le gouvernement, il est d'une importance vitale pour l'économie néerlandaise que ce déficit soit réduit. Sans la réduction de 10,6 milliards de florins, le déficit ne manquerait pas d'augmenter davantage encore dans les années qui viennent.

La politique de rigueur ne sera donc pas modifiée, ne cesse de répéter le gouvernement, qui admet d'ailleurs que sa politique déflationniste affecte le pouvoir d'achat d'une grande partie des salariés, ce qui n'est pas de nature à stimuler une reprise économique. L'exaspération de ceux qui se sentent les victimes du gouvernement est d'autant plus grande que, dans les années à venir, ils resteront les premières cibles de M. Lubbers, comme il l'a laissé entendre à plus d'une reprise.

Les fonctionnaires privilégiés

Le gouvernement justifie sa politique envers les fonctionnaires en affirmant que ceux-ci (1,2 million de personnes sur une population active de 4 millions) font toujours figure de privilégiés comparés aux salariés du secteur privé, et cela depuis environ vingt-cinq ans. Non seulement le salaire des fonctionnaires est généralement plus élevé que celui d'employés qui exercent des fonctions comparables, mais les serviteurs de l'Etat jouissent également d'une quasi-garantie de l'emploi, jalousés par ceux dont l'avenir professionnel dépend des résultats de leur entreprise.

Les allocations sociales, relativement plus élevées aux Pays-Bas qu'ailleurs dans le monde industrialisé, bénéficient à plus de trois millions de Néerlandais, soit près d'un cinquième de la population. Tout comme ses prédécesseurs, le gouvernement de M. Lubbers est d'avis que le système de protection sociale est devenu trop coûteux. Mais M. Lubbers, avec les réductions qu'il propose, va plus loin que ses prédécesseurs dans son attaque contre les allocations sociales.

Ces derniers jours, le gouvernement a été soulagé de voir que de plus en plus de juges, lors d'instances en référé, déclaraient illégales nombre de grèves de fonctionnaires, notamment celles des policiers et des employés des P.T.T. Les syndicats de fonctionnaires concernés ont obtempéré aux ordres judiciaires sans coup férir. Mais les grèves du zèle et les arrêts de travail continuent à perturber le trafic ferroviaire, le transport régional des autocars, les transports publics et la collecte des ordures ménagères dans certaines grandes villes — dont Amsterdam et Rotterdam, — la douane, les ponts et les écluses.

Le bilan provisoire de sept semaines de grèves fait apparaître que celles-ci ont engendré une animosité de bon nombre d'employés du secteur privé à l'égard des fonctionnaires grévistes. Ces derniers, notamment les chauffeurs d'autocar et le personnel des chemins de fer, se font souvent conspuer par les employés qui ne peuvent se rendre à leur lieu de travail. Le principal porte-parole du syndicat des fonctionnaires et sa famille ont, après de nombreuses menaces, cherché refuge pendant le week-end dernier à une adresse connue d'eux seuls.

On croit généralement que le mouvement de grève tire à sa fin. Mais, même si ce pronostic se révèle erroné, il paraît d'ores et déjà établi que M. Lubbers, dont les projets sont soutenus par une majorité parlementaire, remportera la victoire. Il s'agit d'une « première », car, depuis le début des années 70, tous les gouvernements néerlandais avaient fini par céder aux pressions syndicales en annulant ou en atténuant les projets de réductions de salaires ou d'allocations.

RENÉ TER STEEGE.

EN AUTRICHE

Le gouvernement essaie de faire face à l'explosion de la dette publique

De notre correspondante

Vienne. — Le Parlement autrichien examine le projet de budget pour 1984, le premier présenté par la coalition socialo-libérale au pouvoir depuis mai dernier. Face à un déficit budgétaire et à un endettement public de plus en plus lourds, le gouvernement a présenté un *« programme de solidarité nationale »* dont l'objectif principal est d'assainir les finances publiques.

Pour trouver des nouvelles rentrées d'impôts, il a notamment annoncé un « paquet » de mesures économiques qui frapperont sans distinction toutes les classes sociales. L'opposition, qui dénonce cette *« injustice sociale »*, estime que la politique économique gouvernementale tend à affaiblir, de manière intolérable, l'économie privée au profit d'un secteur nationalisé gonflé qui, selon elle, se trouve en état de quasi-faillite.

Le budget pour 1984 prévoit des dépenses de l'ordre de 436,5 milliards de schillings (1) et des recettes de 341,9 milliards. Le déficit « net », après déduction du service de la dette publique évalué à 32,5 milliards, représente 62,1 milliards, soit 4,9 % du PIB (6,10 % en 1983, selon les estimations). La dette publique évaluée à 414 milliards, soit 34 % du PIB en 1983, aura atteint, selon les prévisions, 476 milliards d'ici à la fin 1984.

Cette « explosion » de l'endettement de l'Etat — qui, au cours des cinq dernières années, a doublé — est le principal souci du gouvernement et l'objet de critiques massives de l'opposition. Celle-ci reproche aux socialistes — en particulier à l'ancien chancelier Bruno Kreisky — d'avoir subventionné trop longtemps des « canards boiteux » du secteur public pour garantir le plein emploi. Les entreprises du secteur nationalisé concurrentiel recevront d'ici à 1985 des subventions pour un montant global de 16,6 milliards de schillings — après avoir reçu 12,6 milliards au cours des dernières années — dont le secteur sidérurgique sera le principal bénéficiaire. Dans l'immédiat, le secteur public couvrira ses besoins financiers par le recours aux emprunts, dont le remboursement — au titre du budget — sera étalé sur plusieurs années.

Le parti populiste d'opposition a refusé — pour la première fois — de donner son accord à cette opération d'urgence. Il critique l'absence d'un programme de restructuration à long terme du secteur public malade afin de l'adapter aux besoins du marché. Cependant la réduction des effectifs de ce secteur de six mille personnes en 1983 et la menace de fermeture d'entreprises chroniquement déficitaires ont contribué à une nette détérioration du climat social.

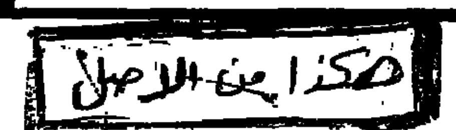
Pour maintenir le déficit budgétaire en 1984, le gouvernement prévoit, à partir du mois de janvier, l'augmentation d'une série d'impôts et de taxes — dont tous les taux de T.V.A. de 2 %, ainsi que la hausse des cotisations d'assurances sociales. Il prévoit aussi l'introduction d'un nouvel impôt sur les revenus provenant d'intérêts versés sur les comptes d'épargne. Ce « paquet » doit rapporter 17,5 milliards de schillings de recettes supplémentaires. Pour ces postes, les économies à réaliser porteront sur quelque 10 milliards de schillings.

Selon les prévisions des experts, ces mesures auront un effet de freinage conjoncturel en réduisant la consommation des ménages — moteur principal de l'économie en 1983 — de 1 % en 1984. Le taux d'inflation remonterait à environ 5 % (3,1 % selon les estimations pour 1983) et le chômage atteindrait 5,5 % (contre 5 % en 1983).

Ce budget de rigueur ne laissera en tout cas qu'une marge de manœuvre étroite — trop étroite selon les critiques — pour donner une impulsion à l'économie autrichienne. L'opposition juge notamment insuffisantes les mesures prévues pour encourager les entreprises privées, dont notamment la suppression, d'ici à 1986, de l'impôt sur le capital nécessaire à l'exploitation d'une entreprise. Face à l'incapacité de l'Etat, il serait souhaitable d'inciter le patronat à augmenter les investissements privés, ce qui semble plus ou moins exclu dans le climat social actuel.

WALTRAUD BARYLI.

(1) 1 schilling = 0,43 franc.





…PAYS-BAS

…n'entendent pas céder … mécontentement social

EN AUTRICHE

…vernement essaie de faire face …xplosion de la dette publique

La C.G.E et Thomson créent une société commune d'étude de télécommunications

Les groupes C.G.E. et Thomson vont créer une société commune d'étude de télécommunications. Elle aura pour tâche de *« préparer l'évolution des systèmes de commutation publique »*, c'est-à-dire les centraux E-10 de C.I.T.-Alcatel, filiale de C.G.E. et M.T. de Thomson-C.S.F., selon le communiqué publié par le groupe C.I.T.-Alcatel. Cette évolution se fera dans la direction des *« réseaux numériques à intégration de services et des applications à large bande »*, c'est-à-dire la communication intégrée de voix, de données et d'images.

La société, qui devrait commencer ses travaux dès le début de l'année prochaine, sera installée à Lannion (Côtes-du-Nord) où les créations d'emplois seront de quatre-vingts à deux cents personnes d'ici à trois ans. Cette société commune est créée dans le cadre des accords conclus en septembre aux termes desquels la C.G.E. doit reprendre toutes les activités communications de Thomson.

L'idée d'une coopération entre Thomson et C.G.E. sur l'étude de la future génération de centraux téléphoniques intégrant la voix, les données et les images remonte, en fait, à près d'un an. Ni les groupes ni les P.T.T. ne l'ont jamais contestée, et M. Chevènement, alors ministre de l'industrie, l'avait évoquée à plusieurs reprises au début de 1983. La difficulté technique de *« commuter »* les images vidéo imposait de partager les efforts. Aucun laboratoire dans le monde n'y est encore parvenu et les techniciens n'espèrent pas aboutir avant une dizaine d'années *à cette future génération de la* vidéocommunication.

Cette difficulté allait précisément servir d'argument à la C.G.E. pour demander, et obtenir, des pouvoirs publics la fusion avec Thomson-Communications. Le groupe expliquait que seule cette fusion permettrait d'amortir le coût de recherche et de développement qu'elle estimait à 200 millions de dollars par an pendant cinq ans. Ce faisant, la C.G.E. introduisait une confusion – volontaire ? – entre la préparation de cette future génération à l'horizon 1995 et l'évolution des centraux actuels. Une confusion qui s'est doublée d'une surestimation, selon de nombreux spécialistes du coût global.

Ce chiffre de 200 millions de dollars annuels provient des dépenses d'I.T.T. pour mettre au point sa génération électronique actuelle de centraux (entre 1 et 1,5 milliard de dollars). Or I.T.T. partait de loin : il ne possédait aucun central électronique (alors que les E 10 et M.T. le sont déjà), et il a choisi une solution qui est originale – à base de microprocesseurs, – mais coûteuse. La répartition des recherches entre ses sept laboratoires dans le monde a dû aussi augmenter les dépenses. Certains estiment que I.T.T. a ainsi dépensé deux fois plus que nécessaire. Le coût d'évolution des centraux actuels des groupes français ne peut en aucun cas y être comparé.

La préparation de la future génération commutant l'image relève encore de la recherche pure, c'est-à-dire de petites équipes (moins de cent personnes) travaillant en étroite collaboration avec les laboratoires publics.

Même s'il faut faire évoluer les centraux actuels et, d'autre part, travailler sur la commutation d'images, les dépenses ne deviendront en fait très importantes que lorsqu'il faudra développer industriellement, et non plus seulement étudier, ces futurs centraux. – E. L. B.

L'ÉVOLUTION DES LOYERS EN 1984

Assouplissement de la législation

(Suite de la première page.)

Le ministre va adresser une lettre très ferme aux commissaires de la République pour en accélérer la mise en place. En attendant, il serait bon de trouver un relais (pourquoi pas les directions départementales de l'équipement ?) pour recueillir ces notifications.

Cet assouplissement ne devrait avoir qu'une répercussion limitée sur l'inflation, si la disposition était totalement respectée, puisqu'elle ne *touche que les logements des petits* propriétaires libérés par le départ d'un locataire. Mais on sait qu'à Paris par exemple la loi n'est que très imparfaitement appliquée...

Quant à la prime à la concertation, elle touche les propriétaires sociaux non H.L.M. qui sont parvenus à un accord négocié avec les locataires, et pourront, eux, appliquer intégralement la progression de l'indice du coût de la construction. La discussion a dû être chaude entre MM. Delors et Quilès, le premier campant sur son objectif de limitation de l'inflation à 5 %. Pour limitée qu'elle soit, cette dérogation à un encadrement draconien se veut manifestement une incitation à un meilleur fonctionnement de la commission nationale des rapports locatifs, qui doit à la fin de 1984 négocier les hausses de loyers pour 1985.

Enfin, si M. Paul Quilès a choisi l'Assemblée nationale pour annoncer l'ensemble du dispositif en matière de loyers, c'est que les décrets ne paraîtront que bien tardivement au *Journal officiel. C'est une preuve de plus que la négociation entre les ministères du logement et de l'économie a été difficile.*

JOSÉE DOYÈRE.

En règle générale, la hausse sera limitée à 80 % de l'indice du coût de la construction

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, dans sa réponse à une question au gouvernement de M. Jacques Guyard, député P.S. de l'Essonne, a expliqué à l'Assemblée nationale, mercredi 30 novembre, le dispositif réglementaire qui régira les loyers en 1984.

Il convient de distinguer plusieurs cas :

● **La révision annuelle des baux en cours** intervient à la date anniversaire de la signature du contrat de location. La hausse du loyer sera limitée à 80 % de l'indice trimestriel du coût de la construction. Le dernier indice connu, celui du deuxième trimestre, était en progression de 5,99 % par rapport au deuxième trimestre de 1982. Jusqu'à la publication de l'indice du troisième trimestre (généralement vers le 15 janvier), c'est donc une hausse de 4.8 % qui sera applicable aux contrats de location dont la date anniversaire de révision intervient entre le 1er janvier et la publication du nouvel indice. Les hausses applicables aux contrats signés au cours de l'année seront connues au fur et à mesure de la publication des indices.

● **Le renouvellement du bail et l'entrée d'un nouveau locataire dans un appartement vide.** – Les quatre secteurs distingués par la loi Quilliot connaissent des sorts différents.

1) *Secteur I : les H.L.M.* – Leur législation spécifique (le maintien dans les lieux fait qu'il n'y a pas de renouvellement de bail et le loyer du nouveau locataire est obligatoirement *celui de son prédécesseur*) fait que la règle des 80 % de l'indice s'applique ; la hausse interviendra en deux fois, en janvier et en juillet.

En cas de travaux (et un accord est intervenu sur ce point dans la commission H.L.M.-usagers), la hausse supplémentaire ne pourra excéder 10 % d'un montant de travaux plafonnés à 4 000 F par logement, augmenté de 1 000 F par pièce. Par exemple, quels que soient les travaux réalisés, le loyer d'un appartement de trois pièces ne pourra pas augmenter de plus de 700 F sur l'année entière (10 % de 7 000 F), soit 58,30 F par mois, somme qui sera intégrée au loyer. Si les travaux réalisés sont d'un coût inférieur, c'est évidemment le montant exact qui sera pris en compte.

2) *Secteur II : les autres logements sociaux* (sociétés d'économie mixte, SCIS, immeubles construits grâce au 1 % logement, aux prêts du Crédit foncier...). C'est encore la règle des 80 % de l'évolution de l'indice, dans tous les cas.

S'il y a eu travaux, un accord passé par la SCIC (filiale de la Caisse des dépôts) avec les représentants de ses locataires prévoit le même système pour les renouvellements de baux que dans les H.L.M., mais lorsqu'il s'agira d'un nouveau locataire, c'est la totalité du montant des travaux qui sera prise en compte. Sauf protestation des autres propriétaires sociaux, cette disposition va être étendue par décret à l'ensemble du secteur.

3) *Secteur III : les propriétaires institutionnels* (compagnies d'assurances privées ou nationalisées, caisses de retraites, sociétés immobilières d'investissement...). Un accord de modération passé avec les représentants des locataires prévoit, lors du renouvellement du bail, l'application de l'intégralité de l'évo*lution de l'indice (+ 5,99 % du* 1er janvier à la mi-janvier). S'il s'agit d'un changement de locataire, une hausse supplémentaire de 4 % pourra être pratiquée : + 9,99 % au début de 1984.

En cas de travaux, la hausse supplémentaire annuelle est encore de 10 % du montant des travaux, mais le coût à prendre en compte est plafonné à 200 F par mètre carré de surface habitable. Pour un appartement de 70 mètres carrés, par exemple, le coût total de travaux à considérer, même si leur montant réel est plus élevé, sera de 14 000 F, et la hausse annuelle totale du loyer de 1 400 F, soit 116,60 F par mois. Dans le cas d'un nouveau locataire, la totalité du montant des travaux peut être prise en compte.

4) *Secteur IV : les propriétaires privés.* La règle des 80 % de l'indice s'applique aux renouvellements de contrats ainsi qu'aux nouveaux locataires. Cependant, lorsque les loyers sont sous-évalués, une réévaluation pourra intervenir lorsque le logement est loué vide. Elle sera calculée en fonction des loyers de locaux comparables loués depuis plus de trois ans. Le propriétaire devra en informer la commission départementale des rapports locatifs (C.D.R.L.) et adresser copie de cette notification au nouveau locataire, qui pourra saisir la commission.

Enfin, en cas de travaux, 8 % de leur montant pourront être répercutés, dans la limite de 4 000 F par logement, plus 1 000 F par pièce. Dans le cas d'un logement de 3 pièces, la hausse annuelle sera de 560 F (8 % de 7 000 F), soit 46,60 F par mois.

La série de décrets paraîtra au *Journal officiel* avant la fin du mois, après avis de la Commission nationale des rapports locatifs et du Conseil d'Etat.

La Société générale va financer l'exploitation du charbon chinois

De notre correspondant

Pékin. – La Société générale a signé, la semaine dernière à Pékin, un accord pour une étude préliminaire de faisabilité pour la mise en exploitation d'un important gisement de charbon dans le nord de la Chine. Ce document, qui autorise la banque à entreprendre toutes les études financières et techniques en vue de la réalisation de ce projet, a été conclu avec la Corporation nationale chinoise pour le développement du charbon, à l'occasion de la visite en Chine de M. Jacques Mayoux, président de la Société générale.

Le gisement, qui serait l'un des plus riches du monde, est situé dans la province du Shaanxi, district de Shenmu, à 300 kilomètres de la ville de Datong, au nord-ouest de Pékin et à proximité de la région autonome de Mongolie-Intérieure. Sa superficie totale est d'environ 7 000 kilomètres carrés. La Chine envisage de procéder à l'exploitation d'une partie de cette aire (environ 1 200 kilomètres carrés) en coopération avec l'étranger.

A cette fin, la zone de 1 200 kilomètres carrés sera partagée en quatre parts, sur lesquelles travailleront des *partenaires différents. La Société* générale est le premier établissement étranger à se lancer dans l'aventure. Les réserves totales de l'ensemble du gisement de Shenmu seraient, selon les estimations chinoises, de l'ordre de 70 milliards de tonnes, celles du territoire qui sera ouvert à la coopération avec l'étranger se situant entre 12 et 20 milliards de tonnes.

Si, en raison de dispositions géologiques favorables, a expliqué M. Mayoux, l'exploitation proprement dite du gisement ne devrait pas poser de grandes difficultés (il s'agira d'une mine à ciel ouvert), en revanche, des solutions appropriées devront être trouvées pour l'acheminement du charbon vers les lieux d'utilisation, la région de Shenmu n'étant pas reliée au réseau ferroviaire chinois.

La Société générale, qui possède un burau de représentation à Pékin depuis 1981, paraît désireuse de développer, dans les prochaines années, ses activités en Chine. Un second bureau de représentation a été ouvert le 17 novembre à Shenzhen, dans la zone économique spéciale de la province de Canton, et M. Mayoux a inauguré le troisième la semaine dernière à Shanghaï. Un quatrième doit être établi bientôt à Canton. La Sogexport, société de commerce de la banque, déjà engagée depuis un an dans la coopération charbonnière avec la Chine, est également représentée à Pékin. En liaison avec le développement du potentiel énergétique du pays (charbon, pétrole, nucléaire), la Société générale a décidé de s'engager dans les activités de leasing d'équipement lourd à la Chine. Dans ce but, elle a procédé à la création, la semaine dernière, à Hongkong, de la société Trilease, en commun avec la Banque de Chine, pour qui il s'agit de la première opération de ce genre, et la *Banque of East Asia. La Société générale* et la Banque de Chine posséderont chacune 40 % du capital social de Trilease, le reste étant apporté par la Bank of East Asia.

MANUEL LUCBERT.

Les pays de l'O.C.D.E. vont mieux coordonner leur aide au développement

L'aide publique des nations de l'O.C.D.E. aux pays en développement, qui marquerait le pas ces prochaines années, doit être mieux coordonnée, a estimé, le 29 novembre, M. Rutherford Poats, président du Comité d'aide au développement (C.A.D.) qui regroupe dix-sept pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.). Selon lui, l'aide ne devrait plus progresser en termes réels que de 2 % à 2,5 % en 1983 et 1984, soit à un rythme inférieur de moitié à celui des cinq dernières années. En 1982, cette aide avait atteint 27,9 milliards de dollars, soit 0,39 % en moyenne du produit national brut des pays du CAD (0,35 % en 1981).

Pour tenter de limiter l'impact de ce ralentissement, ces derniers sont convenus de mieux coordonner leurs efforts et d'en renforcer l'efficacité. Dressant un bilan du club du Sahel, M. Poats a estimé que le niveau de compréhension des problèmes avait notablement progressé. Mais, a-t-il ajouté, *« les politiques et institutions des pays sahéliens ont découragé la production, encouragé la contrebande et stérilisé les rares ressources qui existent »*. Les gouvernements de ces pays *« doivent prendre des mesures de réformes »*, a conclu M. Poats.

Le texte adopté à l'issue de la rencontre du C.A.D., les 28 et 29 novembre, insiste sur la nécessité d'intensifier et d'améliorer le dialogue entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires, ainsi qu'entre les pays donateurs eux-mêmes. Ces pays apparaissent ainsi désireux de mieux contrôler l'utilisation des fonds qu'ils mettent à la disposition des nations en développement.

Les pays du C.A.D. ont également adopté des *« principes directeurs »* à l'intention des organismes d'aide internationale pour le *« soutien des femmes au développement »*. Il est nécessaire, précise le texte, que, dans la mise en œuvre des projets et des programmes d'aide, soit *« prêté attention à la situation des femmes dans la société où elles vivent et aux foncions qu'elles remplissent dans leur communauté »*.

LE GOUVERNEMENT PRÉPARE UN PLAN POUR L'IMPRIMERIE LOURDE

Après plusieurs mois de réflexion et d'hésitations, les pouvoirs publics ont décidé de préparer une restructuration de l'ensemble du secteur de l'imprimerie lourde. Deux facteurs ont précipité cette initiative. Il y a d'abord le dépôt de bilan et le jugement de règlement judiciaire rendu à l'égard de l'imprimerie de *Montsouris par le tribunal de commerce* de l'Essonne, mardi 29 novembre, qui intervient après celui prononcé à propos d'Héliogravure de France. En outre, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. a affiché sa volonté de régler les problèmes de ce secteur durablement et de façon globale (*le Monde* du 26 novembre).

Il semble que le Livre ait accepté de garantir la paix sociale dans ce secteur du « labeur » au terme de l'échange de vues qui a eu lieu entre plusieurs de ses responsables et des conseillers de différents ministères, vendredi 25 novembre, à l'hôtel Matignon. Les grandes lignes du plan projeté ont été évoquées. Celui-ci consiste à former en France deux grands pôles d'imprimerie lourde. Le premier serait constitué par Jean Didier, qui possède déjà quatre unités de production performantes. Le second regrouperait un certain nombre d'autres imprimeries, comme SCIA (filiale de Bayard-Presse), Berger-Levrault, ISTRA, Serge François (qui reprendrait Héliogravure de France), et ce qui restera de Montsouris.

Les pouvoirs publics ont acquis la conviction que l'imprimerie Montsouris ne peut continuer à subsister en l'état. *« Nous voulons sauver ce qui peut l'être et liquider le passif de 200 millions de francs »*, dit-on en haut lieu. Ce qui ne se réalisera pas sans le licenciement d'une part importante des six cent quatre-vingt-dix-huit employés.

Un médiateur devrait être désigné : M. Jean Bardon, directeur général des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.). Il sera chargé de faire le lien entre les éditeurs clients de Montsouris – que l'on voudrait intéresser, sous forme contractuelle, au second pôle – et les trois syndics désignés comme administrateurs.

La restructuration industrielle décidée devrait être assortie d'un important volet social de formation et de réinsertion. Les pouvoirs publics, qui se refusaient depuis cet été à insuffler de nouveaux capitaux dans Montsouris – *« ce qui, dit-on, n'aurait vraiment rien arrangé et aurait déstabilisé tout le secteur »* – sont en revanche disposés à soutenir des mesures d'assainissement. On laisse en outre entendre que, pour ne pas gêner les négociations devant s'ouvrir pour la mise au point du plan, les échéances de Montsouris seraient prises en charge par l'Etat.

L'ACTUEL PRÉSIDENT DU C.C.F. MINIMISE LES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE M. JEAN-MAXIME LÉVÊQUE

Dans une lettre adressée le 28 novembre dernier aux cadres du Crédit commercial de France, l'actuel président de cet établissement, M. Daniel Deguen, estime que les accusations portées contre son prédécesseur, M. Jean-Maxime Lévêque, pour infraction à la législation des relations financières avec l'étranger (*le Monde* du 29 novembre) *« ne seraient contestables que par leur forme »*.

« D'après les informations dont je dispose, écrit M. Deguen, *ces opérations, qui avaient pour objet d'assurer le financement d'entreprises ou de banques, ne sont en aucune façon assimilables à des opérations spéculatives. »*

« Ces opérations, réalisées entre 1979 et 1981, ne mettent donc en aucune façon en cause l'honorabilité des agents du Crédit commercial de France, qui ont agi pour le compte de la banque et dans l'intérêt de sa clientèle », indique encore M. Deguen, prenant ainsi la défense des quelque quinze dirigeants de cet établissement qui ont fait l'objet d'une information judiciaire identique à celle qui vise M. Jean-Maxime Lévêque. Ce dernier n'a d'ailleurs toujours pas reçu, semble-t-il, de convocation du juge d'instruction chargé de lui notifier son inculpation. Cela signifierait-il qu'une transaction est en cours avec l'administration ?

● ***Manifestation des employés d'un chantier naval.*** – Une centaine des 1 650 employés des chantiers navals Dubigeon, à Nantes, ont occupé, mercredi 30 novembre, le *Belem*, trois-mâts amarré au pied de la tour Eiffel, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation de l'industrie navale nantaise.

LA BANQUE ALLEMANDE MERCK UND FINCH ENTRE DANS LE CAPITAL DE VITTEL

La banque de Francfort, Merck und Finch, est entrée dans le capital de la société Vittel. Elle a repris en Bourse les actions appartenant à un groupe d'investisseurs allemands, Union Beteiligungen, dont la part dans Vittel s'élevait à environ 12 %. Merck und Finch a précisé qu'il avait acquis 14 %. A la direction de la société Vittel, on dit ne pas être en mesure de confirmer ce chiffre. Cette entrée d'une banque allemande ne modifie pas fondamentalement la structure du capital de la Vittel, où la multinationale Nestlé reste actionnaire principal avec 35 %, devant la famille fondatrice, de la Motte-Bouloumié, qui détient environ 20 %.

Bien que ce transfert se soit opéré sans concertation avec la direction de la société, celle-ci se réjouit qu'un groupe bancaire de solide réputation s'intéresse à la société des eaux minérales. Merck und Finch a précisé que l'opération représentait en fait un placement financier effectué pour le compte d'une société proche de la banque. Son identité n'a pas été révélée.

DOUBLEMENT DES DROITS DE DOUANE SUR LES COMPACT DISC JAPONAIS

Les droits de douane frappant les importations de lecteurs de disques à laser (compact disc) en provenance du Japon vont être très prochainement doublés et portés de 9,5 % à 19 %.

Arrêtée par les instances communautaires, cette mesure protectionniste restera en vigueur trois ans. Puis elle sera progressivement levée de manière à revenir au taux de 9,5 % en 1989. Elle vise à permettre à la firme néerlandaise Philips, inventeur du procédé développé avec Sony, et à ses licenciés européens de développer leurs marchés dans la C.E.E. à l'abri de la concurrence nippone.

A Tokyo, le MITI (ministère du commerce international et de l'industrie) a qualifié cette décision de *« très regrettable »*. Il envisage de prendre des mesures de représailles, mais pas avant que la commission du GATT, saisie de l'affaire, et actuellement réunie à Genève, ne se soit prononcée.

SOCIAL

Les conclusions de la commission des libertés aux usines Talbot de Poissy

Contrairement à ce qui s'est passé chez Citroën, c'est sur un très large accord que s'est terminé le travail de la commission des libertés aux usines Talbot de Poissy. C'est ce qui ressort des conclusions du rapport établi par le président de cette commission, M. Salmon, inspecteur général des affaires sociales, rapport qui vient d'être rendu public par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Des progrès dans le dialogue social

Dans le cadre des recommandations formulées le 1er juillet 1982 par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, médiateur dans les conflits de Citroën puis de Talbot-Poissy, une commission des libertés (1) avait été créée sous la présidence d'une personnalité choisie par le ministre du travail de l'époque : M. Salmon avait été désigné. A l'issue de quinze réunions tenues rue de Grenelle, son rapport vient d'être rendu public par M. Bérégovoy. Selon ce dernier, les conclusions de M. Salmon mettent en valeur « *des progrès dans le dialogue social* », ainsi que la façon dont toutes les parties « *ont placé au premier plan la nécessité de créer dans l'entreprise un système de relations de nature à associer l'encadrement et l'ensemble du personnel à un objectif d'amélioration quantitative et qualitative de la production* ».

Certes, il reste des points de divergence entre la direction et les représentants des travailleurs. Mais un certain nombre de consensus ont pu se dégager. Entre autres, une déclaration commune concernant le respect de la liberté syndicale, la liberté du travail et la dignité des personnes. Elle porte sur « *la circulation dans l'entreprise, la liberté d'appartenance de pensée ou d'organisation, l'absence de discriminations et la pratique démocratique du droit syndical* ». Autres terrains d'entente : les mutations de personnel, avec une procédure permettant d'éviter les abus dans les changements de postes entre ateliers ou à l'intérieur d'un atelier ; la circulation dans l'entreprise des personnels non titulaires d'un mandat électif ou syndical, avec la mise en place d'une procédure « expérimentale ».

Enfin, des accords partiels ont été obtenus sur les conditions d'attribution des prêts sociaux — notamment aux nombreux immigrés de l'usine — et sur le problème de l'affichage des cadences à proximité du lieu de travail, sinon sur chaque chaîne de montage.

Certes, dans ses conclusions, M. Salmon souligne la fragilité des progrès accomplis — séquelles du passé, problèmes de l'avenir des conditions économiques et sociales — en ce qui concerne les relations professionnelles dans cette usine de Poissy, dont les structures disciplinaires ne le cédaient en rien à celles de Citroën. Mais il fait part également de son optimisme, évoquant les conditions qui lui paraissent nécessaires pour renouveler dans d'autres entreprises de telles expériences de concertation : situation suffisamment perturbée pour justifier un traitement exceptionnel ; volonté des partenaires « *d'en sortir* », et donc d'investir du temps et de prendre leurs responsabilités ; pas d'objectif trop précis au départ ; durée limitée de la présence de personnalités extérieures pour que les partenaires négocient strictement entre eux.

Dans l'ensemble, un travail « *très positif* », selon les fonctionnaires du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui ont noté « *la différence des méthodes* » entre les commissions respectivement mises en place chez Talbot et chez Citroën. Dans cette dernière entreprise, en effet, on est loin d'avoir obtenu un tel résultat, la C.G.T. et la C.F.D.T. s'opposant, après vingt-six réunions, à un « *code de bonne conduite* » (*le Monde* du 22 septembre) qui leur paraissait trop flou, donc peu applicable.

Avec l'important rapport Ducret sur les conditions de travail des O.S. — qui sera rendu public incessamment, — le rapport de M. Salmon marque, en tout cas, une nouvelle avancée dans le sens des recommandations du médiateur, M. Jean-Jacques Dupeyroux. D'aucuns l'interpréteront peut-être comme une seconde victoire des O.S. de l'automobile. Cependant, l'annonce récente des 2 905 suppressions d'emplois (*le Monde* du 23 novembre) demandées par la direction d'Automobiles Peugeot — dont Talbot est la filiale dans le groupe P.S.A., — n'est pas faite pour renforcer le consensus social qui s'était ébauché à l'usine de Poissy. — J. B.

(1) Cette commission était composée, en dehors de son président, de vingt membres : dix représentants de la direction et dix des organisations syndicales représentées dans l'entreprise (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.S.L. et syndicat autonome).

LA POLITIQUE SALARIALE EN 1984

« Le gouvernement s'enferme dans une logique qui ne peut rencontrer que l'opposition des salariés »

affirme M. Maire

Invité le 30 novembre du journal de T.F. 1, M. Edmond Maire a vivement critiqué l'« *encadrement rigide et autoritaire* » des prix et des salaires pour 1984, qui résulte d'« *une action parallèle mais non concertée du gouvernement et du patronat* ». Redoutant l'« *échec des négociations salariales* », des « *tensions économiques et sociales fortes* » et la « *mise en cause de la lutte contre l'inflation* », le secrétaire général de la C.F.D.T. a ajouté que « *le gouvernement, en suivant la même voie que le patronat, a pris le mauvais exemple et s'enferme dans une logique qui ne peut rencontrer que l'opposition des salariés* ».

Pour M. Maire, la seule solution « *était de remettre les pendules à zéro et de responsabiliser les acteurs sociaux dans un nouvel objectif de lutte contre l'inflation en 1984* » et non d'« *imposer d'en haut cet objectif* ». La C.F.D.T. refuse toute « *police des salaires* ».

S'exprimant le 30 novembre, devant les travailleurs de Trefimétaux à Dives-sur-Mer (Calvados), M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., a demandé à M. Delors de « *frapper aux bonnes portes* » et de prendre « *dans les bonnes poches* ». Le fait que l'objectif de 8 % d'inflation en 1983 n'ait pas été atteint « *démontre avec évidence que les salaires ne sont pas responsables de l'inflation* ».

M. Bergeron : le risque de l'« engrenage infernal »

A Marseille, le 29 novembre, M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., a estimé que « *à force de tirer toujours sur la même ficelle, et c'est ce qu'on est en train de faire, on bloque quasiment les salaires des Français, et en même temps on augmente leurs impôts. Vraisemblablement d'ici le printemps prochain, la corde va casser et nous aurons de très fortes réactions sur le plan social* ».

« *Le plan de rigueur impliquait un ralentissement de la consommation. De ce point de vue, il a parfaitement réussi* », écrit M. Bergeron dans un éditorial de *F.O.-Hebdo*, publié le 30 novembre. S'inquiétant du recul de la consommation, conséquence de la baisse du pouvoir d'achat, le secrétaire général de F.O. ajoute : « *On peut donc se demander si les pouvoirs publics ne se sont pas laissé entraîner dans un engrenage infernal. Ces décisions n'ont en effet pas donné les résultats escomptés mais vont créer une situation préoccupante à tous égards. Nous ne nous réjouissons pas du fait que M. Jacques Delors ait perdu son pari sur l'inflation. Seulement, force est de constater qu'il n'a pas réussi malgré la dimension des sacrifices imposés.* »

« *Lorsque nous exprimons nos craintes de voir détruire l'équilibre social*, poursuit M. Bergeron, *d'aucuns nous jugent pessimistes ou, pire, nous soupçonnent d'exprimer par une voie détournée, une sorte d'opposition politique. Il n'y a rien de vrai dans tout cela. Nous disons simplement, parce que telle est notre conviction, que, si le gouvernement n'atténue pas le rigorisme de sa politique, cela finira par mal tourner. Et, à cela, personne ne pourra rien.* »

LES CADRES DE LA C.G.T. REFUSENT DE SE LAISSER « ENFERMER DANS UNE ÉVOLUTION MOYENNE DE LA MASSE SALARIALE »

« *Les problèmes du pouvoir d'achat et de l'emploi sont bien les préoccupations dominantes* » de l'encadrement, a souligné, le 29 novembre, devant la presse, M. Alain Obadia, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-C.G.T.). Après avoir noté que l'évolution moyenne des salaires des ingénieurs et cadres s'est élevée à 9,9 % d'octobre 1982 à octobre 1983 — contre 10,1 % pour les prix selon l'INSEE, — celle des techniciens et agents de maîtrise à 8,9 %, il a évoqué le « *grand mécontentement* » de ces catégories vis-à-vis du patronat et du gouvernement.

« *En aucun cas*, a affirmé M. Obadia, *nous ne nous laisserons enfermer dans une évolution moyenne de la masse salariale* », le pouvoir d'achat devant être maintenu pour toutes les catégories couvertes par les conventions collectives avec une augmentation plus rapide pour les bas salaires. L'UGICT fera de décembre, janvier, février, « *des mois d'impulsion de l'action revendicative* » sur le pouvoir d'achat. Sur les retraites, l'UGICT a proposé « *la mise en œuvre d'un régime complémentaire unique pour l'ensemble des ingénieurs, cadres et techniciens.* »

DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS SONT ANNONCÉES DANS L'AÉRONAUTIQUE ET LE TEXTILE

Les difficultés du secteur aéronautique ont des conséquences sur la situation de l'emploi dans les entreprises sous-traitantes. L'inspection du travail vient d'autoriser 59 licenciements sur les 65 demandés par la société Hurel-Dubois, de Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine), qui emploie 690 salariés. L'entreprise Sarma, de Saint-Vallier (Drôme), a annoncé son intention de licencier 121 personnes, sur un effectif de 530 salariés, et de fermer son unité de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), où travaillent 144 personnes.

D'autres licenciements ou suppressions d'emplois sont également prévus dans le secteur textile. Ainsi, la société Manufo, de Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), en règlement judiciaire, a annoncé au comité d'entreprise, le 29 novembre, le licenciement de 339 de ses 567 salariés. Le même jour, le comité central d'entreprise de la Lainière de Roubaix a appris la suppression de 168 emplois dans l'établissement de Cambrai (2 446 salariés), qui donneront lieu toutefois à des reclassements au sein du groupe (9 000 salariés) ou à des mises en préretraites F.N.E.

Une procédure pour le licenciement de 30 salariés, sur un effectif de 104, a été engagée après le dépôt de bilan, il y a dix jours, de l'entreprise Aubert, de Cernay (Haut-Rhin), qui fabrique des landaus.

La société la Douillerie française, de Fourquevaux (Haute-Garonne), deuxième fabrique française pour la production de cartouches, et qui emploie 48 salariés, fermera ses portes à la fin de l'année, vient d'annoncer la direction.

La direction de la filiale française de la société allemande Foto Quelle, implantée à Illzach (Haut-Rhin), a présenté un plan de restructuration, le 30 novembre, lors d'une réunion du comité d'entreprise. Selon ce plan, 50 emplois seraient supprimés, sur un total de 90.

L'AVENIR DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

Les syndicats comprennent que le gouvernement se dote de moyens législatifs

Environ trois mille manifestants — dix mille selon la C.G.T. — ont défilé, dans l'après-midi du 30 novembre, de la place du Trocadéro au siège du C.N.P.F., à l'appel de l'Union régionale C.G.T., pour « *stopper l'offensive du patronat contre le système de protection sociale* ».

A propos du projet de loi adopté par le conseil des ministres le matin même pour habiliter le gouvernement à légiférer par ordonnance sur l'assurance-chômage, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a estimé qu « *il est normal que le gouvernement prenne une mesure de sauvegarde qui ne résout toutefois pas le problème* ».

Sur le même sujet, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a également affirmé « *qu'il était normal que le gouvernement se dote des moyens législatifs pour parer à l'échec (...)* », en ajoutant qu'il ne serait « *pas d'accord pour que le gouvernement joue d'avance cet échec* ».

Enfin M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. et président de l'UNEDIC, a souligné, dans un communiqué : « *Autant je comprends le gouvernement de prendre ces dispositions, afin de ne pas être pris au dépourvu, autant je lui demande d'être conscient du fait que l'accord ne pourra se faire entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales sans qu'on sache ce que deviendront les chômeurs qui dépendront de la solidarité nationale.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire le mardi 29 novembre 1983 sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunet, ont approuvé les comptes de l'exercice 1982-1983.

Le résultat des opérations courantes, favorablement influencé par les apports de titres intervenus au cours de l'exercice, s'élève, avant impôt, à 55 260 000 francs contre 28 861 000 francs pour l'exercice précédent. L'essentiel en est constitué par les revenus du portefeuille qui ont atteint 55 974 000 francs contre 29 033 000 francs en 1981-1982.

Compte tenu du solde de la balance des plus et moins-values en capitaux qui s'établit, avant impôt, à 17 472 000 francs, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 59 276 000 francs contre 43 942 000 francs pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale a décidé de répartir aux actions une somme globale de 34 572 712 francs contre 25 525 000 francs au titre de l'exercice 1981-1982, soit une augmentation de 35,4 %. Cette répartition s'applique à un capital porté de 94 537 000 francs à 127 807 500 francs, du fait des apports.

Le dividende correspondant est de 29 francs pour les 1 106 250 actions ayant droit à un coupon entier — contre 27 francs pour l'exercice précédent — et de 14,50 francs pour les 171 825 actions remises aux anciens actionnaires de la Soparem et n'ayant droit qu'à un demi-coupon. Il s'y ajoutera un avoir fiscal, respectivement de 14,50 francs et de 7,25 francs. Le revenu global sera ainsi de 43,50 francs dans le premier cas — contre 40,50 francs — et de 21,75 francs dans le second. Le coupon n° 47, représentatif de ce dividende, sera détaché le 5 décembre 1983 et mis en paiement le 22 décembre 1983.

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, l'assemblée a voté une résolution offrant aux actionnaires qui le souhaiteraient l'option pour le paiement du dividende en actions de la compagnie. Le délai d'option est de trois semaines à compter de la date de l'assemblée, il prendra fin le 20 décembre 1983. Le prix d'émission s'établit à 439 francs ; la dernière cote, ce jour, est de 520 francs, coupon de 29 francs attaché.

En outre, une assemblée générale extraordinaire a donné au conseil les pouvoirs d'augmenter éventuellement le capital, sur ses simples délibérations, jusqu'à un montant maximal de 350 millions de francs.

Le président a profité de cette assemblée pour donner un certain nombre d'indications sur les principales sociétés du groupe C.G.E. dans lesquelles la Compagnie Electro-Financière détient des participations significatives : Alsthom-Atlantique, C.I.T.-Alcatel et Alcatel-Electronique.

fnac

Le Conseil d'Administration, réuni le 29 novembre 1983, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août, comme suit :

GROUPE FNAC

Les ventes du groupe se sont élevées à 2.458,2 millions de francs, en progression de 8,1 % par rapport à l'exercice précédent sans augmentation des surfaces. Cette progression modérée, comparée il est vrai à une année de forte activité, traduit essentiellement la baisse générale de la consommation en France et aussi certains phénomènes spécifiques, tels que les perturbations profondes du marché des magnétoscopes.

Le bénéfice d'exploitation consolidé (33 millions de francs) est en régression sensible, la progression des charges, demeurant encore supérieure à celle des ressources. Par contre, la marge brute d'autofinancement (48,9 millions est en légère progression, de + 5,6 % par rapport à l'exercice précédent).

Le bénéfice net consolidé, part du groupe, s'élève à 19,9 millions de francs contre 22,1 millions de francs pour l'exercice précédent.

FNAC S.A.

Les ventes de FNAC S.A. se sont élevées à 1.686,5 millions en progression de 3,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Les bénéfices d'exploitation et net s'élèvent à 232,2 millions et 13,9 millions contre 38,7 millions et 17,5 millions pour l'exercice précédent.

Malgré un environnement défavorable, le Conseil d'Administration reste confiant dans l'avenir. C'est pourquoi, il a décidé l'ouverture d'unités à ROUEN, DIJON, ORLÉANS et BORDEAUX, ainsi que le transfert et l'agrandissement du magasin de LYON, qui devraient intervenir à fin 1984 et en 1985.

Le dividende de l'exercice serait fixé à F. 10 (F. 15 y compris l'avoir fiscal) contre F. 8,70 l'an passé (F. 13,05 y compris l'avoir fiscal).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis le 13 septembre 1983, Roger Kérinec est Président-Directeur Général, succédant à M. André Essel.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EMPRUNT ENERGIE

NOVEMBRE 1983

Emprunt à taux révisable annuel
de 2 500 000 000 F en 500 000 obligations de 5 000 F nominal
garanti par Electricité de France

Prix d'émission : 5000 F par obligation.
Jouissance : 12 décembre 1983.
Intérêt annuel : le 1er taux d'intérêt annuel sera de 14,10 % et 705 F par obligation.
Intérêt minimum garanti : 8,50 %.
Durée : 10 ans.
Amortissement : in fine.
Amortissement anticipé : interdit sauf par rachat en Bourse et par offres publiques d'achat.



Souscriptions :
les souscriptions seront reçues aux caisses désignées ci-après, dans la limite des titres disponibles chez chacune d'elles :
- Caisses de Crédit Agricole Mutuel,
- Caisse Nationale de l'Energie,
- Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

Cotation : demandée à la Bourse de Paris.
La Caisse Nationale de l'Energie est chargée du service de l'émission.

Une note d'information (Visa COB N° 83-325 du 24 novembre 1983) peut être obtenue sans frais auprès de la SAPAR et des Etablissements chargés du placement.

ETABLISSEMENT FINANCIER DU GROUPE EDF

Société Anonyme de Gestion et de Contrôle de Participations
3-5, avenue de Friedland - 75008 PARIS

BALO du 28 novembre 1983

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 novembre

En reprise

Influencé par le nouveau bond en avant de Wall Sreet où le Dow Jones a inscrit un record, le marché parisien a amorcé, mercredi, une reprise après avoir observé une pause deux jours de suite.

A l'approche du son de cloche final – qui n'empêche pas, d'ailleurs, les coteurs de poursuivre les transactions quelques minutes de plus afin d'exécuter les derniers ordres, – l'indicateur instantané était en hausse de 0,4 %, et de nombreux titres repartaient de l'avant dans des conditions toujours aussi actives (les transactions ont porté mardi sur plus de 210 millions de francs).

Le marché parisien reste empreint de nervosité et nombre d'opérateurs adoptent une attitude « suiviste » de peur de se faire distancer sur une valeur dont ils n'auraient pas décelé à temps les perspectives de plus-values.

Générale des eaux, toujours très surveillée, a effectué un net redressement. Après avoir perdu 7,8 % la veille, à 557 F, sous l'effet de ventes bénéficiaires, le titre s'est repris à 570, en progrès de 3 %. Parmi les autres hausses les plus importantes figurent Printemps, Fives Lille, Creusot-Loire, Penarroya, Esso, avec des gains de 4 % à 5 %.

A l'inverse, Nordon perd 7,5 % tandis que Talcs Luzenac, Nord-Est et Manurhin cèdent 3 % à 4,5 %.

Sur le marché de l'or, le « boom » du métal fin se poursuit. Il s'est négocié à 405,75 dollars l'once dans la matinée à Londres, repassant la barre des 400 dollars délaissée depuis deux mois (il s'était traité à 391,25 au premier « fixing » de mardi). A Paris, le lingot est passé à 106 000 F (+ 2 400 F) et le napoléon à 655 F (+ 5 F).

Légère baisse du dollar-titre, à 10,65/67 F, à l'instar de la devise américaine.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Wall Street ne se sera maintenu que vingt-quatre heures au sommet de son histoire. Des ventes bénéficiaires se sont produites, mercredi, qui ont principalement affecté les Blues Chips et les valeurs de haute technologie et l'indice des industrielles, parvenu quand même en cours de séance à culminer à la cote 1 296,95, s'est finalement établi à 1 276,01 (– 11,18 points).

Dans l'ensemble, le marché a donc assez bien encaissé le choc. Ce d'autant, phénomène remarquable, que le volume des transactions (120,13 millions de titres échangés contre 100,46 millions la veille) a été le *plus important enregistré depuis le 16 juin* dernier (124,5 millions).

De l'avis général, la réaction a revêtu un caractère essentiellement technique. Autour du Big Board, certains évoquaient, comme facteurs baissiers, la perspective d'une ponction fiscale pour réduire le déficit budgétaire – projet pourtant repoussé par le secrétaire au Trésor – et les rumeurs sur le prochain départ de M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche. Mais ces considérations ne sont pas apparues très sérieuses. A l'évidence, l'annonce d'une hausse de 0,8 % en octobre (contre 1 % en septembre) du principal indicateur économique a, en confirmant le ralentissement espéré de l'expansion (atténuation de l'effet de surchauffe redouté), contribué à freiner le mouvement de repli.

VALEURS	Cours du 29 nov.	Cours du 30 nov.
Alcoa	45 3/4	45 1/8
A.T.T.	64 3/4	64 1/8
Boeing	46 1/8	45 5/8
Chase Manhattan Bank	47 1/8	46 7/8
Du Pont de Nemours	54 1/2	54
Eastman Kodak	73 3/4	73 1/8
Exxon	38 1/2	37 3/4
Ford	63 1/2	61 5/8
General Electric	58 1/8	57
General Foods	51 3/4	52 3/8
General Motors	74 1/2	72 5/8
Goodyear	33 7/8	33 1/8
I.B.M.	121 3/8	118
I.T.T.	43 3/8	43 3/4
Mobil Oil	29	28 1/2
Pfizer	37 3/4	37 1/8
Schlumberger	49 1/4	47 7/8
Texaco	36 1/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	34 5/8	33 5/8
Union Carbide	67	67
U.S. Steel	30 1/8	29 3/4
Westinghouse	55	54
Xerox Corp.	48 1/2	48 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PARIBAS. – Déjà présente à Singapour, grâce à une succursale et à une délégation, la banque Paribas vient d'ouvrir sur cette place une banque commerciale (*merchant bank*) sous le nom de Paribas South East Asia-Merchant Bank, dont la présidence a été confiée à M. Michel Jacquet, la vice-présidence étant assurée par M. Philippe Aubert, directeur de la succursale de Hongkong.

BANCA COMMERCIALE ITALIANA. – Cet établissement italien vient de fonder une succursale à Zurich, Suisse, qui sera dotée d'un capital de 100 millions de francs suisses, avec pour mission de faire le lien entre les opérateurs italiens intéressés par le marché suisse, et les financiers helvétiques désireux de traiter avec la Péninsule.

INDOSUEZ. – Afin de développer ses activités en Thaïlande, la banque Indo-Suez, qui vient d'agrandir sa succursale principale de Bangkok, va mettre sur pied la première société de crédit-bail créée dans ce pays. Le capital de cet établissement serait réparti entre la banque Indo-Suez, le groupe Locafrance (filiale de cette dernière spécialisée dans le crédit-bail) et des partenaires locaux, conformément à la législation thaïlandaise.

En annonçant ce projet, M. Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général de la banque, a précisé qu'Indo-Suez, cinquième banque étrangère opérant dans ce pays, voulait continuer à développer sa clientèle parmi les compagnies commerciales japonaises, lesquelles ont représenté en 1982 environ 25 % des activités de sa succursale de Bangkok contre 5 % en 1981.

MAUREL ET PROM. – Deux personnes physiques, MM. Philippe et Patrice Duboscq, domiciliés à Bordeaux, ont informé la Chambre syndicale des agents de change que leur participation respective dans le capital de la société Maurel et Prom (dont les actions sont cotées à Bordeaux) avait franchi le seuil de 10 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	29 nov.	30 nov.
Valeurs françaises	154,3	154,6
Valeurs étrangères	149,6	151,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	29 nov.	30 nov.
Indice général	149,4	149,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er déc. .... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 nov.	1er déc.
1 dollar (en yens)	234,20	232,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 NOVEMBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 30/11

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/11	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 272	8 202	8 020	8 420
Allemagne (100 DM)	304 010	304 220	292	312
Belgique (100 F)	14 975	14 983	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 410	271 880	258	278
Danemark (100 krd)	84 150	84 200	79	87
Norvège (100 k)	109 750	109 570	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 050	12 009	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 477	8 462	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 021	5 021	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	378 500	379 280	367	388
Suède (100 krs)	103 480	103 190	99	106
Autriche (100 sch)	43 170	43 165	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 296	5 289	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 380	6 360	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 666	6 622	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 524	3 519	3 380	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/11
Or fin (kilo en barre)	104000	106800
Or fin (en lingot)	103600	106000
Pièce française (20 fr)	650	655
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	650	651
Pièce latine (20 fr)	618	618
Souverain	777	776
Pièce de 20 dollars	3905	3960
Pièce de 10 dollars	1810	1820
Pièce de 5 dollars	1020	.....
Pièce de 50 pesos	4100	4130
Pièce de 10 florins	647	645

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LIVRES

CULTURE

ÉCONOMIE

MALGRÉ LA FATIGUE DE L'ÉQUIPAGE

Expériences concluantes à bord de la navette spatiale

Tout va bien à bord. C'est le message qui revient le plus fréquemment tandis que s'exécute la mission de la navette spatiale avec Spacelab à son bord. Les six occupants ont connu quelques malaises, officiellement qualifiés de phénomènes d'adaptation, mais qui n'inhibent pas leurs facultés de travail. Ils ressentent une fatigue certaine après leurs « journées » de douze heures, au point qu'il a fallu rappeler à l'un d'eux, « cobaye » pour une étude des mouvements du globe oculaire, qu'il était prié d'ouvrir les yeux. De plus, certains appareillages expérimentaux ont montré des défaillances — telle cette liaison électrique qui a compromis l'acquisition des résultats de quatre appareils situés dans le vide spatial et destinés à des expériences américaines d'astronomie ou d'étude de l'atmosphère terrestre. Il a fallu plusieurs heures aux membres de l'équipage pour établir une connexion de remplacement, mais, finalement, tout est rentré dans l'ordre.

Le programme suivi correspond à ce qui était prévu. Une seule expérience a été annulée : une étude des conditions qui provoquent le mal de l'espace. L'état de fatigue des astronautes a été jugé suffisant pour qu'on ne les rende pas malades à plaisir.

La première journée de vol était surtout consacrée, outre la mise en route de plusieurs appareillages qui fonctionnent ensuite de manière automatique, à la biologie humaine. Celle de mercredi avait pour axe majeur les expériences d'étude des matériaux. L'Allemand de l'Ouest Ulf Merbold a eu quelques difficultés avec l'un des fours qui n'était pas parfaitement étanche ; il a dû colmater une légère fuite d'air. Plus de trente opérations différentes étaient au programme, fabrication d'alliages, fusion et solidification de nombreux échantillons, études de cristaux, comportement des fluides, etc.

Les premiers résultats paraissent très satisfaisants. Ces expériences montreront dans quelle mesure on peut espérer voir naître une industrie des fabrications en apesanteur, industrie qui justifierait *a posteriori* l'énorme effort qu'a été pour l'Europe spatiale le développement du Spacelab. Résultats très satisfaisants, aussi, pour les premières mesures de la concentration du deutérium dans la haute atmosphère : la mise en œuvre de cette expérience, préparée par le service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique, a confirmé les prédictions des scientifiques qui comptaient trouver de l'hydrogène « lourd » dans l'espace.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une lettre à M. Andropov à propos de M. Sakharov.* — Cinq personnalités françaises (Pierre Emmanuel, Olivier Todd, Jacques Julliard, Nadine Trintignant et Joris Ivens) ont tenté sans succès, lundi 28 novembre, de remettre à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris une lettre adressée à M. Youri Andropov à propos du sort du physicien Andreï Sakharov. Les signataires rappellent au chef du P.C. soviétique que M. Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis 1980, souhaite pouvoir quitter l'U.R.S.S. Cette démarche fait suite à des déclarations contradictoires de représentants de l'ambassade, affirmant tout d'abord que M. Sakharov était libre de partir, mais n'en avait jamais fait la demande, puis déclarant au contraire que le physicien, détenteur de « secrets d'Etat », ne pourrait quitter son pays. Selon les signataires, *« la communauté des scientifiques occidentaux considère comme nullement convaincante l'explication selon laquelle Andreï Sakharov détiendrait des secrets militaires ayant encore un intérêt actuel, alors qu'il a été tenu à l'écart de ce domaine de la recherche depuis plus de quinze ans ».*

● *Tour Eiffel.* — Le 1er décembre, à 20 h 30, sera vendu aux enchères, salle Gustave-Eiffel, au premier étage de la tour, l'escalier hélicoïdal qui permit au constructeur, lors de l'inauguration du 31 mars 1889, de planter le drapeau français au sommet du monument. Remplacé par un équipement plus moderne permettant un meilleur accès au troisième étage, l'escalier a été découpé en vingt-quatre tronçons. L'entrée de la vente sera libre. Dans une salle voisine, les retardataires pourront suivre et participer aux enchères grâce à un écran vidéo.

● *Visite du maréchal Oustinov en Bulgarie.* — La maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la défense, se rendra en *« visite officielle d'amitié »* en Bulgarie dans la première moitié de décembre, a annoncé, mercredi 30 novembre, l'agence Tass. Le maréchal Oustinov sera l'invité du comité central du P.C. et du Conseil d'Etat bulgares, et sera accompagné d'une délégation militaire. Au mois d'octobre, une visite à Sofia du chef du P.C. et de l'Etat soviétiques, M. Youri Andropov, avait été annulée au dernier moment, vraisemblablement en raison de l'état de santé du numéro un. Il n'est donc pas exclu que le maréchal Oustinov, l'un des principaux membres du bureau politique, se rende à Sofia en remplacement d'un secrétaire général défaillant.

● *Le quotidien turc* Hurriyet *suspendu.* — Le quotidien turc *Hurriyet* (huit cent mille exemplaires), a été interdit de parution, mercredi 30 novembre, par le commandant de l'état de siège d'Istanbul. Aucune explication n'a été fournie ; cependant, on croit savoir que le quotidien a été suspendu à la suite de la publication, le 29 novembre, d'une nécrologie, dans une page publicitaire, du président du parti communiste clandestin, Ismail Bilen, mort en R.D.A., où il vivait en exil. La nécrologie ne précisait pas l'appartenance politique du disparu. Deux journaux de droite, *Tercuman* et *Son Havadis*, avaient exploité cette publicité, accusant les communistes d'avoir eu le *« culot »* de faire la louange de leur leader disparu. — *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 1er décembre 1983 a été tiré à 484 982 exemplaires

En Espagne

LE GOUVERNEMENT TENTE D'ENRAYER LE CHOMAGE EN GÉNÉRALISANT LE TRAVAIL TEMPORAIRE

(De notre correspondant)

Madrid. — Malgré les réticences des centrales syndicales, le gouvernement socialiste espagnol a décidé d'aller de l'avant pour accroître la flexibilité du marché de l'emploi. Le conseil des ministres du mercredi 30 novembre a approuvé une série de mesures qui visent à généraliser les contrats de travail temporaire.

Dorénavant les entreprises seront autorisées à embaucher des travailleurs, sans limitation de nombre, pour une période comprise entre six mois et trois ans. Ceux-ci recevront une petite indemnisation au cas où leur contrat ne serait pas prolongé par la suite. Afin d'éviter la diminution des contrats à durée indéterminée, les entreprises qui ont procédé dans les douze mois antérieurs à une réduction de main-d'œuvre, ne pourront pas bénéficier de la nouvelle disposition.

Confronté à un taux de chômage qui est le plus élevé d'Europe occidentale (près de 18 % de la population active) et persuadé qu'une politique de relance est impossible dans la conjoncture internationale actuelle, le gouvernement socialiste est décidé à répartir davantage le volume d'emplois que le marché est susceptible d'offrir. Pour faire accepter plus facilement cette mesure par les syndicats, le gouvernement a également pris une série de décisions destinées à accroître le nombre de bénéficiaires des allocations de chômage (auxquelles n'ont droit aujourd'hui que 25 % des personnes sans emploi). La période maximale de perception passe de dix-huit à vingt-quatre mois tandis que les travailleurs de plus de cinquante-cinq ans, qui ont perdu leur emploi, recevront un subside régulier jusqu'au moment de leur retraite. D'autre part, les allocations de chômage seront désormais au moins égales au salaire minimum interprofessionnel.

Dans un autre domaine, le conseil des ministres du 30 novembre a décrété une hausse de 10 % du prix de l'essence, le litre de super passant désormais à 93 pesetas (4,90 FF). Le ministre de l'économie, M. Boyer, a justifié cette décision par la dépréciation de la peseta face au dollar, qui a atteint 20 % depuis la dernière hausse décrétée en décembre 1982 par les socialistes, juste après leur arrivée au gouvernement. Il semble toutefois que cette mesure ait également pour objectif d'augmenter les recettes fiscales alors que le budget de l'Etat enregistre un fort déficit.

TH. M.

● **La loi bancaire à l'Assemblée.** — C'est le mercredi 7 décembre prochain que le projet de loi relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, dernière étape législative pour ce texte qui a déjà été adopté par le Sénat après l'avis favorable rendu à la fin octobre par le Conseil économique et social.

Sur le vif

A contre-courant

Elles sont à la limite des droits de l'homme... Quoi donc ? Où donc ? Les conditions pénitentiaires. Ici, en France. Pas partout bien sûr, dans certains coins, assez nombreux, trop nombreux. En entendant Badinter nous dire ça *sotto vocce,* sans nous regarder, mercredi soir à la télé, il avait plutôt l'air de se parler à lui-même, on s'est senti rougir. Le pire, c'est que c'est vrai. On est allé faire un tour à la Santé sur les talons de Frédéric Pottecher, guide chaleureux, généreux, indigné. On a *vu,* de nos yeux, le délabrement des lieux, les douches, les cellules gluantes, lépreuses avec pour tout robinet un tuyau de caoutchouc dégoulinant au-dessus d'une tinette douteuse.

Le surpeuplement, la promiscuité, le côté pousse-au-crime de centrales mal adaptées à la répression d'une délinquance en constante progression, on n'en ignorait rien. Et pourtant on en découvrait tout. Tout ce qui explique et justifie la politique éclairée, courageuse, digne d'un grand pays — il a beaucoup insisté là-dessus — du garde des sceaux.

Il a été merveilleux de délicatesse, de rigueur et de sérieux. A la loupe de l'écran, ce visage aux traits fins, aux traits tirés, paraissait totalement offert, totalement sincère, entièrement habité par la conscience très nette de tout ce qui a été fait et de tout ce qui reste à faire dans un domaine particulièrement exposé à la critique et à la colère des honnêtes gens. Eux, ce qui les rend fous, c'est la lenteur de la justice et l'indifférence au sort des victimes, vous, moi, n'importe qui, au train où ça va, où s'ouvrent — trop vite et trop grand — les portes des prisons.

Là-dessus il est d'accord, pas de problème, on l'a très bien senti. Son vrai, son grand souci, c'est le nôtre aussi : éviter les *récidives.* Par tous les moyens. C'est une question de dignité. Et de sécurité. L'une ne va pas sans l'autre.

Dans ce combat à contre-courant, Badinter *n*'est pas, n'est plus seul. Il avait déjà le soutien du chef de l'Etat. Il devrait avoir dorénavant la confiance de l'opinion.

CLAUDE SARRAUTE.

Numéro un du tennis français

YANNICK NOAH VEUT S'INSTALLER AUX ÉTATS-UNIS

Depuis les derniers Internationaux des Etats-Unis, l'installation du numéro un français, Yannick Noah, aux États-Unis était considéré comme probable. Le champion de Roland-Garros a confirmé, le mercredi 30 novembre, au micro de France-Inter, que son départ pour New-York était imminent : *« En dehors des tournois, je me sens mieux aux Etats-Unis. »*

Classé actuellement quatrième joueur mondial, Noah a expliqué sa décision par les sollicitations dont les médias l'accablent : *« Il n'y a pas beaucoup de grands champions en France. Lorsqu'il y en a un, tout le monde fixe son attention sur lui. (...). J'aimerais vivre comme je l'entends, comme je l'ai toujours fait. Mais, de par ma position, c'est de plus en plus difficile à Paris. J'en ai complètement assez de la presse. Dès que l'on dit quelque chose, cela prend des proportions démesurées, que ce soit de façon positive ou négative. Moins on parle de moi, mieux je me sens. Si je pouvais être joueur de tennis sans être vedette, ce serait parfait pour moi ».*

Pour ce qui concerne son avenir sportif, Noah, qui vient de reprendre l'entraînement après avoir souffert de tendinite aux genoux, a déclaré : *« Mon objectif, c'est d'arrêter le tennis après avoir été le numéro un. La seule chose qui me retient sur le circuit, ce sont les matches, la compétition. Mon but est d'être le plus fort possible. Je pense que j'ai la possibilité d'arriver dans les tout meilleurs, premier ou deuxième. J'ai encore le temps, mais je ne jouerai pas plus de deux ou trois ans. »*

STABILITÉ DU DOLLAR

La baisse du dollar n'aura duré que vingt-quatre heures. Elle s'est arrêtée, jeudi matin 1er décembre, sur toutes les places financières internationales. A Paris, le billet vert s'est traité comme la veille à 8,20 F. Il a reproduit son cours de 2,16 FS à Zurich et a même légèrement progressé à Francfort (2,6975 DM contre 2,6970 DM).

Ce coup d'arrêt à la baisse du dollar a cassé la reprise de l'or. Dans la City de Londres, le prix du métal précieux a évolué entre 398 dollars et 399 dollars l'once contre 405 dollars mercredi en fin d'après-midi.

● *Aux Internationaux de tennis d'Australie,* qui sont perturbés par la pluie depuis le 28 novembre, un seul match a eu lieu le 30 novembre : l'Australien Mark Edmondson a battu l'Américain Charles Strode (6-3, 7-5, 4-6, 7-5).

